DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13132 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 18 AVRIL 1987

Soubresaut en Argentine

Le président argentin Raul Alfonsin affronte sa première crise grave depuis son accession au pouvoir en décembre 1983. Un régiment d'infanterie s'est retranché jeudi 16 avril dans ses quartiers pour s'opposer à l'arrestation de l'un des siens accusé d'avoir violé les droits de l'homme sous la dictature. Cette rébellion réveille le spectre d'un coup d'Etat. Les militaires de la garnison de Cordoba affirment pourtant ne pas mettre en cause le pouvoir constitutionnel. Ils réclament avant tout une amnistie pour les membres des forces armées condamnés ou poursuivis en raison de leurs crimes pendant les « années noires ».

Cette tension dans la jeune démocratie argentine n'est pas nouvelle. Depuis son élection à la présidence, M. Raul Alfonsin a dû proclamer l'état de siège en octobre 1985 et déjouer un certain nombre de tentatives de coups d'Etat, dont un au moins avait été fomenté dans cette même ville de Cordoba, où d'ailleurs, depuis sa fondation au 17e siècle, on ne compte pas les révoltes.

Dans la voie difficile qu'il s'est tracée pour la « nécessaire réconciliation de l'armée et de la société », le chef de l'Etat argentin doit conserver un équilibre délicat entre ces forces que l'histoire a opposées. Militaires et organisations des droits de l'homme revendiquent les uns et les autres l'application de ce qu'ils estiment être la justice, et dont ils ne se font pas la même idée. A la vague de procès inédits dans une transitiondition démocratique a succédé la loi dite de « point final ».

La rébellion des militaires de Cordoba met-elle aujourd'hui en danger la démocratie ? Même si l'issue de la crise est encore incertaine – les « dérapages » pouvant être en ce domaine lourds de conséquences, – la révolte de l'infanterie fait figure de combat d'arrière-garde. Cette situation n'est d'ailleurs pas sans rappeler à une moindre échelle le scénario assez semblable de la tentative de putsch qu'a connue l'Espagne démocratique en 1981 avec le colonel Tejero.

En Argentine, aujourd'hui, comme en Espagne hier, la consolidation de la démocratie s'opère sur des bases relativement solides. Le récent voyage de Jean-Paul II en Amérique latine a d'ailleurs été pour le pape, malgré l'accueil assez froid qu'il a reçu à Buenos-Aires, l'occasion d'un éloge remarqué du président Alfonsin. De même, sur un plan financier, l'accord signé par l'Argentine sur le rééchelonnement de sa dette apparaît aux yeux de nombreux observateurs comme une grande réussite du gouvernement de Buenos-Aires.

La réponse massive de la population de la capitale à l'appel lancé par les radios et les télévisions « pour le soutien de la démocratie et contre le retour de la dictature » est elle aussi significative. Plus de cent mille personnes sont descendues dans les rues de Buenos-Aires. Le chef de l'Etat, rentré précipitamment de sa résidence en province, n'a même pas pris de mesures d'exception face à la révolte des militaires. Il devait avoir un entretien avec les chefs de l'état-major pour trouver une issue à la crise. Mais, devant les membres de l'Assemblée nationale, M. Raul Alfonsin a clairement indiqué ses intentions : « La démocratie ne se négocie pas, et l'époque des coups d'Etat est terminée pour toujours ». La fermeté est bien en effet le seul choix possible.

(Lire page 3 l'article de notre correspondante Catherine Derivery).

M. Reagan souhaite l'approbation rapide de ses alliés pour conclure avec M. Gorbatchev un « accord historique »

Les militaires français veulent sauvegarder les chances d'une défense européenne

Après les consultations que M. Shultz, retour de Moscou, a eues, le jeudi 16 avril à Bruxelles, avec ses alliés de l'OTAN, il apparaît clairement que les Etats-Unis sont plus pressés que les Européens de donner une réponse aux dernières propositions de M. Gorbatchev sur le problème des armes nucléaires en Europe, et qu'ils n'envisagent pas que cette réponse puisse être négative. A Santa-Barbara (Californie), où il passe ses vacances, M. Reagan s'est dit «optimiste» *sur les chances de conclure, dès cette année, un accord qu'il a qualifié d'*« historique ». *A Londres, le Foreign Office souhaite que l'alliance se livre à une* « étude attentive et minutieuse » *des propositions soviétiques.*

A Paris, on se refuse à tout commentaire officiel, mais on se félicite, au Quai d'Orsay, du fait que les Américains prennent soin, cette fois, d'informer et de consulter leurs alliés. A l'Elysée, on insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un projet de « dénucléarisation de l'Europe », *mais de l'éventuelle suppression de la présence nucléaire américaine et soviétique sur ce continent, les forces françaises et britanniques n'étant pas concernées.*

Quant aux militaires français, ils sont naturellement très réservés sur les propositions de Moscou, et veulent sauvegarder les chances d'une défense européenne.

Lire pages 4 et 5

- **Les articles de nos correspondants Bernard Guetta à Washington, Francis Cornu à Londres et Jean-Pierre Clerc à Rome.**
- **L'article de Jacques Isnard.**

et nos autres informations



Les sanctions américaines contre l'invasion électronique

La rançon des appétits japonais

Le gouvernement américain doit dévoiler, le vendredi 17 avril, la liste des produits nippons frappés de droits de douane de 100 % à titre de représaille contre les pratiques de dumping japonaises sur les semi-conducteurs. Le principe de ces sanctions avait été arrêté par la Maison Blanche le 27 mars. D'ultimes discussions avec le principal négociateur commercial du MITI (ministère de l'industrie et du commerce international), M. Makoto Kuroda, n'ont pas permis de trouver un compromis.

TOKYO
de notre correspondant

La *« guerre économique »* américano-nippone sur les semi-conducteurs électroniques ne relève pas d'une crispation conjoncturelle ou d'un phénomène isolé. C'est un point de rupture – et il y en aura d'autres – dans l'équilibre de plus en plus précaire des relations entre les Etats-Unis et le Japon. Celles-ci se détériorent. Rivalités, divergences d'intérêts, malentendus et irritation parfois hargneuse : le ressentiment et la frustration se font écho de chaque côté du Pacifique. Les Japonais suscitent, au demeurant, la même irritation chez les Européens, comme en témoignent des mesures de rétorsion économique prises à la fin de la semaine dernière par Mme Thatcher.

En réalité, l'enjeu dépasse la question de l'excédent commercial du Japon et de l'ouverture insuffisante de son marché. Au cas où aucun compromis durable ne serait trouvé à l'antagonisme entre les deux premières puissances économiques mondiales, les tensions pourraient devenir incontrôlables : le déclin industriel des Etats-Unis pourrait entraîner, de la part d'un Congrès aux abois, des réactions de plus en plus radicales, qui pourraient, à leur tour, provoquer au Japon des pulsions xénophobes.

Le Japon du milieu des années 80 a dépassé les Etats-Unis sur le plan industriel et il est en train de prendre également la première place en matière financière : en moins de deux ans, comme l'avaient fait la Grande-Bretagne du temps de son Empire (1848-1914) et les Etats-Unis [illegible] la suite, le Japon, transformant sa capacité industrielle en puissance financière, est devenu le premier créancier de la planète, avec déjà quelque 200 milliards de dollars en avoirs à l'étranger.

Le Japon de cette fin de siècle a des appétits certains, même s'il a longtemps gardé un profil bas sur la scène internationale : dès la prochaine décennie, avance le sociologque Erza Vogel, de Harvard, il pourrait devenir la première puissance économique mondiale. A défaut d'une telle suprématie, les Japonais visent assurément un partage du monde avec les Américains. L'accumulation de frustrations de part et d'autre, et les accrochages sectoriels qui se succèdent ne sont, dans cette optique, que des péripéties dans la partie qui se joue.

L'alliance politique et militaire privilégiée entre le Japon et les Etats-Unis oblige, certes, Tokyo à des concessions. Mais la puissance japonaise tend à devenir omniprésente et joue un rôle désormais déterminant dans la stabilité – ou le déséquilibre – de la situation économique internationale.

[illegible] se retranchent volontiers derrière les principes du libéralisme et des lois du marché, les Japonais sont conscients du fait qu'ils ne peuvent réussir qu'aux dépens des autres et que la solution de la crise actuelle avec les Etats-Unis, et leurs partenaires en général, est plus politique qu'économique. Deux facteurs entrent en ligne de compte : une évolution de la perception d'eux-mêmes qu'ont les Japonais, qui les incite à ne plus plier l'échine aussi facilement qu'autrefois (ce que les Américains n'ont apparemment pas saisi, comme en témoigne une inflation verbale dangereuse de leur part) et le fonctionnement du système politique.

Le phénomène nouveau du Japon de cette fin de siècle est l'apparition chez les dirigeants, et de manière plus diffuse dans l'opinion publique, d'une irritation grandissante à l'égard de leurs partenaires récriminateurs – et d'abord des Américains, vainqueurs et tuteurs d'hier, grands alliés depuis quarante ans devenus « pères fouettards ».

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 25.)

En raison des fêtes de Pâques, *« le Monde Affaires »* ne paraît pas aujourd'hui. Le prochain numéro paraîtra le vendredi 24 avril (*le Monde* daté 25 avril).

Le sommaire complet se trouve page 28

Une nouvelle journée d'action le 14 mai

Quand la CGT retrouve du tonus

La CGT, qui vient d'annoncer une journée interprofessionnelle de grève, et de manifestation, pour le 14 mai, est-elle en train de retrouver le tonus qui lui avait tant fait défaut au cours de ces dernières années ? La première centrale syndicale française était devenue le symbole de l'affaiblissement du syndicalisme : érosion des effectifs, reculs en cascade aux élections professionnelles, incapacité à mobiliser ses propres troupes et à s'engager dans la voie de l'adaptation. Aujourd'hui, un changement de paysage est en train de s'amorcer.

Si la CGT est loin d'avoir reconstitué ses forces et d'avoir réussi la *« reconquête »* des adhérents perdus, elle enregistre des signes qui témoignent d'un certain regain de confiance en sa faveur. Sa manifestation réussie, le 22 mars dernier, pour la « défense » de la Sécurité sociale, est intervenue à un moment où elle semble de nouveau avoir le vent en poupe dans les élections professionnelles.

Avec le succès de sa manifestation du 22 mars – la plus importante depuis la marche des sidérurgistes de mars 1979, – la CGT a su de nouveau faire vibrer le « pavé » parisien. M. Henri Krasucki, bien remis en selle à la tête de la centrale depuis sa consécration internationale de septembre 1986 lorqu'il est devenu vice-président de la FSM, avait bien besoin de montrer que ses appels à l'action ne sont pas toujours condamnés à rester lettres mortes.

Pour autant, il ne suffit pas de faire défiler 200 000 manifestants, deux mois après les grèves de la SNCF, pour que l'*« élan nouveau »* décelé par M. Krasucki devienne général et irrésistible. La réussite du 22 mars montre aussi que ce sont des actions en dehors de l'entreprise sur des thèmes ayant un caractère sociétal – la défense de la Sécurité sociale relevant d'un choix de société – qui provoquent un réel regain de combativité.

En revanche, les revendications sur le pouvoir d'achat ou l'emploi, qui ramènent à l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, ne suscitent toujours pas la mobilisation escomptée, comme l'a montré le faible écho de la journée d'action des fonctionnaires cégétistes le 9 avril. Le succès du 22 mars est également limité après coup par ses résultats.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 27.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West-Coast), 1,50 $.



Débats

UNIVERSITÉ

Ce ne seront pas en tout cas les idées qui manqueront pour donner à l'enseignement supérieur une autre dimension. Jean-Pierre Faye raconte les cheminements vers l'Université européenne de la recherche sur le site de la montagne Sainte-Geneviève. F.G. Dreyfus a une préoccupation plus hexagonale : fournir aux étudiants, entre le lycée et le deuxième cycle universitaire, une formation plus adaptée à leurs besoins et à ceux de la nation.

Une âme et un corps pour l'Europe

Vers une « métropole universitaire » sur la Montagne-Sainte-Geneviève

par JEAN-PIERRE FAYE (*)

L'EUROPE communautaire a célébré sa trentième année. C'est à Florence que la fête a rencontré les formes de l'art. Du Palazzo Vecchio sur la place de la Seigneurie au palais Pitti, le passage Vasari au-dessus de l'Arno reliait l'une à l'autre les deux rives et les deux moments *successifs de la cérémonie, en tra*versant l'espace de la galerie des Offices.

Inventer de pareils *événements* est un privilège italien. Mais l'Italie a fait bien davantage : elle a su attribuer à la science et à la recherche européennes une abbaye sur les pentes splendides de Fiesole. Et c'est le 27 mars *1987* que *l'Istituto universitario* europeo, qui a son lieu sur le site de Badia Fiesolana depuis plus de dix ans, s'est déclaré, par son président, disposé généreusement à un jumelage avec l'Université européenne dont les perspectives s'élaborent aujourd'hui à Paris sur la Montagne-Sainte-Geneviève. (*Le Monde* du 17 avril.) Cet événement discret à l'intérieur du grand événement mérite d'être maintenant souligné.

Car la France dispose, pour sa part, d'un atout maître qui peut devenir, si elle a la générosité de le jouer à point nommé, celui de la Communauté tout entière.

Cet atout, c'est le site de la Montagne-Sainte-Geneviève, matrice de la création de cette forme européenne par excellence : l'Université. D'où procèdent *l'invention de l'imprimerie*, la Renaissance, la révolution scientifique. Il se trouve que 1992, année du grand marché intérieur européen, sera aussi l'anniversaire de l'institution du *Studium generale* qui conférait à l'Université de Paris, par la grâce de Rome, une universalité de droit et de fait dans l'attribution des grades. Un « doctorat européen » existait ainsi au treizième siècle. A nous de refaire ce chemin en vue du millénaire à venir.

Au cœur de l'histoire européenne

La force exceptionnelle de ce site le place en effet au cœur de l'histoire scientifique de la France et de l'histoire culturelle de l'Europe. Lorsque s'y établissent autour de 1115 l'enseignement et le débat des « philosophes » – c'est le terme qui désigne alors tous les auditeurs et les enseignants –, déjà des étudiants affluent de toutes les « nations » européennes. Et c'est la présence nombreuse des Allemands qui motive la décision de Philippe Auguste de conférer par ordonnance une « franchise » à l'espace de l'abbaye de Sainte-Geneviève, *déjà « exemptée » depuis* Clovis. La grande convergence européenne, dès lors, fera venir les plus vastes esprits de ces temps, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Duns Scot et Occam, Lulle, Siger de Brabant, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, de Belgique... A l'autre bout de la chaîne, l'Ecole polytechnique sera le lieu des grands découvreurs, Lagrange (de Turin), Laplace, Carnot, Comte, – Henri Poincaré surtout. Dans l'entre-deux, Leibniz a découvert près de là, grâce à Descartes, Pascal et Huygens, l'« analyse des infinis ».

Un grand dessein

C'est maintenant sur ce puissant site de science et de pensée que vient se jouer un grand dessein. Depuis un an déjà, sous l'égide du ministère de la recherche et du rectorat de Paris, l'unité expérimentale et philosophique d'une université européenne y conduit des activités de séminaires et de colloques. Des tables rondes internationales sur la *Naissance de l'Université en Europe* – à Paris, à Florence, à Berlin –, sur la déclaration des droits de l'homme et la philosophie allemande – en vue du bicentenaire –, *sur la recherche spatiale et* l'avenir des énergies, se sont déployées ou se préparent. Des groupes et des centres d'études sur la biomédecine, sur les neurosciences et les sciences de la pensée – bien d'autres encore – y sont en marche.

Depuis le 11 mars, la convergence longtemps préparée avec les laboratoires de Polytechnique et le Centre de prospective, présents sur le site, aboutit à une décision commune, à laquelle se sont jointes d'autres importantes unités de travail. La perspective d'une *Université européenne de la recherche scientifique, de l'innovation technologique et de la création culturelle* est ainsi constituée. Elle va au-devant des propositions du chargé de mission *nommé depuis février* par les pouvoirs publics. Elle pourrait bénéficier, grâce à la générosité florentine, du statut d'antenne associée à cette organisation internationale déjà statutaire qu'est l'institut européen de Fiesole. L'enjeu en vaut la peine – car l'avenir, c'est l'Europe : cela fut déclaré au nom de la France dans le premier mois de cette année du trentenaire.

Le ministre délégué aux affaires européennes, avec ses collègues de l'éducation nationale et de la culture, vient de rendre public un programme de dix-sept *actions*, couvrant les champs de l'université, de la recherche, de l'innovation technique et culturelle. Il s'agit, selon ses propres termes, de *« donner corps et âme à l'union de l'Europe »*.

Ces *réseaux d'actions* seront le cristal où la Communauté pourra déchiffrer son futur. Or nous savons qu'un réseau en cristallographie à besoin d'un « solide clivage », d'un point crucial. Quel lieu pourra rendre l'Europe plus visible à elle-même que ce « site de la Montagne » qui lui donna au départ, selon le mot d'un historien *de Louvain, une « métropole universitaire »* ? Relié à Florence, à l'Institut franco-allemand de Stuttgart, à l'Université libre de Bruxelles, ce serait déjà le *« campus* Sainte-Geneviève » d'une université européenne aux multiples visages. La Communauté de 320 millions d'Européens a le droit de voir naître, pour elle, une Université européenne de la recherche et de l'innovation qui lui donne la possi*bilité de créer son propre avenir*, selon les mots de Rimbaud, *« dans une âme et un corps »*.

(*) Responsable de l'Université philosophique européenne, Université européenne de la recherche et de l'innovation, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

Des « collèges » pour le premier cycle

Il faut réviser les méthodes d'enseignement et les structures du DEUG

par F.G. DREYFUS (*)

LA crise étudiante de décembre dernier a souligné avec éclat une des lacunes les plus criantes du système scolaire et universitaire français : la disparition des structures d'orientation liées à la politique discutable menée par les ministères successifs de l'éducation nationale, très particulièrement depuis 1963 avec la suppression de la première partie du baccalauréat *puis des* propédeutiques.

Dès 1966 le colloque de Caen, *présidé par Pierre Mendès-France*, suggérait la séparation, dans les facultés, du premier cycle et des cycles ultérieurs. En novembre 1967, dans *le Nouvel Observateur*, Laurent Schwartz réclamait cent collèges universitaires, vingt universités préparant à la maîtrise et six à sept centres d'excellence formant les chercheurs et animant la recherche. A la fin de novembre 1967, aux assises de l'UDR à Lille, la commission éducation, dans son rapport écrit (et publié), reprenait cette idée à son compte et en faisait un de ses chevaux de bataille. Ce fut en vain.

Or, une telle politique est plus nécessaire que jamais : la parcellisation des universités est un des éléments essentiels de la misère de l'enseignement supérieur (dispersion des enseignants interdisant la constitution de véritables équipes de recherche, saupoudrage obligatoire des crédits de laboratoire et de bibliothèque, mauvaise gestion des équipements et des locaux). Mais si le problème n'était que matériel on pourrait assez facilement le maîtriser. Il est d'abord humain.

Le passage au « supérieur »

En effet, le jeune bachelier qui entre *dans l'enseignement* supérieur est, dans neuf cas sur dix, totalement désemparé. D'abord il ne sait pas travailler seul : pendant les années de CES, puis de lycée, il a *été* (au moins théoriquement) suivi, avait un emploi *du temps fixe* (trente heures de cours, tant de devoirs à faire, tant de leçons à apprendre). Du jour au lendemain, tout cela disparaît : à l'université, il n'y a plus guère d'obligations, *la présence* aux « travaux dirigés », théoriquement obligatoire pour tous, n'est que bien rarement contrôlée (pour les boursiers en principe, et encore...) ; les horaires sont faibles (quinze heures par semaine) mais mal ou même non formés, la plupart des jeunes étudiants sont incapables d'utiliser leur temps libre à un travail personnel.

Réaménager le DEUG devrait permettre de donner aux étudiants une culture générale de base que le second degré ne donne plus et une culture déjà spécialisée. Cela demande une révision des méthodes d'enseignement mais aussi des structures.

Disciplines de base

Les enseignements de DEUG *doivent être totalement séparés* des enseignements de deuxième et troisième cycle : ils doivent être donnés par conséquent dans des établissements différents, que l'on pourrait appeler collèges universitaires, avec un statut analogue à *celui des centres universitaires* des années 70, rattachés par conséquent à une université dont les conseils auraient droit de regard sur toutes les activités.

En première année de DEUG, les enseignements seraient peu spécialisés et répartis sur trente heures par semaine : on pourrait imaginer un nombre limite de sections ; par *exemple* pour *les* sciences de l'homme et de la société : lettres classiques, langues vivantes, sciences sociales (section qui serait commune aux futurs étudiants en droit, en histoire, en philosophie, en sociologie et en sciences économiques).

Dans chacune des ces sections, quatre disciplines de base à six heures par semaine et une discipline à option pour six heures, où les étudiants seraient regroupés en classe de vingt-cinq à trente-cinq. Par exemple, en section sciences sociales, les disciplines de base pourraient être : le français, la philosophie, l'histoire et *les langues vivantes. Les disci*plines à option pouvant être : sociologie, droit, économie. Le passage en deuxième année de DEUG impliquerait la moyenne générale mais une moyenne de 12 dans la discipline librement choisie. Un seul redoublement serait autorisé.

Quant aux enseignants, leur statut devrait différer du statut du supérieur, qui place tout le monde sur le même plan. Or le rapport du comité national d'évaluation vient de rappeler fort justement que la moitié environ de nos collègues ne fait pas de recherche. Tirons-en les conséquences. Les enseignants qui ne font pas de recherche ont un service doublé. Et, dans ces conditions, il ne serait pas très difficile, si on en a la volonté et d'abord dans les universités, de trouver les *enseignants nécessaires*. Sans doute n'y aura-t-il pas automatiquement coïncidence entre l'offre et la demande, mais il y aurait là occasion d'ouvrir quelques portes, et en particulier pour la première année de faire appel à des agrégés de lycées, *infiniment mieux* formés pour ce genre d'enseignement que bien d'autres.

Une véritable politique de l'orientation

Enfin, soyons conscients que ces collèges sont relativement faciles à mettre en place. Leur dispersion à travers le pays (y compris la région parisienne), à raison de un pour cinq cent mille habitants, permettrait, tout en leur donnant les moyens réels d'exister, de faciliter la démocratisation des enseignements supérieurs et de mettre en place une véritable politique de l'orientation. Cela éviterait de surcroît le pullulement démagogique et onéreux des pseudo-universités créées depuis 1974, et permettrait de surseoir à la très *discutable* création d'une quatorzième (!) université dans la région parisienne.

(*) Directeur de l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg.

COURRIER DES LECTEURS

Baby M. A qui appartient l'enfant ?

Ainsi le juge Sorkow, de New-Jersey, a-t-il décidé de rendre Baby M., portée par Marie Whitehead, à son père biologique, William Stern (*le Monde* du 2 avril 1987). Pour fonder sa décision, le juge Sorkow a invoqué essentiellement l'intérêt de l'enfant, qui paraît effectivement socialement plus avantagé *chez* les Stern et, d'autre part, la validité du contrat passé entre le père biologique et la mère porteuse.

Cette argumentation peut se discuter : le cœur n'est-il pas plus important que le confort matériel ? *Et l'enfant n'est pas une marchandise*, il ne saurait donc être l'objet d'un contrat. La véritable question qui se pose, et qui commande toute l'attitude à adopter au *plan* juridique dans le prêt de l'utérus, c'est de savoir à qui appartient l'enfant : au père biologique qui l'a conçu ou à la mère porteuse qui l'a conçu et, de plus, porté ? Compte tenu de la participation sans commune mesure de cette dernière par rapport à celle du père biologique, on est *évidemment* tenté de dire que l'enfant appartient à la mère porteuse. C'est ce que font d'ailleurs toutes les législations sur la filiation : la mère c'est celle qui accouche. Mais est-ce bien sûr dans le cas particulier du prêt de l'utérus ? On peut se le demander.

Il en serait bien ainsi, en effet, indiscutablement, s'il s'agissait véritablement de l'enfant de la mère porteuse, celui qu'elle aurait eu avec son compagnon, un enfant déjà conçu. Mais ce n'est pas le cas. *L'enfant en question n'existe pas* encore au moment où le prêt d'utérus est envisagé. Ce n'est pas un enfant, c'est un « projet d'enfant ». Un projet d'enfant élaboré par le couple et auquel la mère porteuse participe. *« Je ne suis qu'une exécutante »*, dit très justement Patricia, première mère porteuse française interviewé par *Parents*. L'enfant issu du prêt d'utérus, il faut en être conscient, n'appartient pas à la mère porteuse. Pas plus que l'enfant issu de l'insémination artificielle n'appartient au *donneur, ce que personne n'a jamais* prétendu d'ailleurs, bien que, sur le plan génétique, la contribution soit exactement la même dans les deux cas. L'enfant appartient à ceux qui en ont conçu le projet, à savoir ici le couple stérile. Et c'est si vrai que, sans eux, il ne verrait jamais le jour.

Dr. S. GELLER
président du CEFER *
de Marseille

* Centre d'exploration fonctionnelle et d'étude de la reproduction humaine.

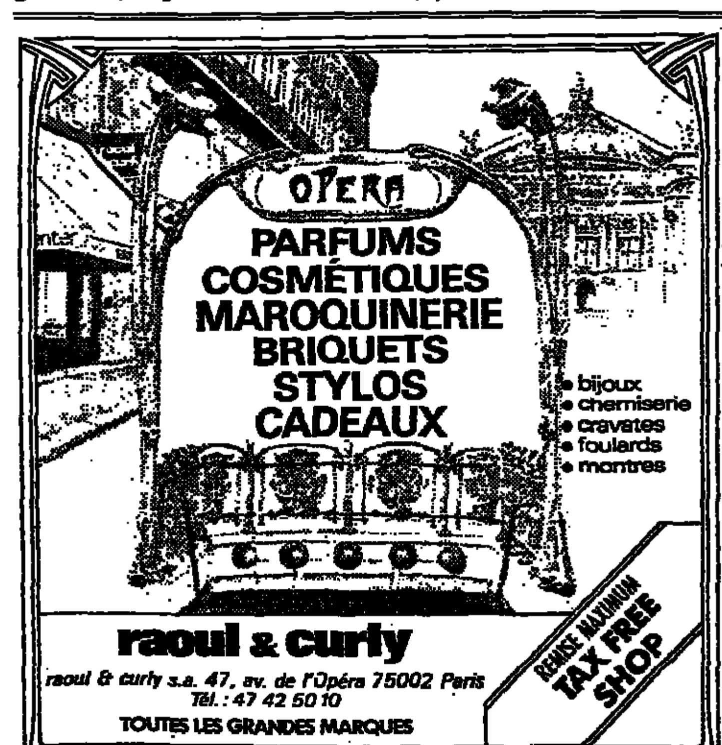
Le drapeau européen (suite)

Permettez-moi d'ajouter une information à celles que vous avez rassemblées jusqu'ici.

Dans les années qui ont immédiatement précédé ou suivi la seconde *guerre mondiale*, un jeune professeur de droit public, Daniel Villey, a pris l'initiative d'inventer, de faire fabriquer et de diffuser un tout premier drapeau européen. C'était un E blanc sur fond vert, couleur de l'espérance.

Mon père, *Max Lazard*, l'a encouragé et a été parmi ses premiers acheteurs. Le 14 juillet, nous étions les seuls, dans notre rue, à pavoiser aux couleurs alternées de la France et de l'Europe.

DIDIER LAZARD,
maître de conférences à Sciences Po.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

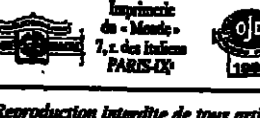
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

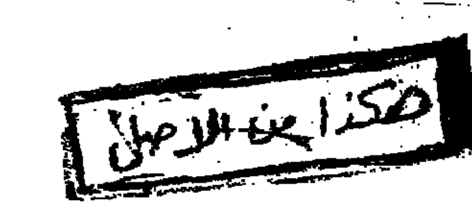
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



ARGENTINE : la rébellion militaire de Cordoba

Le président Alfonsin mobilise la population pour la défense de la démocratie

La tension régnait toujours, vendredi 17 avril, en Argentine, où la rébellion d'un régiment d'infanterie, qui s'est retranché dans ses quartiers à Cordoba, pour s'opposer à l'arrestation de l'un de ses officiers dans le cadre des procès en cours contre les violations des droits de l'homme, défie le régime démocratique du président Alfonsin. Le chef de l'Etat argentin a convoqué pour vendredi les commandants de tous les corps d'armée, et la population a été appelée à apporter son soutien à la démocratie.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Tout a commencé lorsqu'un officier de l'armée de terre, le commandant Barreiro, convoqué mercredi 15 avril par la justice pour répondre d'atteintes aux droits de l'homme sous la dictature, a refusé de se présenter au tribunal. Il va alors rejoindre le quatorzième régiment d'infanterie, dépendant du troisième corps d'armée, à quelques kilomètres de Cordoba, la deuxième ville du pays, située à 700 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires.

Le tribunal fédéral de Cordoba le déclare donc en rébellion et ordonne son arrestation, alors que le ministre de la défense, M. Horacio Jaunarena, le raye des cadres de l'armée.

Jeudi matin, les militaires du quatorzième régiment d'infanterie refusent d'arrêter le commandant Barreiro, comme *ils en ont reçu l'ordre*, et sont donc considérés eux aussi en rébellion. Consécutivement, ils installent autour de leurs bâtiments, des mitrailleuses et des mortiers.

La réaction du gouvernement est rapide. Le président Alfonsin, qui *était parti se reposer pour Pâques* dans sa ville natale, revient précipitamment jeudi matin à Buenos-Aires.

Après une réunion avec son cabinet – M. Dante Caputo, ministre des affaires étrangères, est lui aussi revenu impromptu de Bariloche où il rencontrait ses homologues sud-américains, – le chef de l'Etat convoque une *manifestation* de soutien à la démocratie pour 17 heures (heure locale), face au Congrès. *Une convocation à laquelle* s'associent aussitôt tous les partis politiques et les syndicats du pays.

Arbitres de football et Eglise catholique

Avec une rapidité incroyable, tout ce que le pays compte de personnalités, de ligues et de groupes – même la ligue des arbitres de football – manifeste son soutien à la démocratie. L'église catholique aussi. Mgr Raul Primatesta, président de la conférence épiscopale – qui vient à ce titre d'accompagner le pape *pendant toute sa visite* en Argentine – et archevêque de Cordoba, aurait même tenté une médiation avec les *rebelles*.

Dans l'après-midi, ceux-ci exigent non seulement une amnistie pour tous les militaires poursuivis pour violation des droits de l'homme sous la dictature, mais aussi la démission du chef d'état-major de l'armée, le général Hector Rios Erenu. Ils estiment en effet que celui-ci devait défendre ses hommes contre une justice *« aveugle »*.

Campagne de presse

Entre-temps, une véritable campagne de presse se met en place sous le titre *« Démocratie ou dictature »*. Toutes les chaînes de radio et de télévision ponctuent leurs programmes d'appels à la manifestation et rendent compte heure par heure de la situation. Les transports publics sont gratuits. Tant et si bien qu'à 17 heures (22 h, heure de Paris), *et bien que de nombreux* Portenos, les habitants de Buenos-Aires, soient partis en vacances pour les fêtes de Pâques, près de cent mille personnes sont déjà au rendez-vous.

A 21 heures, le président Alfonsin arrive à l'Assemblée nationale où, pendant *vingt minutes*, il *affirme* sa résolution de ne pas céder aux pressions, d'appliquer la loi et de faire respecter la justice, *mais aussi* où *il* appelle les rebelles à se rendre. Ce sont de véritables ovations qui saluent chacune de ses déclarations. *« Merci de sauvegarder la démocratie »*, lance-t-il ensuite, sous un tonnerre d'applaudissements, à la foule réunie depuis plus de trois heures devant le Congrès.

Quelques heures plus tard, et en réaction, les postes de garde du quatorzième régiment d'infanterie aéroportée de Cordoba *sont renforcés*. D'autant que le chef du troisième corps d'armée dont dépendent les rebelles, le général Antonino Fichera, déclare que bien que respectant l'ordre constitutionnel il se refuse à intervenir par la force contre le régiment rebelle, afin de ne pas *« briser la cohésion de l'armée de terre »*.

Le président Alfonsin, qui a convoqué pour vendredi matin une réunion avec les commandants de tous les corps d'armée dont le général Fichera, pour chercher une solution à la situation, définissait celle-ci dans la soirée, comme *« périlleuse »*. *Il a décidé de passer la nuit à la casa Rosada avec les membres de son gouvernement.*

CATHERINE DERIVERY.

ÉTATS-UNIS

Le « Philadelphia Inquirer » obtient trois prix Pulitzer

Le *Philadelphia Inquirer*, quotidien de la ville de Philadelphie, est sorti grand vainqueur, jeudi 16 avril, de la distribution des prix Pulitzer, la récompense la plus prestigieuse du journalisme américain. Le journal a obtenu trois prix, dont deux dans la catégorie très prisée du journalisme d'investigation. Deux autres quotidiens prestigieux, le *New York Times* et le *Los Angeles Times*, ont été couronnés à deux reprises.

Les deux enquêtes du *Philadelphia Inquirer* primées par le jury du Pulitzer portaient l'une, sous la plume de John Woestendiek, sur les prisons américaines, l'autre sur des *scandales découverts dans* le système judiciaire de la ville de Philadelphie. Elle était signée Daniel Biddle, H.G. Bissinger et Fredrick Tulsky. Dans ses articles sur les prisons, John Woestendiek avait notamment prouvé l'innocence d'un détenu condamné pour meurtre.

Le prix pour le reportage international a été attribué à Michael Parks du *Los Angeles Times* pour sa couverture des événements en Afrique du Sud, d'où il a été expulsé en décembre 1986, au moment où le gouvernement de Pretoria renforçait sa censure sur la presse.

TCHAD : ralliement conditionnel du chef « historique » du GUNT

M. Goukouni Oueddeï souhaite que M. Hissène Habré soit reconnu « comme le seul responsable du pays »

« Il faut que tous les Tchadiens, même ceux de l'opposition, le reconnaissent [le président Hissène Habré] *comme le seul responsable du pays. »* Sortant d'un silence de plusieurs mois, M. Goukouni Oueddeï a, par cette déclaration faite, jeudi 16 avril, à Libreville, apporté – pour la première fois de façon officielle – son soutien au chef de l'Etat tchadien.

Mais ce soutien reste conditionnel : tout en affirmant que M. Habré *« détient seul la clé de la réconciliation »*, le chef « historique » du GUNT a souligné que celui-ci doit, *« lui aussi, faire des concessions visant à absorber tous les Tchadiens au sein du pays »*. *« Si la réconciliation aboutissait dans ce cadre*, a-t-il ajouté, *je serais demain à N'Djamena »*, mais pas *« si la réconciliation est perçue comme une humiliation ou une défaite pour les uns »*. *« Pour moi, la guerre est terminée*, a poursuivi M. Goukouni Oueddeï, qui s'exprimait à l'issue d'un entretien de plus de deux heures avec le président gabonais, M. Omar Bongo, *il ne faut pas que le Tchad fasse la guerre aux pays voisins comme la Libye, et il faut que la Libye comprenne que la guerre ne rapporte rien. »*

Estimant, d'autre part, que le conflit frontalier de la bande d'Aozou *« ne peut être réglé que dans le cadre de la Cour internationale de justice de La Haye »*, M. Goukouni Oueddeï a souligné : *« La crise profonde qui secoue le Tchad depuis deux décennies exige la disponibilité non seulement de tous les fils du Tchad, mais aussi celle de nombreux pays qui aident les Tchadiens à régler leurs luttes intestines »*.

On estime, à Libreville, de source gabonaise, que le dirigeant du GUNT semble *« déterminé à convaincre les derniers opposants – et même Acheikh Ibn Omar* [président du « néo-GUNT »] *– de reconnaître en Hissène Habré, dont il a salué notamment la valeur en tant que chef militaire, le seul président du Tchad »*. Cependant, ajoute-t-on de même source, *« Goukouni n'est pas décidé à accepter une quelconque humiliation »*.

Les points d'achoppement des négociations qui se déroulent à Alger – où M. Goukouni Oueddeï *devrait retourner après une brève* visite au Bénin – sont, semble-t-il, dus aux exigences de M. Goukouni Oueddeï, qui souhaite :

1) Que la fête nationale du 7 juin (qui marque la victoire des troupes de M. *Habré sur celles de M.* Goukouni Oueddeï) soit annulée ;

2) Une nouvelle appellation des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), ou une refonte de celles-ci, afin que les FAP (Forces armées populaires, les éléments armés qui soutenaient Goukouni) aient une place conforme à leur importance numérique et politique ;

3) La disparition de l'UNIR (le parti unique tchadien), bien que M. Goukouni Oueddeï ne soit pas hostile au principe d'un parti unique ;

4) Une révision de l'Acte fondamental (la Constitution provisoire tchadienne du 29 septembre 1982), afin qu'un nouveau cadre juridique prenne en compte la réconciliation de toutes les tendances. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **Nouvelle aide française de 15 millions de francs.** – Le ministère de la coopération a *annoncé*, jeudi 16 avril, la signature d'une convention d'aide budgétaire au *Tchad d'un montant de 15 millions* de francs, destinée à soutenir les efforts du gouvernement tchadien en *matière de redressement économi*que et financier. En mars, une première tranche de 15 millions de francs *avait déjà été versée au gou*vernement de N'Djamena.

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le sort des détenus

L'archevêque Desmond Tutu défie une nouvelle fois le gouvernement

L'archevêque anglican Desmond Tutu a adressé, jeudi 16 avril, une *« lettre ouverte »* au *président sud-africain*, M. Pieter Botha, dans laquelle il lui demande de libérer, ou *au moins d'inculper*, *toutes les personnes* actuellement détenues sans jugement.

Soulignant qu'en rendant publique cette lettre (signée par 41 prêtres) il viole délibérément un récent décret *interdisant toute protestation* contre les détentions, l'archevêque appelle *« tous les citoyens respectueux de la loi à désobéir ouvertement »* à ce décret, qu'il qualifie d'*« immoral, dangereux et donnant raison à tous ceux pour qui l'Afrique du Sud est devenue un régime policier »*. Mgr Desmond Tutu a, d'autre part, adressé un message au ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, le sommant de s'expliquer sur ses récentes déclarations à propos de l'*« hypocrisie des prêtres »*. C'est la seconde fois en quatre jours que l'archevêque défie une loi qui prévoit jusqu'à dix ans de prison et 10 000 dollars d'amende pour ceux qui feraient campagne pour la libération des détenus.

A trois semaines des élections législatives (réservées aux Blancs), le climat social s'est singulièrement *alourdi en Afrique du Sud*. De 15 000 à 20 000 ouvriers noirs des services sud-africains des transports (SATS) *sont en grève depuis* le 13 mars, et plusieurs milliers d'employés des postes et télécommunications *ont également arrêté le travail* depuis le début du mois d'avril. Dans le secteur privé, d'autres mouvements de grève se poursuivent, notamment dans la province du Transvaal.

Parallèlement, la série d'*incendies* criminels qui avait éclaté, lundi et mardi, à Soweto, la plus grande cité noire du pays, près de Johannesburg, s'est étendue, mercredi soir, aux zones blanches voisines. Dans sept gares situées dans les environs de Johannesburg, des engins incendiaires ont été jetés sur des trains et deux wagons ont été incendiés dans la station de Braamfontein, en plein centre de la ville. – *(AFP, Reuter)*.

ANGOLA

Accord sur la remise en état du chemin de fer de Benguela

Les présidents Dos Santos, d'Angola, Mobutu, du Zaïre, Kaunda, *de Zambie*, et *Chissano*, du Mozambique, qui se sont réunis, jeudi 16 avril à Luanda, ont pris la *décision* de favoriser la *réouverture* de la ligne de chemin de fer de Benguela, jusque-là fermée en raison de la guerre civile angolaise.

La remise en état de cette voie ferrée qui relie le port angolais de *Lobito aux mines de cuivre de Zam*bie et du Zaïre pourrait commencer à la fin du mois d'avril et s'échelon*ner sur deux ans*, pour un coût estimé à environ 280 millions de dollars. Ces travaux seront notamment *financés par la Communauté écono*mique européenne et par la Société générale de Belgique (SGB), qui *contrôle 90 % des actions des CFB* (Chemins de fer de Benguela).

Fermée depuis douze ans, régulièrement *sabotée* par *les maquisards* de l'UNITA (la rébellion angolaise de M. Jonas Savimbi), la voie ferrée *apporterait un ballon d'oxygène aux* économies de plusieurs pays de la région, notamment le Zaïre, la Zam*bie et le Zimbabwe. – (AFP.)*

Le conflit du Golfe

L'URSS préconise « des mesures concrètes pour mettre fin immédiatement » à la guerre

M. *Vladimir Petrovski*, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé, jeudi 16 avril, à Koweït, *dans le cadre d'une tour*née au cours de laquelle il se rendra également dans les Emirats arabes unis, en Jordanie et en Irak. Le responsable soviétique a déclaré à son arrivée qu'il fallait *« prendre des mesures concrètes pour mettre fin, immédiatement, à la guerre irako-iranienne et assurer la liberté de navigation dans le Golfe »*. Il a annoncé que son pays avait de *« nouvelles idées sur ces questions »* et que *« les dirigeants soviétiques sont prêts à discuter ces idées avec les pays concernés »*.

Moscou a annoncé récemment avoir loué au Koweït trois pétroliers pour une période de trois ans renouvelable et que *« ces navires pourront être escortés par la marine soviétique pour les protéger contre les attaques dans le Golfe »*. Le Koweït n'a pas commenté cette information, qui a fait l'objet d'une vive dénonciation de la part de l'Iran.

Un communiqué militaire iranien a indiqué jeudi soir que les unités *régulières de Téhéran* avaient pénétré de 7 kilomètres en territoire irakien au cours de l'opération Kerbala 10, *lancée dans la nuit de* lundi à mardi, dans la région de la ville frontalière iranienne de Sardacht. L'armée iranienne est déjà engagée dans *trois autres opérations* : Kerbala 6, au centre du front depuis le 14 janvier dernier; Kerbala 7 au nord-ouest depuis le 4 mars, et Kerbala 9 également au centre depuis le 9 avril. – *(AFP.)*

ISRAËL

L'agitation se poursuit dans les territoires occupés

Jérusalem (AFP). – Une grève des commerçants partiellement suivie à Jérusalem-Est, Ramallah et *Khan-Younis, ainsi que des affron*tements ponctuels entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes, ont marqué la journée du jeudi 16 avril en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupée.

A Jérusalem-Est, le mot d'ordre de grève, lancé mercredi soir par plusieurs organisations nationalistes et religieuses palestiniennes pour protester contre la politique israélienne de *« poigne de fer »*, a été suivi par environ la moitié des commerçants. Les boutiques étaient *en revanche* ouvertes dans la vieille ville de Jérusalem, où des milliers de touristes fêtent la semaine pascale.

La police israélienne a arrêté en début d'après-midi vingt Arabes accusés d'avoir *menacé* les commerçants de Jérusalem-Est qui refusaient de fermer boutique.

L'armée israélienne a imposé par *ailleurs le couvre-feu* dans le camp de réfugiés de Dayishe, près de Bethléem, à la suite de jets de pierres contre des véhicules israéliens. Les pierres avaient atteint les passagers d'une voiture civile israélienne, dont une femme enceinte.

Le couvre-feu a été également imposé dans la localité de Halhoul, voisine de Hébron (sud de la Cisjordanie), où un véhicule israélien avait été touché par des pierres.

Des groupes de colons armés israéliens avaient *« fait irruption dans la localité pour commettre des actes de vandalisme contre des biens arabes, par vengeance »*, rapporte la radio militaire israélienne.

Par ailleurs, une vingtaine d'activistes du mouvement d'inspiration raciste Kach, dirigé par le rabbin-député Meir Kahane, ont organisé un sit-in jeudi matin devant les bureaux du Comité international de la Croix-Rouge à Jérusalem, puis se sont dispersés dans le calme. Le rabbin Kahane a expliqué qu'il entendait protester contre le *« soutien accordé systématiquement par le CICR aux terroristes arabes »* et l'*« indifférence de cette organisation à la lutte des refuzniks soviétiques »*.

Dans l'après-midi, cinq militants du *Kach ont été arrêtés* par la police israélienne, après avoir renversé des étalages de pain dans des boutiques arabes de *la vieille ville*, sous prétexte que la vente du pain constituait une *« offense »* à la religion juive. *Les Juifs* religieux n'ont pas le droit de consommer du pain et autres produits fermentés durant la semaine de Pessah (Pâque) qui s'achève lundi soir.

Jérusalem négocie avec la RFA l'achat d'une centrale nucléaire

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël se dotera-t-il bientôt d'une centrale nucléaire à usage civil de *fabrication allemande* ? *L'état juif*, en tout cas, négocie actuellement avec la République fédérale l'achat d'un réacteur *électronucléaire* d'une puissance de 300 MW. Cette révélation a été faite, jeudi 16 avril, à Jérusalem lors d'une conférence de presse par M. Heinz Riesenhuber, ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie et son homologue israélien, M. Gideon Patt.

En 1984 et 1985, c'est avec la France et avec la société Framatome qu'Israël avait mené de longues et *infructueuses* tractations pour l'achat d'une centrale de 1 200 MW. Deux obstacles essentiels avaient fait capoter la négociation : la difficulté d'élaborer un *montage financier* du projet, satisfaisant pour les deux parties, et le refus persistant d'Israël de soumettre ses installations nucléaires, notamment la centrale de Dimona, aux contrôles périodiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'Etat juif a toujours refusé de signer le traité de non-prolifération atomique, proposant à la place la transformation du Proche-Orient en une *« zone dénucléarisée »*, assortie d'inspections mutuelles, formule inacceptable pour les Etats arabes encore en guerre avec lui.

Selon M. Patt, la centrale allemande serait plus performante à plusieurs titres que la *française* et mieux adaptée aux besoins d'Israël. Il s'agit d'un réacteur de type HTR (haute température), dont le prototype a commencé à produire de *l'électricité* en Allemagne l'an dernier. Il est jugé *« très sûr »* et peu vulnérable en cas de conflit régional. *Sa souplesse de production* – de 100 à 300 MW – est un autre avantage. Son coût est estimé entre *600 et 750 millions de dollars*.

Reste à contourner l'*obstacle du* contrôle international. A ce sujet, M. Patt a fait état d'une astuce juridique suggérée par le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès : le site de Shivta – au cœur du désert du Néguev, – où la centrale doit être construite, serait déclaré *« zone extra-territoriale »* et soumis, soit à un contrôle conjoint *israélo-allemand*, soit à une inspection internationale. Dans les milieux juridiques de Jérusalem, on qualifie toutefois cette proposition d'*« absurde »*.

J.-P. LANGELLIER.

Diplomatie

Les ouvertures de M. Gorbatchev

La Session de consultation que M. Shultz a tenue à Bruxelles avec les représentants des pays membres de l'alliance atlantique, et notamment les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de RFA et d'Italie, a duré deux heures, jeudi 16 avril.

Parlant à l'issue de la réunion, le secrétaire d'Etat américain a déclaré qu'un *« bon accord »* était en vue avec Moscou sur les euromissiles, à la suite de l'offre soviétique de liquider dans le délai d'un an les missiles à courte portée (entre 500 et 1 000 km). *« Cela voudrait dire qu'ils* (les Soviétiques) *retirent des missiles qu'ils ont déjà, alors que nous n'en avons pas de ce type »,* a *expliqué notamment* M. Shultz. Les Etats-Unis abordent ce problème *« avec le souci d'une consultation attentive et systématique »,* a-t-il ajouté, mais c'est dans ce cas la *« responsabilité »* de tous les alliés de *« de prendre une décision rapidement ». « Nous allons travailler dur et avec énergie pour parvenir à une conclusion rapide »,* a dit encore M. Shultz, après avoir réaffirmé que la doctrine de dissuasion nucléaire et de riposte flexible de l'OTAN restait en vigueur.

Tandis que Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, soulignait au contraire la nécessité d'éviter toute précipitation *(voir ci-dessous l'article de Francis Cornu),* son collègue de Bonn, M. Genscher, faisait valoir que la défense de l'Europe exige des armes nucléaires à courte portée, sans préciser il est vrai le type de ces armes. Après avoir rappelé que la RFA souhaite toujours l'*« option zéro »* sur les missiles intermédiaires (plus de 1 000 km de portée), le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a ajouté : *« Pas une voix ne s'est élevée à l'ONU pour dire qu'ici, en Europe, nous pouvions nous passer d'armes nucléaires à courte portée. Nous sommes tous d'accord sur l'importance de l'objectif qui consiste à prévenir toute forme de guerre, fût-elle conventionnelle : cela rend nécessaire un certain nombre d'armes nucléaires comme éléments de la doctrine de riposte flexible de l'OTAN et, dans les circonstances présentes, le maintien d'un certain rapport de forces avec l'URSS dans ce domaine. »*

A Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassinov, a souhaité lui aussi une décision rapide de l'OTAN. Reprochant aux Etats-Unis de *« s'abriter derrière le dos de leurs alliés »,* il a déclaré : *« Nous sommes disposés à donner aux Etats-Unis et à leurs alliés le temps nécessaire pour réfléchir aux nouvelles propositions soviétiques »,* mais *« il ne serait pas souhaitable que le processus de consultations se prolonge jusqu'aux calendes grecques »,* a-t-il ajouté, tout en précisant que l'URSS *« ne fixait aucun délai pour la réponse ».* — *(AFP.)*

Washington : M. Reagan n'envisage pas que la réponse de l'alliance atlantique à Moscou puisse être négative

M. Reagan semble bien décidé à ne pas laisser passer l'occasion de trouver une place dans l'histoire comme premier président des Etats-Unis à avoir conclu avec l'URSS un accord non plus seulement de contrôle, mais de réduction des armements. Poursuivie depuis au moins le début de son second mandat et rendue plus impérieuse encore par la débâcle de l'Irangate, cette ambition ne devrait pas lui permettre d'accorder une attention excessive aux craintes que nourrissent ses partenaires de l'alliance atlantique devant les implications d'un processus de dénucléarisation de l'Europe.

Se donnant peu de mal pour dissimuler la satisfaction que suscitent à la Maison Blanche les résultats de la visite de M. Shultz à Moscou, M. Reagan s'est ainsi déclaré, jeudi 16 avril, *« optimiste sur les chances de parvenir à un accord cette année ». « J'espère que le processus engagé à Moscou se poursuivra et que M. Gorbatchev et moi-même pourrons conclure un accord historique sur les relations Est-Ouest, lors d'un sommet »,* a-t-il ajouté en expliquant que *« d'importants progrès avaient été réalisés sur les négociations pour une réduction des armements »* et que *« le fossé avait été un peu plus comblé »* sur les missiles de moyenne portée.

Même pour la forme, le président américain n'a à aucun moment donné à penser que la réponse que l'alliance doit maintenant faire à M. Gorbatchev pourrait être négative. *« Je vais personnellement consulter nos alliés de l'OTAN sur de nouveaux projets et négociations »,* s'est-il d'abord contenté de dire. Un peu plus tard, il levait toute ambiguïté en répondant à un journaliste qui lui demandait s'il pourrait *« vendre »* aux alliés l'accord qui se dessine : *« C'est ce à quoi nous sommes en train de travailler. »*

Présent aux côtés de M. Reagan auquel il venait de rendre compte de ses entretiens de Moscou et de Bruxelles, le secrétaire d'Etat a, pour sa part, affirmé qu'il était *« inexact »* de parler de désaccords entre alliés à propos de l'élimination des missiles de courte portée proposée par M. Gorbatchev. Ce qu'il est *« juste de dire »*, a-t-il estimé, est que les gouvernements européens *« sont en train d'étudier une offre importante que les Soviétiques ont mise sur la table à Moscou ».* M. Shultz a fait valoir que M. Reagan n'avait pas encore décidé d'accepter ou non l'offre soviétique. Il a précisé toutefois qu'une réponse pourrait être donnée par l'alliance *« longtemps avant »* le prochain sommet annuel, en juin prochain à Venise, des pays occidentaux les plus industrialisés.

Cela laisse quelques semaines. Une telle rapidité, totalement inhabituelle pour une prise de décision de l'alliance sur un sujet aussi capital, dit à elle seule à quel point, vu de Washington, les jeux semblent faits.

Vu d'ici, le (tacite) malaise européen semble bien lointain, et la presse, à de rares exceptions près, ne le mentionne que pour souligner qu'aucun pays allié, sauf peut-être la France, n'est susceptible de prendre le risque politique de déclarer avec vigueur qu'une dénucléarisation de l'Europe pourrait n'être pas forcément une bonne chose. Concluant apparemment que qui ne dit mot consent, le *Washington Post* de vendredi matin titrait même en Une que l'offre soviétique avait été *« bien accueillie »* par l'OTAN.

L'incapacité chronique de l'Europe

Ce raccourci brutal est caractéristique de l'absence de débat sur les avantages et inconvénients de la proposition de M. Gorbatchev. Les vacances de Pâques, qui ont, comme chaque année, vidé la capitale américaine de son monde politique, y sont, certes, pour beaucoup, mais elles n'expliquent pas tout. Plus profondément, l'inquiétude des alliés est perçue comme une nouvelle manifestation de l'incapacité chronique de l'Europe à prendre en main son propre destin — c'est-à-dire sa défense — et de sa tendance à se reposer pour cela sur le contribuable américain.

Dans cette période d'austérité budgétaire, de colère montante contre la concurrence commerciale japonaise et européenne, de doute croissant, surtout, sur la capacité de l'industrie américaine à faire face au vingt et unième siècle, la défense de l'Europe ne fait pas recette. L'Amérique du reaganisme en déclin pense d'abord à elle-même. Elle n'est pas naturellement disposée à entendre qu'une Europe occidentale sans armes nucléaires américaines à moyenne ou courte portée pourrait être confrontée à la supériorité conventionnelle du pacte de Varsovie et aussi laissée en tête à tête politique avec l'URSS.

Cette crainte est d'autant moins prise en considération que le sentiment antinucléaire est fort aux Etats-Unis, que l'accord proposé par M. Gorbatchev apparaît donc éthiquement souhaitable et qu'aucun des grands courants politiques n'aurait de raison de s'y opposer. Après avoir tant reproché à M. Reagan de ne pas négocier avec Moscou, les démocrates seraient aujourd'hui mal placés pour le critiquer de le faire.

La presse est dans une situation comparable, tandis que la droite républicaine, malgré son hostilité de fond à cette renaissance du contrôle des armements, ne peut résister à la satisfaction de clamer que la fermeté a payé, que Moscou accepte maintenant un accord sur les euromissiles sans le lier à un abandon de l'initiative de défense stratégique et qu'il ne saurait donc être question que l'Amérique l'abandonne d'elle-même.

Stupéfiante quand on repense à ce que fut la rhétorique antisoviétique du reaganisme, l'utilisation par l'URSS des Etats-Unis pour faire accepter à l'Europe ce que ses gouvernements auraient préféré n'avoir pas à accepter n'est ainsi même pas relevée. A défaut d'autre héritage, M. Reagan voulait laisser derrière lui des grands *accords avec l'Union soviétique.* Ce dessein, devenu impératif, est en train de se réaliser : c'est cela qui compte à Washington.

BERNARD GUETTA.

Rome : « le maximum de désarmement compatible avec le maximum de sécurité »

ROME
de notre correspondant

« Nous sommes pour le maximum de désarmement compatible avec le maximum de sécurité. » M. Giulio Andreotti, ministre des *affaires étrangères démissionnaire,* a répété jeudi, à l'issue de la rencontre de Bruxelles avec M. Shultz, cette position traditionnelle de l'Italie. Cette formulation prudente témoigne d'un souci prioritaire des responsables de la diplomatie péninsulaire de ne pas gêner le développement d'une négociation entre les deux grands, perçue ici comme le bien suprême.

Le pays est directement intéressé par l'éventualité d'un accord sur l'élimination des engins à portée intermédiaire, puisque la base de Comiso, en Sicile, a commencé d'accueillir en 1983 les missiles de croisière, qui devraient atteindre le nombre maximal de cent douze à la fin de 1988. Ce n'est pourtant plus ici un problème brûlant puisque, passé les manifestations hostiles du début des années 80, les Cruise ont été « intégrés » dans le paysage et ne sont guère plus dénoncés, même de façon rituelle.

La vision d'une planète et d'abord d'une Europe sans nucléaire — y compris civil — est largement répandue dans la péninsule, où l'on n'a au fond jamais intégré en profondeur la logique de la dissuasion. Ce n'est pas sur Rome en tout cas que Londres et Paris pourraient compter, le moment venu, pour défendre leur force de frappe nationale : à l'occasion de son récent voyage à Moscou, le 27 février, M. Andreotti avait, dans un entretien à la *Pravda,* suggéré que ces deux systèmes ne pourraient pas toujours rester hors de toute négociation.

Plus que jamais, l'Italie compte la seule sagesse des Etats-Unis pour assurer la sécurité du Vieux Continent, *sauf pour ce qui concerne* l'espace méditerranéen, à propos duquel des discussions bilatérales ont lieu depuis quelque temps avec la France et l'Espagne.

JEAN-PIERRE CLERC.

M. Giscard d'Estaing souligne la faiblesse de l'organisation politique de l'Europe

« La manière dont les choses se déroulent montre la faiblesse de l'organisation politique de l'Europe », a déclaré, jeudi 16 avril, M. Giecard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, au cours d'un point de presse à la sortie de celle-ci. Il faisait allusion aux propositions de M. Gorbatchev. M. Giscard d'Estaing souligne la pertinence de son souhait de voir la présidence du conseil européen assurée d'une manière plus stable qu'à présent. Puis il demande que les Occidentaux ne se mettent pas en permanence dans la situation d'être des *« arroseurs arrosés ».* Il rappelle que l'option zéro, ce sont eux qui l'ont d'abord demandée : ils ne peuvent donc pas refuser un départ de missiles à moyenne portée de l'Europe. Il ajoute qu'ils avaient aussi souhaité le retrait des pays de l'Est des missiles soviétiques à courte portée : ils ne peuvent donc pas non plus refuser de négocier cet aspect du dossier.

Pour lui, tout est discutable avec les Soviétiques en deçà d'une ligne très précise : le maintien des armes atomiques du champ de bataille de la force de frappe française et anglaise, et aussi le refus d'une dénucléarisation de l'Europe.

A l'intention de ses amis qui s'inquiètent de la possible acceptation par les Américains des propositions de M. Gorbatchev, il fait remarquer que l'Europe n'était pas dénucléarisée avant que soient installés des missiles à moyenne portée. *« Nous n'avons donc aucun argument pour manifester nos réserves »,* constate-t-il. Il reconnaît avoir *« une vision très voisine »,* sur ce dossier, de celle du président de la République et du premier ministre.

THIERRY BRÉHIER.

69 % des Français estiment nécessaire la protection nucléaire des Etats-Unis

Une très large majorité de Français (88 %) se déclarent plutôt favorables à la mise sur pied d'une défense européenne commune, mais ils ne sont plus que 51 % pour accepter l'idée que la force française de dissuasion nucléaire puisse assurer la protection de la République fédérale d'Allemagne. C'est ce qui ressort d'un sondage Louis Harris publié par *l'Express* de la semaine prochaine et qui a été réalisé entre le 2 et le 6 avril, c'est-à-dire avant que soient connues les nouvelles propositions de M. Gorbatchev sur les missiles nucléaires en Europe.

En règle générale, trois Français sur quatre sont partisans d'un appui de la France à l'un de ses alliés européens qui serait attaqué. Cependant, 69 % des personnes interrogées ne croient pas que la France puisse, actuellement, assurer seule sa défense, sans la protection nucléaire des Etats-Unis.

C'est aussi la raison pour laquelle 60 % des Français imaginent une défense européenne indépendante mais coopérant avec les Etats-Unis. Ils sont 75 % à ne pas croire qu'une Europe ne disposant d'aucune arme nucléaire pourrait durablement assurer sa sécurité et son indépendance face à l'Union soviétique. Enfin, 53 % d'entre eux n'accepteraient pas une augmentation du budget militaire en France pour mieux assurer la défense de l'Europe, et 46 % estiment que la politique de M. Gorbatchev vise à affaiblir militairement l'Europe face à l'Union soviétique.

★ Sondage réalisé selon la méthode des quotas auprès de 1001 Français représentatifs en âge de voter.

La visite du roi Fahd à Paris

M. Chirac souhaite « aller beaucoup plus loin » dans la coopération avec l'Arabie saoudite

La France est prête à accroître sa coopération avec l'Arabie saoudite en matière de défense, afin que Paris et Ryad deviennent *« deux grands partenaires économiques et technologiques »* d'ici la fin du siècle, a déclaré, jeudi 16 avril, M. Jacques Chirac, au deuxième et dernier jour de la visite du roi Fahd à Paris. Le chef du gouvernement français, au cours d'un déjeuner offert en l'honneur du souverain saoudien, a souligné que Ryad était redevenue, en 1986, le premier fournisseur de pétrole de la France et que l'industrie française avait contribué à satisfaire les besoins de l'Arabie saoudite en matière de sécurité et de défense. *« Nous sommes prêts, dans ces différents domaines industriels, et notamment dans ceux qui sont à l'avant-garde du progrès, à aller beaucoup plus loin »,* a dit le premier ministre.

« Je souhaite que, d'ici à la fin de ce siècle, la France et l'Arabie saoudite deviennent deux grands partenaires économiques et technologiques. (...) Nos deux pays ont chacun leurs atouts, leurs capacités, leurs compétences. Les conditions sont, je le crois, réunies pour une grande ambition commune », a-t-il ajouté.

Les mille villas en souffrance

Parmi les dossiers économiques sensibles examinés lors de la visite du roi d'Arabie saoudite à Paris il en est un qui concerne le secteur du bâtiment et qui, semble-t-il, en dépit des interventions répétées auprès des Saoudiens soulève toujours un vif contentieux. En 1983, la société française SAE (société auxiliaire d'entreprise), l'un des « grands » du bâtiment et des travaux publics, signait avec le ministère du logement saoudien un contrat pour la construction de 1 000 villas, représentant une commande de quelque 200 millions de dollars.

Or depuis plusieurs mois, par des procédures dilatoires diverses, souligne-t-on de source française, le ministère du logement empêche la SAE d'exécuter le contrat. Les Saoudiens arguent d'une pléthore de logements disponibles dans le pays.

A ces considérations politico-administratives s'ajoutent les complications techniques (nature du sous-sol).

A ce jour, la SAE n'a été réglée que pour 20 % du contrat. Les autres marchés, en revanche (casernes pour la garde nationale, université, cité hospitalière), s'effectuent à la satisfaction des deux parties.

Diplomatie

sur le désarmement

Londres : Sir Geoffrey Howe demande que l'on « prenne du recul »

LONDRES
de notre correspondant

Même silence gêné à Londres que dans les autres principales capitales européennes après les dernières propositions de M. Gorbatchev. Mais, à la suite de la réunion atlantique de Bruxelles, il fallait bien exprimer une opinion ; alors, le secrétaire au Foreign Office a déclaré : « *Nous touchons à cette question essentielle : sommes-nous en train d'aboutir à quelque chose qui apporte à l'Europe et à l'alliance plus ou moins de sécurité – même si les armements sont réduits ?* »

Une manière pour Sir Geoffrey Howe d'exprimer les doutes et l'inquiétude de son gouvernement face aux offres soviétiques, mais aussi à l'intérêt qu'elles suscitent *a priori* du côté américain.

Pour Sir Geoffrey Howe, il faut surtout éviter la précipitation. Est-ce un avertissement à l'adresse de Washington ? Cela y ressemble fort. Depuis Reykjavik, la rapidité des réactions soviétiques a été troublante, a-t-il dit à son retour de Bruxelles. « *Je pense qu'il nous faut prendre du recul pour accepter les choses pour ce qu'elles sont vraiment, nous livrer à une étude attentive et minutieuse.* »

Le chef de la diplomatie britannique a tenu à rappeler : « *Un accord sur les armements de portée intermédiaire, débarrassant l'Europe de la menace des SS-20, a été pendant près de six ans la priorité de l'OTAN. Certes, nous devons reconnaître que les dirigeants soviétiques ont fait en sorte que maintenant cet objectif est enfin envisageable. Nous devons cependant nous rappeler que pour en arriver là, l'Ouest a dû manifester sa détermination et son unité pour surmonter les formidables obstacles opposés auparavant par les Soviétiques.* » Sir Geoffrey Howe semble craindre ou vouloir prévenir d'éventuelles pressions américaines pour amener les alliés européens à adopter une attitude moins négative.

La difficulté de la présentation de la démarche européenne est d'autant plus embarrassante pour le gouvernement de Mme Thatcher que le premier ministre britannique est le dernier leader occidental à s'être rendu à Moscou, il y a deux semaines. Là-bas, Mme Thatcher, après avoir consulté ses partenaires à Paris et à Bonn, avait déclaré avec fermeté qu'un accord sur les armes nucléaires de portée intermédiaire ne pouvait se concevoir sans une prise en compte de la supériorité écrasante des Soviétiques dans le domaine des missiles à courte portée.

Or voici que M. Gorbatchev donne l'impression d'accepter cette requête et de prendre ainsi au mot le premier ministre britannique. Que peut-on encore objecter sans avoir l'air de repousser systématiquement les initiatives du Kremlin ? Les armes nucléaires tactiques dites de théâtre ? Les armes chimiques – et Mme Thatcher a été un des premiers dirigeants occidentaux à soulever ce problème il y a quelques années ? Même sur ces deux points, M. Gorbatchev paraît prêt à d'importantes concessions.

A Londres, on est désormais persuadé que M. Gorbatchev cherche à obtenir une dénucléarisation de l'Europe. Le gouvernement britannique comme le gouvernement français estiment que cela n'est pas acceptable, étant donné le déséquilibre des forces conventionnelles. Mme Thatcher a clairement dit à Moscou qu'elle était opposée à une *élimination complète des armes* nucléaires. Elle a déclaré avec franchise que celles-ci avaient en réalité garanti la paix sur le Vieux Continent depuis la seconde guerre mondiale.

Le *Times*, dans un éditorial le 16 avril, espère que les dirigeants du Kremlin prônent le maximum pour parvenir à un minimum, c'est-à-dire *non pas à une suppression totale*, mais à une réduction substantielle des armes nucléaires. Dans ce cas, un *rééquilibrage entre l'Est et* l'Ouest en Europe serait possible, selon le journal. Mais le *Times* est loin d'être sûr de cette hypothèse et conseille la plus grande circonspection aux Européens.

Même souci de prudence de la part de l'*Indépendant*, ou du *Financial Times* ; celui-ci souligne que les Européens devraient « *répliquer aux propositions soviétiques dans le domaine nucléaire en se montrant très exigeants sur la question des forces conventionnelles* ». Seul le *Guardian*, qui reflète souvent les idées de certains courants pacifistes modérés, paraît nettement moins réservé en déclarant que l'Europe n'a pas connu « *une pareille occasion de détente au cours d'une génération* ».

FRANCIS CORNU.

La dénucléarisation de l'Europe ne fait pas recette auprès des militaires français...

La dénucléarisation de l'Europe est un thème qui ne fait pas recette auprès de nombreux *militaires français, pour lesquels* « la super-option zéro », c'est-à-dire la double négociation sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et des missiles *à courte portée, laisserait* l'Europe démunie de ses seules armes capables de contrebalancer *l'énorme supériorité* classique et chimique actuelle des Soviétiques.

Ces armes, en Europe, sont autant américaines que françaises ou britanniques. Aussi longtemps que *le rapport* des forces entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie *sera ce qu'il est, explique* en substance un officier, les armes nucléaires françaises et américaines *en Europe compensent* la sucapacité soviétique en effectifs et en armes.

Au ministère français de la défense comme dans les états-majors, on considère que, dans la mesure où « *le nucléaire européen rétablit l'équilibre des forces dans cette région du monde entre l'Est et l'Ouest* », on comprend mieux pourquoi Moscou s'acharne à en proposer une éradication progressive sans toucher autrement que verbalement, dans le même temps, à l'arsenal nucléaire stratégique soviétique ou au surdimensionnement de la panoplie classique, chimique et spatiale de l'URSS.

« *Après tout*, observe un proche de M. André Giraud au ministère de la défense, *les missiles stratégiques soviétiques peuvent très facilement s'arrêter en chemin, c'est-à-dire en Europe, dans leur trajet sur Washington.* »

Cette crainte d'un désarmement nucléaire unilatéral de l'*Europe*, par le biais d'une dénucléarisation sur la base des nouvelles propositions de M. Gorbatchev, part de l'interrogation suivante : dans l'éventualité de *la suppression par les Etats-Unis* et l'Union soviétique de tous leurs moyens nucléaires en *Europe, d'une portée inférieure à* 5 000 kilomètres, comment la France et la Grande-Bretagne pourraient-elles *résister* longtemps à une pression américaine et soviétique conjuguée de liquider à leur tour les « outils » de leur sécurité ?

« Un manipulateur »

Or, au moins pour la France, *la dissuasion* nationale est un bloc qui ne se fragmente pas entre des « objets » nucléaires stratégiques, comme *les* bombardiers Mirage IV, les missiles de Haute-Provence ou les sous-marins, et d'autres « *objets* » en apparence moins stratégiques, comme les avions Jaguar, *Mirage ou Super-Etendard et* les missiles Pluton ou Hadès qui emportent une charge nucléaire *plus puissante que* la bombe d'Hiroshima. Cet arsenal forme un système dit « central » de la *dissuasion nationale, à l'image* des panoplies nucléaires intercontinentales que Moscou et *Washington* veulent sauvegarder.

« *La capacité de manœuvre politique de l'Union soviétique, dans ses négociations actuelles avec les Etats-Unis sur une éventuelle dénucléarisation de l'Europe,* observe-t-on au ministère français de la défense, *s'appuie précisément sur le maintien d'une surabondance de ses propres moyens stratégiques.* »

« *Mikhaïl Gorbatchev*, ajoute-t-on de même source, *est un brillant manipulateur de cartes à jouer, qui donne l'impression de jeter tout son jeu sur la table, d'un main, alors même qu'il conserve, dissimulé dans l'autre main, des atouts-maîtres. Or, pour la France, face à la surpuissance du pacte de Varsovie en armes classiques et chimiques destinées au théâtre européen, le seul atout maître est son arme nucléaire.* »

On se demande, chez les militaires français, *si, en réalité,* l'accélération donnée par M. Gorbatchev à *ses* propositions de dénucléarisation de l'Europe ne cache pas autre chose : à savoir une course de vitesse que mènerait actuellement l'Union soviétique pour *interdire* ou, tout au moins, ralentir la construction européenne en matière de défense.

Dans les quelques années prochaines, entre 1988 et 1991, notamment, il pourrait exister « *un créneau historique* », pour reprendre une expression entendue au ministère français de la défense, pendant la durée duquel on aura l'assurance d'une relative stabilité politique des différents gouvernements responsables en Europe occidentale.

C'est-à-dire une période de temps qui donnerait à ces mêmes gouvernements européens une assise suffisante pour régler des problèmes importants, comme l'instauration d'un « pilier » européen de la défense solidaire, par son autonomie propre, de l'allié américain. Le « forcing » actuel de Moscou tendrait à dissoudre cette opportunité-là.

JACQUES ISNARD.

Europe

Le lent cheminement des réformes en Pologne et en URSS

Esprit Gorbatchev, es-tu là ?

VARSOVIE
de notre correspondant

Les questions-bateaux sont les plus redoutables. L'intense activité déployée par M. Gorbatchev pour moderniser son pays, et par là même changer l'image du camp socialiste, *a-t-elle des effets* tangibles en Pologne ?

En apparence, la réponse est évidente. De tous les dirigeants des pays-frères, le général Jaruzelski est sans conteste celui qui a applaudi le plus fort aux initiatives du numéro un du Kremlin. Il y a là plus que l'approbation systématique de tout ce qui vient de « la centrale », qu'elle soit représentée par un Brejnev, un Tchernenko ou un Gorbatchev. Comment ne pas voir, en effet, que les réformes souhaitées par l'actuel patron viennent à point nommé pour donner un second souffle à un « renouveau » polonais qui en a bien besoin.

C'est exactement ce qu'explique l'une des stars de la presse officielle polonaise, M. Daniel Passent, de *Polityka*, organe du comité central : *« Jamais, de mon vivant, la direction des changements en cours en URSS n'a été aussi proche des aspirations de la société polonaise, pour ce qu'on appelle chez nous le renouveau, et là-bas la reconstruction* (perestroika). » Et, après avoir salué en MM. Gorbatchev et Jaruzelski deux hommes capables de prendre des *« risques calculés »* et spectaculaires (l'autorisation de rentrer à Moscou pour Sakharov et la libération des prisonniers politiques, en Pologne), M. Passent ajoute : *« Les changements actuels ne pouvaient venir pour nous à meilleur moment. Ils redonnent du courage à ceux qui, non sans quelques raisons, craignaient que notre réforme ne dépérisse avant même de donner ses fruits. »* Ajoutez à cela que, depuis début avril, la télévision soviétique est reçue en Pologne : la cause est entendue.

Le malheur est que la réalité est beaucoup plus embrouillée, y compris pour ce dernier détail. En l'absence d'antennes spéciales, la réception des programmes soviétiques est fort médiocre, et, de toutes manières, presque personne ne les regarde.

« Que vouloir de plus ? »

On pourrait aussi rappeler quelques évidences, à savoir que tout ou presque – sauf le régime – sépare la situation polonaise de la soviétique : le rôle de l'Eglise, de l'agriculture privée, le caractère « étranger » du système politique imposé, le fait qu'il y a en Pologne une véritable opposition, alors que l'URSS ne connaît qu'une maigre dissidence. Depuis longtemps, de petites entreprises privées prospèrent en Pologne, alors que l'URSS n'en est, à cet égard, qu'au stade des timides expériences.

Même dans un domaine plus comparable, celui de la culture et des possibilités d'expression, comment ne pas donner au moins en partie raison au ministre de la culture, M. Alexandre Krawczuk, quand il nous déclare *« Tout ce qu'on est en train de réaliser en URSS, nous l'avons déjà ici »*, (et il ajoute : *« Qu'est-ce que les Polonais peuvent bien vouloir de plus ? »*

On pourrait aussi ajouter que ce que, dans le vocabulaire officiel, on appelle *« renouveau »* était, de la part du parti, une tentative de reprendre partiellement à son compte, de canaliser une puissante poussée venue d'en bas, de la société, alors qu'en URSS c'est tout l'inverse. Le pouvoir tire, et la société traîne des pieds.

Ce qu'il faudrait donc comparer, ce ne sont pas les actions, les résultats, *mais la dynamique*, la volonté de changement. Mesurée à cette aune-là, la performance des dirigeants polonais semble plus modeste. Dans l'opposition, on souligne que, depuis la libération des prisonniers politiques, en septembre dernier, rien de bien concret n'a été fait. Sinon le recours à un traitement original des délits politiques, à coups de très fortes amendes et de saisies de voiture et autres objets de valeur. On note tout de même un certain allégement de la censure (sauf précisément sur ce qui concerne l'URSS) et la diffusion de certains films retenus depuis des années sur l'étagère (en particulier une œuvre saisissante, *la Mère des rois*, une sorte d'*Aveu*, qui mêle *scènes de fictions et images parfois* invraisemblables mais vraies, comme certains défilés du premier mai dans les années 50.

Jaruzelski-Gorbatchev, même combat ? C'est ce que soutient la presse officielle polonaise. La réalité est moins simple, tant il est difficile de comparer la situation dans les deux pays.

Bonnes intentions

Mais les initiatives proprement *politiques du pouvoir, qui devaient* traduire dans les faits une volonté d'ouverture, ont déjà tourné court. C'est le cas du « conseil consultatif » supposé représenter les différentes tendances de l'opinion, mais qui fonctionne déjà comme un rouage du système. *« Cette équipe dirigeante a de bonnes intentions, mais ne sait pas se décider »*. Là, ce n'est pas un opposant qui parle, mais l'un de ces rares hommes qui acceptent, en « coopérant », de donner une caution libérale au pouvoir, le professeur Mikolaj Kozakiewicz, sociologue et sexologue.

En dépit de certaines satisfactions ponctuelles, de quelques concessions difficilement obtenues, la lassitude *et la déception sont souvent* au bout du chemin : M. Kozakiewicz ne sera plus membre du prochain conseil du PRON, « le Mouvement patriotique de renouveau national », enfant chéri du général Jaruzelski, – un organisme qui lui aussi, avec une fonction différente, était supposé représenter le pays tout entier, et y a échoué.

On prête cependant aux autorités des projets ambitieux, en particulier celui de limiter les effectifs des bureaucrates, pour faire des économies et améliorer l'efficacité de l'administration, un objectif tout à fait « gorbatchévien ». On dit même, de « bonne source », que le général Jaruzelski aurait décidé de *porter le fer au cœur des services du* comité central, le saint des saints du parti, et là aussi de réduire les effectifs, de faire fusionner des départements. Rude entreprise, qui laisse plus d'un sceptique.

Les projets officiels, pour l'instant, sont plus modestes : le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, vient d'annoncer une lutte – très *classique* – contre les gaspillages, les coûteux et souvent inutiles voyages de fonction à l'étranger, et aussi la rétrocession au public par l'administration d'un certain nombre *de lignes de téléphone* (obtenir le téléphone en Pologne demande des années de patience), et enfin une réduction du nombre des chauffeurs et des voitures de fonction. Rien de très bouleversant.

Autre *décision annoncée*, la réduction de 20 % du nombre des vice-ministres (ils sont légion) et des directeurs dans les ministères. Mais quand on demande au porte-parole du gouvernement, M. Urban, si l'on va aussi réduire le nombre des ministères, et supprimer les ministères « de branche », symbole d'un centralisme tatillon, il répond que la question est *« prématurée »*. Ce serait pourtant là une décision autrement importante, car directement liée à la « réforme » économique.

Cette fameuse réforme économique, cela fait des années qu'on en parle, et qu'elle est théoriquement en cours. Officiellement, on aborde – enfin – la « seconde étape », celle qui verra toutes les demi-mesures esquissées – ou enterrées – de l'interminable « première étape » se transformer en innovations audacieuses : vérité des prix, économie *axée au moins partiellement* sur le marché, autonomie réelle des directeurs d'entreprise, élimination des entreprises non rentables, remplacement des responsables incapables par de *vrais professionnels... Un bel* et bon programme, mais seriné depuis bien longtemps, et qui, dans les faits, se traduit essentiellement par des hausses de prix.

Remaniement ministériel

Ces derniers jours, pourtant, certains – surtout en Occident – ont cru que le Rubicon était franchi. M. Urban n'avait-il pas, à l'occasion d'une conférence de presse à Stockholm, fait entrevoir les perspectives les plus mirobolantes, y compris la distribution dans le public d'actions des sociétés d'État.

On allait puissamment favoriser la propriété privée, tous les corsets qui brident l'économie allaient être supprimés, et la prospérité était au bout du chemin. Hélas, dès le lendemain, M Urban, par le canal de l'organe du parti, *Trybuna Ludu*, faisait machine arrière. C'était, naturellement, *« la presse bourgeoise »* qui avait tout inventé, à la fois parce qu'elle n'avait rien compris et par désir de nuire.

Que s'est-il donc passé ? Les journalistes présents à Stockholm, peu familiers du style très particulier de M. Urban, ont-ils vraiment « mal compris » ? Ou bien le porte-parole a-t-il été chargé de jeter de la poudre aux yeux, juste le temps de susciter quelques articles enthousiastes ou intrigués – au moment où, à Varsovie, *Solidarité s'apprêtait* à publier son propre point de vue sur ce que devrait être la réforme, – un point de vue pas très éloigné des idées les plus « novatrices » exprimées par les autorités.

Autre hypothèse, M. Urban a-t-il été trop vite en besogne, alors que de toute évidence les luttes d'influence se poursuivent à Varsovie entre partisans du maintien d'un système très centralisé et zélateurs du changement et du risque ? *« Les réformateurs sont en train de reculer »*, affirme un opposant éminent qui dispose habituellement de bonnes informations.

Ainsi, l'idée de distribuer des actions (ou plutôt des obligations) aurait-elle été battue en brèche par la commission chargée de la réforme, certains faisant valoir qu'il y aurait là une atteinte aux principes constitutionnels de la propriété socialiste.

Pourtant, entendait-on un peu partout ces derniers jours à Varsovie, l'intention du général Jaruzelski est de frapper un grand coup, d'affirmer sa volonté d'aller de l'avant, en évinçant du gouvernement ceux qui s'opposent à la réforme, en particulier le vice-premier ministre Szalajda, représentant présumé du lobby de l'industrie lourde. Le premier ministre M. Messner lui-même semblait sur la sellette, le nom de son remplaçant circulait déjà.

Une fois de plus, la réalité s'est révélée plus terne.

Un remaniement du gouvernement est bien intervenu, jeudi *16 avril, mais* il est de dimensions modestes. On note l'arrivée, avec le titre de vice-premier ministre (il y en a plusieurs en Pologne), d'un économiste, M. Zdzislaw Sadowski, qui était président de la commission pour la réforme économique. Mais est-ce là un signe suffisant pour rassurer les réformateurs, si, dans le même temps, leurs adversaires restent en place ? M. Messner a, de son côté, déclaré à la Diète qu'il convenait d'*« abandonner la politique des petits pas, pour favoriser des actions plus résolues »*. Refrain connu ou engagement réel ? En attendant la réponse, on peut toujours continuer à se demander si oui ou non l'effet Gorbatchev agit à Varsovie.

JAN KRAUZE.

● **Un Suédois condamné pour avoir tenté d'introduire du matériel d'imprimerie en Pologne.** – M. Lennart Jiarn, un chauffeur routier suédois, a été condamné jeudi 16 avril à deux ans et demi de prison et à une amende de 5 millions de zlotys (environ 21 000 dollars) par le tribunal de Szczecin (nord-ouest du pays), pour avoir essayé d'introduire *frauduleusement du matériel d'imprimerie* en Pologne. L'agence officielle PAP a indiqué qu'il avait été établi au cours du procès que M. Jiarn avait agi pour le compte du syndicat dissous *Solidarité basé à Bruxelles*. Jusqu'à présent, les étrangers condamnés dans ces conditions ont été libérés au terme de quelques mois de prison, moyennant une très forte « caution ». – *(AFP.)*

Le numéro un soviétique exhorte la jeunesse à faire sauter les « freins » qui bloquent les réformes

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a invité solennellement la jeunesse à le soutenir dans sa lutte pour les réformes et à faire sauter les « freins » qui retardent ou bloquent ces dernières. Parlant, jeudi 16 avril, devant le XX[e] congrès du Komsomol, l'organisation qui regroupe environ 70% des jeunes Soviétiques, le secrétaire général a, pour la première fois, affirmé que des *« personnes concrètes »* traînaient les pieds à tous les niveaux, y compris le plus élevé.

Le Komsomol, immense planète un peu grise de quarante millions d'adhérents pilotée sans enthousiasme excessif par des « jeunes » bureaucrates souvent proches de la quarantaine, n'est pourtant pas à la veille d'une révolution. On s'ennuie ferme dans les réunions, et on oublie de plus en plus d'y assister, voire de payer la cotisation mensuelle symbolique de 2 kopecks (20 centimes). En fait, l'immense majorité de la jeunesse soviétique ne participe que discrètement à cette machine très lourde surtout destinée à distinguer de la masse les jeunes les plus ambitieux, qui feront ensuite carrière dans le parti. Il n'est donc pas sûr que le message du numéro un ait été bien compris par les délégués eux-mêmes, le plus souvent promis à des destins confortables d'apparatchiks. M. Gorbatchev a pourtant « mis le paquet ».

Il a révélé qu'il recevait des lettres dans lesquelles on lui demandait de *« donner les noms »* des adversaires de la *« refonte »*, le mot-clé utilisé ici concurremment avec celui de « transparence » et de « démocratisation » pour désigner l'ensemble des réformes. *« Nous devons apporter des éclaircissements à ce sujet. Il n'y a pas d'adversaires politiques ni aucune espèce d'opposition à la refonte (...), mais un mécanisme de freinage. Ce mécanisme n'est pas né de rien. Il a ses partisans concrets au niveau aussi bien du comité central que du gouvernement, des ministères, des Républiques, des régions et des collectifs de travailleurs, voire au niveau du Komsomol »*, a-t-il lancé du haut de la tribune.

Les individus « concrets » du comité central et du gouvernement ainsi que de la direction du Komsomol visés par ces paroles ont certainement dû sursauter. D'autant que le secrétaire général a enfoncé le clou : *« Il y a des gens qui sont habitués à l'ancien mode de vie et ne veulent pas en changer. (...) La démocratie, la lutte contre le bureaucratisme, l'extension de la transparence, ne sont pas des objectifs provisoires. Ce sont les forces motrices du renouveau. Leur abandon nous conduirait à nouveau à la stagnation »*, a-t-il affirmé.

Un malaise évident

Commencé jeudi, le vingtième congrès du Komsomol devrait se terminer sans histoire samedi 18 avril par la réélection de son premier secrétaire, M. Viktor Mironenko, âgé de trente-trois ans, en poste depuis juillet 1986. Ce dernier a prononcé à l'ouverture le traditionnel discours fleuve. Il y a répété à satiété les mots de « démocratie », « transparence » et « refonte ».



Certains des orateurs ont été plus originaux et ont illustré la très nouvelle liberté de ton qui est désormais admise. Un délégué de l'Altaï venu de son lointain kolkhoze d'Asie centrale, visiblement agacé par la nonchalance des adhérents de base, a proposé d'inclure dans les nouveaux statuts du Komsomol une clause excluant automatiquement ceux qui changent de domicile sans prévenir personne. Il a été très applaudi.

Il s'agit d'une pratique de plus en plus courante. On adhère théoriquement au Komsomol à quatorze ans et on le quitte à vingt-huit. Mais les jeunes qui partent sur un chantier en Sibérie ou qui viennent s'installer dans une grande ville en profitent souvent pour déserter tranquillement l'organisation. Ils « oublient » de dire qu'ils s'en vont et omettent de s'inscrire au Komsomol correspondant à leur nouveau lieu de résidence.

« Il y a dix millions de jeunes qui déménagent chaque année en URSS. Comment les suivre ? », remarquait devant nous amèrement un haut responsable du Komsomol. Selon notre interlocuteur, 272 000 jeunes avaient, d'autre part, été exclus de l'organisation en 1986, soit deux fois plus que cinq ans auparavant. Ils avaient commis diverses infractions au règlement. *« Il ne faut rien exagérer, cela ne fait jamais qu'une exclusion pour cent cinquante adhérents »*, précisait-il.

Le malaise est pourtant évident. Dans son intervention, jeudi, M. Gorbatchev a regretté que *« le style de travail de certains dirigeants du Komsomol évoque une rue dans laquelle les jeunes marchent dans une direction et les responsables en sens inverse »*. Autant dire que l'organisation a du mal à « intégrer » les nouvelles valeurs de la jeunesse soviétique : son goût pour la musique et les vêtements occidentaux, *son sens aigu de la consommation*, son individualisme.

Le Komsomol est certainement en retard sur l'évolution de la jeunesse soviétique *elle-même, puisque tous* les dirigeants qui ont pris la parole au congrès, à commencer par le premier secrétaire, M. Mironenko, se sont livrés à une autocritique à ce sujet. Cette formalité accomplie, ils seront pour la plupart tranquillement reconduits dans leurs fonctions.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ITALIE : le procès de Palerme

28 réclusions à perpétuité et 4 675 années de prison ont été requises

Palerme *(AFP)*. – La première partie du « maxi-procès » ouvert en *février 1986 contre la Mafia* à Palerme a pris fin, jeudi 16 avril, sur un réquisitoire dur, reprenant pleinement les accusations formulées par le parrain « repenti », Tommaso Buscetta, contre les clans qui ont mis Palerme en coupe réglée pendant quinze ans.

Vingt-huit réclusions à perpétuité et 4 675 années de prison ont été *requises contre 411 accusés*, dont 200 sont encore en fuite. Les procureurs généraux, Domenico Signorino et Giuseppe Ayala, ont été avares en circonstances atténuantes : 45 seulement en ont bénéficié, les preuves retenues contre eux ayant été jugées insuffisantes.

Les plaidoiries de l'armée d'avocats mobilisée par les accusés débuteront après Pâques. Leur tâche sera difficile, tant sont lourdes les accusations : une centaine de crimes, autant de disparitions « blanches » (sans cadavre), quinze ans de racket, de violence, de corruption, de trafic de stupéfiants. La fin des plaidoiries est prévu pour octobre.

Le ministère public a cherché à hiérarchiser les *responsabilités*. Sur les 28 réclusions à vie, 10 concernent les membres de la « Commission », *cette instance suprême de la* Mafia palermitaine dont Buscetta, extradé du Brésil au cours de l'été 1984, a décrit avec minutie le fonctionnement et l'influence sur les *grandes organisations criminelles* américaines.

Cette « Commission » ou « Coupole » regroupait les chefs les plus sanguinaires affiliés aux Corleonesi dont Michele Greco, dit « le pape », était le chef de file incontesté. On retrouve parmi eux Salvatore Riina, le trésorier Pipo Calo, les Provenzano, Benedetto Santapaola, l'entrepreneur de Catane qui a organisé l'assassinat du général Dalla Chiesa, le 3 septembre 1982.

Les autres réclusions perpétuelles ont été requises contre des tueurs comme le sanguinaire Mario Prestifilippo, ou encore contre les chefs de clans en fuite. Pour le « parrain des parrains », Luciano Liggio : quinze ans. Les procureurs généraux ont estimé qu'il continuait à exercer son influence néfaste sur les réseaux de Palerme, bien qu'il soit emprisonné *depuis quinze ans*.

ESPAGNE : la difficile reconversion du secteur sidérurgique

Violents affrontements dans le nord du pays entre gardes civils et manifestants

MADRID
de notre correspondant

Il ne se passe décidément pas de jour sans conflit social en Espagne. A peine les échos de la dernière grève des transports publics se sont-*ils apaisés* que la *tension monte* maintenant à Reinosa, une petite ville industrielle de treize mille habitants, située dans la région de Santander (nord du pays). Deux jours de violents affrontements entre la garde civile et plusieurs milliers de travailleurs protestant contre un plan de reconversion industrielle y ont fait une quarantaine de blessés, tandis que vingt-huit personnes étaient arrêtées. Le calme était toutefois revenu dans la ville ce vendredi 17 avril.

Les accrochages avaient commencé *mercredi en fin d'après-midi*, lorsque les travailleurs ont bloqué, avec les câbles d'une ligne à haute tension, la route nationale qui traverse la ville et la voie ferrée reliant Madrid à Santander. *La garde civile* a alors chargé pour dégager les lieux, utilisant même de petits véhicules blindés. Aux décharges de gaz lacrymogènes, les manifestants, *avec l'appui d'une grande partie de* la population, ont répondu pendant plusieurs heures avec des frondes et des pavés.

Les incidents reprirent de plus belle jeudi après-midi, lorsque les protestataires tentèrent d'empêcher le passage d'un train venu de Madrid. On vit à nouveau la garde civile, bombardée de pierres et de billes d'acier, riposter en faisant usage de gaz lacrymogènes pour tenter de dégager la voie, tandis que les véhicules blindés des forces de l'ordre sillonnaient la ville en tous sens.

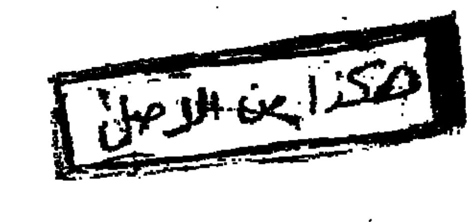
La tension à Reinosa dure en fait depuis plus d'un mois. Elle est due à la reconversion qui affecte les deux principales entreprises industrielles de la ville, Forjas y Aceros SA, du secteur sidérurgique, et Cenemesa, qui fabrique des biens d'équipement électrique. Près de deux mille emplois ont été perdus à Reinosa ces deux dernières années et plusieurs centaines d'autres devraient l'être encore durant les prochains mois.

Les premiers incidents s'étaient produits à la mi-mars, lorsque les travailleurs de Forjas y Aceros séquestrèrent le président du conseil d'administration de leur entreprise, *M. Enrique Antolin, militant socia*liste, qui venait d'être nommé membre du gouvernement autonome basque, et qui avait été l'un des auteurs du plan de reconversion. Après sa libération par la garde civile, travailleurs et forces de l'ordre se livrèrent, durant quatre heures, à une véritable bataille rangée dans les rues de la ville. *La garde civile fut prise de* court par l'ampleur et la violence de la manifestation, et plusieurs de ses membres, isolés de leurs compagnons, furent même frappés et désarmés par les manifestants. Depuis, un fort contingent de gardes civils stationnait en permanence à Reinosa, ce qui a contribué à exaspérer encore ses habitants.

Un clivage se dessine *toutefois* entre les représentants de la centrale communiste Commissions ouvrières, majoritaires, et ceux du syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs). *Tandis que les premiers* prônent la poursuite de la mobilisation, les seconds préconisent une pause pour permettre une réouverture des négociations. Les travailleurs *ont en effet remporté un premier* succès en obtenant que les résiliations de contrat prévues à Cenemesa soient transformées en simples suspensions temporaires.

THIERRY MALINIAK.





L'échéance présidentielle, la majorité et le jeu de la « bande à Léo »

Epargne-retraite : l'UDF met M. Balladur en difficulté

Dans le calme préparatoire au week-end pascal, la crise allait-elle éclater au Palais-Bourbon ? La grogne, la colère, l'énervement de certains députés UDF étaient tels, face à la placidité intransigeante de M. Edouard Balladur, que le pire — pour la majorité — parut un moment à craindre le jeudi 16 avril, lors de la deuxième journée de discussion du projet de loi sur l'épargne. La raison finit — comme il se doit — par l'emporter. Curieuse majorité : elle accorde sans sourciller sa confiance à un gouvernement dont certains des siens n'ont pas de mots assez sévères pour critiquer l'action ; elle vote sans broncher un projet — celui sur la Nouvelle-Calédonie — accusé par certains de ses responsables de compliquer un dossier déjà bien délicat ; mais elle se déchire publiquement sur un texte apparemment plus « technique » que « politique ».

Le ministre d'Etat pensait avoir suffisamment sacrifié aux rites parlementaires, en négociant par avance plusieurs aménagements de son texte avec le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano, et avec son rapporteur général, M. Robert-André Vivien. Il savait bien qu'il ne convaincrait pas les barristes, car son désaccord avec eux porte trop sur les fondements même de sa politique économique pour qu'un *modus vivendi* puisse être trouvé.

Le deuxième personnage du gouvernement n'aurait pas dû oublier que négocier avec les « grands » ne dispense pas d'être à l'écoute des sans-grade. C'est d'eux, cette fois, qu'est venue la contestation. Elle prit d'autant plus d'importance que la plupart des mécontents étaient, en l'occurrence, certes de l'UDF mais plus proches de M. François Léotard ou de M. Valéry Giscard d'Estaing que de M. Raymond Barre. Elle fut d'autant plus difficile à circonvenir qu'elle mettait en cause non les grands principes du projet mais ses applications techniques.

La « technique » devint politique quand M. Gille de Robien, (UDF, Somme), le leader de la critique, reçut, jeudi matin, lors de la réunion des parlementaires PR, le soutien de ses pairs et même de M. Alain Madelin. Il fallut qu'une fois encore M. Jean-Claude Gaudin rappelle à la raison ses amis. Cela ne suffit pas. Un rapide entretien, en début d'après-midi, entre le ministre d'Etat, le président de la commission des finances, le président du groupe UDF et le député indocile, *permit de mettre au point un scénario* évitant aux uns et aux autres de perdre par trop la face. Mais bien entendu ce fut le titulaire de la Rue de Rivoli qui s'en tira — de très loin — le mieux.

Le passage du témoin, au début de la séance publique, entre MM. d'Ornano et Balladur fut savoureux. Le député commença par s'étendre longuement sur « *la bonne direction* » choisie par le ministre, par le remercier d'avoir déjà tenu compte de nombre de ses demandes, puis il le pria fort courtoisement de faire droit à d'autres sollicitations : un geste pour les familles est indispensable ; abaisser encore plus que primitivement négocié le taux du prélèvement libératoire permettant de faire échapper à l'impôt sur le revenu les recettes obtenues par les contribuables à l'échéance de leur plan épargne-retraite serait bienvenu ; améliorer les incitations définitives à l'investissement des entreprises serait bien utile.

Suffisamment de demandes pouvant être satisfaites pour faire œuvre utile ; suffisamment de souhaits d'avance rejetés pour ne pas avoir l'air complaisant !

Pas d'aide à l'investissement

La réplique fut à la hauteur de la tirade. M. Balladur refusa une fois encore toute aide à l'investissement. Pour le reste, il ferait un geste mais pas aussi important qu'espéré « *car tout n'est pas possible en même temps* ». Dès la soirée, ce principe fut mis en œuvre. M. de Robien demandait que le plafond des sommes pouvant être épargnées sur le plan soit accru de 2 000 F par enfant à charge ; les commissions étaient d'accord avec lui ; chacun dut se contenter d'un amendement de *M. Juppé*, corrigé par *M. Gilbert Gantier* (UDF, Paris) de façon qu'il profite aussi aux célibataires ayant charge de famille : le plafond a été augmenté de 3 000 F pour tous ceux ayant au moins trois enfants à charge.

Petite satisfaction pour M. de Robien, *mais qui ne le calma pas* tout à fait, même si, prévenu, il avait légèrement adouci les critiques de son discours. Mais il maintint que le « plan épargne-retraite » de M. Balladur ne permettait pas une réelle *épargne, qu'il allait favoriser une* évasion fiscale, et surtout il demanda que ce plan ne soit pas avantagé par rapport aux assurances-vie et affirma que le financement de la retraite ne pouvait *se faire que* par le versement d'une rente et non d'un capital (alors que le projet laisse ouvertes les deux possibilités). Des critiques qui énervèrent suffisamment M. Juppé pour que le ministre délégué mît publiquement en cause les intérêts professionnels de certains, faisant ainsi clairement allusion à la profession d'assureur de M. de Robien.

Cette ambiance majoritaire est d'autant plus gênante pour le gouvernement que, dans le même temps, le Front national ne cesse de demander plus, et que la gauche trouve toutes les occasions de montrer que ce projet ne va aider que les plus fortunés. Et comme le reste du texte relève de la même philosophie, les difficultés vont continuer la semaine prochaine lorsque l'Assemblée achèvera l'examen de ce projet.

THIERRY BRÉHIER.

A la présidence de la commisson des affaires étrangères

La libre parole diplomatique de M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing est un président heureux. L'ancien chef de l'Etat, qui eut tant de mal à surmonter sa défaite de 1981 et hésita si longtemps sur la place que peut tenir dans la vie politique française « *un ancien président de la République en exercice ne voulant pas se contenter d'écrire ses mémoires* », a trouvé un rôle à sa mesure. En présidant, le jeudi 16 avril pour la première fois, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le député du Puy-de-Dôme a repris rang parmi les autorités de l'Etat, acquérant ainsi une position officielle qui lui ouvre, par surcroît, les portes d'une action diplomatique.

Pour être reçu par les grands de ce monde, M. Giscard d'Estaing n'avait pas besoin, certes, de ce nouveau titre. Mais, aujourd'hui, ce n'est plus un ancien détenteur du pouvoir qui discutera avec eux, mais un homme investi d'une responsabilité aussi présente qu'éminente. L'ancien président de la République compte bien en profiter et faire entendre ainsi sa propre partition dans la musique que jouent les actuels détenteurs du pouvoir.

Président de commission, il est. De toutes les possibilités que lui offrent ses charges, il usera. Dès jeudi, il a demandé à M. Jean-Bernard Raimond de venir évoquer devant la commission les dossiers les plus brûlants de la diplomatie française. La semaine prochaine, ce sera au tour de M. André Giraud d'y analyser les divers aspects des propositions soviétiques de désarmement. Puis M. Michel Aurillac devra s'expliquer sur la politique de coopération du gouvernement.

Le premier ministre lui-même n'échappera pas à ses demandes d'explication. S'il va à Moscou, M. Giscard d'Estaing demandera à M. Jacques Chirac de venir rendre compte de son voyage aux membres de la commission des affaires étrangères. Un chef de gouvernement devant une commission parlementaire, ce n'est point fréquent. Mais qui pourrait refuser une invitation d'un ancien président de la République ?

Le législatif doit contrôler l'action de l'exécutif et l'inviter à aller dans le droit chemin. Passé de l'autre côté de la barrière, l'ancien chef de l'Etat est bien décidé à faire respecter cette règle du régime parlementaire. Surtout quand il s'agira de défendre les idées qui lui sont chères.

Déjà, jeudi, il a demandé au ministre des affaires étrangères d'établir un calendrier des décisions que devra prendre la France pour préparer son ouverture au grand marché unique européen de 1992. Et il est déterminé à surveiller de près la mise en œuvre des mesures indispensables pour éviter que les administrations ne freinent l'application du choix fait par les hommes politiques.

Un premier voyage à Bonn

Fidèle à son souci de rassembler, il va faire poursuivre le travail de réflexion sur l'union européenne, monétaire d'abord, mais aussi politique, dans les mêmes conditions que celles qu'avait mises en œuvre son prédécesseur socialiste, M. Roland Dumas, et il souhaite que tous les groupes qui ont voté l'Acte unique, dont les socialistes, soient associés de près au *suivi* des conditions de sa mise en application. Son premier voyage en qualité de président de la commission sera significatif de la priorité qu'il veut accorder à l'Europe : il dirigera une délégation de celle-ci qui ira à Bonn s'entretenir avec son homologue du Bundestag allemand.

Animer, questionner, s'informer... M. Giscard d'Estaing usera donc de *toutes ces possibilités* d'un président de commission. Il en profitera aussi pour donner plus d'écho à ses prises de position personnelles. Il a commencé à le faire, jeudi, à propos des propositions de M. Gorbatchev, non pas tant devant les députés que devant les journalistes à la sortie de la réunion. Le dossier, manifestement, le passionne. Il le connaît, et il n'a rien perdu de ses qualités pédagogiques pour l'exposer *(Lire page 4.)*

Il est sur la même ligne que MM. Mitterrand et Chirac, contrairement à d'autres membres de l'UDF.

Aujourd'hui, ce sont ses amis qui font les frais de la liberté de parole de M. Giscard d'Estaing, mais nul ne peut douter que pour demain il donnera les moyens à « sa » commission de lui fournir arguments et autorité pour faire entendre un son qui pourrait détonner dans le concert que réussissaient maintenant à jouer sans trop de fausses notes les deux responsables constitutionnels de la diplomatie française.

Th. B.

PROPOS ET DÉBATS

M. Longuet : le général Boulanger

A la question : « *Pourquoi détestez-vous à ce point M. Raymond Barre ?* » M. Gérard Longuet, ministre des P et T, répond dans *le Nouvel Observateur* du 17 avril : « *J'hésite toujours entre deux aspects de sa personnalité : le commissaire des Communautés, qui a une vue prospective, générale et de qualité, ou le général Boulanger, antiparti, qui tourne les autres en dérision.* » « *C'est un prof*, ajoute le ministre léotardien, en expliquant que *pour asseoir son autorité sur les élèves, il met les rieurs de son côté en réservant ses sarcasmes à un bouc émissaire.* »

M. Longuet estime d'autre part que M. François Léotard ne doit pas être candidat à l'élection présidentielle coûte que coûte : « *Le seul cas de figure où il ne pourra pas l'être, c'est si Barre et Chirac sont à égalité sur la ligne de départ. Léotard ne peut prendre le risque de jouer contre son camp, l'UDF (...).* »

M. Le Pen : un an

M. Jean-Marie Le Pen a annoncé jeudi à Libreville qu'il serait candidat à la prochaine élection présidentielle en France. Le président du Front national, qui effectue depuis le 14 avril une visite dans ce pays, a précisé que sa campagne électorale durera « *un an* » : « *Nous verrons bien alors si nos concurrents auront assez de jambes pour courir derrière nous. Lors de cette élection, la droite nationale aura une chance unique de remporter la victoie. Une chance qui ne s'était pas présentée depuis cent ans.*

M. Rocard : « le sang »

M. Michel Rocard affirme, dans sa lettre d'information *Convaincre*, que « *si le gouvernement va jusqu'au bout* » et « *s'entête à vouloir imposer* » le référendum en Nouvelle-Calédonie, « *le sang risque fort de couler à nouveau* ». Toutefois l'ancien ministre socialiste estime que « *l'irréparable n'est pas fatal. La question est politiquement très simple : elle est de savoir si les hommes de la majorité qui savent tout cela laisseront faire* ». Pour le député socialiste, la responsabilité de certains élus centristes ou gaullistes et de M. Raymond Barre lui-même est engagée, car « *ils peuvent par leur vote empêcher cette faute* ».

M. Stasi : parfait

« *M. Claude Malhuret a été parfait. C'est la première fois qu'un membre de la majorité dit au Front national ce qu'il faut lui dire* », a déclaré, jeudi 16 avril à Reims (Marne), M. Bernard Stasi, député et maire d'Epernay. M. Stasi faisait allusion aux propos tenus par le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme à l'Assemblée nationale le mercredi 15 avril *(le Monde* du 16 avril).

Le député centriste a regretté que tous les députés de la majorité n'aient pas applaudi cette intervention : « *Quand on est en concurrence avec un parti comme le Front national, soit on adopte ses thèses pour piquer des électeurs (...) soit on reste sur ses positions.* »

L'embrouille libérale

M. François Léotard est-il encore le véritable patron du Parti républicain, ou se pose-t-il aujourd'hui comme le champion incontestable du double jeu ? Il n'est pas certain que cette question puisse trouver rapidement une réponse, car, dans l'incroyable campagne de surenchère présidentielle qu'ils ont délibérément lancée, les lieutenants et *sous-lieutenants de M. Léotard* font preuve d'une rare incohérence. Trois jours de la semaine, trois exemples. Mercredi après-midi, M. Philippe Vasseur, porte-parole du Parti républicain, publie dans *le Monde* une tribune, minutieusement relue par le secrétaire général de son parti. En cinq questions, le député du Pas-de-Calais pose clairement l'enjeu d'une candidature de M. Léotard à l'élection présidentielle de 1988 ; mais les barristes ne retiennent que la quatrième question : comment le président élu — sous-entendu M. Barre — « *entendra-t-il assurer au Parti républicain la juste place qui devra lui revenir dans la nouvelle majorité parlementaire ?* » Dans l'entourage de M. Barre, on ne s'y trompe pas : les libéraux veulent commencer « *à négocier les pas-de-porte* ». Mais ce n'est évidemment pas sur ce message que les libéraux s'attardent. M. Vasseur est en service commandé pour mettre un terme, comme il l'écrit en conclusion de sa tribune, « *aux polémiques vindicatives et aux passions excessives* ». Autrement dit, M. Vasseur veut « *calmer le jeu* », et c'est d'ailleurs ce qu'il ira dire lui-même en ces termes l'après-midi à M. Barre, à l'Assemblée nationale. Ayant *réussi* tant *bien que mal à appliquer « la tactique de l'édredon »*, les barristes en acceptent l'augure et les parlementaire PR, de plus en plus inquiets des dérapages plus ou moins contrôlés, de la « *bande à Léo* », *respirent* un peu mieux.

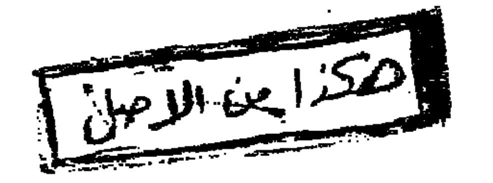
Le lendemain, jeudi, cette consigne semble respectée. Au cours du bureau politique du PR, puis lors d'une réunion élargie avec une quarantaine de parlementaires du mouvement, cette question de l'élection présidentielle passe après les discussions sur les travaux législatifs en cours. En présence des chefs de file barristes du PR, MM. Charles Millon et François d'Aubert, M. Léotard se contente de réaffirmer son souci de voir le débat d'idées l'emporter sur les querelles entre les hommes ; il met *l'accent sur le rôle particulier du* PR pour « *tirer cette campagne présidentielle vers le haut* ». Rien de plus, et chacun s'en félicite.

Trop vite sans doute puisque, quelques heures plus tard, chacun *pourra prendre connaissance* d'une dépêche citant les morceaux choisis d'un entretien de M. Gérard Longuet accordé au *Nouvel Observateur daté de ce vendredi*. Faisant preuve d'un rare activisme médiatique, le ministre des PTT dépose un nouveau colis piégé sous la chaise de M. Barre en comparant, ni plus ni moins, le comportement de l'ancien premier ministre vis-à-vis des partis politiques à celui *du célèbre général Boulanger !* Bien sûr, certains ne manqueront pas d'arguer que cette interview fut recueillie avant la publication de la tribune de M. Vasseur. Toujours est-il que cette déclaration *polémique de M. Longuet risque* de retendre dangereusement la corde entre barristes et léotardiens.

On se demande même dans la famille libérale si M. Longuet, comme il l'avait fait avant les élections législatives du 16 mars, n'a pas déjà pactisé avec M. Chirac et le RPR... Or M. Longuet prétend, en privé, que toutes ses déclarations sont faites avec la bénédiction de M. Léotard, ce qui ajoute encore un peu plus à l'embrouille.

Réagissant à ses propos, M. Charles Millon a demandé, vendredi matin, que M. Léotard s'explique enfin. Faut-il croire M. Vasseur ou M. Longuet ? Car il est vrai qu'à trop vouloir maintenir longtemps les deux fers au feu, M. Léotard risque bien de se brûler.

DANIEL CARTON.


هكذا عن الاصل

Politique

Le Sénat examine la réforme de la fonction publique territoriale

Le Sénat a engagé, jeudi 16 avril, le débat – qui s'annonce assez long, – en première lecture du projet réformant la fonction publique territoriale, sur lequel le gouvernement a décrété l'urgence.

Au cours de cette première séance, ont été repoussées une exception d'irrecevabilité constitutionnelle soulevée par le groupe communiste et une question préalable déposée par le groupe socialiste et dont les objets étaient d'entraîner le rejet du projet. L'examen des articles, dont la conférence des présidents a fixé le terme au 28 avril, doit commencer le mercredi 22 avril.

La veille, les sénateurs examineront le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Comme pour les précédents projets reprenant le texte d'ordonnances que le président de la république avaient refusé de signer (privatisations et découpage électoral), la majorité sénatoriale a décidé de voter une question préalable. Cette procédure, habituellement utilisée pour exprimer une opposition, est, en l'occurrence, destinée à réduire à une formalité le passage du projet de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, devant le Sénat.

Quelque *un million cent mille* fonctionnaires n'ont pas un *« patron »* unique, l'Etat, mais quelque quarante-quatre mille *« patrons »* de collectivités territoriales. Cette constatation fait dire à M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur que c'est dans la volonté de transposer le système de la fonction publique d'Etat pour les fonctionnaires territoriaux, que réside le *« vice »* contenu dans les lois de 1984. Le système arrêté alors , n'est d'ailleurs que très partiellement entré en application en raison de sa complexité et de l'inapplicabilité de certaines de ses dispositions. Le gouvernement n'est pas le seul à vouloir sortir du *« vide juridique »*. Il y a été encouragé par sa majorité mais aussi par certains socialistes.

La réforme présentée par M. **Yves Galland**, ministre délégué chargé des collectivités locales repose sur trois innovations. Au lieu d'être organisée en *« corps »*, la fonction publique territoriale le serait en *« cadres d'emploi »* ce qui, selon la définition donnée par la commission sénatoriale des lois, *« est un ensemble de fonctionnaires soumis au même statut particulier, titulaires d'un grade leur donnant vocation à occuper un ensemble d'emplois »*. Cette organisation doit permettre, indique M. Galland, *« d'offrir des perspectives de carrière aux personnels en conservant aux élus souplesse de gestion et pouvoir de décision »*. Deuxièmement, le projet allège et transforme les centres de gestion pour en faire de *« véritables organismes de service aux collectivitéüés et à leurs fonctionnaires. »*

Dans le texte proposé, toutes les décisions de carrière sont prises par l'autorité d'emploi puique avec la disparition du « corps » il n'est plus nécessaire de prendre en compte la situation de tous les fonctionnaires de mêmme grade pour prendre une décision relative à un fonctionnaire. Troisième point : la formation est réorganisée. Les lois de 1984 prévoyaient en plus du centre national de gestion, un centre national de formation, des centres régionaux et des centres interdépartementaux dotés chacun de la personnalité morale et de l'autorité financière.

Pour le ministre chargé de collectivités locales, cette « accumulation » accroît les coûts et rend difficile un minimum d'unité pédagogique. Il prévoit donc d'*instituer un établissement unique* : le centre national de la fonction publique territoriale chargé de la formation et de certaine attributions propres à la catégorie A, et administré par un conseil de trente élus locaux représentant les communes, les départements et les régions.

La décentralisation remise en cause

Au cours de son exposé introductif, M. Galland a apporté un élément nouveau en amonçant le dépôt d'un amendement destiné à combler une lacune dans le Code des communes, lequel ne reconnaît pas l'existence des agents de police municipale.

Dédramatiser et dépassionner le débat : tel est le souci manifesté par *M. Paul Girod (Gauche dém.,* Aisne), rapporteur de la commission des lois. Il ne s'agit pas d'une réforme de *« revanche »* mais de compléter la législation et de l'adapter. Une préoccupation identique anime M. Pierre Schiélé (Un. cent. Bas-Rhin) qui, dès 1972 avait proposé le système des cadres d'emploi pour les fonctionnaires territoriaux. Loin d'illustrer *« une idéologie revancharde »*, ce texte marque au contraire, estime-t-il, *« la volonté de garantir la liberté de l'élu, la protection des agents et la plus grande économie de moyens possible »*.

Globalement favorable à l'économie du projet, la majorité sénatoriale n'en souhaite pas moins en modifier certains aspects, notamment pour les rémunérations, les comités directeurs paritaires et les contractuels. Le ministre s'est montré ouvert à la discussion, s'engageant même à ne pas interrompre les navettes entre les deux assemblées dès lors que le texte serait voté avant l'été.

Pour le parti communiste, le texte remet en cause *« la conception même de service public »* ainsi que le principe d'égalité des citoyens devant la loi. Mais Mme **Paulette Fost** (Seine-Saint-Denis) puis sa collègue, Mme **Jacqueline Fraysse-Cazalis** (Hauts-de-Seine) affirment que la voie avait déjà été ouverte par les gouvernement de l'avant *mars 1986*.

Si certains socialistes admettent la nécessité de revoir les lois de 1984, ils n'en sont pas moins hostiles au dispositif proposé par le gouvernement. Pour M. **René Régnault** (Côtes-du-Nord), son inspiration *« néo-libérale » ne peut qu'aboutir à* une remise en cause de la décentralisation.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Chirac en Guyane pour une visite d'inspection

M. Jacques Chirac se rend en Guyane du vendredi 17 au dimanche 19 avril afin, notamment, de rassurer la population face aux problèmes posés par la présence dans le département de huit mille réfugiés (chiffre officiel) – soit environ 10 % de la population guyanaise – venus du Suriname voisin.

Le premier ministre, qu'accompagnent *MM.* Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, et André Giraud, ministre de la défense, ainsi que MM. François Guillaume, ministre de l'agriculture, et Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, se rendra dimanche à Saint-Laurent-du-Maroni, où il s'entretiendra du problème des réfugiés avec les élus locaux avant de visiter trois des quatre camps organisés par l'armée.

Ces camps rassemblent la moitié environ de ces ressortissants surinamiens qui ont traversé le Maroni depuis le mois d'octobre dernier, en raison des combats qui opposent l'armée du président Desi Boutersé et les rebelles dirigés par son ancien garde du corps, M. Ronny Brunswick. Les autres ont trouvé asile dans les villages environnants. On estime, du côté français, que l'armée surinamienne porte la responsabilité de cette situation, consécutive à des opérations d'intimidation contre les populations civiles, soupçonnées d'être favorables à la rébellion. Les autorités de Paramaribo accusent, elles, les Français de fermer les yeux sur la présence dans le département de dirigeants rebelles. Les responsables français affirment que M. Brunswick, surpris par trois fois à l'est du Maroni, a été, par trois fois, reconduit à la frontière.

Des négociations entre les autorités françaises et surinamiennes avec des représentants des réfugiés ont abouti, au début de ce mois, à ce que les dirigeants de Paramaribo manifestent la volonté de favoriser la réinstallation de cette population dans une zone autre que sa région d'origine, mais où sa sécurité serait garantie.

La visite du premier ministre doit être l'occasion, pour lui, en tout état de cause, de confirmer que la France, ayant rempli son devoir humanitaire en accueillant ces réfugiés, n'entend pas voir se prolonger une situation qui, à ses yeux, ne peut être que transitoire et qui provoque inquiétude et irritation dans la population guyanaise.

Des craintes pour Kourou

Interrogé à ce sujet, jeudi 16 avril, sur RFO, M. Chirac a d'ailleurs déclaré : *« Ce sont des gens malheureux qui ont été obligés de quitter leur pays. Il y avait donc des raisons humanitaires qui faisaient que la France devait les accueillir. Il n'en reste pas moins que cela a créé sur place, compte tenu du nombre, de graves problèmes. Même si nous avons pris toute une série de dispositions en matière d'ordre, de sécurité, de santé, et sur le plan financier, pour que cela ne pèse pas sur les collectivités locales de Guyane, afin d'assumer cette arrivée de Surinamiens. Cela pose un vrai problème qui ne peut pas durer. J'espère que nous arriverons à le régler avec les autorités de Paramaribo »*.

La situation du Suriname, pays qui entretient des relations avec la Libye, a fait naître quelques craintes au sujet du centre spatial de Kourou, où le prochain tir de la fusée européenne Ariane est prévu pour la fin du mois de juin ou le début du mois de juillet. Le commandement militaire de la région a été renforcé ainsi que les moyens dont l'armée dispose pour surveiller la frontière et assurer la sécurité du centre.

M. Chirac, qui se rendra samedi à Kourou, pourra apprécier le dispositif mis en place mais il entend aussi traiter plus largement de l'avenir du centre et des bénéfices que la région peut attendre du développement du programme spatial européen. Des décisions devraient être annoncées au sujet de certains équipements d'infrastructure.

Samedi matin, le premier ministre doit prononcer devant les élus et les dirigeants socio-professionnels du département, à Cayenne, un discours sur l'avenir des DOM, dans la perspective du grand marché européen de 1992. Le ministre de l'agriculture doit examiner ensuite, de son côté, avec les responsables professionnels, les problèmes financiers des coopératives et ceux que connaissent de nombreuses exploitations dont le développement important au cours des dix dernières années s'est accompagné d'un endettement considérable.

Un mois après la visite de M. Raymond Barre, marquée par une nette tension entre l'UDF et le RPR locaux, celle du premier ministre, dont le précédent voyage en Guyane date de janvier 1986, souligne l'attention que les candidats à l'élection présidentielle, déclarés ou virtuels, portent aux départements d'outre-mer. Le député de Lyon s'était rendu ensuite aux Antilles. M. Chirac envisage d'y faire un voyage avant la fin de l'année.

PATRICK JARREAU.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Nous voulons le dialogue, l'harmonie et le développement de façon égale pour tous » *affirme le premier ministre*

M. Jacques Chirac, qui était, jeudi après-midi 16 avril, l'invité de RFO, a notamment déclaré, à propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie : *« Qui pourrait être hostile au dialogue ? Certainement pas moi qui l'ai ouvert, très peu de temps après ma nomination comme premier ministre, avec tous. (...) Je souhaite ardemment que ce dialogue, qui a été volontairement interrompu par le FLNKS, soit repris. Je respecte toutes les expressions politiques. Ce que je ne puis admettre, c'est que quelqu'un veuille, par des voies qui ne sont pas celles de la démocratie, imposer à tous son point de vue. »*

Evoquant l'après-référendum, le premier ministre a ajouté : *« Il y a une double réponse qui doit être apportée, d'une part, par l'Etat, et, d'autre part, par les Calédoniens. Par l'Etat, qui, dans l'hypothèse où le référendum connaît une réponse positive, est chargé d'assurer sur le territoire non seulement la sécurité et l'ordre, mais aussi une réelle harmonie entre les différentes composantes de la société. En particulier, pour parler des choses concrètement, il doit veiller à ce que les chances des Canaques de connaître, dans le respect de leur culture et de leurs traditions, un développement qui soit, sur le plan économique et social, à la mesure de leurs légitimes ambitions puissent être réelles. C'est la responsabilité de l'Etat. Il y veillera. Nous voulons le dialogue, l'harmonie et le développement de façon égale pour tous, avec les mêmes chances pour tous.*

» Et puis il y a naturellement la responsabilité des Calédoniens eux-mêmes. (...) Je ne doute pas que ceux qui sont les plus inquiets ou les plus durs, d'un côté comme de l'autre, verront leur sentiment marginalisé et que c'est en vérité la bonne volonté de chacun qui permettra le développement harmonieux de tous. »

A propos d'une éventuelle saisine du Conseil constitutionnel après l'adoption par le Parlement du projet de référendum – dont l'examen au Sénat doit avoir lieu le mercredi 29 avril, – M. Chirac a indiqué : *« Je ne vois vraiment pas, aujourd'hui, ce qui pourrait justifier un recours en ce qui concerne cette loi, qui est à la fois juridiquement et politiquement – au sens noble du terme – bien fondée, dans la mesure où elle est conforme aux règles et aux exigences de la liberté, de la démocratie, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »*

● **La situation sociale.** – L'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC) a dénoncé, mercredi 15 avril, *« la dégradation de la situation sociale dans le territoire depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Chirac »*. M. Guy Mennesson, secrétaire général de l'USOENC, liée à la CFDT par un protocole de coopération, a indiqué que *« la relance économique en Nouvelle-Calédonie est précaire et factice »* et que, *« sans engagement d'une réelle politique de développement, des risques d'explosion sociale existent »*. Après avoir rappelé que le taux de chômage est localement de l'ordre de 27 %, M. Mennesson a précisé qu'en raison de la baisse du dollar que, *« la détérioration du marché du nickel a entraîné la fermeture d'usines, l'arrêt de fours et un important chômage technique »*.

Les délégués du LKS reçus par le président de la République

M. François Mitterrand a reçu, mercredi matin 15 avril, à l'Elysée, les deux délégués du mouvement Libération kanak socialiste (LKS, indépendantiste modéré), MM. Jacques Lalié, secrétaire général de cette formation, et Francis Poadouy, maire de Poindimié, actuellement en métropole. *« Le président de la République nous a dit qu'il partage tout à fait nos soucis et qu'il suit de très près le dossier calédonien »*, ont-ils notamment indiqué au terme de leurs entretiens.

Le LKS étant venu à Paris pour tenter de négocier une *« ouverture »* avec le gouvernement et pour insister sur la nécessité de mettre en œuvre dans le territoire un plan de développement économique, son secrétaire général a relevé *« une certaine évolution du gouvernement »* et même *« une petite ouverture »* puisque, a-t-il souligné, *« on nous a promis qu'un processus de dialogue serait engagé avant le référendum »*.

Les deux délégués ont également été reçus, le même jour, par le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin.

A l'Assemblée nationale

M. Séguin en colère contre M. Bérégovoy

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, interrogé mercredi 15 avril à l'Assemblée nationale, au cours de la séance des questions au gouvernement, à propos de la Sécurité sociale, a vigoureusement pris à partie le groupe socialiste qu'il a accusé de travestir la réalité en accusant le gouvernement de vouloir attenter à l'intégrité de la Sécurité sociale.

Un député socialiste du Nord, M. Bernard Dérosier, avait, en effet, demandé au ministre de bien vouloir rassurer les salariés qui *« craignent de faire les frais des mesures de redressement »* de la Sécurité sociale : *« Elle était en équilibre dans les années qui ont précédé votre arrivée aux affaires »*, avait-il ajouté.

« Je commence à me lasser de la campagne qui se développe sous la baguette avisée de M. Bérégovoy pour laisser entendre au pays que les socialistes ont été capables de bien gérer la Sécurité sociale et que la droite en est incapable », a répondu M. Séguin tandis que, sur les bancs socialistes, les députés, mi-hilares, mi-sérieux, hurlèrent en chœur : *« Béré ! Béré ! »* A son banc, l'ancien ministre de l'économie et des finances en rougit d'aise.

Haussant encore un peu plus le ton, martelant ses mots, ponctués par les applaudissements des députés UDF et RPR, M. Séguin a poursuivi sa contre-offensive accusant les socialistes d'être parvenus, de 1983 à 1985, à un *« équilibre apparent de la Sécurité sociale »*. *« Je vais rappeler, à l'heure où, par démagogie, on critique nos mesures de freinage des dépenses, quelles mesures vous avez prises alors »*, a lancé le ministre avant d'énumérer : *« Le forfait hospitalier porté de 0 à 23 francs ; la sous-indexation des pensions de retraite, celle des allocations familiales ; la diminution du remboursement des spécialités pharmaceutiques, etc. Des manipulations sans précédent ont été opérées (...). Le rythme d'encaissement des cotisations a été modifié. On a décalé le paiement des prestations familiales de décembre 1985 à janvier 1986, de même qu'on a décalé de 1985 à 1986 le paiement du solde de la dotation due aux hôpitaux.*

» M. Bérégovoy a inventé l'année comptable de gauche qui compte onze mois et celle de droite qui en compte treize. Il est facile, dans ces conditions, de faire des comparaisons avantageuses (...). Alors, ne cherchez pas, en matière de sécurité sociale, à tirer un avantage politique et ne racontez pas des salades. »

Prenant la parole au nom du groupe socialiste pour poser une question sur un autre sujet, M. Louis Mermaz (PS, Isère) a rétorqué à M. Séguin : *« La Sécurité sociale est une des grandes conquêtes de 1936 et de la Libération et mérite autre chose que cette colère. Répond-elle au calme tranquille dont nous faisons preuve, certains que notre pays saura défendre cette institution ? M. Mauroy a trouvé une Sécurité sociale pour laquelle six exercices sur huit avaient été déficitaires au cours des années précédant 1981. Et ce sont Mme Dufoix et M. Bérégovoy qui ont rétabli l'équilibre de la Sécurité sociale. Ni la colère ni les rodomontades ne changeront la réalité »*, a conclu M. Mermaz, applaudi sur les bancs socialistes, hué sur ceux de la majorité.

P. S.

Trois nominations à l'Elysée

Le *Journal officiel* a publié, le mercredi 15 avril, un arrêté portant nomination de Mme Dominique Hernu et de M. Michel Françaix aux postes de chargés de mission auprès du cabinet du président de la République. En outre, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Mme Cécile Mithois, chargée de mission à la présidence. M. Jean Musitelli, chargé de mission auprès du secrétariat général de la présidence, a, par ailleurs, été nommé conseiller technique, par arrêté publié au *Journal officiel* du 7 avril.

[*Né le 18 juillet 1946* à Bordeaux (Gironde), M. Jean Musitelli est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé d'italien. Affecté à la direction Europe du ministère des affaires étrangères, il est nommé, en décembre 1981, secrétaire d'ambassade à Rome. Il occupait les fonctions de chargé de mission auprès du secrétariat général de la présidence de la *République*, depuis le 28 juillet 1984 en charge du secteur diplomatie et relations extérieures. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la régionalisation en Italie.]

[Né le 23 mai 1943 à Paris, M. Michel Françaix, titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures, a été gérant de société de 1977 à 1982. Il travaillait depuis lors, avec M. Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet du président de la République, sur les affaires de presse. Premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Oise de 1978 à 1985, il est entré au comité directeur du PS en 1981 et en a démissionné en février 1987. Il est membre du conseil régional de la Picardie, ayant été élu, le 16 mars 1986, dans l'Oise, sur la liste socialiste conduite par M. Walter Amsallem, maire de Beauvais.]

[Née le 30 mars 1940 à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime), Mme Dominique Hernu assure, depuis mars 1985, le secrétariat particulier de Mme Danielle Mitterrand.]

Les radicaux dialoguent

M. François Doubin, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), et M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et président du Parti radical, ont présenté jeudi après-midi 16 avril les délégations de leur formation respective conduites par M. Jacques Maroselli (membre du bureau national du MRG) et M. Jean-Thomas Nordmann (député européen et porte-parole du Parti radical), chargées d'instaurer *« un dialogue républicain »*.

Ces délégations ont pour mission, dans un premier temps, de réfléchir à des propositions communes en matière de construction européenne. Si l'idée d'une réconciliation de la famille radicale séparée depuis quinze ans était dans tous les esprits, M. Doubin s'est montré prudent en déclarant : *« La réunification n'est pas l'objectif assigné à nos deux délégations. Nous voulons proposer des solutions communes et nous verrons bien s'il existe encore une identité radicale. »*

Quant au ministre chargé des relations avec le Parlement, il a rappelé que *« le mur mitoyen de la vie politique passe par la famille radicale. »* Estimant que l'absence d'élections en 1987 facilite les échanges, M. Rossinot a affirmé : *« On ne réunifie pas simplement en faisant des photos mais en nourrissant le dialogue. »*

Le principe de ce groupe de travail, qui comprend seize membres et deux secrétaires au total et dont les réunions se tiendront alternativement au siège des deux partis, avait été adopté après un échange de lettres, les 11 et 19 mars, entre MM. Doubin et Rossinot.

Après la « disparition » du militant guadeloupéen

L'épouse de Georges Faisans accuse l'administration de « pressions »

Mme Georges Faisans, l'épouse métropolitaine du militant indépendantiste guadeloupéen Georges Faisans, a accusé, le mercredi 15 avril, l'administration d'effectuer sur elle des *« pressions » « afin d'atteindre son mari »*, qui depuis plusieurs mois s'est soustrait au contrôle judiciaire.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), Mme Faisans a affirmé : *« L'éducation nationale et le ministère des DOM-TOM agissent psychologiquement sur ma fille et sur moi. »* Selon Mme Faisans, qui est institutrice, sa demande de mutation en Guadeloupe, qui lui avait été accordée en février 1986 par l'Education nationale, a été annulée *« sur instance du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons pour raison politique »*.

Mme Faisans a été réintégrée à titre d'auxiliaire sur le poste dont elle était titulaire depuis seize ans à Montfermeil. Sa fille Christine, jeune institutrice, a, quant à elle, été mutée en Guadeloupe à sa première demande.

Condamné à trois ans de prison pour avoir blessé à la main un enseignant métropolitain, Georges Faisans, militant du MAGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante), avait été mis en liberté sous contrôle judiciaire le 25 juillet 1985, à la suite de cinq jours de violentes manifestations en Guadeloupe. Il était assigné à résidence en Seine-Saint-Denis et contraint de « pointer » chaque jour au commissariat. Selon son comité de soutien, organisateur de la conférence de presse, il n'a donné *« aucun signe de vie »* à sa famille depuis plusieurs mois et il aurait pris le maquis.

Politique

La mort de Louis Gronowski

Résistance, communisme et judéité

Avec Louis Gronowski disparaît l'un des principaux animateurs de la Résistance française, dont la vie illustre au mieux la période où convergèrent l'identité juive d'Europe centrale et l'identité communiste (*le Monde* du 15 avril).

Il était né en 1904 à Radziejo, dans le district de Varsovie. Mais, que ce soit dans la Pologne alors dépecée ou dans l'Etat redessiné par le traité de Versailles, l'expérience quotidienne des persécutions antisémites renforcèrent son identité juive, qui avait ses racines dans une culture profondément spécifique. C'est tout naturellement qu'il s'enthousiasme pour la Russie nouvelle, pour cette utopie en marche porteuse de toutes les libérations. Il s'engage dans le mouvement communiste polonais de 1920 à 1923. Il est arrêté et passe près de trois ans en prison. Il quitte bientôt la Pologne pour la Belgique, puis la France, où il arrive en 1929.

Dans la France des années 30, le PCF dispose d'une structure relais, la Main-d'œuvre immigrée (MOI), où les immigrés sont organisés en groupes de langue. Rapidement promu responsable du groupe de langue juive, Louis Gronowski est surtout le rédacteur en chef de son journal, *Naïe Press* (Presse nouvelle). Articles, tractsq, brochures : il écrit constamment. Théoricien plus qu'organisateur, il est promu, en 1938, à la commission centrale de la MOI, dont il devient, *de facto*, l'animateur.

Réorganisateur de la MOI

La relative autonomie que confère à la MOI sa structure en groupes de langue se manifeste après le pacte germano-soviétique, non qu'elle ait eu une stratégie différente ou qu'elle constituât un lieu de décisions indépendant, mais parce que l'antifascisme profond et l'expérience des persécutions antisémites de ses membres suscitèrent l'expression d'une sensibilité particulière qui favorisa l'existence d'une structure propre.

A l'été 1940, Louis Gronowski est chargé de réorganiser la MOI avec Kaminski (mort en 1978) et London (mort il y a quelques mois). Le combat des immigrés prit les formes les plus diverses, des tracts aux journaux (des dizaines de titres sont répertoriés), de l'organisation de la solidarité à la lutte armée. Responsable de tout cet ensemble, Louis – « *Bruno* » – est en contact deux fois par semaine avec Jacques Duclos, qui lui transmet des directives par un agent de liaison. C'est à lui que Bruno donne en novembre 1941 une brochure de quatre-vingts pages intitulée : « *L'antisémitisme, le racisme, la question juive* ». Comme nous l'a confié Leopold Trepper quelques mois avant de mourir, il est également le contact entre l'Orchestre rouge et le même Duclos (1).

Il a la chance de ne pas être arrêté de toute la guerre. A la Libération, la politique intégrationniste du PCF, qui, en l'occurrence, ne lui est pas propre, ainsi qu'une tendance marquée alors à minimiser le rôle des étrangers pour affirmer une légitimité nationale gagnée dans la résistance, réduisent la MOI aux acquêts.

En 1949, Louis Gronowski retourne en Pologne pour aider à construire l'Etat nouveau. Intégré dans la section de propagande auprès du comité central, il est mis à *l'écart à l'occasion* du procès Slansky, où Artur London est impliqué. Les archives de la MOI, que le PCF a transmises à Moscou, nourrissent les dossiers d'instruction en cours ou en projet. Adam Rayski raconte dans ses mémoires comment au moins la procédure judiciaire fut bloquée en Pologne (2).

Après la virulente campagne antisémite déclenchée en 1968 en Pologne, Louis Gronowski revient en France, un pays avec lequel il a *gardé des liens privilégiés, comme* tous ses camarades de combat. Dans les années 1930 et 1940, le PCF avait été pour beaucoup un vecteur important d'intégration dans la société française. Il fallut la rupture de l'URSS avec le nouvel Etat d'Israël, les procès des démocraties populaires, et plus encore sans doute la guerre des six jours en 1967, fracture majeure dans la mémoire juive d'après-guerre, pour que se brise une convergence qui fut l'une des sources majeures d'expansion du communisme dans la première moitié du siècle.

DENIS PESCHANSKI
(Institut d'histoire du temps présent, CNRS)

(1) Louis Gronowski est resté très discret sur ce point dans ses mémoires, *Le dernier Grand Soir*. Le Seuil, 1980. A lire surtout pour le récit de sa jeunesse en Pologne.

(2) Adam Rayski, *Nos illusions perdues*. Balland, 1985.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

SEUL de toute la classe politique (puisqu'il faut bien l'y inclure), M. Jean-Marie Le Pen est ouvertement en campagne *et sacrifie à tous les rites* que l'entreprise réclame. On le voit se pavaner à l'étranger, plastronner en France.

Seul de tous ceux qui sont prévus dans la course, et qu'assurément on y verra, M. Le Pen travaille ouvertement à être président de la République et dit même qu'il le sera. Heureusement que la vantardise et l'illusion sont des données non négligeables de la vie politique, en cela bien banale.

Ce n'est pas que l'ambition des autres, soucieux de conquérir, ou désireux de se maintenir, soit moindre. Mais ces autres ne sont pas dans la situation d'un homme dont la liberté est fonction de la convoitise qu'il inspire et des urnes de 1988.

Il sait, tout à la fois, qu'il ne sera pas présent au second tour de l'élection — où ne peuvent figurer que deux candidats — mais que son résultat sera numériquement important.

La première de ces certitudes n'est acquise ni à M. Barre, ni à M. Chirac, ni à M. Rocard, ni à M. Mitterrand. Aucun de ceux-là n'est vraiment sûr d'être battu au second tour, encore moins d'être évincé au premier. C'est une préalable consolation, qui *comporte plus d'inconvénients que d'agréments*, plus de contrainte que d'aisance de stratégie.

Ces quatre-là doivent ménager cet héritage obligé du premier tour, ou du moins en tenir compte, cependant que M. Le Pen n'aura qu'à distinguer le « mieux-disant politique », pour parler le jargon du moment. Les premiers tardent autant qu'ils le peuvent à se déclarer et à révéler leur stratégie (et le dernier de tous sera fatalement M. Mitterrand), tandis que le cinquième se fait une joie de les pousser à l'aveu, aux fiançailles en quelque sorte. Une version politique du plaisir de corrompre.

On fut d'ailleurs souvent bien près d'y assister, soit, récemment, par le truchement de M. Toubon, soit, il y a moins d'un mois, par celui de M. Aurillac, ministre RPR de la coopération mais aussi fondateur du Club 89, qui eut à propos de M. Le Pen (*le Monde* du 21 mars) le très patelin commentaire suivant : « *Il ne faut rejeter personne en France et, que je sache, M. Le Pen n'a jamais pris ses ordres à l'étranger. Les électeurs du Front national appartiennent à la communauté française. Une large partie de leurs idées sont le résultat et le contrecoup de certaines outrances des socialistes. Il ne faut pas transformer Le Pen en épouvantail. Il ne faut pas que ses électeurs se sentent étrangers à la communauté nationale.* » Embrassons-nous Folleville.

M. Le Pen sait aussi que, à l'exception de Pierre Mendès France, qui, sous la IVe République, rejeta d'emblée les voix communistes lors d'un scrutin parlementaire essentiel, il n'est pas de suffrage que récuse un homme, politique ou pas, qui veut se faire élire. D'où qu'elle vienne, une voix est une voix. Plus elles sont nombreuses, mieux s'en trouve le candidat.

∴

LE gâteau de la maison Le Pen est donc en forme de puits d'amour (1), et de surcroît fort gros, puisqu'il s'est rassemblé autour de lui 2 705 336 voix aux élections législatives du 16 mars 1986. Ce sont ces électeurs, plutôt que ceux du PC, qui *feront la décision, parce qu'ils sont* plus imprévisibles, moins déterminés, plus hétérogènes que ne le sont les fidèles du parti communiste, dont les dirigeants auraient (quand même !) des difficultés à faire voter massivement contre le candidat socialiste.

Sans même envisager l'hypothèse où, la droite *ayant gagné*, quelques ministères récompenseraient « *l'utile secours* » de M. Le Pen, sa première satisfaction naîtra de l'accord qu'il passera avec tel ou tel candidat de la majorité pour accéder ainsi, lui aussi, au rang d'un dirigeant ordinaire et donner à son parti l'image banale qu'il recherche.

Le *problème n'est pas de savoir si cet* accord aura lieu, mais quand et comment il se fera. Fût-ce sous la réserve que le premier qui s'y risquera à droite, M. Barre ou M. Chirac, sera la cible d'un double tollé : de la gauche, naturellement, mais aussi du rival, qui cachera son dépit sous ses protestations *de vertu*.

Gâteau

Bien qu'elle soit contrainte de réciter à sa manière *le Renard et les Raisins*, pour clamer que ceux-ci « *sont trop verts* (de gris) *et bons pour des goujats* », la gauche ne peut rester indifférente à une masse de plusieurs millions d'électeurs qui la fera triomphante ou vaincue. M. Le Pen se voit inévitable.

C'est pourquoi le patron du Front national, tout en marquant sa préférence pour M. Barre, qui ne s'en montre pas *embarrassé*, peut se donner les gants de recourir à une formule sibylline pour décrire ce que sera son attitude au *second* tour de l'élection présidentielle. « *A priori, il me paraît impossible de soutenir M. Mitterrand* », disait-il sans rire dans *le Monde* daté 30 novembre-1er décembre 1986. *Combien il devait être conscient* du caractère particulièrement jésuite de son expression ! Ce n'est plus le plaisir de corrompre, c'est la tentation de saint Antoine.

OR on ne peut pas se dissimuler la vérité aujourd'hui. M. Le Pen gagne. Il n'est pas encore invité à dîner, mais on le salue déjà dans la rue. Comme si, pour être discutables, ses idées n'en étaient pas moins respectables (« *il ne faut pas transformer Le Pen en épouvantail* »). C'est si vrai que, à l'instar de ses rivaux, on se soucie de moins en moins qu'il ait des idées.

Il peut se payer le luxe d'user de la vulgarité la plus absolue ; de brocarder, en tapant sur le sien, l'« *abdomen rebondi* » des « *femmes arabes* » sans qu'il se trouve grand monde pour s'affliger d'une pareille pensée et d'un pareil langage dans la bouche d'un « futur » chef de l'Etat.

Il est vrai que, cet homme-là, la loi le protège. Rien n'interdirait de dire que M. Chirac est un premier ministre « *nul* » (mais non, *mais non*), M. Barre, « *un Bazaine de l'économie* » (invraisemblable), M. Mitterrand, « *un hypocrite consommé* » (qui le croirait ?). Mais il ne peut être avancé que M. Le Pen est raciste (pure invention). La loi en fait défense, doublement.

D'abord parce que *prouver* qu'un homme *diffuse une idéologie raciste* est une entreprise particulièrement ardue qui revient peu ou prou à devoir démontrer la réalité d'une ambiance, les sous-entendus d'un discours, la coupable manière dont est perçu un discours prétendument innocent.

C'est pourtant, légalement, la situation de toute personne, *journaliste ou pas*, qui, sous réserve de l'immunité de la sage parole parlementaire en séance, porte des jugements sur son prochain. Il doit pouvoir à tout moment établir *la réalité* de ce qu'il a dit ou écrit. C'est, dans le principe, tout à fait normal ; dans le cas particulier, très protecteur pour celui que l'on croit *légitimement pouvoir taxer* de racisme.

D'autant que la loi de 1972, qui prétend le proscrire, aboutit à un effet paradoxal. « Raciste » devient une sorte d'appellation contrôlée qui protège ceux qui le sont mais accable leurs accusateurs. Quiconque est maintenant accusé de racisme peut se draper, sans rire, dans sa dignité et répliquer : « prouvez-le », tout en sachant que c'est pratiquement impossible. Non sans se retrouver, au bout du compte, par la grâce d'une loi qui n'avait pas cet objet, titulaire d'un certificat de fraternité.

Il serait d'ailleurs intéressant de savoir lesquelles ont été les plus nombreuses : les condamnations pour faits de racisme ou les condamnations pour des accusations que les tribunaux ont jugé infondées.

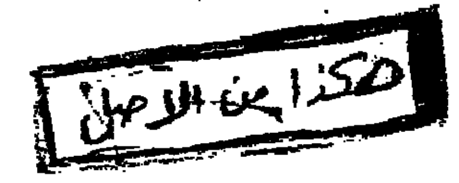
Comme il semble bien que les secondes l'emportent sur les premières, il faut en déduire que le racisme a été éradiqué en France. Sans rire. C'est bien possible après tout, puisque M. Le Pen est un homme que l'on ménage déjà, avant de le prendre en auto-stop.

∴

PS1. — Une erreur amusante dans le dernier « Amateur » (« Dîner »). Le texte réel était : « *Tel qui est dit renégat s'abrite derrière sa conversion.* » Dans le journal, le renégat s'abritait derrière sa... « *conversation* » ! Pourquoi pas ?

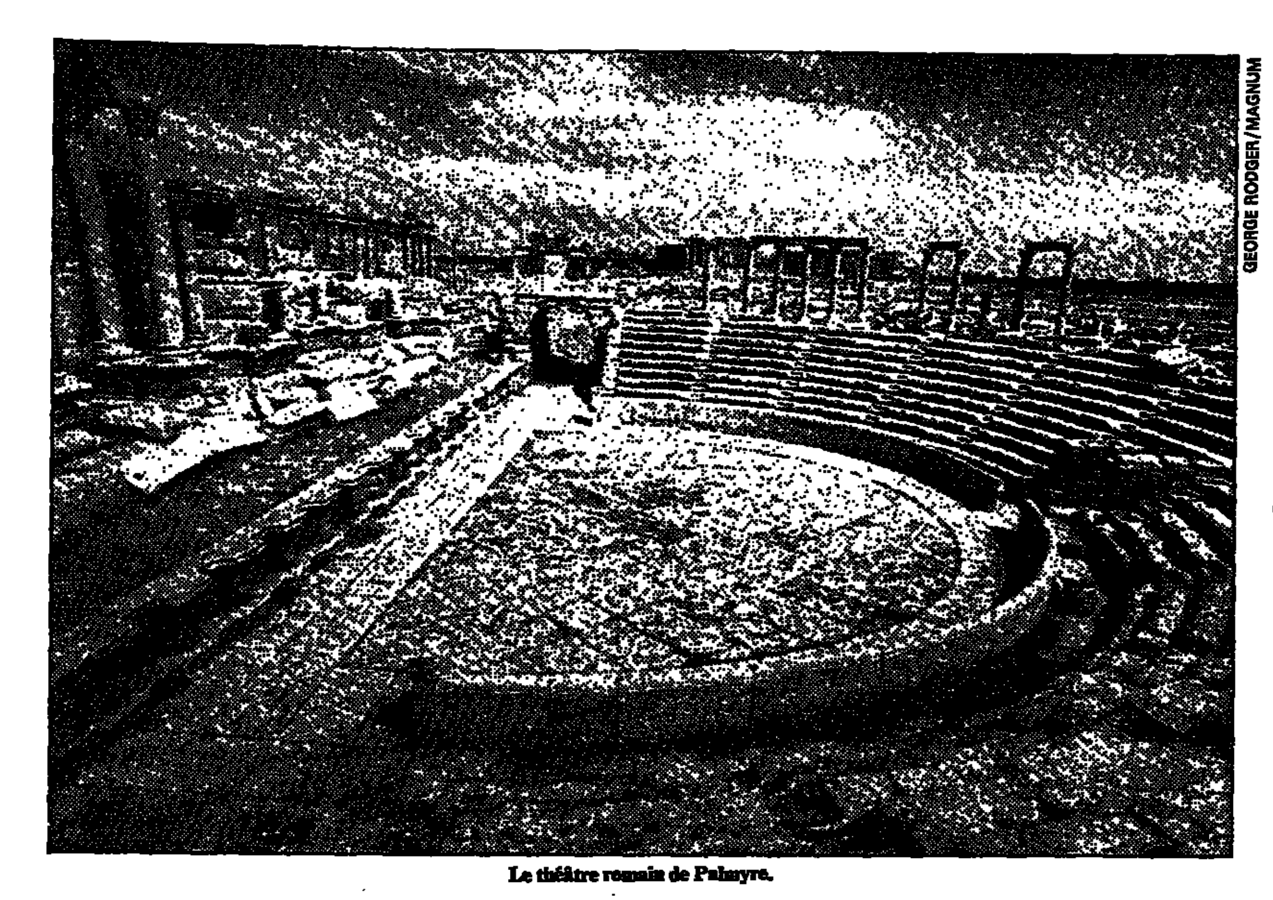
PS2. — Message personnel qui ne s'adresse pas à M. Barre : Vas-y, Raymond !

(1) Dont personne n'ignore que c'est un crémeux gâteau qui fut imaginé au dix-huitième siècle.



هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA


GEORGE RODGER/MAGNUM

Le théâtre romain de Palmyre.

Pour un journaliste, le visa met quelquefois du temps à venir de Damas. Mais, une fois sur place, rien qui interdise de voir et de découvrir l'essentiel. Ni même de poser des questions.


JEAN GAUMY/MAGNUM

Barrage sur l'Euphrate.

Voyage en Syrie sous l'œil de Damas

Par Laurent Greilsamer

CET homme, je l'ai déjà vu. Corpulent, chauve, le visage piqué d'une barbe noire, folle, les yeux aigus. Je l'avais croisé, il y a quelques mois, dans le hall d'un grand hôtel de Belgrade. Le revoilà, impérieux, fouineur, à Damas. Je l'observe, cherche un souvenir précis. Homme d'affaires ? C'est douteux, pas le style. Diplomate ? Trop voyant. Emissaire ? Sans doute, mais de quel type ? Chef de réseau ? Pourquoi pas. On l'imagine dissimulant des machines infernales, donnant des ordres. Il inquiète et intrigue.

Il tient table ouverte à la brasserie du Méridien. Il a environ quarante-cinq ans. Il pourrait être Russe ou tout aussi bien Grec. Il tapote doucement la tête de ses compagnes, les enlace avec des allures de géant. Le lendemain, je l'aperçois devant le Cham palace, en arrêt devant les affiches du film *Un homme, une femme, une banque*. Est-il seul ? Il disparaît, étrangement volatil. Cet homme tient du mirage...

∴

Ce n'est qu'une visite guidée. La Syrie sous escorte aimable et diablement accueillante. Un conseiller de l'ambassade de la République arabe syrienne, à Paris, m'a remis un visa avec un large sourire et souhaité bon voyage. Damas m'attend. « *Soyez le bienvenu* », insiste un haut fonctionnaire en costume sévère et gilet bleu, le look du président Assad. La Syrie, présumée Etat terroriste, entend démontrer au reporter en mission touristique que la Syrie n'a rien à voir avec le chaudron libanais, qu'on peut y aller (mais oui), et en revenir.

Alors nous dirons tout – ou presque tout. Les *moukhabarat*, ces agents du « 2e bureau » traînant leurs oreilles dans le hall des grands hôtels et l'excellence des « autoroutes » syriennes ; le parfum léger du linge lavé au savon à l'huile de laurier et les contrôles tâtillons d'une bureaucratie pesante ; la pénurie soudaine, tantôt de papier hygiénique, tantôt de beurre, pour les défavorisés qui ne fréquentent pas les hôtels internationaux, et la parfaite sécurité avec laquelle on se promène dans ce pays, de Sweida à Deir-es-Zor ; la censure en gros sabots et l'accueil spontané, amical de la population. La splendeur de Palmyre, de Doura-Europos, du krak des Chevaliers et de quelques dizaines d'autres sites somptueux.

Un responsable politique soupire : « *Nous avons fait faire une étude en France : les Français s'imaginent toujours que nous sommes un pays désertique et ignorent que nous avons été le terreau de civilisations anciennes prestigieuses.* » Se peut-il vraiment que nous ayons oublié la ville forteresse de Mari, sur l'Euphrate, livrée au saccage vers 1760 avant Jésus-Christ par Hammurabi le Babylonien ? Et le palais royal d'Ugarit, recelant le premier alphabet de trente lettres, cunéiformes, les statues géantes de Tell-Halaf, surgies de la roche basaltique, les coups de génies grecs et romains, Byzance, les croisés, l'Empire ottoman et, enfin, le mandat français (1920-1941) ?

Les chrétiens, souvent francophones et francophiles, se vexent : « *Quand nous allons à Paris, c'est tout juste si on ne nous demande pas où se trouve la Syrie. Et on s'exclame devant nous : Ah bon ! Il y a aussi des catholiques...* » Le docteur Naoras Al Daker, ministre du tourisme, architecte de formation, répète trois fois : « *Nous sommes gênés par une mauvaise image de marque. Notre pays est méconnu.* »

Souvenirs de palace à Alep

Krikor Mazloumian connaît, lui. Héritier d'une dynastie d'hôteliers arméniens implantée au dix-neuvième siècle dans la richissime Alep, il se rappelle l'âge d'or de l'hôtel Baron, aujourd'hui racheté par l'Etat. « *Nous commandions quatre fois par an nos vins de France. L'argenterie nous venait d'Allemagne, les tapis de Perse, nos verres de Bohême. Nous recevions* l'Excelsior, l'Illustration. » Le vieil homme, qui s'exprime dans un français parfait, se penche vers moi : « L'Illustration *paraît toujours, je pense ?* » « *Non.* » « *C'est dommage.* »

Cela est dit dans un souffle car Krikor Mazloumian règne en sursis sur un palace déchu, dont les ors et les laques ont plié bagage depuis plusieurs lustres, après avoir hébergé le menu peuple des écrivains, explorateurs, archéologues et rentiers descendus de l'*Orient-Express*, à Istanbul, et continuant leur voyage jusqu'à Alep par le *Taurus-Express*. C'était l'époque bénie où les clients prenaient pension complète pour une livre-or par jour.

Il y eut d'abord l'hôtel Ararat, l'Azizié hôtel et l'Alep palace hôtel à partir de 1882 – remplaçant la pagaille des caravansérails où se mêlaient hommes et troupeaux de brebis, sans compter les chevaux et les dromadaires – et puis le Baron's Hotel, ouvert en 1909 et ainsi nommé parce que les prestigieux clients de la famille Mazloumian, à force d'entendre le personnel appeler le directeur *Baron* (Monsieur, en arménien), finirent par lui donner du baron comme un titre de noblesse.

Alep, cette ville bâtie en pierre de taille alors que le pisé, la terre cuite, et plus encore le béton ont submergé le pays, Alep n'était pas encore syrienne mais levantine, commerçante dans l'âme et soucieuse de belle architecture. Lawrence d'Arabie descendait au Baron, naturellement. Krikor Mazloumian s'en souvient (« *Il faisait des fouilles pas loin d'Alep. Il marchait de long en large sur la terrasse* »). Cette même terrasse sur laquelle Agatha Christie restait au soleil, écrivant en grande partie *Meurtre dans l'*Orient-Express tandis que son archéologue de mari fouillait les vieilles pierres.

Fabuleuse terrasse, aujourd'hui cernée par la ville mais d'où l'on tirait autrefois le canard. Le général de Gaulle eut l'occasion d'en éprouver le dallage et en profita pour haranguer une foule perplexe après le départ des vichystes.

De Gaulle, on le retrouve à Palmyre, cette oasis perdue dans le désert syrien. C'était en 1941, Omar Kayem, alors jeune méhariste, se souvient l'avoir servi au bar du mess des officiers. Il sourit et dans un français-mitraillette vous confie ses deux vérités : « *La vie est belle* », « *Garde toujours une pensée pour Dieu et fais comme s'il était devant toi* ». Ce fut notre guide, durant vingt-quatre heures, splendidement sanglé dans un blazer bleu marine, la tête ceinte d'un keffieh.

Il sait, il se rappelle. « *Je suis un vieux corbeau* », dit-il en clignant de l'œil. Il est né dans le temple de Bêl, où l'on sacrifiait jadis aux rites d'un dieu gourmand, bien avant que les villageois ne soient contraints, en 1928, d'y quitter leurs demeures en forme d'appentis sur l'ordre de la Direction générale des antiquités. Il se rappelle quand, gamin, il était le petit blanchisseur de Palmyre, amidonnant les cols de chemise pour les familles riches. Il fut porteur d'eau, serveur. Il fut un jour remarqué par une femme délicate – il avait quinze ans – russe blanche mariée à un ingénieur qui lui enseigna le français volubile et électrique qui est le sien.

Omar Kayem et la vallée des Tombeaux

Omar Kayem n'a pas oublié. Le soir, devant quelques dattes et des oranges, en pantalon bouffant, coiffé d'une chéchia, il aime évoquer cette enfance de Gavroche « *privilégié* », son époque militaire et son dernier métier, guide de l'antique Palmyre sur laquelle sont tombées toutes les épithètes possibles. Nous renonçons.

Tous les matins, tandis que les damascéens se rasent en écoutant la dernière rengaine (du genre : « *C'est le temps du passage de l'amour/avec un parfum de jasmin et de rose/chante le corps chante/soigne mes blessures* »), Omar Kayem s'emmitoufle pour une marche de 3 kilomètres dans les ruines engourdies par le froid. C'est sa façon à lui d'amener les couleurs. Il croise le temple de Baalshamin, laisse de côté le camp de Dioclétien, longe en contrebas les tours funéraires, trapues et pétrifiées, de Jamblique (83 après Jésus-Christ) et d'Atatan (environ 140 avant Jésus-Christ), point de départ de la vallée des Tombeaux. Omar Kayem est prêt. Il a fait sa prière, lu quelques sourates du Coran. Si Dieu le veut, des clients l'attendent dans le grand hall du Méridien...

C'est également l'heure où la presse syrienne est distribuée dans les kiosques et reproduit certaines dépêches des agences Reuter, AP, Sana et Tass. Cette dernière révèle gravement au bon peuple que, selon le colonel Kadhafi, « *l'impérialisme, le sionisme et le racisme sont les sources majeures du terrorisme dans le monde contemporain* ». Interdiction de sourire.

La terre syrienne est repue de ruines. Le soc des charrues glisse sur des civilisations enfouies seulement à quelques mètres. Cinq mille sites archéologiques ont été dénombrés, trois cents sondés.

La Syrie du président Hafez El Assad, elle aussi, bâtit grand. Il faut voir le barrage Assad retenant le lac Assad, le tout dominé par une statue du président Assad, fort raide et protégeant le peuple qui l'a si bien réélu, le 10 février 1985 (99,97 % des voix, bulletins blancs compris).

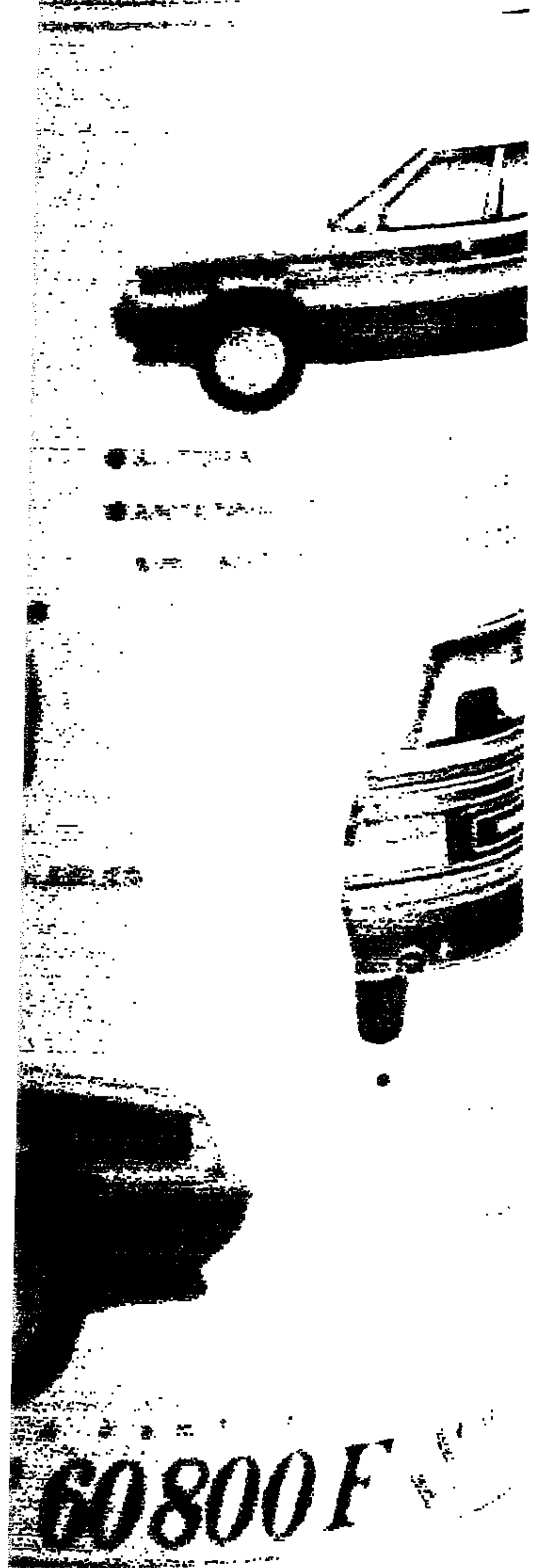
Le barrage se visite. Onze turbines sont en permanence prêtes à tourner. Des retenues d'eau, réalisées en Turquie sur l'Euphrate, en mettent pourtant régulièrement huit au chômage. Les Syriens, qui adorent les devinettes, racontent qu'à Noël un compatriote monte au ciel et découvre les sapins décorés de toutes les nations. L'arbre de Noël syrien est de loin le plus beau. Pourquoi ? Parce que les coupures d'électricité incessantes font astucieusement clignoter ses lumières...

« *La Syrie n'est pas ce que vous croyez* », nous a-t-on souvent répété. C'est vrai, au moins sur plusieurs points. Cette République est socialiste, mais les fortunes fraîchement acquises s'étalent sans façon. Elle est laïque, mais la Constitution précise que son président doit être musulman. Les cigarettes importées sont interdites, mais à Damas ou à Alep, les jeunes fument des Marlboro en provenance du Liban – contrebande, contrebande... Ce pays est en guerre, obsédé par l'existence de l'Etat d'Israël, massivement présent au Liban pour y imposer sa paix, mais en dix jours et après avoir parcouru tout le pays, il ne nous aura pas été donné d'assister à une seule opération militaire ou à un contrôle de police musclé.

Durant quelques minutes, à Maalûlâ, une poignée de « bérets rouges », cernant le couvent de Saint-Sarkis, ont fait illusion. Nous crûmes à une opération d'envergure sur ces contreforts de la chaîne Anti-Liban. Ce n'était que la protection rapprochée du vice-ministre de la défense venu assister à une réunion d'amitié interconfessionnelle entre chrétiens et musulmans dans la cour du monastère... Les « bérets rouges » nous laissèrent passer fort civilement pour remplir notre devoir de bon voyageur.

A Maalûlâ, à Saydnâyâ, partout, prier est sacré. Les chiites venus d'Iran, d'Irak ou de Turquie se pressent à Al-Saydah, dans les faubourgs de Damas, pour se recueillir devant le mausolée de la fille d'Ali Saiyida Zenab. Une mosquée au plafond d'argent et aux lourdes portes d'or accueillent leurs dévotions. Le souk de la ville gronde à deux pas sans gêner quiconque. A Saidnâyâ, le visiteur plonge dans un monde conventuel où les nonnes, drapées de bure de la tête aux pieds, passent au tamis leur blé sur une terrasse ensoleillée.

(Lire la suite page 12.)



ESCALES



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Chemins d'Armor

Rendez-vous breton pour les randonneurs. De Quimper, de Saint-Malo et de Paimpol, en un, deux, trois ou huit jours, à pied, à cheval, à bicyclette, en canoë, voire en ULM ou à ski sur roulettes, ils se dirigeront vers Pontivy. Du 25 au 31 mai prochain, cette ville *sera le point de ralliement* de la Transarmoricaine 87, grande fête de la randonnée en Bretagne, qui possède 10 000 kilomètres d'itinéraires et plus de cent vingt gîtes d'étape.

La Transarmoricaine n'est pas une compétition. Elle est ouverte à tous. On peut y participer individuellement ou en famille, selon l'itinéraire de son choix, après avoir acquitté un droit d'inscription de 25 francs par personne.

On reçoit alors, entre autre choses, une carte éditée par l'Institut géographique national regroupant l'ensemble des itinéreires de randonnée de la région, une fiche de réduction de 30 % valable pour un aller-retour SNCF, des bons de réservation éventuelle pour les forfaits de randonnée, les locations de vélo, l'hébergement, les repas.

On peut aussi se joindre à un groupe. Les organisateurs (l'ABRI, 9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes, tél. : 99-31-59-44) et la Maison de la randonnée (10, rue des Feuillantines, 75005 Paris, tél. : 43-25-09-79) proposent des forfaits de trois ou huit jours qui comprennent l'hébergement, les repas, l'encadrement et le week-end à Pontivy. Exemples : trois jours à pied et en bateau par le lac de Guerlédan et la forêt de Quenecan, 1 120 francs au départ de Paris ; randonnée cyclotouriste de trois jours dans le parc de Brière, les landes de Lanvaux, la vallée du Blavet, 1 010 francs ; trois jours en calèche en vallée du Lié et de l'Oust, 1 535 francs au départ de Paris ; randonnée équestre en Pays Ficel, 1 390 francs. Pour les quatre : départ le 28 mai.

Jardins d'Irlande

Certes on n'y rencontre guère d'orangers. Mais l'île Verte recèle un grand nombre de « jardins extraordinaires » qu'un voyage spécial de huit jours propose d'aller découvrir à l'heure où le printemps réveille les parcs des châteaux et des manoirs.

On y admirera, mêlées harmonieusement, plantes locales et essences rares rapportées des quatre coins du monde par des propriétaires à l'âme vagabonde. Parfois, la visite du jardin s'accompagne de celle du château qui il sert d'écrin, ajoutant un intérêt supplémentaire à la découverte d'un art de vivre à l'irlandaise.

Départ le 25 mai. Traversée en car-ferry Le Havre-Rosslare et retour, circuit en autocar avec guide, hébergement en hôtels 3 et 4 étoiles, entrées et visites des jardins (Anne's Grove, Garnish Island, Birr, jardins japonais de Tully, Mount Usher, etc.), pension complète : 4 900 francs par personne.

Renseignements auprès de l'Office national du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 42-61-84-26.

Au pays des Dayaks et des Toradjas

Circuit-programme : Java, Bornéo, Célèbes et Bali ! Très vite, on plonge dans le vif du sujet. Dès le quatrième jour, c'est la visite du plus célèbre site bouddhique d'Indonésie : le temple de Borobudur. Pour tout savoir sur la vie de Bouddha. Deux jours après, l'un des plus grands volcans de Java, le mont Bromo. Une nuit blanche, un cheval puis 250 marches à escalader pour découvrir l'impressionnant cratère de 11 kilomètres de diamètre.

Le lendemain, à Bornéo, remontée de la rivière Balikpapan, et nuit sur le bateau, à Muara-Muntai, un village tout en bois. Visite au pays des Dayaks puis, aux Célèbes, une journée parmi les Toradjas. Envol pour Baubau dans l'île de Buton, puis en bateau pour Raha, capitale de l'île de Muna. On visite des grottes, des lagons, des îles et des coraux. C'est le clou d'un voyage qui s'achève à Bali. Un circuit de 23 jours, Paris/Paris, pour 24 370 F. Prochain départ le 2 mai, puis en juillet, août et septembre.

Renseignements auprès d'ASSINTER-Voyages, 38, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-44-45-87.



MIREILLE DUPUIS

Constance en musique

Le voyage musical, c'est l'affaire des Voyages bleus (147, rue Ordener, 75018 Paris, tél. : 42-64-52-42) qui proposent un séjour au bord du lac de Constance d'où l'on est à pied d'œuvre pour visiter les châteaux de Bavière.

Les temps forts sont bien sûr musicaux avec un concert de l'Orchestre symphonique de Vienne, dirigé par Georges Prêtre, et deux opéras : *Hernani*, de Verdi, et *les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, dans la mise en scène de Jérôme Savary.

Du 28 juillet au 2 août, 7 850 F. Ce prix comprend les vols Paris-Zurich-Paris, le séjour en hôtel quatre étoiles à Bregenz en demi-pension, deux déjeuners — lors des excursions, — les soirées et les excursions. Deux après-midis sont laissés libres.

Bleu le caïque

Le caïque, ce bateau des pêcheurs d'éponges en Méditerranée, a été aménagé pour les croisières ; un capitaine, un marin-cuisinier et un accompagnateur en composent l'équipage et attendent quatre à huit passagers pour visiter les sites archéologiques ou pittoresques de la côte sud de la Turquie.

Loisirs bleus (24, rue de *La Rochefoucauld*, 75009 Paris, tél. : 48-74-42-30 et 48-78-40-27) propose plusieurs formules.

Une croisière de 8 jours/7 nuits le long de la côte lycienne entre Antalya et Kalkan, avec vol Paris-Istanbul-Antalya (aller et retour) coûte 5 800 F en mai, juin et octobre (6 200 F en juillet, août et septembre) en pension complète, assurances comprises.

Un périple plus complet, sur 15 jours/14 nuits, est facturé 9 700 F ou 9 900 F. Ce prix comprend les vols Paris-Istanbul-Dalaman et Antalya-Istanbul-Paris, la navigation en caïque entre Marmaris et Antalya, la pension complète et les assurances. Version très proche de même durée pour 8 600/8 800 F.

Enfin, de mai à octobre, il *est possible de louer par* l'intermédiaire de cette agence un caïque avec son équipage, à la semaine ou à la journée.

Bréviaire canadien

A ceux qui envisagent de passer leurs vacances au Canada, la division du tourisme de l'ambassade de ce pays à Paris (35, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-01-01) propose son *Guide des voyages 1987*. On y trouve notamment les meilleurs tarifs aériens (vols réguliers et charters), le mode d'emploi des transports intérieurs (avion, train, autocar, location de voiture ou de motor-home), un panorama de l'hôtellerie locale et des hébergements non conventionnels : vacances à la ferme, camps familiaux, résidences universitaires, auberges de jeunesse et YMCA, bed and breakfast, échanges de maisons ou d'appartements.

Pour chacune des principales régions touristiques, des itinéraires sont proposés ainsi que les différentes formules (autocar, train ou voiture, circuits classiques, « aventure » ou « jeunes », séjours linguistiques, croisières, chasse, pêche ou golf) programmées par les voyagistes et les associations sont répertoriés en fin de brochure. On peut également consulter le minitel en composant 36-15 puis le code OTCAN.

Tamerlan, les voici

L'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-64-85, de 14 h à 18 h) fait accompagner par un chercheur au CNRS, chargé de mission au musée Guimet, les participants à un voyage de 19 jours en Asie soviétique.

Fermant les yeux sur les constructions de l'URSS moderne, ils s'attacheront



MARC GARANGER

aux vestiges des civilisations asiatiques, notamment l'architecture musulmane. Après deux journées passées à Moscou, l'itinéraire suit ou croise parfois celui qu'empruntèrent jadis les caravaniers de la soie : Djamboul, Tchimkent, Tachkent, capitale de l'Uzbékistan, Chakhrisabz, ville natale *de Tamerlan*, Samarcande (monuments datant de la période timouride, mosquées, écoles coraniques, et le tombeau du conquérant). Par le train, on rejoint Boukhara, Ourgentch et Khiva, la ville-musée édifiée par les musulmans, l'un des sites exceptionnels retenus par l'UNESCO. De là, les voyageurs se rendent à Nissa, qui fut la capitale des Parthes, puis à Achkhabad (tapis) et Merv (ou Mary).

Au retour, trois journées sont prévues à Leningrad, où l'on visitera, au musée de l'Ermitage, les salles qui abritent les collections d'Asie centrale, résultat de fouilles archéologiques.

Prix de cette immersion en Asie soviétique : 14 950 F tout compris. Vols Paris-Moscou-Paris, déplacements en car, en avion ou en train, pension complète, spectacles à Moscou et Leningrad. Du 30 mai au 18 juin.

Voyage en Syrie sous l'œil de Damas

(Suite de la page 11.)

Ce couvent est un Lourdes local : les damnés du destin y espèrent des miracles et remercient par courrier, pieusement conservé, d'avoir été parfois exaucés. Alors que soixante-dix religieuses s'appliquent à battre tapis, matelas, couvertures au vent sec et froid venu de la chaîne Anti-Liban, on pénètre dans la chapelle noyée sous des effluves d'encens. Chaque banc, chaque meuble suinte l'encaustique et la cire. Tout respire le calme et la prière.

Même impression dans le quartier chrétien de Damas. Depuis 1925, les sœurs de Besançon gèrent un établissement de mille deux cent cinquante élèves campé dans une demeure qui fut un palais comportant fontaine, patio, iwan où jouent les enfants. Sœur Pierre-Antide fait son possible pour conserver les lieux en bon état, demande que les plafonds richement ornés soient lavés tous les sept ans à l'eau douce. *« Mais les enfants, ça joue, ça gratte ».* Alors...

L'école Al Rihayé est un modèle. On y apprend, à l'abri, la douceur de vivre. On y enseigne encore le français, mais en classe de sixième *« les élèves ont seulement le niveau CM2 par écrit ». « Ils n'arrivent pas à former des phrases, à parler »*, constate Sœur Pierre-Alexandre, la seule animatrice française venue seconder les religieuses syriennes et libanaises. La tolérance est de mise : 76 % des élèves sont chrétiens, 22 % musulmans et 2 % juifs.

Bédouins et camions

Mais Damas et Alep sont trompeuses. Les Syriens sont un peuple de bergers et de paysans. Deux fois par jour, les femmes vont au puits et chargent leurs ânes de lourds bidons en fer-blanc pour la corvée d'eau. Dans leurs champs, dans le désert, agriculteurs et Bédouins prient Allah cinq fois par jour. Damas peut s'agiter, s'enfiévrer, capter la télévision jordanienne et les retransmissions de « Champs-Elysées », eux ne prêtent attention qu'à leurs troupeaux. Dans le désert — une steppe — les Bédouins se passent superbement de l'électricité, mais avouent un faible pour la robustesse des camions Mercedes et Volvo.

Nous nous sommes arrêtés à 200 mètres de sa tente : Walid est venu à notre rencontre. Ses deux cents moutons l'entourent et il confie son goût pour les rafales de vent, le bruit du silence. Il nous obligera, mon guide et moi qu'il n'a jamais vu et ne reverra jamais, à goûter son thé, son lait de brebis, ses galettes de blé et son beurre qu'il fera chercher dans la tente d'un parent. Tous les jeudis, il pose sa femme sur l'énorme garde-boue de son tracteur et la conduit au bazar le plus proche pour troquer sa production. *Demain, il défera sa tente, réunira* sa batterie de casseroles, le berceau de son dernier-né pour les disposer au « rez-de-chaussée » de son camion Mercedes et il tassera son troupeau au « premier étage ». Cap vers la frontière irakienne.

Aujourd'hui encore, les forteresses des croisés dominent champs de blé et de genêts, plantations d'oliviers et de pistachiers. A Bosra, les poules et les ânes cherchent leur nourriture entre les lourdes dalles de la voie romaine qui va de la porte du Vent à la porte Nabatéenne. Des jeunes Syriens à moto exhibent leurs fusils en partant à la chasse.

∴

A Damas, il est toujours là. Encore plus barbu, le crâne plus dégarni si cela était possible. Encore plus à l'aise. Il arpente le grand hall du Méridien, s'intéresse aux deux télex qui crachent les informations du monde entier.

J'en aurai le cœur net. Au dernier soir de mon séjour, je l'approche, m'apprête à engager la conversation, il m'échappe. Je tue le temps, rejoins le cabaret de l'hôtel, m'offre une vodka. Le spectacle est de qualité : une *danseuse du ventre discrète, le chanteur* Samir Samra, la grande chanteuse libanaise Sabah, venue en spectatrice qui accepte de chanter deux de ses succès. Et soudain, le chauve, là, sur scène.

C'est lui. J'en suis sûr. Il s'est déguisé en cosaque. Il nous fait le coup du foulard, il en sort des dizaines de sa poche. Il enchaîne avec des balles de ping-pong qu'il n'arrête plus de recracher. Il a oublié son regard aigu. Ses yeux sont devenus vagues. L'inconnu est illusionniste.

LAURENT GREILSAMER.

JEAN GAUMY/MAGNUM

Dans la mosquée des Oummayades à Damas.

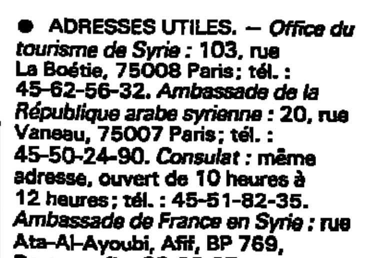
Carnet de route

● ADRESSES UTILES. — *Office du tourisme de Syrie* : 103, rue La Boétie, 75008 Paris ; tél. : 45-62-56-32. *Ambassade de la République arabe syrienne* : 20, rue Vaneau, 75007 Paris ; tél. : 45-50-24-90. *Consulat* : même adresse, ouvert de 10 heures à 12 heures ; tél. : 45-51-82-35. *Ambassade de France en Syrie* : rue Ata-Al-Ayoubi, Afif, BP 769, Damas ; tél. : 33-26-27.

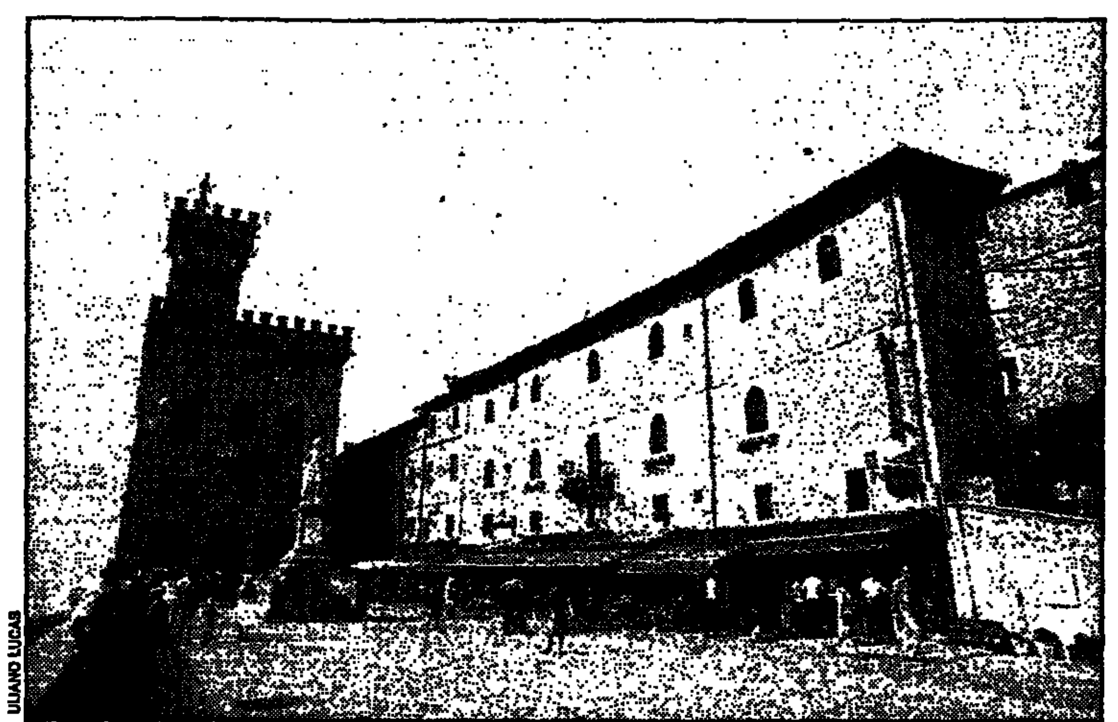
● FORMALITÉS. — L'obtention d'un visa est nécessaire pour entrer en Syrie, excepté pour les ressortissants des pays arabes. Il faut prévoir un passeport dont la validité s'étend au moins trois mois après la date de retour de voyage et qui ne porte pas de visa — même périmé — d'Israël ou d'Afrique du Sud. Deux photographies d'identité récentes (de face) et 40 francs sont demandés. Pour les groupes d'au moins dix personnes, un visa collectif gratuit peut être obtenu. Lors de leur arrivée, les voyageurs individuels doivent obligatoirement changer 700 francs environ. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé des voyageurs en provenance de zones infectées. L'Organisation mondiale de la santé indique que *« le risque de paludisme existe de mai à fin octobre dans tout le pays, sauf les zones urbaines et les districts de Deir-es-Zor et Sweida ».*

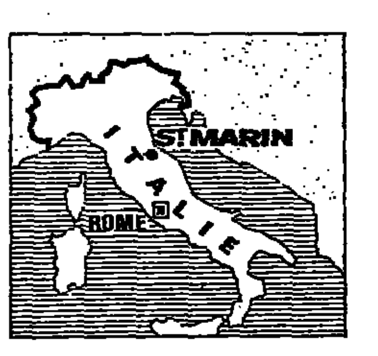
● HOTELS. — Damas offre un large éventail d'hôtels, des plus luxueux aux plus modestes. Le Cham Palace, le Sheraton et le Méridien sont tous les trois d'un grand confort. En regard, le reste du pays est très défavorisé, à l'exception notable de Palmyre et Lattaquié, où la chaîne Méridien est heureusement présente, et d'Alep, toutefois modestement pourvue.

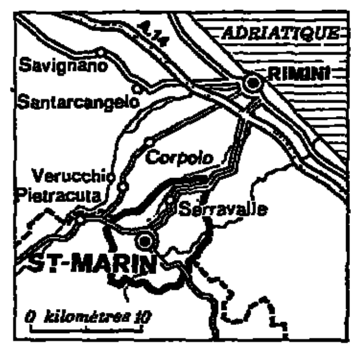
● LIVRES. — Le très beau livre de Gérard Degeorge, *Syrie* (Editions Hermann), permet une bonne préparation du voyage. Consacré à l'architecture et à l'histoire, superbement illustré, l'ouvrage vaut cependant 360 francs. Plusieurs guides sont également précieux : en priorité *la Syrie aujourd'hui*, de Jean Hureau (Editions Jeune Afrique), clair, précis, bien documenté, mais aussi *En Syrie*, d'Afif Bahnassi et Robert Boulanger (Guide bleu visa, Hachette) et la Petite Planète, *Syrie* (Editions du Seuil), d'Anne-Marie Perrin-Naffakh, qui comprend d'excellentes pages mais date un peu (1979).



Un aéroport, une université, un golf ou un casino ? Fière sur son rocher, mais trop près de Rimini, la République de San-Marino se demande comment retenir ces touristes qui ne font que passer.







San-Marino trop petit pour ne pas voir grand

« BIENVENUE *dans l'antique pays de la liberté* », proclame le panonceau à la « frontière » de San-Marino, où l'on passe sans s'arrêter.

Tout a failli se gâter il y a un an. En mai 1986, l'Italie avait annoncé qu'elle allait installer des bureaux de collecte de la TVA aux principales entrées du pays, tant il lui paraissait que l'antique République en prenait à son aise avec les accords bilatéraux régulièrement reconduits depuis près d'un siècle : trop de fausses factures complaisamment délivrées à des firmes de la péninsule, trop de marchandises ne faisant qu'un crochet par la petite enclave pour en ressortir plus « appétissantes » d'y être moins taxées qu'aux alentours.

Cette affaire fit ici l'effet d'une bombe. Deux mois plus tard, une crise politique de première grandeur secouait le minuscule Etat : le Parti communiste, au pouvoir depuis 1978 avec les socialistes, retournait ses alliances et formait avec la « puissante » Démocratie chrétienne locale l'unique gouvernement de « compromis historique » répertorié à ce jour sur le Vieux Continent.

Ainsi va la vie publique en la République de San-Marino, fondée en 1686, comme le disent les actes officiels.

De Rimini, très ancienne cité romaine convertie en chef-lieu de vacances scandinaves et germaniques, on distingue sur l'horizon le rocher du Titan avec ses trois forteresses médiévales. La capitale, San-Marino, 5 000 habitants, tourne, elle, le dos à l'Adriatique et règne sur 60 kilomètres carrés enclavés entre Marche et Romagne italiennes.

Trois millions de touristes défilent chaque année sur le « Titan » : c'est, au regard de la population locale, cinq milliards de terriens traversant chaque année la France ! Les San-Marinois ne sont que 30 000 – dont un tiers vivent hors de leur patrie. La France, le sait-on ? abrite 5 % de citoyens de la petite République, et Metz, Grenoble et Paris, les trois villes de l'Hexagone où ils se retrouvent en plus grand nombre, pèsent presque autant les jours d'élection que Faetano, Acquaviva, Domagnano et autres « châteaux » – comme on dénomme ici les neuf communes se partageant le territoire.

Tout naturellement, les autorités ont tenté de limiter les effets négatifs de cette invasion. Un téléphérique escaladant le Titan permet tout d'abord de laisser nombre de voitures à Borgomaggiore, au pied du vertigineux rocher. Une dizaine de grands parkings ont aussi été aménagés à ses abords. Il n'empêche : le Mont-Saint-Michel un 15 août paraît désert en comparaison de San-Marino un jour de demi-brume à Rimini ! Car c'est là un des drames proclamés de la République : les milliers de touristes qui, de mai à octobre, montent à l'assaut de ses pentes ne font qu'y passer la journée. Comment les retenir ?

Peu d'hôtels, pas de golf

Les secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, à l'intérieur et aux finances (la triade sur quoi repose le gouvernement de San-Marino) le répètent sur tous les tons : « *Nous voudrions mettre l'accent sur le tourisme de séjour, alors qu'à présent nous n'avons que des visiteurs de passage.* »

Mais voilà, le pays manque d'hôtels. Il est si petit, en outre, qu'on en a bien vite fait le tour, en dépit de sa saisissante beauté. Point, ici, de terrains de golf, de courts de tennis, ou simplement de ces piscines qui retiennent les visiteurs de qualité. Alors, les responsables rêvent à voix haute ! Ces étrangers de marque après quoi on se languit pourraient être les participants de congrès internationaux attirés par la renommée de ce très vieil Etat indépendant. L'an dernier, une loi a été votée par le Conseil *grand* et *général* (Parlement de soixante membres institué il y a près de mille ans) prévoyant la création d'une université, avec son essaim d'étudiants et de professeurs. Et le Congrès d'État (gouvernement) pousse périodiquement à la relance du débat avec l'Italie en vue de la création, à Rimini, d'un aéroport international permettant d'acheminer aisément des voyageurs jusqu'au pied du Titan.

Mais rien de tout cela sans doute n'est destiné à avancer très vite. Aussi tente-t-on des coups plus ou moins réussis. L'installation, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, des deux « capitaines régents », chefs de l'État plus honorés que puissants, est l'occasion d'une cérémonie pittoresque, colorée par la présence chamarrée de quelque cent cinquante gardes, miliciens, gendarmes, sergents, arbalétriers et musiciens.

Il est de tradition d'en rehausser la portée internationale par la participation d'une personnalité de renom appelée à prononcer un discours marquant. L'an dernier, ce fut l'écrivain Umberto Eco, auteur de l'inoubliable *Nom de la rose*. Ce 1er avril 1987, ce fut le Français Jacques Soustelle, invité sur sa réputation de spécialiste des Aztèques. Las ! l'opposition socialiste décréta « fasciste » l'ancien ministre du général de Gaulle pour son hostilité à la décolonisation de l'Algérie. On frisa l'incident !

On préfère se souvenir, ici, toutes tendances confondues, des deux visites officielles faites ces dernières années à San-Marino par le ministre des affaires étrangères de... Pékin. Les deux États ont, en effet, de solides liens d'amitié : ils ont même conclu récemment un accord prévoyant la possibilité pour leurs citoyens d'entrer sur le territoire de l'autre... sans visa. Si la nouvelle devait s'ébruiter en Chine populaire, le tourisme risquerait de faire encore un bond !

Il est un autre projet récurrent dans la vie politique locale : la création d'un casino. En 1953, une guerre d'opérette avait éclaté entre Rome et le minuscule Etat enclavé : après que les autorités du Titan eurent décidé d'ouvrir une maison de jeux au flanc du célèbre rocher, San-Marino fut bloqué quelques heures par des forces de l'ordre italiennes. Le Congrès d'État admit qu'il était plus sage de fermer l'établissement.

Casino-ci, casino-là

Or, M. Gabriele Gatti, qui est, à trente-trois ans, l'un des plus jeunes ministres des affaires étrangères de la planète, a récemment obtenu de son homologue italien, M. Giulio Andreotti, la « *récupération de ce droit souverain* » de tout Etat : celui d'ouvrir un casino ! Pourtant, ni le ministre san-marinois ni son parti, la Démocratie chrétienne, ne sont très pressés de donner corps à cette prérogative retrouvée. « *Par-delà d'éventuels effets socioculturels négatifs, nous craignons que l'ouverture, dans une si petite communauté, d'une maison de jeux, puisse aboutir à un conditionnement de la vie politique* », nous a-t-il expliqué.

M. Alvaro Selva, ministre communiste de l'intérieur, exprime quant à lui beaucoup moins de réticences : « *A titre personnel, je retiens que la création d'un tel établissement est indispensable à la promotion du tourisme et au développement de l'économie de San-Marino* », nous déclarait-il dans son bureau tendu de vieux velours cramoisi, dans le « palais public » de San-Marino.

Autre sujet de débat, la création prochaine à San-Marino d'un système de radio-télévision en association avec la RAI. Ce droit aussi avait été dénié par l'Italie à son petit voisin. « *La notion d'égale dignité de tous les Etats a fait des progrès depuis la conférence des non-alignés de Bandoung !* », commente, non sans humour, Mme Clara Boscaglia, ministre des finances et du budget, la première femme ministre de l'histoire du pays.

Si beaucoup à San-Marino attendent la réalisation de ces projets avec réticence, d'autres les défendent avec fougue. C'est le cas des opposants socialistes. Lorsqu'ils étaient au gouvernement, jusqu'à mi-86, ils les poussaient même avec un soupçon d'« *imprudence* » – selon un mot de M. Alvaro Selva (communiste), – qui pourtant était déjà alors un des piliers du Congrès d'Etat. Des autorisations de créations de banques, d'instituts financiers, d'entreprises de toute nature avaient ainsi été accordées très libéralement.

Beaucoup trop, ont même estimé les démocrates-chrétiens, *qui ont réussi à susciter* – fait inédit dans l'histoire millénaire de la République, – une commission d'enquête parlementaire sur plusieurs scandales auxquels serait mêlé un membre influent de la direction du PS. M. Alvaro Faitanini est accusé de rien moins que de s'être vu « *accorder par de généreux privés* » de 10 % à 20 % des parts de plusieurs sociétés anonymes. De Serravalle à Fiorentino, en passant par Montegiardino et Dogana, les neuf « châteaux » ne bruissent plus que de cette affaire, dont le Parlement doit débattre incessamment.

Fous de politique

Car c'est une des données culturelles les plus remarquables de San-Marino : « *Les gens y sont fous de politique* », comme le répètent volontiers leurs voisins italiens, plus passionnés, quant à eux, de football. Dans les cafés, sur les places, jusque dans les familles, les San-Marinois passent leur temps à « *refaire leur petit monde* ». C'est même « *excessif* », observe Mme Boscaglia. « *Mais c'est certainement à cet intérêt de tous pour la chose publique que le pays doit d'avoir survécu jusqu'à ce jour contre toute probabilité historique.* »

A vingt-sept ans, Mme Patrizia Busignani est secrétaire du Parti socialiste unifié, quatrième force du pays, qui compte sept cent cinquante membres. Elle aspire donc légitimement à une grande carrière. C'est « *seulement en affirmant des exigences intellectuelles, en prenant des initiatives culturelles, en posant des visions d'avenir, que le pays pourra continuer de défendre encore sa souveraineté millénaire* », dit-elle fougueusement.

Dans les propos de la jeune femme, ce terme de « *souveraineté* » revient de façon lancinante. Elle s'en explique crânement : « *Nous avons une histoire glorieuse dont nous sommes fiers, des traditions qu'on peut nous envier, à l'heure où tant de gens s'étiolent de manquer de racines. Que faire de notre indépendance ? Eh bien, en coopération avec d'autres petits Etats, avec d'autres neutres comme nous, la mettre au service d'idéaux universels tels que la paix, la défense de l'environnement, la coopération, le volontariat international et le désarmement.* »

Comme pour signifier que l'heure n'est plus au repli, San-Marino vient d'obtenir coup sur coup son adhésion comme observateur aux Nations unies et son admission par la CEE au titre de « *pays tiers à situation spécifique* ».

Casino ou non, golf ou pas, ça vaut décidément la peine de monter y voir un peu là-haut. Hors saison, de préférence !

JEAN-PIERRE CLERC.



ENQUETE

FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

Une croix dans les bagages

Chaque année, des milliers de voyageurs prennent la Bible pour guide et un prêtre comme accompagnateur. Vers les chapelles de la Vierge ou sur les chemins du Seigneur, à Pâques et à la Trinité.

TROIS millions et demi de pèlerins à Lourdes. Autant à Fatima. La Vierge a ses fidèles... Mais c'est à Notre-Dame de la Salette, dans les Alpes, que la congrégation des assomptionnistes emmène ses premiers pèlerins, en 1872. L'année suivante, ils déferlent sur Lourdes. En 1882, ils sont un millier à débarquer à Jaffa, de deux bateaux à vapeur affrétés pour l'occasion, puis à cheminer à dos d'âne ou de chameau. Direction : Jérusalem.

Les assomptionnistes étaient des pénitents. Ni croisés du temps jadis. Ni « touristes chrétiens » du vingtième siècle partant découvrir Lourdes, la Terre sainte, Rome, Assise, Saint-Jacques-de-Compostelle, Fatima, Jasna Gora et sa Vierge Noire en Pologne, l'Algérie du Père de Foucauld, la Tunisie de saint Augustin, Ephèse et Corinthe évangélisées par saint Paul...

En France, ces pèlerins sont, en majorité, des fidèles qui partent se recueillir, sous la houlette du directeur des pèlerinages de leur diocèse. Les autres sont, plus prosaïquement, les clients d'une petite dizaine de voyagistes spécialistes des lieux saints, sur fond de culture chrétienne.

Rentable, ce marché ? Certes. Malgré les fluctuations du dollar. Malgré la hausse des tarifs d'affrètement, qui contraint les voyagistes à réduire le temps des croisières saintes pour rester compétitifs. Quand SIP Voyages, agence créée en 1953, annonce 95 millions de chiffre d'affaires et 20 000 pèlerins en 1986, elle tire, comme la plupart de ses concurrentes, les trois quarts de ses recettes de l'organisation de voyages à l'étranger pour le compte des 95 diocèses français. Ses clients propres, ceux qui ont acheté leur circuit sur brochure, ne dépassent pas 6 000 personnes. Encore ce « *voyage fait par dévotion à quelque lieu consacré* » (Littré) attire-t-il aussi les amateurs de périples culturels.

« *Le pèlerinage, c'est « aussi » du tourisme* », reconnaît Georges Grandet, PDG de l'agence Terre entière. « *Ainsi, ceux qui partent en Algérie « sur les traces du Père de Foucauld »* (c'est le nom du circuit dans la brochure) *sont plus des chrétiens qui font du tourisme que des pèlerins* ». Il suffit de regarder le programme pour s'en convaincre : en douze jours, quatre visites « concernent » directement le Père de Foucauld (ses ermitages et sa tombe). Le reste du temps est consacré à d'autres découvertes : paysages, monuments non chrétiens, souks, oasis et la cathédrale du Sacré-Cœur, à Alger.

Pourquoi baptiser un tel voyage « pèlerinage » ? Parce que l'accompagnateur, ou l'animateur du groupe est le plus souvent un prêtre, grâce auquel tout émerveillement baigne dans la chrétienté. « *Un pèlerinage*, dit Henri Marot, directeur de l'agence Procure Voyages, *c'est aussi la prise en compte de tout l'environnement culturel, de son impact sur l'histoire de l'Eglise et des communautés chrétiennes du pays visité. En Méditerranée, par exemple, on s'intéresse aussi au monde grec, au monde juif et à l'islam. D'ailleurs, ce qu'on voit d'abord en arrivant à Jérusalem ce sont les mosquées !* »

Odyssées religieuses

En douze ou en quinze jours, des croisières spécialisées permettent de débarquer en Italie, en Grèce, en Yougoslavie, en Turquie, en Israël et en Egypte. Qu'elles se nomment « Sur les pas de saint Paul » (1), « Peuples de la Méditerranée » ou « A la rencontre des apôtres » (2). Chaque année, les diocèses, comme le public, ont le choix entre quatre ou cinq confortables odyssées religieuses à bord de paquebots de luxe. Pour un prix inférieur à celui d'une croisière traditionnelle, puisque le bateau est affrété par l'organisateur selon le principe du charter.

« *Oui, la croisière est une forme de pèlerinage* », affirme Jean-Marie Foucher, directeur général de SIP Voyages. En parfaite communion avec tous ses confrères. « *L'important*, précise Henri Marot, *c'est l'accompagnateur.* » Et de mettre en avant les vedettes choisies pour l'occasion : le cardinal Marty, le cardinal Etchegarray, le cardinal Paul Gouyon, etc. Car l'Eglise a, elle aussi, ses stars, qui attirent le client et séduisent le pèlerin.

Les « vrais » pèlerins, ceux qui suent sang et eau sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle ou en escaladant le mont Moïse dans le Sinaï, existent toujours. L'ascension du Mont-Moïse (deux heures et demie de marche en pleine nuit) est dans tous les programmes « Terre sainte », avec lever du soleil et messe au sommet.

Même chose pour la fameuse route de Jéricho à Jérusalem : 32 kilomètres, soit cinq heures de « crapahutage » nocturne (en raison de la chaleur). SIP Voyages, pour sa part, préfère réserver cette anabase aux « teenagers ». Ceux qui viennent en pèlerinage en Terre sainte avec leurs grands-parents.

Une nouveauté inaugurée l'an dernier à la demande d'une association religieuse, mais qui devrait figurer de nouveau dans la brochure en 1988. Programmé, bien sûr, pendant les vacances scolaires (Pâques et été), ce voyage de dix jours, avec logement dans des hôtels trois étoiles, est facturé un peu moins cher aux jeunes (5 250 F par personne) qu'à leurs aïeux (5 830 F par personne).

Un gadget ? « *Non*, répond Jean-Marie Foucher. *Depuis quelques années, nous constatons un intérêt nouveau des moins de trente ans pour le pèlerinage.* » Même remarque de Robert Heredia, directeur de l'agence NDS, qui accorde, depuis cette année, une réduction de 5 % aux moins de vingt-cinq ans sur tous ses programmes, dont un pèlerinage pédestre à Saint-Jacques-de-Compostelle, au départ de Saint-Jean-Pied-de-Port. « *Ce voyage n'est pas réservé aux jeunes*, précise Robert Heredia. *Mais, à raison de 20 à 30 kilomètres par jour pendant un mois, avec un sac à dos de 12 kilos, il demande, évidemment, une bonne condition physique...* »

Et la messe, dans tout cela ? Elle est célébrée. Quotidiennement ou presque. Mais chacun reste totalement libre de ses dévotions, même si 90, voire 95 % des pèlerins s'y adonnent volontiers. Les prêtres ont dans leurs bagages chasuble et autel portatif, ce qui permet la célébration d'un office dans une simple chambre d'hôtel ou... sur le mont des Oliviers.

ANNIE BARBACCIA.

(1) NDS, du 24 octobre au 2 novembre 1987, à bord du *Pegasus*, de la compagnie Epirotiki. De 5 480 F à 15 980 F par personne, selon le type de cabine. Et Terre entière, du 12 au 17 novembre, de 6 000 F à 17 500 F.

(2) SIP Voyages et Procure Voyages, du 5 au 16 octobre 1987, à bord de l'*Enrico*, de la compagnie Costa, de 6 255 F à 18 900 F par personne.


J.K./MAGNUM

J.K./MAGNUM


PASCAL DOLEMIEUX/VU

De haut en bas :

Pèlerinage au mont Saint-Michel.

Fête de la Saint-Patrick en Irlande.

Enfants masqués pendant la semaine sainte à Puente-Genil, en Andalousie.

Pénitents à Séville.

Lourdes au firmament

AVEC *le Miraculé*, Jean-Pierre Mocky s'est moqué. Du moins l'évêché de Lourdes l'a-t-il pensé, qui s'est fâché tout rouge. A tort. Car la comédie du cinéaste français ne découragera pas les amateurs de miracles, en constante augmentation : 4,5 millions de personnes (dont 3,5 millions de pèlerins) ont, en 1985, transité par la grotte de Massabielle, à l'occasion de séjours de trois à quatre jours dans la ville.

Depuis l'apparition de la Vierge, en 1858, Lourdes a eu le temps de se transformer en cité touristico-religieuse. Le miracle se produit tous les ans à la même époque — Pâques — et dure jusqu'à la *mi-octobre*. Marie s'exhibe en statuette de savon aux devantures des magasins de souvenirs tandis que l'eau de Lourdes se vend par magnum de vingt litres.

Les malades (2 000 par jour environ) hésitent entre l'espoir et la curiosité. L'Eglise elle-même est prudente : sur 6 000 cas de guérison soudaine en trente ans, elle n'en a reconnu que 64. En France, Lourdes est, de loin, la première destination des pèlerinages organisés par les diocèses. Celui de Metz, par exemple, y envoie régulièrement 1 800 de ses ouailles. Un évêché plus petit, comme celui de Gap (100 000 habitants), frôle les 450 pèlerins.

De l'étranger, on arrive par route (11 200 autocars en 1985), par rail et, de plus en plus, par avion. En 1984, 67 compagnies de charters, en provenance de dix-huit pays d'Europe et d'Amérique, ont fait de Lourdes le septième aéroport français. Depuis, Air Charter, filiale d'Air France, y a affecté un Boeing 737 de 130 places pour toute la « saison ». Plusieurs fois par semaine, il débarque des contingents d'Irlandais, d'Italiens et d'Allemands. A bord, les premiers rangs de sièges ont été démontés pour permettre prières et dévotions. L'équipage s'est habitué...

Et si Lourdes était un jour détrônée ? A Medjugorge, à 120 kilomètres de Dubrovnik, une petite Vierge yougoslave fait parler d'elle depuis quinze ans. Le Vatican la snobe. Mais les pèlerins, eux, toujours en quête de nouveautés, l'adorent de plus en plus.

A. B.

Les spécialistes

- **SIP Voyages** : 1, rue Garancière, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-29-56-70. Et dans toutes les agences de voyages.
- **Voyages Missions** : 10, rue de Mézières, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-48-50.
- **NDS Voyages et Pèlerinages** (groupe Bayard Presse) : 5, rue Saint-Romain, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-29-20-30. Et sur minitel : 3614 NDS.
- ***Terre entière*** : 15, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-29-57-10. Et 29, Grande-Rue Nazareth, 31000 Toulouse. Tél. : 61-53-99-20.
- **Procure Voyages** : 4, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-48-63-30. Et 10, rue de Suisse, 06000 Nice. Tél. : 93-88-65-40. Brochures également disponibles (mais sans vente) dans toutes les librairies La Procure (Publications de la Vie catholique) à Paris, Rouen, Rennes, Saint-Brieuc, Brest, Nancy, Quimper, Annecy, Nice, Genève et Rome.
- **Routes bibliques** : 12, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-29-12-62.
- **Bretagne Pèlerinages**, département de l'agence Cap Voyages : 3, quai Chateaubriand, 35000 Rennes. Tél. : 99-79-54-22.

croix
bagage





Liaisons dangereuses

L'ACCORD des mets et des vins a fait couler beaucoup d'encre *et depuis* longtemps. Il a fait boire, aussi, beaucoup de piquettes si de bonnes bouteilles. En vérité, pour le courant de la vie, les ukases sont sans doute inutiles hors ces deux grands principes chers à René Lasserre : *« Jamais de grands vins blancs liquoreux avec gibier et viandes noires. Jamais de grands vins rouges avec coquillages et poissons. »*

Au demeurant, c'est du moins mon avis formel, peuvent intervenir le plaisir personnel du palais de chacun, l'occasion et le moment, le portefeuille aussi, hélas !

Sans doute l'épicurisme parfait trouvera son compte à la lecture du bel ouvrage de Jacques Puisais, *le Goût juste* (Flammarion). Mais je voudrais aussi signaler *le Mariage des mets et des vins*, de Nicolas de Rabaudy et Jean-Luc Pouteau (Lattès), qui sera bien utile au maître de maison embarrassé devant un foie gras aux choux, par exemple.

Suivra-t-il les auteurs (et Alain Senderens) en proposant un banyuls ou un sauternes ? Ou encore, choix cornélien, sur un dessert au chocolat, faudra-t-il proposer du thé glacé, du pippermint get sur glace, de l'yquem (choix de Jacques Puisais), ou du champagne rosé ? Ou encore, proposé à la fois par un chocolatier (Christian Constant) et un grand cuisinier (Lucien Vanel, de Toulouse), un rouge frais ?

Comme chaque année, à la Foire de Paris, à partir du *30 avril, des démonstrations culinaires* vont se dérouler au stand *de Gaz de France. Le thème* choisi, cette fois, est justement l'« Accord des mets et des vins ».

Survolons donc ces projets des chefs présents que, chaque après-



midi, les spectateurs pourront voir réaliser... puis déguster. Le 1er mai, Jean-Pierre Baillon (*L'Auberge du 14-Juillet*, à La Garenne-Colombes) préparera un sandre braisé au chinon... accompagné bien sûr du même vin.

Le 2 mai, le restaurant *Le Vieux Berlin* a choisi, pour accompagner son filet de porc à la bière et au cumin, ce « moustillant » vin de Bade, le merdinger.

Le 3 mai, le jeune patron du *Balisier* (20, rue Rousselet) servira son ris de veau braisé aux jeunes asperges. Le vin sera le prieuré de saint-jean-de-bébian, excellent si mal connu.

Le 4 mai, Francis Vallot (*Le Santenay*, avenue Niel) vous fera hésiter entre un maury français et un samos grec pour exalter ses « Trois tentations d'Eve », desserts aux pommes.

Le 5 mai, ce sera Bernard Bosque (*La Bûcherie, dans la rue du* même nom), dont le sauté d'agneau pascal *aux aubergines* fera merveille sur un château greyssac, *cru bourgeois* du Médoc.

Le chef de *Lasserre* trouvera le 6 mai quelques échansons de Paris pour présenter le château clarke, un parfait listrac, pour apprécier le mesclagne landais « Mère Irma ».

Le 7 mai, Tabourdiau, chef du *Bristol*, a choisi un sauternes, le château de Malle, pour escorter son turbotin.

Le 8 mai, la blanquette d'agneau à l'ancienne du *Sallambier* (restaurant de l'Hôtel Balzac) fera « chanter » un cahors, le château haute-serre, présenté par Sylvie Rollet, une des plus jeunes et rares sommelières de France.

Le 9 mai, Linda (restaurant *Chez Linda*, rue Gervex) a choisi un sancerre blanc pour escorter son toast Linda, une surprise.

Le 10 mai, le chef du *Carpaccio* (le restaurant italien du *Royal Monceau*) présentera un sabayon au marsala et sa brioche, arrosé de marsala, on l'imagine.

Mais j'ai gardé pour la bonne bouche le premier jour de la Foire de Paris, le 30 avril, où Michel Brunetière (*Le Sully-d'Auteuil*) proposera un sancerre rouge sur son bœuf mariné aux griottes.

Un bel éventail, vous en conviendrez !

LA REYNIÈRE.

Bacchanale de printemps

LE premier « marathon des leveurs de coude » réunira l'après-midi du 28 avril, dans le 6e arrondissement de Paris 140 concurrents groupés en 14 équipes.

Cette compétition œnologico-sportive est parrainée, entre autres, par MM. Yvan Audouard, Roger Bastide, Antoine Blondin, Jean Castel et Jean Cormier. Elle consiste en un très long parcours-dégustation en quarante et une étapes, chacun des plus célèbres débits de boissons germanopratins accueillant à cette occasion l'une des quarante et une communes de l'appellation beaujolais-village. Le « marathon des leveurs de coude » aura pour point de départ et d'arrivée le bar « Millésimes » (7, rue Lobineau).

De nombreuses personnalités du monde du spectacle, du rugby et de la presse ont donné leur accord pour participer à cette printanière bacchanale.

SEMAINE GOURMANDE

La Bonne Table (de Clichy)

C'est « the » restaurant de poissons de Clichy. Berger, le patron, veillant à la richesse de son « banc » (fruits de mer et coquillages) et Gisèle, la patronne en cuisine, travaillant dans la fraîcheur (congelé n'entre pas ici) une choucroute de poissons superbe, des lasagnes aux crustacés, le chou farci au homard, l'andouillette de langoustines (bouillabaisse vendredi et samedi). Bons desserts (notamment un cake *exceptionnel), gentille cave.* Compter 250 à 350 F.

● *La Bonne Table*
119, boulevard Jean-Jaurès
92110 Clichy
Tél. : 47-37-38-79.
Fermé dimanche, lundi,
mardi et mercredi soir.
Chiens acceptés.

La Barrière de Clichy (et de Paris)

Oui, car, à deux pas du métro Porte-de-Clichy, sa cuisine est sur le territoire de la capitale et l'entrée sur le sol clichien ! Après avoir connu de jeunes futurs grands chefs (Loiseau, Savoy), sous la houlette de Claude Verger, voici enfin un chef-patron : Gilles Le Gallès. Décor transformé et égayé, accueil souriant de la patronne, et cuisine-pâtisserie de tout premier ordre : encornets farcis fondue de courgettes, *fricassée de sole et ris* de veau, filet de bar aux noix, filets *de canette aux poivrons doux*, noisettes d'agneau au fromage de *chèvre, ris de veau aux escargots*, etc. Très savoureux mille-feuille. Compter 300 F avec, au déjeuner, un repas « affaires » (2 plats, fromage et dessert, vin et service compris à 230 F).

● *La Barrière de Clichy*
2, rue de Paris, 92110 Clichy
Tél. : 47-37-05-18.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Chiens acceptés.
A.E., C.B.
Salon pour 15 couverts.

Symbole

Symbolique du moins est le décor, tristounet moderne, de cette petite maison qui, dans ce quartier gargotier, grâce au chef Frédéric Houtin, mérite compliments pour la qualité des plats (notamment les desserts). Salade au boudin blanc, nougat de bœuf en gelée, magret aux cèpes ou coquelet au cidre et pommes (plats entre 65 et 70 F), desserts (entre 28 et 35 F), vins à prix étudiés, accueil aimable du nouveau patron *qui va modifier son* cadre. Compter 200 F.

● *Symbole*
8, rue Lucien-Sampaix
75010 Paris
Tél. : 42-08-57-83.
Fermé dimanche midi.
Chiens acceptés.
C.B.

Via Veneto

Le classique et charmant restaurant italo-français de la rue *Quentin-Bauchard a changé de* chef. Dominique Fabre, qui fut *Chez Pauline ainsi qu'A Trou gascon*, passe allègrement des terrines (de *saint-jacques, aux trois poissons*, de ris de veau, de légumes) aux *feuilletés à la mode (aux asperges*, d'escargots, de poissons, de *légumes encore — et naturellement* « petits » !).

Mais ici, dans ce décor et surtout le soir, aux accents d'un guitariste bien dans la note *dolce vita*, on préférera les pâtes fraîches (à la romana, Alfredo, à la sicilienne, aux quatre fromages, aux meat balls ?), *le fritto misto di pesce, la daube* piémontaise, le veau (osso buco, *vitello tonnato, saltimbocca et* autres scalopines). Bons desserts. *Belle carte de vins du bordelais et* d'Italie. Compter 250 F.

● *Via Veneto*
13, rue Quentin-Bauchart
75008 Paris
Tél. : 47-23-76-84.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Chiens acceptés.
A.E., C.B., D.C.

L. R.

MIETTES

● **A Boulogne-sur-Mer**, le très bon maître-fromager Philippe Olivier (43-45, rue Thiers ; tél. 21-31-94-74) publie tous les trimestres un petit bulletin, *Fromages informations* (tiré à dix mille exemplaires), plein d'intérêt.

● **Un lecteur s'étonne** (pour ne pas dire s'indigne) : *La Ferme*, la boutique de l'aéroport d'Orly, vendant hors taxe des produits gastronomiques de chez nous, a changé de gérant. Et en même temps de prix ! Un reblochon passe de 32 francs à 52 francs, *par exemple.*

● **A signaler** à *La Gourmandine* (28, rue d'Armaillé, Paris-17e ; 47-72-00-82), gentille petite maison nouvelle du quartier, un menu (pour l'ensemble de la table et service compris) à 195 francs : *entrée*, deux plats, fromage, dessert et café.

● **A Montmartre** *le soir ! Et* singulièrement pour les spectateurs de l'Atelier en après-spectacle, un petit restaurant, *la Marbouille*, (41, rue des Trois-Frères, Paris-18e ; tél. 42-64-49-15). Le chef-patron nous revient de Stockholm et exécute de gourmandes variations *sur le saumon. Compter* 150 francs à 200 francs. Parking : 8, *rue Dancourt. Fermé le dimanche.*

● *Le guide 1987 des Châteaux et demeures de tradition* vient de *paraître. Une douzaine de nouveaux* adhérents et toujours le *Château d'Ilbarritz* (à Bidart), *que l'on avait* dit à tort racheté par un industriel *de l'hôtellerie. Tous adhérents respectant* la fameuse charte de Michel Massia : *pas de produits congelés*, surgelés ou sous vide, sauf indication sur la carte.

● **« Système G »**. *C'est le* guide télématique des restaurants vus par Henri Gault pour Paris, avec tous les renseignements d'usage plus les données critiques de l'exclu du Gault-Millau. Minitel. 36-15. Code : Gault. *Renseignements :* 112, avenue de la Grande-Armée ; *tél. : 42-67-87-22-84-52.*

● **Un parlementaire**, Paul Loridant, vient de demander au ministre de l'agriculture d'imposer, sur les étiquettes des vins français, l'indication des cépages entrant dans la composition de ces vins.

● ***Le Carré des Feuillants*** (14, rue de Castiglione, Paris-1er ; tél. : 42-86-82-82) *ouvre désormais* aussi les samedi et dimanche.

● **La « Lettre »** de Jacques Souvairan (Genève) parlant de la *disparition du Duc* (l'excellent restaurant des Minchelli, 243, bd Raspail, Paris-14e ; tél. : 43-20-96-30) du Guide Michelin 1987 attribue cette radiation à *« un problème d'incompatibilité d'humeur »*. Comme en termes galants...

● **Un lecteur a apprécié** la cuisine du *Modern'Hôtel* (à Andelot-*en-Montagne* près de Salins-les-Bains à proximité de la belle forêt de Joux) et qui ne figure sur aucun guide.

● ***J'ai parlé des Bacchantes***, le remarquable bar à vins de la rue *Caumartin (Paris-9e). J'y ai découvert* un AOC bordeaux supérieur : le *Château grand-campsec, qui, dans* ses millésimes (1982, 1983 et *1985), a des prix évoluant entre* 20 F, 50 F et 26 F la bouteille, *mérite attention* (G. *et P. Lesnier*, domaine de Campsec à Saint-*Vincent-de-Paul, 33440 Ambarès).*

● **Dans un autre registre**, j'aime à signaler un minervois (H. et D. Domergue Trausse, 11160 Caunes Minervois), dont la cuvée spéciale Canteperdrix, entre autres, est, en 1985, fort agréable.

● ***A propos*** du mot « bistrot » (qui pourrait aussi venir du russe « *bystro* » signifiant « *en vitesse* »), un correspondant lettré de Tours *me signale que de leur occupation* de 1815 les Russes ont ramené là-*bas le nom de celui qui, lors d'une* beuverie, boude et *« ne chantera pas »*. Ce qui en russe et pour désigner un bon à rien a donné *« chantrapa »*.

L.R.

JEUX

échecs

N° 1224

D'UNE AILE A L'AUTRE

(Championnat de l'Union soviétique, Minsk, 1987)

Blancs : A. BELIAVSKI

Noirs : A. BAREIEV

Défense hollandaise.

1. d4	f5	16. Cxç7	Cxç7
2. ç4	Cf6	17. h3!	Tf-ç8 (j)
3. g3	é6	18. g4! (k)	g6
4. Fg2	d5 (a)	19. gxf5	gxf5 (l)
5. Cf3	ç6	20. Cé5	Cé8
6. 0-0 (b)	Fd6 (ç)	21. Tg3+	Rh8
7. Ff4! (d)	0-0 (é)	22. Rh2 (m)	Cf6
8. Fxd6 (f)	Dxd6	23. Tg1	Tç7 (n)
9. Dç2	b6	24. Ff3	Fç6
10. Ca3! (g)	Ca6	25. Db3	Tg8
11. Ta-ç1! (h)	Fb7	26. Fh5!	Df8 (o)
12. çxd5	çxd5	27. Txg8+	Cxg8
13. Cb5	Dé7	28. Dg3	Fb5
14. Da4 (i)	Cé8	29. Dh4 (p)	Cf6
15. Tç3	Cé-ç7	30. Ff7!! (q)	abandon

NOTES

a) La formation du « Stonewall » donne aux Noirs une solide chaîne de *pions ainsi que le contrôle de la case é4* ; son principal inconvénient consiste dans la faiblesse des cases noires et dans l'abandon de la case é5. 4..., Fb4+ ; 5. Fd2, Fé7 est aussi à examiner ; par exemple, 6. Db3, 0-0 ; 7. Cç3, ç5 ; 8. d5, é5 ; 9. é4, d6 ; 10. éxf5, Fxf5 ; 11. Dxb7!, Cb-d7 ; 12. Da6, Fd3 ; 13. Ch3!, Dé8 ; 14. 0-0-0, é4 ; 15. Ff4, Cb6 ; 16. Txd3!, éxd3 ; 17. Té1, Dd7 (*si 17..., Dç8 ; 18. Dxç8!, Cxç8 ;* 19. Txé7!, Cxé7 ; 20. Fxd6, Tf-é8 ; 21. Fxç5, Ta-ç8 ; 22. b4 comme dans la partie Tchernenko-Maslovski par correspondance, 1984) ; 18. Cg5! menaçant Fh3.

b) On 6. Dç2, Fd6 ; 7. Ff4 (Rashkovski-Bareïev, 1985). 7..., 0-0 ; 8. Cb-d2, Fxf4 ; 9. gxf4, Cb-d7 ; 10. é3, Cé4 ; 11. Cxé4, fxé4 (si 11..., dxé4 ; 12. Cé5, Cxé5 ; 13. dxé5 suivi de Td1 - d6) ; 12. Cg5, Cf6 ; 13. 0-0-0, h6 ; 14. h4, hxg5 ; 15. hxg5, Cé8 ; 16. f3!

ç) Dans la variante classique du Stonewall, le F-R est développé en é7, mais certains maîtres préfèrent sa sortie en d6 afin de contrôler la case é5 et d'empêcher l'échange (après b3) Fa3 - Fxé7 qui affaiblit les cases noires ; si les Blancs voulaient maintenant poursuivre cette manœuvre par b3, la riposte Dé7 ruinerait leurs efforts.

d) Mais les Blancs peuvent aussi, de *cette manière, parvenir* à l'échange des F.

é) 7..., Fxf4 ne donne rien ; 8. gxf4, Cé4 ; 9. é3, g5 ; 10. fxg5, Cxg5 ; 11. Cb-d2, 0-0 ; 12. Cxg5, Dxg5 ; 13. f4, Dh6 ; 14. Tf3 et les Blancs sont mieux.

f) Ou 8. Cb-2, Fxf4 ; 9. gxf4, dxç4 ; 10. Cxç4, Cd5 ; 11. é3, Cd7 ; 12. Tç1, Cd7-f6 ; 13. Cé5, Dé7 ; 14. Rh1, Fd7 ; 15. Cd2, Ta-ç8 ; 16. Tf-g1 avec avantage aux Blancs (Borrisenko-Lyssitzine, XXI[e] championnat de l'URSS).

g) Empêche 10..., Cb-d7 à cause de 11. çxd5, çxd5 (forcé ; si 11..., éxf5 ; 12. Dxf5) ; 12. Cb5.

h) Menace toujours de prendre sur d5, obligeant les Noirs à reprendre du pion ç.

i) Le Cb5 est gênant ; les Blancs ont un net avantage sur l'aile - D ; la Ta8 ne peut quitter le pion a7.

j) Et non 17..., b5 ? ; 18. Da5.

k) Ce changement de pied dans la stratégie des Blancs, ce passage de l'aile - D sur l'aile - R est remarquable ; les Blancs, après avoir affaibli les cases noires (8. Fxd6), veulent profiter de l'inactivité des forces ennemies (le Fb7 enfermé derrière ses pions et le Cç7 passif alors que le C Blanc dispose de l'avant-poste é5) pour entreprendre une offensive sur le R noir.

l) Si 19..., éxf5 ; 20. Cé5 également suivi de Tf-ç1.

m) Si 22. Db4, Df6!

n) Si 23..., Cé4 ; 24. Fxé4, fxé4 ; 25. Tg7, etc.

o) Si 26..., Txg3 ; 27. Dxg3, Dg7 ; 28. Dxg7+, Txg7 ; 29. Dh4, etc. Si 26..., Fé8 ; 27. Txg8+, Cxg8 ; 28. Dg3, Cf6 ; 29. Fxé8, Dxé8 ; 30. Cg6+ et 31. Dxç7.

p) Les Blancs tiennent tout, horizontales, diagonales, verticales.

q) Jolie pointe finale qui force l'abandon. Si 30..., Txf7 ; 31. Cg6+ et 32. Cxf8 ; si 30..., Dd8 ; 31. Dxf6+, Dxf6 ; 32. Tg8 mat.

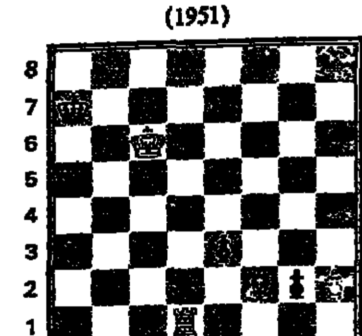
Solution de l'étude n° 1223.
M. Liburkin, 1950.

(Blancs : Rb8, Fa3, Cd5, Pb2, ç3, g3, h4. Noirs : *Rd1, Da5, Fa4,* Pb3, *b5, b6,* ç7.)

Bien sûr, il faut exploiter la situation de la D. 1. Cb4, ç5 ; 2. h5, çxb4 (ou 2..., Rç1 ; 3. h6, çxb4 ; 4. çxb4, Dxb4 ; 5. Fxb4 et les Blancs gagnent) ; 3. çxb4, Da6 ; Ici tout le monde jouerait 4. h6 mais ce coup évident serait erroné ; par exemple : 4. h6 ?, Ré2 ; 5. h7, Rf3 ; 6. h8=D, Rxg3 nulle ou 6. h8=C, Ré4! ; 7. Cg6, Rd5 ; 8. Cé7+, Rç6 ; 9. Cç8+, Rç6 ; 10. Ca7+, Rd7 ; 11. g4, Ré6 ; 12. g5, Rf5 nulle. Par conséquent, 4. g4!, Ré2 ; 5. g5, Rf3 ; 6. g6, Rg4 ; 7. g7, Rg5 ; 8. h6! (diabolique mais si 8. g8=C ?, Rf5! ; 9. h6, Ré6 ; 10. h7, Rd7 ; 11. Cé7, Rxé7 nulle), Rxh6 ; 9. g8=C+, Rg5 ; 10. Cé7, Rf4 ; 11. Cd5+, Ré4 ; 12. Cç7, Da5 ; 13. Rb7, Rd3 ; 14. bxa5, bxa5 ; 15. Ff8, b4 ; 16. Rb6, Fd7 ; 17. Rxa5 et les Blancs gagnent ! Un casse-tête.

ÉTUDE
N° 1224

I. FRITZ
(1951)



BLANCS (3) : Rç6, Td1, Ph2.
NOIRS (4) : Ra7, Ff2, Pé3 et g2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1222

ÉCLAIRAGE INSUFFISANT

Ce coup de flanc tiré d'un match entre Anglais et Brésiliens montre comment il est indispensable de bien éclairer le partenaire pour faire chuter un contrat quand la situation est délicate. Ici le champion anglais Irvin Rose aurait pu trouver la défense mortelle si son partenaire, en Ouest, lui avait facilité la tâche.

Nord : ♠ 10543 ♡ 8654 ◇ R ♣ AV54

Ouest : ♠ D6 ♡ ARV92 ◇ A752 ♣ 63

Est : ♠ V2 ♡ D7 ◇ 863 ♣ RD10872

Sud : ♠ AR987 ♡ 103 ◇ DV1094 ♣ 9

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Sheehan	M. Branco	Rose	P. Branco
–	passe	passe	1 ♠
2 ♡	4 ♠	passe	passe...

Ouest a attaqué l'As de Cœur, puis le Roi de Cœur sur lequel la Dame d'Est est tombée. *Comment doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Où peut-on trouver une quatrième levée ? Un seul espoir : arriver à faire la Dame de Pique, soit grâce à une promotion d'atout (si Est a le Valet de Pique et coupe gros le troisième Cœur), soit en espérant que le déclarant fera l'impasse à la Dame de Pique s'il a le Valet de Pique.

Par conséquent, il ne faut pas obliger Est à couper en jouant le 2 de Cœur qui n'est pas maître, il ne faut pas non plus lui interdire de couper en jouant le Valet de Cœur. La seule carte à Cœur qui laisse la porte ouverte aux deux défenses est ... *le 9 de Cœur !* Est sait que le 9 est maître et il doit alors comprendre qu'il doit se défausser, sauf s'il a le Valet de Pique pour couper.

Toutefois, avant de jouer ce 9 de Cœur, Ouest doit *tirer l'As de Carreau* pour mieux éclairer Est. Mais Sheehan, trop concentré sur le choix de la carte à Cœur, a omis cette précaution avant de jouer Cœur, et Irvin Rose, en Est, a cru que Ouest *n'avait pas la Dame de Pique, mais* A V 9 x à Carreau. Au lieu de couper le 9 de Cœur, *il a défaussé un Carreau* pour que le déclarant soit obligé de donner deux Carreaux, et le contrat a ainsi été réussi.

On a un aperçu ici de toutes les subtilités du jeu de flanc au plus haut niveau.

LE CONCOURS MARTELL

Le cognac Martell et le Club Méditerranée sont les sponsors qui ont organisé le concours de « la meilleure donne de l'année », et le premier prix a été gagné par Gilbert Weil pour le chelem suivant :

Nord : ♠ 6 ♡ 652 ◇ AD8 ♣ D107632

Ouest : ♠ V54 ♡ 109 ◇ 7642 ♣ V954

Est : ♠ 1098732 ♡ ADV4 ◇ V5 ♣ 8

Sud : ♠ ARD ♡ R873 ◇ R1093 ♣ AR

Ouest a entamé le 10 de Cœur pour l'As d'Est qui a rejoué la Dame *de Cœur. Sud a pris avec le Roi, il a* tiré As Roi de Trèfle, mais au second tour Est a défaussé un Pique. *Comment SUD peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Sud avait fait une ouverture conventionnelle de « 2 Trèfles » forte et à couleur indéterminée, mais qui n'a pas forcing de manche dans l'ouverture classique de « 2 Trèfles ».

Les annonces (sauf l'ouverture) n'ont pas été indiquées, mais elles auraient pu être les suivantes :

Sud	Nord
2 ♣	2 ◇ (relais)
2 SA	4 ♣ (couleur)
4 SA	5 ◇ (un As)
6 ♣	passe

L'UNIVERSITÉ DU BRIDGE

Elle a été créée en 1983 en même temps que *la Maison du bridge* (73, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly) où se trouve la *F.F.B. Elle est devenue un organisme important pour la promotion du bridge.*

La principale ambition de l'université et de son président Bernard Descours est de former un personnel compétent en faisant passer des examens et en décernant des diplômes.

Il y a déjà actuellement mille enseignants agréés (moniteurs, maîtres-assistants et professeurs) sans compter les arbitres et les animateurs de club.

L'Université du bridge a profité du Festival des jeux qui s'est déroulé à Cannes pour organiser une convention nationale avec des assemblées plénières et des commissions pour traiter de la pédagogie et du statut des enseignants.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 265

CE SONT LA JEUX DE PRINCE !

De l'« Heure de vérité » aux « Questions à domicile », du « Club de la presse » au « Grand jury », du Mourousi-show au Pollac's circus, les princes qui nous gouvernent tonitruent sur la scène médiatique. Cédant à cette offensive, nous vous proposons aujourd'hui quelques aphorismes de ou sur nos politiciens les plus en vue, en occultant certains mots sous couvert de leur anagramme (ces citations ont été empruntées au *Grand méchant dictionnaire de la politique* de Jérôme Duhamel, éditions de l'Acropole).

1. Il y a longtemps que Fabius est revenu du AEMMIRSX sans y être jamais allé (Amadou). 2. Giscard n'a été exceptionnel que dans la AHINORST (Chirac). 3. Entre le AEEGLOPT et le petit doigt qui cherche à se AEFFILRU, où finit la gaudriole et où commence la tentative de viol ? (M[me] Goldet, sénateur socialiste). 4. *Le Monde,* CDEEILS de l'intelligentsia et des nègres à lunettes d'or, affiche une AEGIRTV prudhommesque, une politique à ABCELSU, entre son EEEMPRY où ne CEGILNOT plus une étoile et son rez-de-chaussée où ELMNOOS un académicien (Roger Peyrefitte). 5. Marchais est un robot pensant débitant des ACEOPUX de sa langue de bois (A. Ribaud). *(A suivre).*

Solution des anagrammes. – 1. MARXISME. 2. TRAHISON. 3. PELOTAGE - FAUFILER. 4. DÉLICES - GRAVITÉ - BASCULE - CLIGNOTE - SOMNOLE. 5. COPEAUX.

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	TAAHGES			
2	AG+UIMB?	HASTÉ	H 4	24
3	NNLIID?	AMBIGU(Ë) (a)	9 B	71
4	N+ETOBCD	BLIND(A)I	D 9	20
5	TC+OPEZF	ABONDE	B 9	30
6	F+EEOTIS	PICOTEZ	15 C	60
7	AAOUESV	FESTOIES	6 F	71
8	DNNEEFC	AVOUASSE	M 1	74
9	DNNE+ESR	FACE	1 L	39
10	EEEJXKI	DRENNES(b)	L 8	75
11	EEKI+MYI	JEUX	4 K	40
12	EKII+LTR	MYE	I 2	28
13	KIL+EGTO	RIVET	2 K	31
14	ILGO+AAE	TEK	M 13	30
15	GOAAE+AT	KIL	15 M	36
16	GAAAT+IR	JOIE	K 4	22
17	MALLOUV	AGRAINAT	11 G	68
18	MLOV+UUL	LOUA	3 L	29
19	MUUL+UHE	VOLE	G 3	19
20	UULE+QPN	HUM	14 F	33
21	ULN+RWAS	PAQUE	J 10	22
22	ULRW+NIS	TANS	I 6	23
23	ULRNIS+R	WU	13 I	21
24	URRRN	LISTA	7 E	20
25	URRR	SEN	14 L	10
		ROUIR	11 A	10
				906

(a) gambu(s)ie ou bi(t)umage, 8 A, 92 et 86 ; (b) grive.
1. A. Pastor 878, 2. J.-P. Brunet 825, 3. Solange Scribe 761.

Neuilly-Plaisance Scrabble
Foyer de l'amitié
12, rue du Général-de-Gaulle.
28 janvier.

Tournois le mercredi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

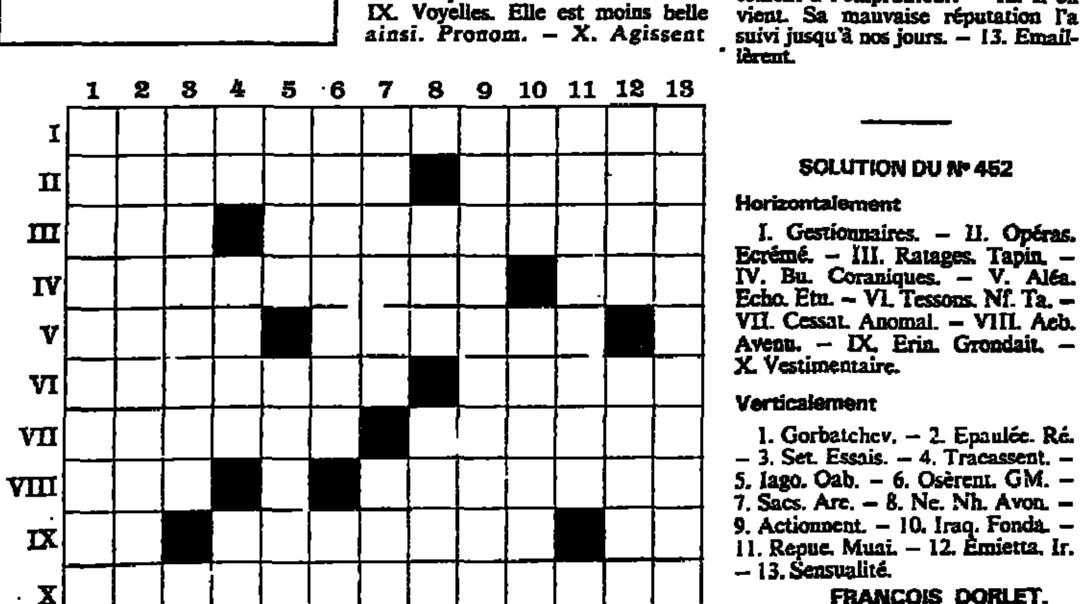
N° 453

Horizontalement

I. Il n'a pas sa place sur le calendrier sauf, peut-être, le 1[er] novembre. – II. Bouchée. Donne l'égalité. – III. A fêté récemment son anniversaire. Discute de tout. – IV. Manque de décision. Dans la ruelle. – V. Il faut y prendre la parole. Fit un fromage ou jeta un froid. – VI. Comme nos sœurs. Fort utile jusqu'à présent. – VII. Mettent à mal nos oreilles. S'émouvoir. – VIII. Pas beaucoup plus loin de Paris que Rueil. Limite. – IX. Voyelles. Elle est moins belle ainsi. Pronom. – X. Agissent comme le penthotal et la mouche tsé-tsé.

Verticalement

1. Les hommes entre eux, voilà ce qui l'intéresse. – 2. Grave erreur. – 3. Comme tout commandement. – 4. Grecque. Vote. Note. – 5. Donne un plus. Parent. – 6. Ils sont à faire peur. Est-ce un beau parti ?. – 7. Mis en ordre. Au paddock. – 8. Positif. Presque masculin. – 9. Dépendants. – 10. Pronom. Dans certaines corolles. – 11. Déplaît fortement à l'emprunteur. – 12. Il en vient. Sa mauvaise réputation l'a suivi jusqu'à nos jours. – 13. Emaillèrent.



SOLUTION DU N° 452

Horizontalement

I. Gestionnaires. – II. Opéras. Ecrémé. – III. Ratages. Tapin. – IV. Bu. Coraniques. – V. Aléa. Echo. Etu. – VI. Tessons. Nf. Ta. – VII. Cessat. Anomal. – VIII. Aeb. Avenu. – IX. Erin. Grondait. – X. Vestimentaire.

Verticalement

1. Gorbatchev. – 2. Epaulée. Ré. – 3. Set. Essais. – 4. Tracassent. – 5. Iago. Oab. – 6. Osèrent. GM. – 7. Sacs. Are. – 8. Ne. Nh. Avon. – 9. Actionnent. – 10. Iraq. Fonda. – 11. Repue. Muai. – 12. Emietta. Ir. – 13. Sensualité.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 453

Horizontalement

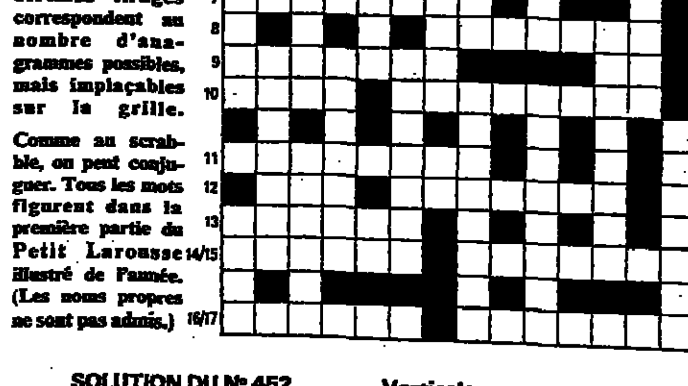
1. ACEEHOT. – 2. EIORRUV. – 3. EILPRUV. – 4. AAEELPRU (+ 1). – 5. AEILOT (+ 1). – 6. EEINNSV. – 7. EEEILLRR. – 8. EEEHRST. – 9. ADEEENN. – 10. AEIQRSTU (+ 1). – 11. DENOORTT (+ 1). – 12. ABEGIMN. – 13. EELNOV (+ 1). – 14. EEMNRU (+ 2). – 15. ABKNRSUU. – 16. EKOSST. – 17. ABCEEEEN.

Verticalement

18. ACCEILNR. – 19. EEILNOV. – 20. AEEHINPR. – 21. EINOTT. – 22. EENRTUV (+ 1). – 23. ACEERRT (+ 5). – 24. ADDEINN. – 25. AEEELPSU. – 26. ABEGILNT. – 27. EEITUV. – 28. ADEEMNQU. – 29. AEEENRRV (+ 1). – 30. EIINORRS. – 31. EEELSUV. – 32. AEERSS (+ 1). – 33. AEEIRSST (+ 5).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 452

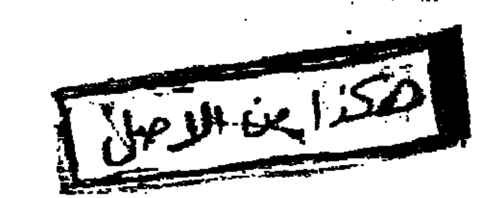
Horizontalement

1. MUSELET. – 2. CAECALE. – 3. ANOREXIE (EXONERAI). – 4. UROLOGIE. – 5. FESTIVAL. – 6. ILIENS. – 7. ENTEES. – 8. ANNEES. – 9. VENDEEN. – 10. PRONAOS (SOPRANO). – 11. TOCARD (CORDAT). – 12. ENTOILE (ETOLIEN). – 13. SURREEL (LEURRES). – 14. EOLIEN (OLEINE). – 15. ENEMAS (AMENES, EMANES). – 16. RESTANTE (ENTRATES, TENTERAS).

Verticalement

17. MALFAME. – 18. ESCORTE (CORSETE). – 19. UNITAIRE. – 20. PESAGE (PEAGES, PEGASE). – 21. EROTISE (SIROTEE). – 22. ICTERES (CERITES, ECRITES, RECITES, TIERCES). – 23. EXUVIES, peau du serpent laissée après la mue. – 24. ADEXTRE (DETAXER, EXTRADE). – 25. EOLIENNE. – 26. INEPTIE (PIETINE). – 27. AIOLIS (ISOLAI). – 28. ENROLEES. – 29. ENGELURE. – 30. OCELOT. – 31. CUISITES. – 32. NEMATODE, ver vivant dans le sol. – 33. CASTINES (CASSETIN).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Un entretien avec l'ancien responsable des arts plastiques

Claude Mollard serre les boulons de la culture

Claude Mollard a quitté la haute fonction publique pour le privé. En créant une entreprise d'« ingénierie culturelle », il veut montrer qu'on peut réaliser beaucoup de projets sans passer... par l'administration.

Membre de la Cour des comptes, ancien secrétaire général du Centre Pompidou, responsable de la délégation aux arts plastiques lors du passage de Jack Lang rue de Valois, Claude Mollard a le profil type du haut fonctionnaire qu'on finit par identifier au mobilier Empire d'un palais national.

Il vient pourtant de quitter le service public pour créer sa propre entreprise d'ingénierie culturelle, ABCD (Art, Budget, Conseil, Développement) et lancer une école de formation, l'Institut supérieur de management culturel, dont la première session s'ouvre le 4 mai prochain. Enfin, il rassemble ses idées sous la forme d'un petit livre dont le titre – *Profession : ingénieur culturel* (1) – est déjà tout un programme.

Il y célèbre, bien sûr, les noces de l'art et de l'industrie, du marketing et de la culture, puisque, dit-il, l'avenir de nos sociétés post industrielles se dessine à la croisée du beau et de l'utile. Par la même occasion, il sonne le glas de l'« ère Malraux ».

« Qu'appelez-vous l'ère Malraux ?

– L'époque où l'on croyait faire communiquer les gens en faisant communiquer des institutions de plus en plus énormes avec des structures administratives de plus en plus complexes. Les maisons de la culture sont le produit de cette utopie. Cette idée fausse a fonctionné un certain temps. Mais, à l'âge de la décentralisation et de la télématique, elle n'a plus de raison d'être.

– Le Centre Pompidou et la Cité des Sciences sont, pour vous, des échecs ?

– Non, mais les derniers représentants d'une forme d'action culturelle dépassée. Ces institutions colossales sont, à la longue insaisissables, ingérables et fort coûteuses. Aujourd'hui, à ABCD, avec huit personnes à plein temps et une dizaine de contractuels, j'arrive à réaliser presque autant de projets qu'à l'époque où j'étais délégué aux arts plastiques avec une structure de cent cinquante personnes et un millier de sous-traitants.

– Vous avez mis du temps à vous en apercevoir...

– Je l'ai pressenti il y a assez longtemps. Aussi, chaque fois que je suis passé quelque part, j'ai tenté de créer des petites unités, légères, autonomes, pour contrebalancer les mastodontes de l'administration englués dans les contrôles financiers et coincés par la rigidité de la comptabilité publique.

Je crois avoir réussi à favoriser la décentralisation artistique en créant les FRAC, l'Agence nationale de la création rurale ou le CNAC de Grenoble. *Mais le poids de la bureaucratie est toujours plus grand.* Après quinze ans d'efforts et de bagarres, je me suis lassé. Ce ne sont pas les hommes qui sont en cause mais l'institution et ses procédures. Pensez que l'on interdit encore à la Réunion des musées nationaux, l'antenne commerciale des musées de France, d'accepter la carte bleue.

– Cette condamnation englobe-t-elle l'action de votre ancien ministre ?

– Dans l'action culturelle, il y a trois choses : le projet, l'individu et l'institution. Jack Lang a toujours *privilégié les deux premiers. Mais*, en tant que ministre de la culture, il était ligoté par l'institution. François Léotard est dans la même situation. Il ne s'agit pas là d'un problème politique, mais d'un problème de société. Quand je dirigeais la délégation aux arts plastiques, j'ai dû passer 50 % de mon temps à vaincre l'inertie des appareils.

» Dans le privé, je peux consacrer toute mon énergie à l'action. Il n'y a pas longtemps, par exemple, Boffil me téléphone et me demande d'être le lendemain à Barcelone pour assister à une réunion. J'y vais, et quinze jours après je décrochais un contrat. Dépendant du ministère de la culture, j'aurais été dans l'impossibilité de me déplacer si rapidement : il m'aurait fallu un ordre de mission visé par trois ou quatre personnes, deux semaines à l'avance...

Des « hôtels-musées »

– Mais le titre que vous avez choisi – ingénieur culturel – a l'air d'une plaisanterie...

– Parce qu'on pense toujours qu'un ingénieur est un homme de géométrie et pas de management. *On oublie que les grandes écoles* donnent aussi cette formation. *ABCD doit favoriser l'éclosion des* projets culturels en utilisant les même méthodes. Notre entreprise est équipée pour le tout terrain. Nous répondons à la demande, mais parfois aussi nous la précédons. Comme à Vienne où j'ai proposé une idée destinée à promouvoir une nouvelle image de la ville.

» Le maire de Saintes m'a *demandé de faire un « audit culturel »* de sa cité. Au passage j'ai sauvé *un projet enterré* par manque de moyens financiers : la construction du musée gallo-romain coûtait 50 millions de francs ; en le logeant dans une usine désaffectée de la SNCF, la ville en dépensera cinq fois moins.

» La région de Bretagne désire monter un orchestre régional. J'en étudie la possibilité. Edith Cresson, à *Châtellerault, voudrait* que je trouve une destination à l'ancienne *manufacture* d'armes, 60 000 mètres carrés le long de la Vienne. Je m'apprête à lancer une série d'hôtels-musées. Près de Saumur, il occupera un vieux château, à Uzès, un évêché qui menace ruine, et à Saintes un ancien cloître.

» A Paris, je vais créer un musée dans la rue en utilisant l'affreux mur-pignon de l'université de Jussieu qui déshonore l'Institut du monde arabe. Trois artistes y exposeront *pendant un an une œuvre* conçue pour ce lieu. Les premiers seront Fromanger, Morellet et Georges Rousse. Trois générations, trois approches différentes de l'art. Ces œuvres seront entièrement financées par une entreprise privée. C'est une opération médiatique qui doit rapprocher l'industrie et l'université de l'art contemporain. Et sortir la culture de son ghetto, des *maisons poussiéreuses où elle* est trop souvent confinée.

– Le poids du ministère de la culture est-il devenu trop lourd ?

– Dans mon précédent livre, le mythe de Babel, je disais déjà qu'il fallait désétatiser la culture. Bien sûr, les entreprises comme le Grand Louvre, seul l'Etat peut les entreprendre. Lui seul peut financer l'entretien du patrimoine ainsi que la recherche. *Mais son intervention* devrait surtout se manifester par des *incitations fiscales.*

– Le mécénat, dont on parle tant, vous semble donc la solution d'avenir ?

– On en parle tellement que cela risque de devenir un mythe avant d'être une réalité. Il ne représente aujourd'hui que 400 millions à peine ; 1 % des fonds publics engagés pour *la culture* en *France.* De plus, encore une fois, ce n'est pas une panacée. L'Etat et les collectivités locales auront toujours à intervenir. *Cette ligne de partage est* d'ailleurs à préciser. Pourtant ce n'est pas ce qui semble se dessiner. On est en train de mettre sur pied une sorte d'hybride, le conseil supérieur du mécénat, composé, si j'ai bien compris, de personnes privées qui vont décider d'attribuer des deniers publics à des projets ayant déjà reçu des fonds privés. On mélange ainsi argent public et privé, responsabilité publique et privée. Ce n'est plus du mécénat mais de l'économie mixte. Et ce sont les libéraux au pouvoir qui sont en train de réinventer ça.

Curieusement, à l'époque de Jack Lang, ministre d'un gouvernement socialiste, quand les premières mesures destinées à encourager le mécénat ont été prises, il n'a pas été question d'une telle machine, en dépit du souhait des fonctionnaires du ministère qui, comme d'habitude, voulait s'abriter derrière une *nouvelle structure administrative.* Cette passion de la bureaucratie doit *être une maladie française*, qu'on soit libéral ou socialiste. Je le répète, le mécénat, ce n'est pas une douzaine d'individus qui discutent autour d'un tapis vert mais d'abord des incitations fiscales qui permettent aux gens de s'autodéterminer en toute liberté.

– Même freiné par des mesures administratives, le mécénat semble prendre son essor en France.

– *Oui, ce qui n'est pas difficile* car nous partons de très bas. Ensuite, il faut avouer que les grandes entreprises proposent aujourd'hui des produits en gros semblables et d'une qualité àa peu près identique. Ce qui les différencie au yeux du public, c'est le design et la communication. La publicité s'est jusqu'ici seule chargée de cette tâche. Elle tend à s'épuiser. Pour singulariser leur image, les entreprises devront exploiter le champ *culturel, le plus riche parce qu'il* échappe par nature à toute tentative de *normalisation.* Il y a actuellement une rencontre historique entre les besoins des entreprises et la capacité du monde culturel. Nous ne devons pas rater ce rendez-vous.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

(1) Ed. de la Différence, 140 p., 49 F.

Avec une fondation à Zurich

L'art concret chez lui

Logée dans une ancienne usine, une fondation pour l'art constructif et concret vient d'ouvrir ses portes à Zurich, dont l'une des spécialités est justement la branche la plus raide de l'art constructif.

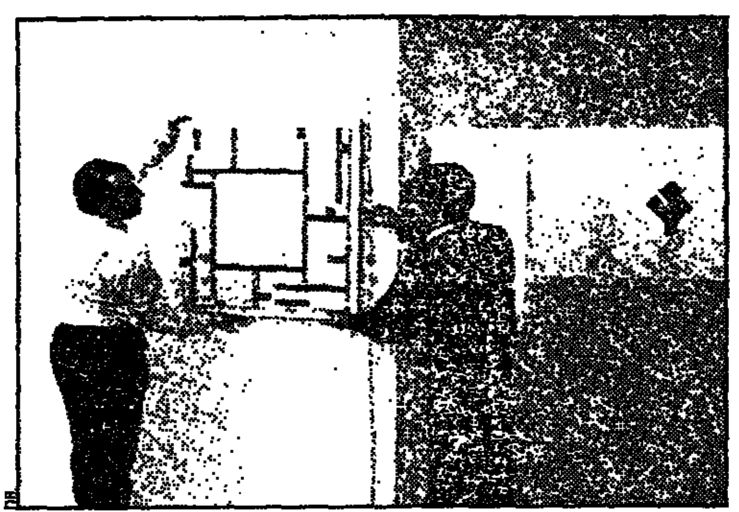
Les abstraits, les durs, ceux qui *s'inscrivent dans la ligne de l'art* construit, peuvent de nouveau faire bonne figure : boudés pendant dix bonnes années, submergés par la double marée expressionniste et figurative, les voici derechef dans le vent. Ce qui est bien pour la Suisse, en particulier pour Zurich, dont l'une des spécialités est justement la branche la plus raide, *la plus calviniste*, de l'art constructif. Cela *depuis plusieurs décennies, exactement* depuis le milieu des années 30, quand un groupe d'artistes – dont beaucoup vivent encore et n'ont jamais dévié de leurs options premières – se sont retrouvés autour de quelques bonnes notions d'« art concret ».

Le terme venait de Théo Van Doesburg, qui l'avait employé en 1930, un an avant sa mort pour intituler l'unique numéro d'une revue-manifeste publiée à Paris. Où il déclarait trouver *plus juste de parler* d'art concret que d'abstraction, *« parce que rien n'est plus concret, plus réel qu'une surface. Est-ce que, sur une toile, une femme, un arbre ou une vache sont des éléments concrets ? Non (...) à l'état de peinture, ils sont abstraits, illusoires, vagues, spéculatifs, tandis qu'un plan est un plan, une ligne est une ligne ».*

Un Américain de la famille

De plans, de lignes, l'œuvre de Max Bill, un ancien du Bauhaus oscillant entre l'architecture, la peinture, la sculpture et le design, celle de Camille Graeser, celle de Fritz Glarner, qui vécut beaucoup à New-York dans l'admiration de Mondrian, celle de Richard-Paul Lohse, allaient ne pas en manquer. Celle de Gottfried Honegger et de quelques autres non plus.

Certains allaient radicaliser les abstractions passées en introduisant un processus de création sériel ou modulaire (Max Bill, Lohse), pen*dant que d'autres cherchaient un* langage plus personnel et doté de quelque mystère, sans pour autant enfreindre les lois réductrices, à savoir gommer tout effet de subjectivité, toute projection de soi dans l'œuvre, toute trace du passage de la main ; bref, en donnant dans l'aplat, la grille, les jeux mathématiques, les structures primaires, les variations chromatiques ordonnées, les échafaudages de sphères, de cubes et de cylindres, d'ailleurs propres à donner de l'éclat à l'espace de vie sociale.



L'accrochage d'un tableau de Fritz Glarner.

Ce qui ne veut pas dire qu'on les y admet toujours, même à Zurich, où la municipalité vient tout bonnement de refuser le don d'un cube de Sol LeWitt, un Américain de la *famille.* Ceci peut expliquer *cela* : la création d'une fondation pour faire *connaître et apprécier intra-muros* et bien au-delà la pensée constructiviste, et exposer les œuvres qui en procèdent en peinture, en sculpture, dans le domaine du design, de la mode, de la publicité.

L'idée d'un tel centre, qui est neuve, est venue d'un petit groupe d'artistes (dont Gottfried Honegger) et d'amateurs qui ont été aidés pour sa réalisation par des sponsors et tout de même la municipalité ; si bien que la fondation a pu ouvrir en mars. Elle est logée dans une ancienne usine, un peu loin du centre-ville, mais assez près de la nouvelle Kunsthalle pour ne pas risquer l'isolement. Le bâtiment n'a rien d'extraordinaire, et l'espace octroyé à la fondation – 1 300 mètres carrés, où pour l'inauguration ont été déployées des œuvres de tous les ténors, de Itten, le maître, à Aeschbacher, en passant par Sophie Taueber-Arp – n'est pas immense. Mais il se peut que tout cela prenne de l'ampleur plus tard, si tout va bien, si les contributions privées sont assez généreuses : en Suisse, *on ne doit compter sur* aucune aide publique, les citoyens *eux-mêmes ayant récemment refusé* une politique culturelle conçue et payée par l'Etat.

Aussi Jack Lang, invité pour *l'ouverture en ami de Gottfried* Honegger, fut-il, en tant qu'ex-*ministre de la culture, mis à la question* en bonne et due forme par un auditoire assez dubitatif.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Fondation pour l'art constructif et concret, Seefeldstrasse 317, 8008 Zurich.

NOTES

Festival de Cannes : la sélection

Le 40ᵉ Festival de Cannes se tiendra du 7 au 19 mai. Le jury, présidé par Yves Montand, devra choisir entre les stars *confirmées comme* Ettore Scola *(la Famiglia)*, Francesco Rosi *(Chronique d'une mort annoncée)*, Wim Wenders *(les Ailes du désir)*, Shohei Imamura *(Zegen)*, – qui a déjà obtenu une Palme d'or pour *la Ballade de Narayma* – et une nouvelle génération : Barbet Schroeder *(Barfly)*, Peter Greenaway – le cinéaste de *Meurtre dans un jardin anglais*, de *Zoo* – avec son dernier film, *le Ventre de l'architecte.* Les Britanniques reviennent en force : ainsi Stephen Friers, devenu célèbre avec *My Beautiful Laundrett*, met en compétition *Pick up your Ears.* Dix-neuf *films en tout, dont quatre français* – *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat, *Pierre et Djemila*, de Gérard Blain, *Champ d'honneur*, de Jean-Pierre Denis et *Un homme amoureux*, de Diane Kurys – et, pour la première fois, un film d'Afrique noire, *Yeelen, la Lumière*, du Malien Souleymane Cissé.

Hors compétition, il y aura les frères Taviani, Federico Fellini, Woody Allen et des séances spéciales consacrées à Lindsay Anderson, Joel Cohen, Norman Mailer, ainsi qu'au film de montage du 40ᵉ anniversaire : *le Cinéma dans les yeux.*

Il y aura, naturellement, les courts métrages, et les sections parallèles, Un certain regard, Perspectives du cinéma français, la Quinzaine des réalisateurs, la Semaine de la critique.

C. G.

Mort du chanteur Stéphane Golmann

Le chanteur et auteur-compositeur Stéphane Golmann est mort le 8 avril à Québec d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-six ans.

Né à Montrouge en 1921, Stéphane Golmann avait été l'un des premiers à se présenter sur scène la guitare à la main. Au lendemain de *la Libération, Stéphane Golmann* s'était ainsi produit chez Agnès *Capri, chez Gilles* et à la *Rose* Rouge avec des chansons aux titres évocateurs : *la Conscience, l'Art de la guerre, le Cheval dans la baignoire.* Pour Yves Montand, Golmann composa *Actualités*, pour Juliette Gréco *C'est à s'aimer* et pour Myriam Makeba *le Fleuve.* Mais sa chanson la plus fameuse fut un pastiche des chansons de marins *(la Marie-Josèphe)* chanté par les Frères Jacques.

Après avoir abandonné le métier de chanteur pour celui d'enseignant, Stéphane Golmann s'était reconverti *dans le journalisme au Québec, où il* résidait depuis 1966.

Culture

DANSE

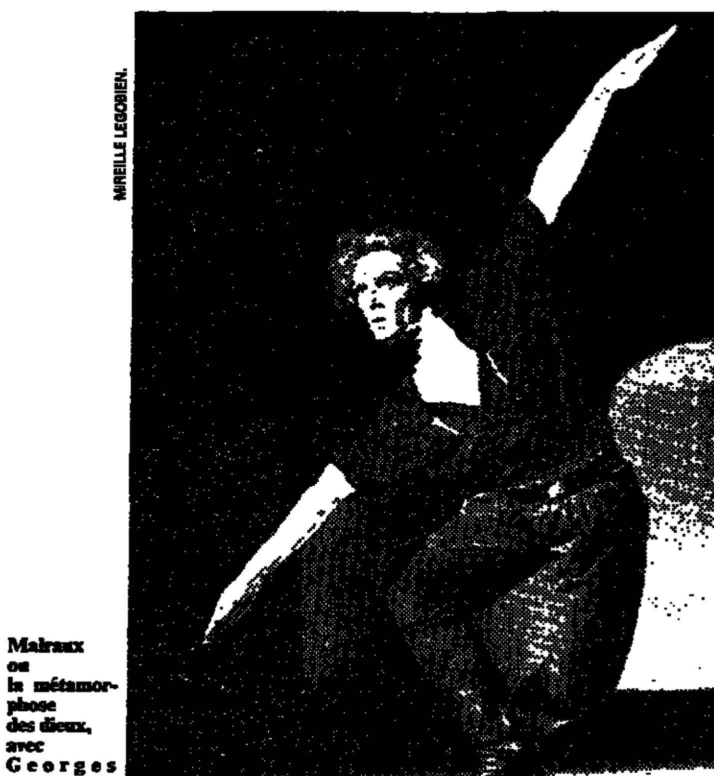
Béjart et Pina Bausch

Deux regards sur la condition humaine

Ils se font face au Châtelet et au Théâtre de la Ville. A travers leur vision de l'homme, ce sont deux philosophies, deux générations qui s'affrontent.

La place du Châtelet à 20 heures. Dans la foule en attente devant le Théâtre de la Ville, des spectateurs en quête de billets promènent leurs pancartes. Le Ballet de Wuppertal joue à bureau fermé.

Voici quinze ans, c'était Maurice Béjart qui était là et suscitait la même demande. Aujourd'hui, il est en face, au Théâtre musical de Paris. Il a son public, celui qu'il a fidélisé depuis trente ans, et des plus jeunes, attirés par son nom. Sur les affiches, dans ses nombreux passages à la télévision, le chorégraphe se fait de plus en plus la tête du gourou. Actif comme jamais, il lance aux quatre vents des ballets-messages pleins de foi et d'espoir en la condition humaine. L'angoisse existentielle de *la Symphonie pour un homme seul* (son premier ballet « contemporain ») est loin.



MIREILLE LEGOBIEN.

Malraux ou la métamorphose des dieux, avec Georges Donn.

Des gaillards en treillis

Maurice Béjart a toujours aimé assortir ses spectacles d'un discours philosophique, quitte à écraser la danse sous des références dont elle n'a nul besoin. C'était couru qu'après Nietszche, Saint-Jean de la Croix, Gœthe, il rencontre André Malraux et l'annexe à sa mythologie. Malraux, « aventurier de la pensée » se prêtait bien à un portrait éclaté, conçu par un chorégraphe friand, lui aussi, de grandes messes culturelles.

Avec *Malraux ou la métamorphose des dieux*, Béjart revient à sa vieille utopie du théâtre total et construit un collage impressionniste, où des fragments de dialogues entre Tchen et Kyo (héros de *la Condition humaine)* introduisent des évacations, des images, des divertissements selon un schéma éprouvé et sans surprise.

Malraux, c'est – en moins bien – une redite de *Nijinsky clown de dieu* avec Jorge Donn, en tenue d'aviateur, l'œil fixé sur la ligne bleue de l'aventure, et crucifié sur une hélice d'avion.

La Mort (Lynn Charles en star rétro), la Femme (démultipliée par cinq)... toute la symbolique béjartienne est sollicitée. On découvre de beaux gaillards en treillis, des veuves noires espagnoles piquées par la tarentule, un camp de la mort que vient réchauffer la danse de Shiva, une petite tête d'obsidienne (Rouben Melik), Philippe Lizon farfelu, et un final réglé de main de maître sur les flots généreux de la « 7e » de Beethoven.

Pendant ce temps, sur le plateau du Théâtre de la Ville les danseurs de Pina Bausch, livrés aux brimades d'une brute immonde sortie d'un roman noir, s'épuisent à courir dans une terre molle, salissante. Leurs efforts pour survivre, les vide de leur énergie au point que, dans les habituels petits jeux « bêtes et méchants », ils demeurent hébétés, incapables de revenir à la réalité. Leurs assauts collectifs alternent avec des plages d'immobilité, d'attente, gênantes pour le public renvoyé à lui-même.

Jamais Pina n'a été si mordante, si crue. On se griffe, on se brûle, on se sert d'un partenaire pour en fustiger un autre. Dans cette désacralisation des corps, le moindre geste dansé bouleverse.

Ainsi, à quelques mètres de distance se jouent simultanément deux aventures humaines : l'une optimiste, tournée vers les valeurs du passé ; l'autre sombre, suicidaire, suivant en cela les tendances de la jeune génération. Dans *Gebirge*, Pina Bausch revient aux ténèbres d'avant *le Sacre*. Mais peut-être aborde-t-elle. Grâce à ce langage brut, le futur, qui nous vient.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30. – Théâtre musical de Paris, 20 h 30.

MUSIQUE

A la Biennale de Zagreb

Présence française

La musique française a toujours occupé une place importante à la Biennale de Zagreb. Elle est cette année favorisée par le travail exemplaire de l'institut français.

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Le printemps hésite encore à Zagreb comme à Paris, mais les feuilles ont déjà envahi les arbres des nombreux jardins qui parsèment la capitale de la Croatie, cette petite sœur de Vienne, Budapest et Prague. Les vieux quartiers fourmillent encore de maisons anciennes, souvent fort bien restaurées, sur les collines qui dominent la ville, où l'on voudrait déguster le vin nouveau comme à Grinzing ; et dans le centre, le consulat de France ressemble à s'y méprendre à la demeure de Haydn à Vienne.

Zagreb reste une capitale culturelle importante et elle maintient contre vents et marées sa Biennale internationale de musique contemporaine, une des plus vieilles institutions de ce genre avec l'Automne de Varsovie ; elle a vu défiler depuis 1961 tous les représentants majeurs de la musique nouvelle, accueillis avec enthousiasme par les créateurs d'une jeune école particulièrement nombreuse et vigoureuse qui s'enorgueillit de chefs de file internationaux tels que Malec, Kelemen et Globokar.

Dans la salle Linsinski du Palais de la musique et des congrès, inaugurée en 1973 (mille huit cent cinquante places, une acoustique parfaite), on a remarqué, surtout lors du concert d'ouverture, *Ubu*, de Marko Ruzdjak *(1946)*, puissante fresque où un chœur parlé sur un rythme forcené à la manière africaine se déploie peu à peu en volutes mélodieuses puis en belles phrases lyriques, ainsi que *Nuit* et *Matin*, deux pièces de Ligeti denses et savoureuses, jaillies du terroir, chantées par d'admirables chœurs mixtes de l'académie musicale de Zagreb.

La biennale avait organisé, cette année, un concours international de composition réservé aux étudiants des conservatoires, dont plusieurs ont reçu le baptême du feu grâce à l'orchestre de la radio-télévision excellemment dirigé par Jean Perisson, un Suédois un peu primitif, notamment le Croate Berislav Sips, qui exploite de manière trop emphatique un don très réel du discours symphonique, et surtout un Italien de vingt-sept ans, Giorgio Magnanensi, dont la partition d'un pointillisme léger aux transformations de timbre incessantes dans l'infiniment petit révèle une étonnante richesse d'écriture et produit une impression de rêve lointain, de légende intérieure, poudroyante à l'infini.

La seconde soirée était tout à l'honneur de notre pays. Dans le beau théâtre national de Croatie, blanc et or, aux loges cramoisies, dû au même architecte que les Opéras de Vienne et de Budapest, la compagnie de danse Dominique Bagouet a enchanté une foule de jeunes (et de moins jeunes). *Le crawl de Lucien* et *Assai* apportaient une image juvénile, un art ténu et fort à la fois, une sorte de marivaudage silencieux, désinvolte, aux résonances profondes, sans une faute de goût, sans un temps mort : d'abord une petite musique électronique acoustique de Gilles Grand, puis, sur une grande partition lyrique, emportée, flamboyante, de Pascal Dusapin.

Des oiseaux à la Hitchcock

Un peu plus tard, Pierre-Yves Artaud, avec sa panoplie de flûtes, du piccolo à la double basse, révélait la richesse du répertoire que ses amis Levinas, Manoury, Boucourechliev et Mefano ont constitué pour ce prodigieux interprète à la barbe de dieu fluvial. Artaud a réintroduit dans cet instrument, aussi dépouillé que la voix du bel canto, la dimension du corps, du souffle mystérieux qui vient des entrailles, comme dans le shakuhachi japonais. Avec lui, les « froissements d'ailes » de Levinas deviennent des oiseaux terribles à la Hitchcock, et *Gravida* de Mefano, où il dialogue avec une partition qu'il a lui même préalablement enregistrée, déchaîne un ouragan lyrique, une fantastique image de dédoublement de la personnalité.

La musique française a toujours occupé une place de choix à la Biennale, mais elle est de plus favorisée par le travail exemplaire de l'institut français. Son directeur, Jean-Pierre Lanfrey, et son secrétaire général, François Scarbonchi, appartiennent à cette nouvelle génération de responsables dynamiques, qui ne se contentent pas d'un rôle de représentation mais collaborent avec les instituts culturels du pays, participent à leur action pour tous les grands événements.

Cette présence s'affirme de nombreuses manières. La bibliothèque, qui vient de fêter son soixantième anniversaire, l'une des plus riches d'Europe centrale, s'ouvre à tout le monde, et l'on peut consulter librement la plupart des quotidiens, revues et magazines français, ou voir les émissions d'« Apostrophes » à la salle de lecture située dans le quartier le plus fréquenté de Zagreb, où ses deux grandes vitrines sont de plain-pied avec la rue.

Actuellement, neuf personnalités françaises – philosophes, professeurs et architectes – participent à une rencontre internationale Art et technique qui se tient à Dubrovnik. Le saxophoniste Claude Delangle donne une classe magistrale à l'école de musique de Zagreb et Dominique Bagouet a dirigé, pendant deux jours, un atelier pour les principaux animateurs de danse moderne de Cracovie. Ajoutons que c'est grâce à son invitation à la Biennale que la compagnie Bagouet poursuit maintenant sa tournée, organisée par l'Action artistique, vers Ljubljiana, Skopje, Belgrade, Budapest, Varsovie, Lodz et Cracovie.

JACQUES LONCHAMPT.



Communication

La télévision du divertissement

IL y aura des morts ! A peine calmés le bruit et la fureur autour de la distribution des chaînes de télévision que des voix bien silencieuses hier, s'élèvent aujourd'hui. M. Francis Bouygues, l'heureux « repreneur » de TF 1, M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, la CNCL, l'affirment : il n'y a pas de place pour cinq chaînes généralistes. Amusante découverte et intéressante perspective, évoquée à maintes reprises dans ces colonnes depuis l'annonce de l'ouverture des chaînes hertziennes (janvier 1985).

Ainsi le pouvoir politique n'a pas hésité à mener cette opération, sachant qu'économiquement elle était des plus discutables. Ainsi la nouvelle CNCL n'a émis aucune réserve, certains de ses membres paraissant découvrir après coup le danger, en particulier pour la presse écrite. Quelle candeur !

Pour M. Bouygues, les deux chaînes publiques restantes, FR 3 et A 2 feront les frais de cette manipulation. Il n'est pas impossible qu'il ait raison. Avec les contraintes inhérentes au service public, il faut une solide volonté et quelques atouts pour lutter efficacement contre les chaînes commerciales. Les exemples italien et britannique l'attestent. Cette volonté existe-t-elle de la part d'une majorité et d'un gouvernement, qui nient depuis cinq ans la nécessité de ce service public et ont entrepris de le réduire ? Rien n'est moins évident.

Il est pourtant trop tôt pour faire des pronostics. Les vainqueurs seront ceux qui réussiront à attirer un public et des ressources publicitaires suffisantes. A ce grand jeu mené par l'argent, bien malin qui peut dire si MM. Bouygues et Robert Maxwell, Robert Hersant et Silvio Berlusconi, Jean Drucker et Jérôme Monod sont assurés de la pérennité.

Zapping sans aspérité

Mais il y a d'ores et déjà des perdants : la qualité et la diversité des programmes. La logique commerciale et ce que les Américains appellent la « dictature du taux d'audience » triomphent. Avec pour conséquence l'uniformité. Où est la profusion des émissions, où est le véritable choix ? « Zappez » tranquille : aucun relief, aucune aspérité, aucune originalité ne retiendra votre doigt sur la télécommande, du moins au grand carrefour quotidien du canapé-charentaises.

Semaine du 13 au 19 avril, 20 h 35. Cinq chaînes, sept jours de la semaine, 35 possibilités. Films, téléfilms, séries et feuilletons : 28 ; variétés 5 ; théâtre : 1 ; émission pour enfants (Disney Chanel) : 1. Lundi, mardi, jeudi, dimanche – quatre soirs sur les sept, – les cinq chaînes diffusent de la fiction à la même heure. Si vous êtes abonné à Canal Plus, vous aurez droit à cinq films de plus et à deux retransmissions sportives (quand même). Il faut être couche-tard, ou ne pas travailler le lendemain, pour avoir droit à autre chose : magazines, documentaires, sports, Pivot (21 h 30) ou Polac (22 h 35).

La consommation de télévision en France est pourtant à son sommet. Selon Médiamétrie, la durée d'écoute journalière moyenne en février était de trois heures et quarante-six minutes par téléspectateur, soit 8 % de plus qu'il y a un an (trois heures et vingt-neuf minutes). Neuf personnes sur dix regardent la télévision au moins une fois par jour, et la « pénétration » a augmenté de 2,5 % en un an. Cela veut tout bonnement dire que cette programmation à l'identique fait peu ou prou le bonheur des Français. Le divertissement est roi, au sens pascalien du terme : *« Occupation qui détourne l'homme de penser aux problèmes essentiels qui devraient le préoccuper »* (Petit Robert). Les émissions les plus regardées sont exclusivement des films, des séries, des variétés, toutes programmées en début de soirée (mais qui est la poule et qui est l'œuf ?).

Les années folles

Est-ce si étonnant ? La société d'aujourd'hui ressemble un peu à celle des années folles : strass, paillettes, champagne, comme pour vivre le présent en occultant ses difficultés, en évitant de regarder les images sombres de l'avenir. La télévision est un merveilleux instrument de « divertissement » en ces temps de chômage, de baisse du pouvoir d'achat, de terrorisme...

La société elle-même est devenue médiatique, et donc « divertissante ». C'est la société de l'apparence. Le show politique remplace le débat. Les stars de la médecine ou de la religion font un spectacle des problèmes éthiques posés à l'humanité. La pauvreté devient « nouvelle », les manichéismes de toute sorte triomphent par la grâce de la simplification médiatique. Lui méchant, moi bon. Les journaux télévisés, les magazines d'information, ont emprunté cette voie de la mise en spectacle : de la météo à « Vive la crise », la forme devient aussi importante que contenu (voir l'article du « *Monde* » *radio télévision* daté 12-13 avril, « Nouvelles chroniques hertziennes »).

Les sociologues de l'information et les spécialistes des audiences nous expliquaient naguère que le public du petit écran était de plus en plus « segmenté », diversifié, qu'il n'était plus possible de satisfaire les mêmes personnes avec le même programme, à la même heure. Toutes les études sur les courants socio-culturels confirment cette atomisation des comportements et des intérêts. Il y avait donc place pour une programmation différenciée, plus riche, sur les chaînes généralistes et pour des chaînes thématiques.

Mais, M. Hervé Bourges d'un côté, M. Silvio Berlusconi de l'autre ont opposé une logique différente, le premier en renouant avec la conception ancienne de la « chaîne populaire de qualité » (et ça marche), le second en faisant valoir la nécessité d'une « contre-programmation » de même nature face aux chaînes publiques en position dominante. Quant à la chaîne musicale passée ou à venir (le revirement de certains hommes politiques en faveur d'une telle chaîne est touchant de sincérité), il s'agit surtout d'une entreprise de promotion des artistes de variétés. Divertissement...

Dès lors une crainte s'installe. La période 82-85 avait été pour la télévision de service public celle de l'ouverture : indépendance rédactionnelle, imagination (on pense aux émissions créées par Pascale Breugnot), apparition de nouveaux types d'émissions, dans les variétés (le match Bouvard-Collaro) ou le magazine (Résistances), etc. Puis est venue la déstabilisation liée aux incertitudes pesant sur les chaînes et leurs dirigeants, à la nouvelle concurrence aussi. Sur le papier, les divers « repreneurs » de chaînes ont rivalisé de promesses. Elles ne vaudront pas un kopek face à la dure réalité des comptes d'exploitation. La CNCL se révélera sans doute vite désarmée pour faire respecter les engagements. Quelle sanction pourrait-elle envisager vis-à-vis de M. Hersant, par exemple, l'homme qui s'est présenté il n'y a pas si longtemps, comme « en avance d'une loi » ?

Le « mieux-disant culturel » pourrait alors apparaître pour ce qu'il est : une formule politique, un trompe-l'œil supplémentaire dans une histoire qui les aura collectionnés. Une histoire des temps modernes, un vrai spectacle.

YVES AGNÈS.

Une campagne pour la redevance

« Toutes les émotions pour 1,38 F par jour. » Cette promesse s'inscrira bientôt sur les écrans des chaînes publiques. Envisagée l'été dernier (*le Monde* du 4 septembre dernier), cette campagne pour inciter dix-huit millions de foyers à acquitter leur redevance démarrera en effet le lundi 20 avril, quatre jours seulement après la privatisation de TF 1.

Pendant huit semaines, sur Antenne 2 et FR 3, six « spots » différents, réalisés par Mireille Darc, nous vanteront les *« émotions procurées par la télévision »*. Un message relayé par la radio de service public, France-Inter, et par quelques insertions dans la presse quotidienne et les hebdomadaires de télévision. Enfin, quinze millions de dépliants seront joints aux quittances.

Cette campagne, de 5 millions de francs au total – un coût modique puisque les sociétés publiques offriront l'espace, – est financée par un prélèvement sur les excédents de recettes publicitaires engrangées par l'audiovisuel national. Sa réalisation a été confiée à une jeune agence-conseil en communication, Multicom, choisie par le ministère de la culture et de la communication.

M. François Léotard, élu de Fréjus, avait sans doute pu apprécier le talent de cette société dirigée par M. Alain Ayache, puisqu'elle s'occupe de la publicité du conseil général du Var.

P.-A. G.

EN BREF

● **M. Jason Mc Manus nouveau directeur du groupe américain Time Inc.** – Le premier groupe de communication des Etats-Unis, Time Inc., a annoncé le 16 avril la nomination au poste de directeur de M. Jason Mc Manus, actuel directeur de la publication de l'hebdomadaire *Time Magazine*. Il devrait donc remplacer M. Henry Grunwald. Le groupe Time Inc. est le premier éditeur de magazines outre-Atlantique (*Time, Fortune, Money, People* etc.). Le groupe est aussi le premier éditeur de vente par correspondance (avec Time Life books) et le premier opérateur de chaînes de télévision payante américaines (avec notamment Home Boxe Office (HBO). Il détient des intérêts en Europe, notamment en Grande-Bretagne dans la télévision par câble (à Londres et Aberdeen). Malgré son importance aux Etats-Unis, le groupe Time Inc. a connu des difficultés financières qui l'ont obligé à réduire de 4 % ses effectifs de presse magazine.

● **M. Antonio Riva nommé directeur de la télévision suisse.** – M. Antonio Riva, cinquante et un ans, a été nommé, le 15 avril, directeur de la Société suisse de radiodiffusion, organisme public, qui regroupe les radios et les chaînes de télévision régionales alémanique (DRS), romande (RTSR) et italienne (RTSI). Juriste de formation, directeur des programmes depuis 1982 de la SSR, M. Riva succède à M. Léo Schuermann.

● **Alain Bouzy devient rédacteur en chef de *l'Echo républicain*.** – Alain Bouzy, rédacteur en chef adjoint du quotidien *l'Echo républicain* (Chartres), contrôlé par le groupe Hachette, a été nommé rédacteur en chef. Il remplace Alain Génestar, appelé à devenir directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *le Journal du Dimanche*, qui appartient aussi à Hachette (*le Monde* du 10 avril). Alain Bouzy, trente-six ans, licencié en droit, collabore depuis 1972 à *l'Echo républicain*. Il en était rédacteur en chef-adjoint depuis 1981.

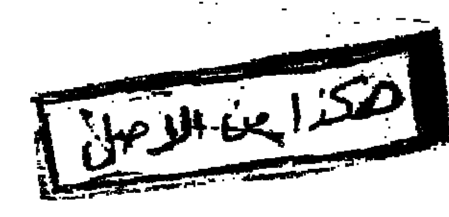
● **Jean-Pierre Dusséaux quitte Antenne 2 poûr l'INA.** – Madame Janine Langlois-Glantier, présidente de l'Institut national de l'audiovisuel, vient de confier à M. Jean-Pierre Dusséaux, les fonctions de directeur du développement et de l'action commerciale de l'Institut, en remplacement de M. Michel Fansten. M. Dusséaux était directeur de la communication à Antenne 2 depuis mai 1985.

● **Lancement de « Télécoms-Magazine ».** – Créé en février par CEP communication, le mensuel *Télécoms-Magazine* est diffusé uniquement par abonnements. Il en possède aujourd'hui 2 500 mais 1 000 lecteurs de plus ont souscrit un abonnement d'essai. Les promoteurs du mensuel estiment donc son lancement réussi. *Télécoms-Magazine* est destiné aux responsables des entreprises et aux professionnels des systèmes de télécommunications (réseaux téléphoniques, câbles, satellites, etc.). Mensuel de haut de gamme, il comprend 90 pages d'enquêtes, de dossiers et de bancs d'essais largement illustrés. Conçu par une quinzaine de journalistes dirigés par Eric Rohde, ancien du *Monde* et de *la Tribune de l'économie, Télécoms-Magazine* propose en outre des chroniques comme celle de M. Gérard Théry, l'un des « pères » de la télématique.

● **La Fédération des TP veut sauver l'Arc de triomphe.** – M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, vient de proposer à M. François Léotard de lancer une souscription nationale pour la réfection de l'Arc de triomphe, les entreprise de BTP étant prêtes à participer *« de façon substantielle »* à cette souscription. American Express avait proposé de participer au financement de cette réfection rendue nécessaire par les infiltrations d'eau (*le Monde* du 16 avril).

théâtre





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

WOYZECK. Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : 19 h 30 : Spectacle Stravinski.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), à 20 h 30 : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski.
BEAUBOURG (42-77-12-33) *Cinéma-vidéo* : *vidéo-information* 16 h : Haroun Tazieff : la Terre, son visage, de J.-L. Prévost; 19 h, Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, de M. Gomez; *Vidéo-musique 16 h, Les hauteurs du* Machu-Picchu, de R. Sepulveda; 19 h, Cosi fan tutte, de Mozart.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : 20 h 30 : Malraux, ou la métamorphose des dieux.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch (Tanztheater de Wuppertal : 20 h 30 : Gebirge.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) 20 h 30 : Transport de *femmes.*
ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?
ARLEQUIN (45-89-43-22) 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.
ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) 21 h : Adorable Julia.
ATELIER *(46-06-49-24) 21 h : le Malade* imaginaire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.
BASTILLE (43-57-42-14) 21 h : Une année sans été, dern. le 18.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Tourniquet.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) 20 h 30 : Alexandre le Grand.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 et 22 h 30 : Les Bonnes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Beau Rivage.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.
DÉCHARGEURS (42-26-47-77) 18 h 30 : Sidonie ; 19 h : Verdun-Plage ; 20 h : Nos hommages miss Emily.
DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, *j'fais une machine ; 22 h 15 : Le Complexe de la* carotte.
18-THÉATRE (42-26-47-47) 20 h 30 : The show must go on.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) 21 h : *Les trains sans gare.*
ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : *Juliette ou la Misérable.*
ESSAION (42-78-46-42) 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.
FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Un beau salaud.
GALERIE 55 (43-26-63-51) *19 h* : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : *Master Harold and the Boys.*
GRAND EDGAR (43-20-90-09) 22 h : C'est ce soir ou jamais ; 20 h 15 : Palier de crabes.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : Paul Léautaud, ce vieil *enfant perdu ; 21 h : Fleurs de papier.*
GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle *Molière.*
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : (rel. le 19), 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE *(42-05-67-09) 21 h : Antigone.*
MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80) 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Un escargot.
MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 30 : l'Idiot.
MICHEL *(42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama* pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : Cabaret.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : *Dom Juan.*
ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97) 21 h : la Belle Famille.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.
RENAISSANCE *(42-08-18-50) 21 h : le* Nouveau Testament.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) 21 h : Rosa.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.
TAC STUDIO (43-73-74-47) 20 h : la Double Inconstance.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47) 20 h 30 : l'Otage.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.
TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), 20 h 30 : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) (Dim. soir, L., M.), 20 h 30, dim. 17 h : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.
TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : Le préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 20 h 30 : l'Anniversaire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; En manches de chemise.
BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
LE GRENIER (43-80-68-01) 22 h : Un pré *vert, le tourment et deux boules de billard.*
PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : *Nos désirs* font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.
TINTAMARRE (48-87-33-82) 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) 22 h : Neo-grain de beauté ; 20 h : Poussières entropiques.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), Kalpana.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : Cabaret.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN *(46-07-37-53) 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.*

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), *20 h 30 (loc. : Ollympia) : P. Sébastien.*
CINQ DIAMANTS, 21 h : Lioux.
CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.
ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 21 h : Holiday on ice.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : M. Jolivet.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES *(46-06-10-26), 21 h : Après* la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : D. Cohen (Webern, Schreker, Donatoni...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. : J. Judd, sol. : Y. Menuhin (Verdi, Beethoven, Stravinski).

EN RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) 20 h 30 : Nathan le Sage.



Vendredi 17 avril

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Guin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : New Cabaret.
GREENE STRETT (48-87-00-89), 22 h : Jazz Time.
LA LOUISIANE (42-36-58-98), Clarinettes Connection.
MÉCÈNE (42-77-40-25), 21 h 30 : P. Patat, 23 h : Relax do Brasil.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : L. Fickelson Quartet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE *(43-21-56-70), 22 h : Hotcha.*
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cyril Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) 20 h 30 : TSF-Huck ; 23 h : B.W. Lew.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : L. Fickelson.
Rex Club (42-36-83-98), 20 h : Mighty Lemon Drops.
SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : De Preissac.
SUNSET (42-61-46-60) 23 h : Ch. Vander Trio.
TRIBULUM (42-36-01-01) 22 h : Hal Singer ; Faton Cahen.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) 22 h + 24 h : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La condizione anziana, de P. Quaregna ; Une émotion en plus, de F. Longo ; 19 h, Top secret, de B. Edwards (sous réserve) ; 21 h 30, Trois pour cent, de J. Dréville.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, les Jeunes Filles de San Frediano, de V. Zurlini (v.o.) ; 17 h, le Souffle de la Liberté, de C. Fracassi (v.o.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français : Préparez vos mouchoirs, de B. Blier.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, O profeta da fome, de M. Capovilla ; 17 h 30, Som e forma, de J. de Assis ; 20 h 30, O bravo guerreiro, de G. Dahl.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (43-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; *Maxeville, 9e* (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC *Danton, 6e* (42-25-10-30) ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA GUERRE DES ROBOTS (A., v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, *6e (46-33-97-77).*
KING KONG 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LAPUTA (All., v.o.), Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; *7-Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *Lumière, 9e* (42-46-49-07).
MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).
LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50 ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Images, 18e* (45-22-47-94).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (42-33-42-26) ; *Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f.* : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
OVER THE TOP (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79 ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., *RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e* (48-05-51-33).
SACRÉE BARBAQUE (Brés., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Gaîté-Rochechouart, 9e* (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-91) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-18) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e *(45-62-45-76).*
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Escurial, 13e* (47-07-28-04).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-*44-40).*
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : *Action Rive gauche, 5e* (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COUP DOUBLE. Film américain de *Jeff Kanew.* V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
FROID COMME LA MORT. Film américain d'Arthur Penn. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-German Studio, 5e (46-33-*63-20) ; George-V, 8e* (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
MANHATTAN PROJECT. Film américain de Marshall Brickman. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (53-59-19-08) ; *Gaumont-Parnasse, 14e* (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-*Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS. Film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *St-Lazare Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, *14e* (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PROTECTION RAPPROCHÉE. Film américain de Peter Hunt. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Triomphe, 8e* (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; *Fauvette, 13e* (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA VEUVE NOIRE. Film américain de Bob Rafelson. V.o. : Ciné-*Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC* Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
YOU ARE NOT I. Film américain de Sara *Driver. V.o. : Luxembourg, 6e* (46-33-97-77) avec PULL MY DAISY, de Robert Frank.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 AVRIL

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le Marais des hôtels *Lamoignon* et Sully », 11 heures et 15 heures, métro Saint-Paul (Christine Merle).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« *Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris* », 15 heures, métro Cité, sortie (I. Hauller).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des miracles », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« L'Académie française et l'institut », *15 heures, 23, quai Conti (M.-Ch. Lasnier).*

« L'Opéra de Charles *Garnier* », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« La Conciergerie de Philippe-le-Bel à la Terreur », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Michèle Pohyer).

« Saint-Germain l'Auxerrois et son quartier », *15 heures*, métro Pont-Neuf, sortie (G. Botteau).

« Les impressionnistes au musée Marmottan », 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly (P.-Y. Jaslet).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (J.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Beaux Hôtels du Marais », 15 heures, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (La France et son passé).

« Les salons restaurés de l'ancien garde-meubles royal », 10 h 30, 2, rue Royale, carte *d'identité* (Monuments historiques).

« *Promenades au cœur de Paris, la* Cité », 15 heures, métro Cité, sortie (*Monuments historiques*).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires, *15 heures* : « La Révolution, les guerres de Vendée *et le Sacré-Cœur* » (*Jean Phaure*), et « Le mystère pascal et la résurrection de la chair », par Natya.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Avec Carlos, Spania, Dave, Cassav, Saki, Jacky Wilson.
22.00 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz.
15e épisode : Les années d'orgueil 1967-1969.
23.00 Magazine : Multifoot.
0.00 Journal.
0.15 Magazine : Premier balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq.
Actualité théâtrale.
0.30 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami.
Jeux de vilain.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Bourreaux et victimes », sont invités : André Frossard (*N'oubliez pas l'amour, la passion de Maximilien Kolbe*), Hua Linshan (*les Années rouges*), Joseph Rovan (*Contes de Dachau*), Père Jacques Sommet (*l'Honneur de la liberté*), Mgr Raymond-Marie Tchidimbo (*Noviciat d'un évêque*).
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Douce ■■■
Film français de Claude Autant-Lara (1943). Avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Madeleine Robinson, Roger Pigaut.
► *Dans l'aristocratique hôtel de Bonafé, les passions sont à leur sommet : Douce, la jeune fille de la maison, est amoureuse du régisseur, simple et roturier. L'aventure tournera mal. Il y a à la fois un portrait de femme, magnifiquement servi par l'interprétation ambiguë, entre ingénuité et perversité, d'Odette Joyeux, et un ton acerbe, amer, de critique sociale.* Douce *est un film admirable d'intelligence.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
8e épisode : La curée.
Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz.
21.35 Portrait.
Robert Laffont.

22.30 Journal.
22.55 Magazine : Pare-chocs.
23.25 Prélude à la nuit.
Quatuor, Ainsi la nuit, de Dutilleux, par le Quatuor Parrenin.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : le Dernier Saut □ Film français d'Edouard Luntz (1970). Avec Maurice Ronet, Michel Bouquet, Cathy Rosier. *Un ancien parachutiste, qui vient de tuer sa femme, se lie d'une étrange amitié avec le flic qui est chargé de l'enquête. Après un premier film intéressant par son réalisme,* les Cœurs verts, *il semble bien qu'Edouard Luntz se soit laissé prendre au piège de la caricature. Les personnages sont peu crédibles, et l'amitié virile qui lie les deux héros est ambiguë. Un film étrange, mais raté.* **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : l'Amant de lady Chatterley** □ Film anglais de Just Jaecklin (1981). Avec Sylvia Kristel. **0.25 Cinéma : Hôtel « Bon-Plaisir »** ■ Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer, Jessica Belle. **1.25 Cinéma : la Corde** ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1948). Avec James Stewart, John Dall, Farley Granger (v.o.). **2.45 Téléfilm : L'amour en cavale. 4.15 Cinéma : la Maison près du cimetière** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). Avec Catriona Mac Coll, Dagmar Lassander, Anna Pieroni. **5.40 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les inconnus du désert. 22.00 Série : Hill Street Blues. 22.55 Série : Mission impossible. 23.50 Série : L'inspecteur Derrick. 0.55 Série : Kojak. 1.50 Série : Star Trek.

M 6

20.30 Série : Dynastie. Soupçons. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** (14e épisode). **22.30 Ciné-Club : le Saut dans le vide** ■■ Film italien de Marco Bellocchio (1980). Avec Michel Piccoli, Anouk Aimée, Michèle Placido, Antonio Piovanelli, Anna Orso. *A l'approche de la cinquantaine, un juge et sa sœur vivent une étrange relation, au bord de l'inceste non consommé. Bellochio poursuit une réflexion personnelle sur la folie. Huis clos névrotique,* le Saut dans le vide *est sans doute l'un de ses meilleurs films, grâce à une narration splendidement maîtrisée et à une interprétation exceptionnelle.* **0.10 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La police dans la société française (1re partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Nouvelle idole : Robert Cray, guitariste, chanteur de blues. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; le joueur d'échecs. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril) : Passion selon saint Jean, de Bach, par les chœurs et orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** 22.40 Les pêcheurs de perles ; 0.30 Méli-mélodrame.

Samedi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.30 Magazine : Les animaux du monde.
15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières.
15.30 Tiercé à Enghien.
15.45 Magazine : Temps X.
17.05 Mini-mag.
17.30 Feuilleton : Cogne et gagne.
18.30 Série : Agence tous risques.
19.25 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Théâtre : Tailleur pour dames.
De Georges Feydeau. Avec Pierre Arditi, Claude Evrard, Maurice Baquet, Annick Alane.
Spectacle enregistré au théâtre de La Criée, à Marseille.
22.35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac. Revue de presse.
0.05 Journal.
0.20 Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.25 Dessins animés : Bug's Bunny.
14.55 Les jeux du stade.
17.00 Série : Cannon.
Trafic aérien.
17.50 Les carnets de l'aventure.
Fahrenheit 201 ; l'île au trésor... bleu.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
Avec le groupe Image.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Spécial Charles Aznavour.
Avec Gilles Lacoste, les Rita Mitsouko, Thierry Lhermitte, les petits chanteurs d'Aix-en-Provence, Michel Plasson et les Chœurs bulgares, Jacques Villeret ; un sketch de Thierry Le Luron.
21.50 Série : Les rois maudits.
D'après Maurice Druon.
2e épisode : La reine étranglée.
23.45 Journal.

23.55 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock Report : magazine hebdomadaire d'actualité sur le rock ; Concert de Tina Turner (1985).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13.30 Espace 3 : Entreprise.
14.00 Espace 3 : Objectif santé.
Les céphalées.
14.15 Espace 3 : Portrait de la réussite.
14.30 Théâtre : Beaucoup de bruit pour rien.
Cycle William Shakespeare (v.o.).
17.00 Les géants de la musique.
Cycle Georges Clouzot. Symphonie nº 5 de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Herbert von Karajan ; Concerto nº 5 en la majeur KV 219, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de Herbert von Karajan. Soliste : Yehudi Menuhin.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits.
20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.
22.00 Journal.
22.30 Magazine : Divan.
Invitée : Dominique Sanda.
22.45 Série : Dynastie.
23.30 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin. Avec Serge July et Jean-François Kahn.
0.00 Prélude à la nuit.
Aria de Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, sous la direction de Karl Münchinger.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Barnum. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.40 Boxe (en direct de Nîmes). Championnat du monde des super-plume : Cesar Chavez-Da Cruz. **18.15 Téléfilm : Les apprenties sorcières. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.20 Rugby : Les coulisses. 20.30 Rugby** (en direct) : Quart de finale du championnat de France. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Boxe** (rediff.). Les meilleurs moments du championnat du monde des super-plume. **22.55 Boxe** (en direct de Londres). Championnat du monde des welters : Honeyghan-Blocker. **0.25 Cinéma : Life Force** ■ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback. *Une expédition spatiale revient sur la Terre en libérant des créatures maléfiques qui ont besoin du sang humain pour se régénérer. Le résumé est grandiloquent, mais cette histoire de vampires de l'espace est plus qu'astucieuse. Malheureusement, Hooper eut des problèmes avec la production, qui amputa le film de longues et importantes scènes explicatives.* Life Force *est donc un film inachevé, mais dont l'originalité et l'audace valent le détour.* **2.00 Cinéma : le Feu follet** ■■ Film français de Louis Malle (1963). Avec M. Ronet, J. Moreau. **3.45 Cinéma : la Maison près du cimetière** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). **5.10 Cinéma : l'Amant de lady Chatterley** □ Film anglais de Just Jaecklin (1981). Avec Sylvia Kristel.

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.55 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Tonnerre mécanique. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Feuilleton : Shaka Zulu. (2e épisode.) **22.20 Série : Hill Street Blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

M 6

14.30 Série : L'homme au katana. Le convoi. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : Les rêves de Rebecca. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Chicago (1re partie). **18.30 Série : Drôles de dames.** Miss Chrysanthème. **19.30 Journal. 20.00 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **20.30 Téléfilm : Sa vie d'homme. 22.00 Musique : Rythmix.** Concert Gary Moore. **23.00 Série : Section 4.** L'assassin en danger de mort. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.35 Nouveau répertoire dramatique. Un trône de paille, de Harold et Edith Lieberman. **22.10 Démarches.** Oscar Wilde, de Jacques de Langlade. **22.30 Musique :** Musiques traditionnelles russes. **23.00 Pâques orthodoxes à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky à Paris. 0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 avril salle Pleyel) : Toccata, adagio et fugue en ut majeur, BWV 564, de Bach-Busoni ; Variations sur un thème de Corelli, op. 42, de Rachmaninov ; Trois extraits de Petrouchka, de Stravinski ; Ballade nº 4 en fa mineur, op. 52, et Nocturne nº 15 en fa mineur, op. 55, nº 1, de Chopin ; Rhapsodie hongroise nº 12 en ut dièse mineur de Liszt, par Shura Cherkassky, piano. **23.00 Nuits parallèles.** Les privés mélomanes.

Audience TV du 16 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.7	10.8	8.7	1.0	3.1	3.1	1.0
19 h 45	34.9	15.9	10.8	2.1	1.5	4.1	0.5
20 h 16	48.2	20.0	10.8	8.2	3.6	4.1	1.5
20 h 41	51.8	14.4	11.3	9.7	2.1	15.4	0.0
22 h 08	50.8	2.6	14.9	12.8	1.5	18.5	1.0
22 h 44	28.7	6.7	1.5	5.1	2.1	11.3	2.1

Programmes du jeudi 16 avril, à 20 h 30. TF1 : « Columbo » (série) ; A2 : Croque la vie *(film) ; FR3 :* Fanny *(film) ; Canal Plus :* l'Amant de Lady Chatterley *(film) ; la 5 :* les Faucons de la nuit *(film) ; M 6 : « Starsky et Hutch » (série).*

Dimanche 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Zappe ! Zappeur.
Emission de Christophe Izard.
Avec les marionnettes d'Yves Brunier. La vache Noirande ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Calimero.
10.00 Série : Tarzan.
11.00 Trente millions d'amis.
11.30 Magazine : Auto-moto.
12.00 Magazine : Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.
15.30 Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège.
16.00 Tiercé à Auteuil.
16.15 Sport dimanche (suite).
16.45 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : M. Hervé Bourges, ancien PDG de TF 1.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Grande Evasion ■
Film américain de John Sturges (1962). Avec Steve MacQueen, James Garner, Charles Bronson, James Coburn, Richard Attenborough.
Des aviateurs anglais tentent une évasion d'une ampleur exceptionnelle. Beaucoup de moyens, au service d'une intrigue spectaculaire. Il ne s'agit certes pas d'un grand film, mais d'une œuvre achevée, tournée par un professionnel efficace.
23.15 Sport dimanche soir.
Spécial tennis.
0.15 Journal.
0.35 Magazine : C'est à lire.
Avec Jeanne Bourin.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8.30 Informations et météo.
8.35 Les chevaux du tiercé.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 A Bible ouverte.
Le livre des Nombres : Balak, roi de Moab.
9.30 Orthodoxie
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée à Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp.
12.00 La bénédiction papale urbi et orbi depuis Rome.
Transmission en direct et en eurovision.
12.30 Concert enregistré en 1986 au Festival de Montpellier.
L'offrande musicale de Jean-Sébastien Bach, par l'Orchestre européen des jeunes, sous la direction de Claudio Abado.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Léo Ferré, Elli Medeiros, Licence IV, Pierre Barouh, Shushana, Olivier Charlier (violon) et Valérie Duchâteau (guitare), l'Orchestre baroque de Nice.
14.30 Série : Les deux font la paire.
15.20 L'école des fans.
Invité : Aimable.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Feuilleton : En route vers l'enfer.
18.00 Jeu : Monsieur Festival.
(1re demi-finale).
18.50 Stade 2.
Cyclisme : Liège-Bastogne-Liège ; Football : championnat de France ; Basket : championnat de France ; Rugby : championnat de France (quarts de finale) ; Ski : le kilomètre lancé aux Arcs ; Tennis : Tournoi de Nice ; Golf : Open de Cannes.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.30 Série : Les enquêtes Caméléon.
22.05 Documentaire : Mère Teresa (rediff.).
23.05 Journal.
23.20 Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

8.45 Espace 3 : Bahiser.
9.00 Debout les enfants.
10.00 Magazine : Mosaïque.
11.30 Allegoria.
Wirbel.
11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin.
12.00 Cheval mon ami.
12.30 Espace 3 : Voyage autour de la table.
12.45 Espace 3.
De Nice ; Golf : Open de Cannes-Mongins.
16.55 Amuse 3 : Denetan.
17.20 Dessins animés : Lucky Luke ; Petzi.
17.50 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.20 RFO Hebdo.
18.50 Amuse 3 (suite).
19.40 Jeu : Cherchez la France.
20.00 Série : Benny Hill.
20.30 Série : Manimal.
21.20 Documentaire : L'homme et la musique.
Présenté par Yehudi Menuhin.
Le rôle de la musique à travers les âges.
22.20 Journal.
22.40 Cinéma de minuit : The Moon and six pence ■■
Film américain d'Albert Lewin (1943), d'après Somerset Maugham. Avec George Sanders, Herbert Marshall, Steve Geray, Doris Dudley (v.o.).
► *La vie d'un agent de change londonien, parti à Paris pour y devenir peintre, et qui mourra de la lèpre à Tahiti. D'après Somerset Maugham, le premier film réalisé par Albert Lewin, metteur en scène esthète et original.*
0.05 Prélude à la nuit.
Sonate en la majeur de Scarlatti, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou cadin. 8.35 Cinéma : l'Histoire officielle ■■ Film argentin de Luis Puenzo (1985). Avec Norma Aleandro, Hector Alterio, Hugo Arana, Guillermo Battaglia. **10.15 Cinéma : On ne meurt que deux fois** ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Xavier Deluc, Elisabeth Depardieu, Gérard Darmon. **12.00 Dessins animés. 12.05 Cabou cadin. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Charley Hannah. 15.30 Documentaire : Sur les pas du dieu Pinie** (2e épisode). **15.55 Série : Les monstres. 16.25 Basket professionnel américain. 17.55 Cinéma : La fiancée qui venait du froid** ■ Film français de Charles Nemes (1983). Avec Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Gérard Jugnot, Sophie Barjac. *Un publicitaire dans le vent accepte un mariage blanc avec une Polonaise pour la faire passer à l'Ouest. Tout, de l'affiche à l'interprétation, annonçait une comédie type Splendid. Mais le sujet est plus grave, et il est traité dans sa totalité ; on y voit, par exemple, une peinture acerbe des dissidents exilés, une satire des réflexes humanitaires des sociétés occidentales. Une comédie douce-amère injustement passée inaperçue.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Falling in Love** ■ Film américain d'Ulu Grosbard (1984). Avec Robert de Niro, Meryl Streep, Harvey Keitel, Jane Kaczmarek. *Un homme et une femme qui se croisent dans les trains de banlieue ont une courte histoire d'amour. On songe à* Brève rencontre, *l'aspect social en moins. On a là deux stars quasiment livrées à elles-mêmes, avec un scénario solide pour les encadrer. Les deux comédiens sont comme toujours formidables, ce qui ne parvient pas à sauver le film d'un implacable anonymat.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Oriane** ■■ Film franco-vénézuélien de Fina Torres (1986). Avec Doris Wells, Daniele Silverio, Maya Oloe, Claudia Venturini. **23.45 Cinéma : Pancho Villa** □ Film espagnol d'Eugenio Martin (1971). Avec Chuck Connors, Telly Savalas, Luis Davila, Anne Francis. **1.10 Téléfilm : L'arbre aux diamants.**

LA 5

7.15 Dessin animé : King Arthur. 7.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 8.10 Série : Arnold et Willy. 8.35 Dessin animé : King Arthur. 9.05 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 9.30 Série : Arnold et Willy. 10.00 Dessin animé : King Arthur. 10.25 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 10.55 Série : Tonnerre mécanique. 11.50 Série : Star Trek. 12.40 Série : Shérif, fais-moi peur. 13.35 Série : Hill Street Blues. 14.25 Série : K 2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.55 Dessin animé : King Arthur. 17.25 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.50 Série : Arnold et Willy. 18.20 Série : Happy Days. 18.45 Dessin animé : Les trois compères. 20.30 Cinéma : Grease ■ Film américain de R. Kleiser (1978). Avec J. Travolta, O. Newton-John. *Les amours estudiantines sur un campus américain dans les années 50. Conçu comme un véhicule pour la jeune star Travolta, le film a comme originalité d'être une vraie comédie musicale, tirée d'un show monté à Broadway. Mais la comédie musicale n'est plus ce qu'elle était, et le film part automatiquement du côté de la parole. Le résultat est moins consternant qu'on n'a bien voulu le dire.* **22.15 Cinéma : Jésus-Christ superstar** □ Film américain de N. Jewison (1973). Avec T. Neeley, C. Anderson. *La vie du Christ à travers un opéra-rock ; à l'origine, c'était une comédie musicale écrite par le tandem Lloyd Webber-Tim Rice, les hippies récupérés par Broadway. Tout cela a bien vieilli, et l'adaptation cinématographique paraît bien maladroite.* **0.00 Série : Mission impossible. 0.55 Série : L'inspecteur Derrick. 2.00 Série : Kojak.**

M 6

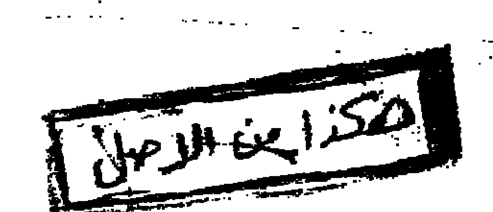
11.15 Variétés : J'M6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Les routes du paradis. Une grande soif. **14.00 Jeu : Hou la la !** Emission de Georges Lang. **15.00 Série : L'île fantastique.** Les majorettes et l'escroquerie. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Chicago (2e partie). **18.30 Série : Drôle de dames.** Ceinture pour les bijoux. **19.30 Journal. 20.00 Magazine : Carabine FM 20.30 Téléfilm : La famille. 22.00 Journal et supplément sport. 22.15 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **23.15 Musique :** Concert. Le World Philharmonic Orchestra dirigé par Lorin Maazel. **0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Printemps... moutons... antipodes. **22.30 Jazz bivouac.** René Urtreger Trio ; Richard Raux Quartette.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 janvier à Munich) : Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54, de Schumann ; Symphonie fantastique, op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; Murray Perahia, piano ; à 22.10, Granados, Borodine, de Falla, Sibelius, Longas, Ravel. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Climats : Résurrections, chants et musiques des Pâques grecques ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 avril à 0 heure et le samedi 18 avril à 24 heures.

Les hautes pressions vont lentement s'affaiblir par l'ouest ; le flux restera cependant orienté au sud, et un temps de plus en plus lourd va se généraliser ; les conditions météorologiques restent cependant très agréables pour cette période de l'année.

Samedi matin : quelques nuages élevés pourront voiler le ciel, excepté du Nord au Jura où le temps restera clair ; ces nuages seront plus abondants près des côtes atlantiques.

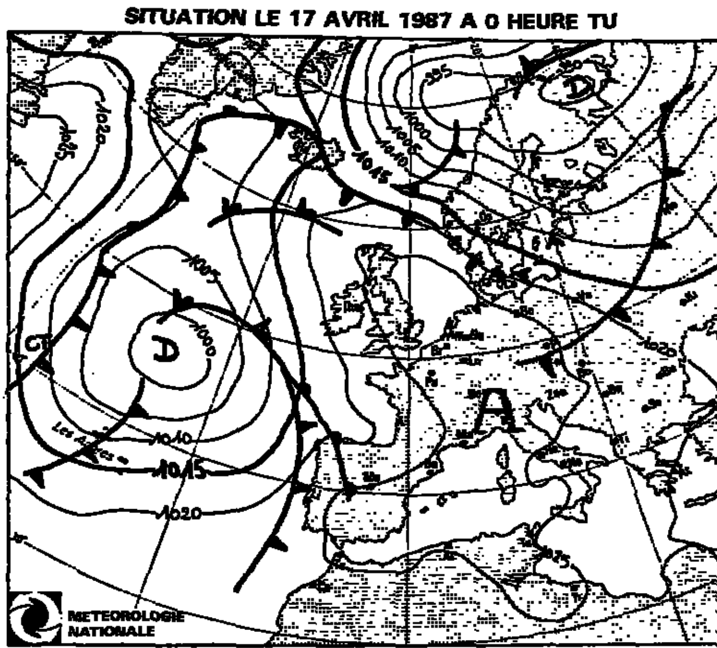
Au cours de la journée, un temps toujours chaud va s'installer sur tout le pays ; il fera de plus en plus lourd et quelques nuages d'aspect orageux pourront localement se développer ; le risque d'averses orageuses est cependant faible.

Les températures matinales avoisineront 7 à 14 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest. L'après-midi, les maxima seront toujours élevés, en particulier sur la moitié est où il dépasseront parfois 25 degrés.

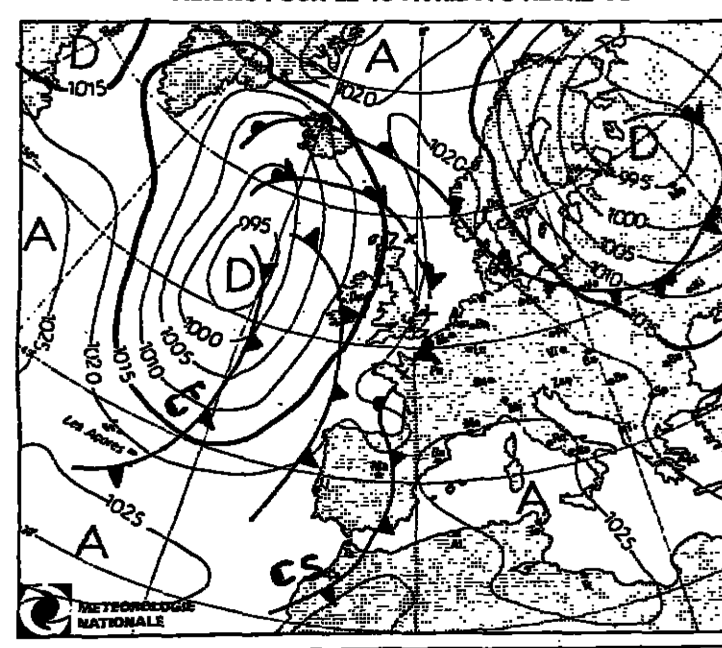
Évolution pour dimanche :

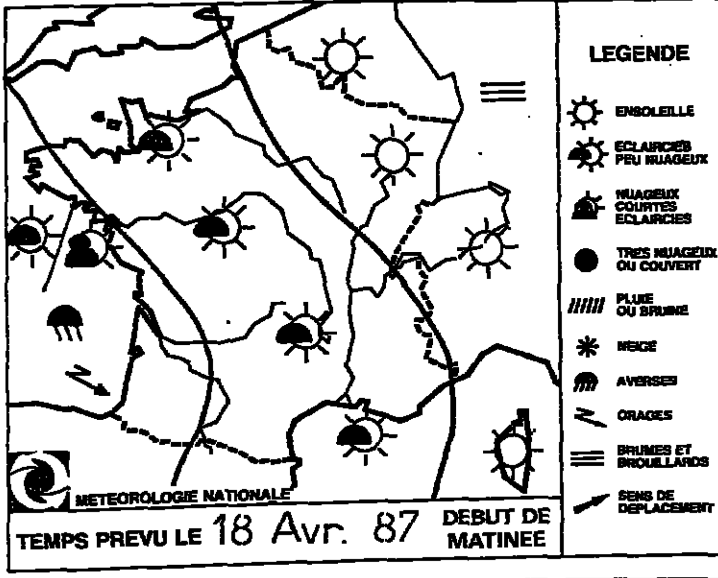
Une zone nuageuse va lentement traverser la France ; elle atteindra le matin les régions atlantiques pour s'étendre en fin de journée des Pyrénées au Nord-Est. Ces nuages pourront donner quelques pluies instables, en particulier l'après-midi où ces pluies temporaires prendront un caractère orageux ; retour de larges éclaircies l'après-midi sur le Nord-Ouest. Les températures, bien qu'en légère baisse par rapport à samedi, resteront élevées pour la saison (19 à 24 degrés du nord au sud).

SITUATION LE 17 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-4 à 6 h TU et le 17-4-1987 à 6 h TU — le 17-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	25	15	D
BORDEAUX	24	11	D
BOURGES	21	8	D
BREST	22	12	D
CAEN	17	7	D
CHERBOURG	15	7	D
CLERMONT-FERR.	20	6	D
DIJON	19	8	D
GRENOBLE St-M-H	22	19	D
LILLE	18	7	D
LIMOGES	22	11	D
LYON	20	17	D
MARSEILLE-MAR.	18	7	D
NANCY	17	4	D
NANTES	22	10	D
NICE	16	10	D
PARIS-MONTS.	21	19	D
PAU	23	23	D
PERPIGNAN	19	7	D
RENNES	21	10	D
ST-ÉTIENNE	19	5	D
STRASBOURG	18	4	D
TOURS	21	8	D
TOULOUSE	22	7	D
POINTE-A-P.	32	21	D

ETRANGER			
ALGER	20	6	D
AMSTERDAM	15	9	C
ATHÈNES	12	7	D
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	17	6	D
BELGRADE	15	7	C
BERLIN	13	4	C
BRUXELLES	16	7	N
LE CAIRE	26	14	D
COPENHAGUE	12	4	N
DAKAR	27	21	D
DELHI	36	22	D
DJERBA	17	14	N
GENÈVE	18	4	D
HONGKONG	23	19	D
ISTANBUL	8	4	N
JÉRUSALEM	20	9	N
LISBONNE	19	15	C
LONDRES	19	8	D
LOS ANGELES	24	13	C
LUXEMBOURG	14	8	D
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	28	16	N
MEXICO	27	13	B
MILAN	19	8	D
MONTRÉAL	20	12	D
MOSCOU	10	2	A
NAIROBI	27	15	D
NEW-YORK	16	7	B
OSLO	14	3	D
PALMA-DE-MAJ.	20	1	D
PÉKIN	20	13	D
RIO-DE-JANEIRO	30	26	D
ROME	18	6	D
SINGAPOUR	34	25	D
STOCKHOLM	14	3	N
SYDNEY	20	19	C
TOKYO	18	9	C
TUNIS	18	8	D
VARSOVIE	12	5	N
VENISE	18	10	D
VIENNE	11	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 15 et 16 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 75-230 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Carroz-d'Araches : 20-230 ; Chamonix-Mont-Blanc : 5-300 ; Chatel : 80-210 ; La Clusaz-Manigod : 15-120 ; Combloux : 10-110 ; Les Contamines-Montjoie : 50-100 ; Crest-Voland : 30-160 ; Flaine : 125-225 ; Le Grand-Bornand : 60-180 ; Les Houches : 10-150 ; Megève : 10-150 ; Les Menuires : 65-215 ; Méribel : 100-225 ; Morzine-Avoriaz : 20-140 ; La Norma : 50-130 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 30-180 ; La Plagne : 155-320 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-130 ; Praz-sur-Arly : 10-100 ; La Rosière : 160-290 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50-160 ; Les Saisies : 120-180 ; Thollon-les-Mémises : 30-90 ; Tignes : 175-200 ; La Toussuire : 90-100 ; Val-Cenis : 0-110 ; Valfréjus : 40-170 ; Valloire-Galibier : 40-160 ; Valmorel : 80-180 ; Val-Thorens : 130-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 160-350 ; Alpe du Grand-Serre : 25-160 ; Auris-en-Oisans : 40-75 ; Autrans : 20-50 ; Chamrousse : 60-80 ; Lans-en-Vercors : 30-60 ; Le Collet-d'Allevard : 20-40 ; Les Sept-Laux : 20-150.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 50-130 ; Auron : 45-135 ; La Colmiane-Valdeblore : 20-40 ; La Foux-d'Allos : 40-100 ; Isola 2000 : 130-180 ; Montgenèvre : 70-110 ; Orcières-Merlette : 25-80 ; Pra-Loup : 25-90 ; Risoul 1850 : 80-110 ; Le Sauze : 20-140 ; Serre-Chevalier : 40-150 ; Superdévoluy, 30-220 ; Valberg : 40-50 ; Vars : 80-105.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 20-80 ; Les Angles : 20-100 ; Ax-les-Thermes : 30-60 ; Barèges : 20-130 ; Cauterets-Lys : 100-220 ; Font-Romeu : 30-50 ; Gourette : 50-180 ; Luz Ardiden : 30-130 ; La Mongie : 45-145 ; Pyrénées 2000 : 40-40 ; Saint-Lary-Soulan : 40-60 ; Superbagnères : 20-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-60 ; Super-Besse : 0-40 ; Super-Lioran : 5-45.

JURA

Métabief : 30-80 ; Les Rousses : 30-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

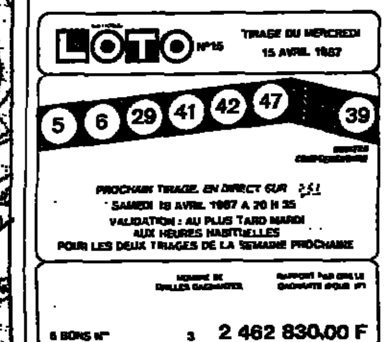
WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 18 avril

Bourges, 14 heures : objets d'art, tableaux 18e, 19e, 20e ; **Ile de Groix**, 14 h 30 : mobilier ancien, collection de vélos anciens ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : mobilier 17e, 18e, 19e, bijoux, mobilier 17e, 18e, 19e et 1900 : **Bayeux**, 20 h 30 : céramiques normandes, cuivres et étains 18e, 19e : **Nonancourt (29)**, 14 h 30 : bijoux anciens, mobilier 1925 ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier 17e, 18e, 19e, argenterie, bijoux ; **Tonnerre**, 14 h 30 : argenterie 18e, mobilier 18e, 19e.

Dimanche 19 avril
ILE-DE-FRANCE

Honfleur, 14 h 30 : tableaux modernes ; **L'Aigle**, 10 h et 14 h :



LUNDI 20 AVRIL

Deauville, 10 h et 14 h : collections d'animaux naturalisés, mobilier 18e, mobilier 19e en acajou ; **Bayeux**, 14 h : art nouveau et art déco, tableaux 19e et modernes ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30, tableaux anciens et modernes ; **Morlaix**, 14 h : tableaux du 17e au 19e, meubles 18e, 19e et de style.

FOIRES ET SALONS

Pont-Thierry, Pontivy, Bernay, L'Aigle, Hardelot (62), Soissons, Montrichard (54), Antibes, Barjac (30), l'Isle-sur-Sorgue, Orange, Biarritz, Perpignan.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16



PHILATÉLIE

Claude Vasconi, « Rob » Mallet-Stevens et Bram Van Velde

Trois timbres seront mis en vente générale le lundi 27 avril : les deux timbres de la série « Europa 1987 » – Claude Vasconi (2,20 F de valeur faciale) et « Rob » Mallet-Stevens (3,40 F) – et, dans la « série artistique », l'œuvre de Bram Van Velde (5 F).

Claude Vasconi. – Né le 24 juin 1940 à Rosheim (Bas-Rhin), Claude Vasconi est le premier architecte auquel la poste ait dédié un timbre de son vivant *(le Monde affaires* du 11 avril).



Connu pour avoir réalisé de nombreux projets en Ile-de-France, à Cergy-Pontoise notamment, il est l'auteur, avec Georges Pencréac'h, du Forum des Halles à Paris. En 1980, la régie Renault fait appel à son talent pour mener à bien le plan directeur de Billancourt 2000. L'atelier « 57 Métal », que représente le timbre, est le premier maillon de ce nouveau centre industriel.

« Rob » Mallet-Stevens. – Robert Mallet-Stevens (1886-1945) a contribué à l'émergence d'une architecture fonctionnelle jouant avec des volumes simples et utilisant de nouveaux modes de construction dans lesquels le béton occupe une part importante.

C'est sans doute dans l'ensemble d'hôtels particuliers et d'ateliers d'artistes érigés dans la rue qui porte son nom depuis 1927, au cœur d'Auteuil, dans le seizième arrondissement de Paris, qu'il a su le mieux tirer parti de son art, apportant autant de soin à la cohérence extérieure des édifices qu'à leur aménagement intérieur.



Les deux timbres (Nº PTT 1987-17), au format 40 × 26 mm, sont dessinés et gravés en taille-douce par Jacques Jubert et tirés en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Paris les 25 et 26 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau du poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris ; le 25 avril, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvres, 75001 Paris, et à Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

A Strasbourg, les 25 et 26 avril, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall du Parlement européen ; de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'Agerip.

Bram Van Velde. – Né en 1895 aux Pays-Bas, Abraham- Gérard Van Velde est mort à Grimaud (Var) en 1981. Installé à Paris à partir de 1924, il commence à exposer en 1928 aux Indépendants, puis aux Surindépendants.

Figuratif à ses débuts, puis expressionniste, il est influencé par Matisse dans les années 30. Il ne dédaigne pas utiliser, comme support à ses croquis ou à ses dessins, des lettres manuscrites ou des enveloppes timbrées. A partir de 1945, les couleurs de ses peintures brillent par leur somptuosité, leur transparence et le recours systématique aux dégoulinades.



Le timbre (Nº PTT 1987-14), au format 52 × 40,85 mm, est dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, d'après une œuvre conservée au Centre Pompidou. Il est tiré en héliogravure en feuilles de vingt-cinq.

★ Vente anticipée à Paris, les 25 et 26 avril, au bureau de poste temporaire ouvert au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, rue Beaubourg, 75004 Paris ; le 25 avril, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél : 42-47-99-08.

En filigrane

● **Musiciens français.** – La Corée du Nord a procédé, le 29 janvier, à l'émission d'un feuillet de six timbres consacrés à des musiciens célèbres. A noter la présence, en particulier, de Lulli et celle de Ravel. (Renseignements : Philimex à Paris, tél. 48-78-64-10.)

● **Préoblitérés à Monaco.** – L'office des timbres-poste de Monaco a émis, le 17 mars, une série de préoblitérés comprenant quatre valeurs consacrées aux quatre saisons du châtaignier (1,31 F, 1,69 F, 2,74 F et 4,56 F). Ces timbres sont en vente dans les « points philatélie » français ainsi que dans les bureaux de poste de la Principauté.

● **INMARSAT victime de son succès.** – Le timbre à 16,80 F émis le 2 mars par les Terres australes et antarctiques françaises, INMARSAT, victime de son succès, a vu son tirage épuisé trois semaines seulement après son premier jour d'émission. Une belle cote en perspective. Les amateurs pourront se replier sur la carte-maximum revêtue de ce timbre et proposée au prix de 45 F par les œuvres sociales de la marine – section philatélique (23, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris). Joindre une enveloppe timbrée 17 × 11 cm pour le retour des commandes.

● **Bureaux temporaires.** – Un bureau temporaire avec timbre à date illustré sera ouvert samedi 25 avril à la mairie d'Hendecourt-lez-Cagnicourt (Pas-de-Calais), à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Bullecourt, où 10 000 soldats australiens périrent en avril 1917. (Renseignements au 21-07-34-84.)

A Nouzonville (Ardennes), le bureau temporaire avec timbre à date illustré, ouvert les 25 et 26 avril, célèbre l'exposition et le congrès régional du groupement philatélique Champagne-Ardennes. Le timbre à date illustre la spécificité métallurgique de Nouzonville. (Renseignements auprès de L. Lambert, 36, rue d'Alsace, 08000 Charleville-Mézières.)

L'exposition philatélique organisée à Chaumont (Haute-Marne), à l'occasion du Souvenir français, le dimanche 26 avril, donnera lieu à la mise en service d'un cachet petit format, portant la mention « Souvenir français ». (Renseignements auprès de E. Lucien, 49 *bis*, rue Pierre-Curie, 52000 Chaumont.)

● **Salon des collectionneurs.** – Le comité des fêtes de Pierre-Buffières (Haute-Vienne) organise son quatrième salon des collectionneurs, le dimanche 26 avril, au gymnase municipal. (Renseignements auprès de P. Dutreix, 3, rue des Myosotis, 87260 Pierre-Buffières.)

loterie nationale — TRANCHE Nº38 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 17 AVRIL 1987

LE NUMÉRO 123189 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 420 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Société

JUSTICE

A la cour d'assises de Seine-Maritime

Cinq à sept ans de réclusion criminelle sont requis contre Roger Knobelspiess

L'avocat général Roger Tacheau a requis, jeudi 16 avril, devant la cour d'assises de Seine-Maritime, cinq à sept ans de réclusion criminelle contre Roger Knobelspiess, « *cet incorrigible délinquant, cet innocent professionnel qui est un imposteur* ».

Contre l'auteur de « QHS », M. Tacheau a estimé qu'« *il a été reconnu formellement par deux gendarmes, il a menti sur son emploi du temps du 23 septembre dans l'après-midi, il a menti sur le moment ou il a rendu la fourgonnette 4-L (d'où sont partis les premiers coups de feu)* ». Surtout, les horaires invoqués par Knobelspiess pour se rendre d'Elbeuf à Sartrouville, où il assure avoir passé la soirée, ne semblent « *pas tenables* » à l'avocat général.

M. Tacheau a requis trente mois d'emprisonnement contre Jacques Knobelspiess, qu'il a qualifié de « passif », et, contre Michel Baron, à qui il est reproché, en outre, une tentative d'homicide volontaire, une peine de douze ans de réclusion « *qui pourra être confondue* » avec la peine de dix ans qui lui a été infligée à Evry en janvier 1986.

Le début de l'audience de jeudi avait été consacré à l'audition de cinq témoins, dont quatre ont directement confirmé les alibis invoqués par les prévenus. Esther Moisa, Bernard Piget et l'ancienne compagne de Roger Knobelspiess, Helyett Bloch, ont raconté par le menu la soirée du 23 septembre 1982, passée à Sartrouville, en compagnie de l'écrivain-taulard. Les deux couples ont mangé « du riz et des merguez » et Bernard Piget a dédicacé à Roger Knobelspiess la revue de poésie *camouflage* qu'il anime sous le pseudonyme de Jimmy Gladiator.

Le président a ensuite fait lecture de procès-verbaux d'auditions d'autres témoins qui, bien que cités, ne sont pas venus à l'audience. Certaines dépositions affirment que « *Roger Knobelspiess est arrivé, paniqué, vers huit heures du matin, il voulait qu'on fasse quelque chose pour lui, qu'on lui fournisse un alibi. Il s'est adressé ensuite à Helyett Bloch, qui a apparemment accepté* ». « *Roger est le cerveau de cette opération* », a raconté pour sa part Claude Grimoin, sœur de Jöelle Grimoin, la compagne de Roger Baron. « *Ils allaient déterrer des armes parce que ça chauffait. Dans la 4-L qui a échappé aux policiers, il y avait Michel Baron et Roger* ».

« *Cette campagne de dénigrement vient du fait que j'ai été acquitté à Evry, alors que Michel Baron était condamné à dix ans, on m'en a voulu* », a simplement assuré Roger Knobelspiess après que Jöelle Grimoin, emboîtant le pas à sa sœur, l'eut « chargé » en lançant : « *C'est vrai, j'ai peur de lui. Lui et Michel s'en veulent à mort pour une histoire d'argent. Il a bien menacé la famille Baron* ».

Le verdict devait être rendu dans la soirée de vendredi.

Une ligne en moins au *Palais de justice*

Propos de comptoir

Ne peut-on s'approcher de la justice sans se brûler ? Sylvie Péju a passé dix-huit mois parmi les magistrats pour écrire *Palais de justice*, un livre qui, juste au moment de sa parution, devra, par décision judiciaire, être amputé d'une ligne (*le Monde* daté 12-13 avril).

En parcourant le Palais, l'auteur s'est arrêté dans les chambres correctionnelles, les cabinets de magistrats, les bureaux du parquet, rapportant, avec sa sensibilité les propos entendus. « *Le ton général du livre (...) est celui d'une satire en termes parfois vifs du monde du Palais* », observe la cour d'appel. Pourtant, une ligne, une seule, a fait l'objet d'une procédure. Il s'agissait d'une phrase prononcée à la buvette, un lieu où avocats et magistrats parlent parfois de leurs confrères en termes peu charitables.

Une méchante langue avait mis en cause le substitut Alain Marsaud, chef de la quatorzième section du parquet, chargée du terrorisme. Peut-être emporté par la jalousie, un collègue avait susurré que la protection constante dont bénéficie M. Marsaud, toujours accompagné de deux policiers, devait le gêner dans certains déplacements... Ce « propos de comptoir » avait été fidèlement rapporté par Sylvie Péju, qui illustrait ainsi l'un des travers de certains magistrats prompts à dénigrer un collègue.

Outré, M. Marsaud a saisi le juge des référés et, le 10 avril, Mme Huguette Le Foyer de Costil, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, ordonnait l'occultation « *par tous moyens appropriés* » de la phrase en considérant qu'il s'agissait d'une atteinte à l'intimité de la vie privée.

L'auteur et les éditions du Seuil ont interjeté appel et, jeudi 16 avril, Mes Daniel Soulez-Larivière et Dominique de Leusse soutenaient que la décision était hors de proportion avec le préjudice invoqué. Mais Me Francis Szpiner, conseil du substitut Marsaud, déclarait : « *Dire qu'un magistrat fréquente la rue Saint-Denis, haut lieu de la prostitution parisienne, est une affirmation basse et odieuse, et une atteinte manifeste à la vie privée.* »

Dans un arrêt rendu dans la même journée, la cour, présidée par M. François Colcombet, lui a donné raison en estimant que si le propos était sans conséquence « *dans une conversation de buvette* », il prenait « *un caractère injustifié dans un ouvrage* ». Sylvie Péju a voulu être témoin de la justice, qui lui a, en retour, offert le rôle d'accusée et de condamnée.

MARC PORTEY.

FAITS DIVERS

Tenancier de bars et d'hôtels Henry Botey est grièvement blessé

Règlement de comptes dans le milieu de la prostitution à Pigalle

Henry Botey, cinquante-trois ans, tenancier de bars et d'hôtels à Pigalle, a été grièvement blessé, jeudi après-midi 16 avril, par deux balles de fort calibre tirées par deux inconnus qui ont pris la fuite à moto. Il sortait de l'un de ses établissements, le Manhattan, rue Frochot (Paris 9e), lorsque l'agression a eu lieu. Henry Botey a été transporté à l'hôpital Lariboisière.

Henry Botey – «Monsieur Eric» dans son milieu – était puissant, riche et... discret. Propriétaire, directement ou par hommes de paille interposés, d'une bonne douzaine des cinquante bars disséminés dans le quartier Pigalle, gestionnaire intéressé de plusieurs hôtels et restaurants parisiens, Henry Botey était soupçonné par la police d'avoir amassé plusieurs dizaines de millions grâce à la prostitution. Mais jamais la justice ni la police n'étaient parvenues à le faire «tomber» plus de quelques mois. Manque de volonté, sans doute (le milieu de la prostitution a toujours été un bon vivier pour les indicateurs), mais, aussi, obstacles objectifs : en trente ans de carrière dans la «galanterie», Monsieur Eric avait su se faire de solides relations.

La «carrière» d'Henry Botey avait commencé dans les années 50, lorsqu'il avait rencontré Carmen Vallet, qui devait devenir sa femme. De dix-huit ans son aînée, Carmen Vallet possédait déjà un hôtel à Pigalle. Henry Botey, dont le père avait été fusillé par les Allemands, était, lui, ouvrier boulanger et pupille de la Nation. Leur association allait se révéler très vite profitable : un à un, les bars de la rue Frochot (le Manhattan, la Bohème, Yellow Dog, Tiffany, Nord-Sud) tombent sous leur contrôle ; le Sulky, rue de Douai, et le Lautrec, rue Pigalle, s'y ajoutent bientôt ; suivis du Curling, rue Victor-Massé, de la Chunga, un peu plus loin, et de quelques hôtels, tous situés dans le même quartier. Prospères, les époux Botey avaient même racheté la Résidence de la Muette, dans le seizième arrondissement, célèbre établissement de prostitution de luxe tenu auparavant par la non moins célèbre « Madame Claude ».

Relations politiques et policières

Henry Botey avait été condamné, une première fois, le 18 mai 1976, à quatre mois de prison avec sursis et à 60 000 francs d'amende après une descente de la brigade mondaine dans l'un de ses établissements qui recevait des prostituées. A la suite de cette première condamnation, le fisc lui avait infligé une amende fiscale de 19 millions de francs. Toujours bien conseillé, Henry Botey avait réussi habilement à transiger pour ne payer que... 1 000 F par mois.

En 1982, la justice s'intéressait de nouveau à Henry Botey, qui devait être condamné, toujours pour proxénétisme, à dix mois d'emprisonnement et à 300 000 F d'amende, ainsi qu'à trois ans d'interdiction de séjour. Sa compagne, Carmen Vallet, dont il était séparé depuis plusieurs années (la séparation avait provoqué de sévères confrontations entre les deux associés), était condamnée quelques mois plus tard à vingt-quatre mois d'emprisonnement – dont dix-neuf avec sursis – et à 300 000 F d'amende. Lorsque les policiers avaient perquisitionné dans son appartement, ils avaient trouvé dans ses armoires une vingtaine de manteaux de fourrure !

La longue carrière des époux Botey s'était notamment bâtie sur un réseau de solides relations. En 1973, déjà, leur dossier fiscal avait été mystérieusement dérobé dans le coffre même de la direction nationale des enquêtes fiscales, alors qu'ils étaient sous le coup d'investigations pourtant secrètes. On avait vu également les époux Botey accompagner le cercueil d'un commissaire de la préfecture de police chargé... de la lutte contre la prostitution et, dit-on, prendre en charge l'éducation de son fils orphelin. Sans oublier, passage obligé, les relations politiques.

Henri Botey avait la réputation de soutenir, quand il le fallait, ceux qui avaient ses convictions. Rendant compte de l'enquête dont il était l'objet, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, dans un rapport adressé, le 27 juillet 1982, au préfet de police, écrivait : « *Botey, quant à lui, observe un mutisme quasi total. Il est de fait qu'il ne cherche pas, pour l'instant, à mettre en avant ses très nombreuses relations, même si on laisse entendre que plusieurs d'entre elles seraient intervenues au niveau du parquet et du magistrat instructeur. Parmi celles-ci pourraient figurer des personnalités de premier plan de l'opposition.* »

GEORGES MARION.

A Limoges

Un infirmier est écroué après la mort d'une vieille dame

LIMOGES
de notre correspondant

Un infirmier libéral, M. Marie-Joseph Valenti, trente-six ans, est incarcéré depuis le 9 avril à la prison de Limoges. Il est accusé d'avoir mis fin aux jours d'une octogénaire, Eugénie Evrard, morte pendant la nuit du 3 au 4 juillet 1985 de la perfusion d'un mélange mortel de médicaments.

En juin 1985, la vieille dame, victime d'une attaque d'hémiplégie, avait été hospitalisée durant quelques jours, avant d'être soignée à domicile. Elle ne vivait pas isolée. En plus de son mari (décédé depuis) et de ses enfants, plusieurs voisins l'entouraient constamment. C'est d'ailleurs une voisine, ancienne infirmière à la retraite, qui fut la première à estimer que le décès était « *bizarre* ». L'Association professionnelle des infirmiers de la ville incita alors la famille à alerter la police.

Exhumation, autopsie, analyses toxicologiques : il a fallu plus d'un an et demi d'investigations aux enquêteurs pour boucler le dossier qui a abouti, la semaine dernière, à l'inculpation d'homicide volontaire.

M. Marie-Joseph Valenti affirme simplement que sa patiente « *n'arrêtait pas de demander de mourir* » et qu'il a voulu « *abréger ses souffrances* ».

L'entourage d'Eugénie Evrard affirme qu'elle n'était pas « *au bout du rouleau* ». Au contraire, « *elle était très lucide et se remettait bien de l'attaque qui avait motivé son hospitalisation* ».

GEORGES CHATAIN.

La mort d'Ali Mecili

« Fraternel et discret »

Nous avons reçu de M. Jacques Tarnero, membre du Comité international pour la paix au Proche-Orient, le témoignage suivant : « Les hommes de fraternité et de dialogue sont trop rares sur cette terre pour ne pas les pleurer quand ils disparaissent. Ali Mecili était un être humain, fraternel et discret, résolu et tendre. Sans rien céder de ses convictions, il savait écouter pour comprendre. En pleine guerre du Liban alors que, seule, la haine était de mise, il était venu parler avec Daniel Timsit, sur une antenne juive, de la fraternité judéo-arabe. Lui, le militant algérien, avait témoigné avec le médecin juif, pro-FLN, de l'histoire passée et de l'histoire rêvée. Deux militants de la dignité des hommes s'étaient retrouvés. Faible lueur incongrue, aujourd'hui éteinte par les ennemis du genre humain. »

A Paris

Cambriolage chez l'avocat de M. Christian Nucci

Un inconnu a volé une somme composée surtout de devises étrangères et estimée à 70 000 francs, pendant la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 avril, au domicile de Me Francis Szpiner, à Paris, qui est, notamment, l'avocat de l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci.

Selon Me Szpiner, le cambrioleur « *a seulement ouvert, sans doute par curiosité, le dossier relatif à l'affaire Nucci* » qui se trouvait sur son bureau. Le cambrioleur est entré par effraction par une fenêtre chez Me Szpiner, qui habite au premier étage d'un immeuble de la rue Saint-Guillaume à Paris (7e) où se trouve aussi son cabinet. « *C'est mon chien qui a entendu du bruit, peu avant 3 heures*, a ajouté l'avocat. *L'inconnue surpris a alors pris la fuite comme il était venu.* »

Il y a un mois, Me Jean-Paul Lévy, autre avocat de M. Nucci, avait également fait l'objet d'une tentative de cambriolage. Il y a trois jours, on avait aussi forcé les boîtes aux lettres de l'immeuble où se trouve le cabinet de Me Lévy. Enfin dans la nuit du 22 au 23 avril 1986 des documents comptables entreposés dans les bureaux de l'association Carrefour du développement avaient été subtilisés par des inconnus qui avaient utilisés des clés volés.

ENVIRONNEMENT

Une polémique entre Belges et Néerlandais

Centrale nucléaire en grève

ANVERS
de notre envoyée spéciale

Toutes banderoles déployées, une centaine de personnes ont défilé, jeudi 16 avril, dans les rues d'Anvers et sont allées, en bon ordre, protester devant le ministère du travail. L'affaire serait banale si ces manifestants, tous employés de la société (privée) Electricité du bassin de l'Escaut (EBES), ne comptaient dans leurs rangs des agents de la centrale nucléaire de Doel. Un conflit social, doublé d'une polémique entre Etats.

Car, devant la grève d'une grande partie des employés de Doel, les Néerlandais ont vivement réagi. Ils craignent que la forte diminution des effectifs dans une centrale située à proximité de leur frontière ne mette en péril la sûreté des installations nucléaires et, par là, leur propre sécurité (*le Monde* des 14 et 16 avril).

Le mouvement de protestation atteint aussi les centrales thermiques classiques exploitées par EBES, mais c'est Doel qui focalise l'attention, et c'est d'ailleurs là que tout a commencé. Refus des syndicats locaux d'accepter la convention collective signée en février dernier dans le secteur de la production de gaz et d'électricité ; dépôt de plusieurs revendications touchant aux conditions de travail ; discussions avec la direction puis rupture des négociations : le 20 mars les employés de Doel ont cessé le travail. Ils sont toujours en grève et sont « *prêts à tenir jusqu'au bout* » comme le dit le secrétaire permanent du FGTB (socialiste), M. Emil Daniels.

Depuis près d'un mois, la centrale nucléaire plantée sur les rives de l'Escaut semble bien vide. Des 805 personnes qui veillent habituellement à son exploitation et à sa maintenance, seuls les agents de maîtrise sont tous restés fidèles au poste. Parmi les 728 employés, 9 % selon le syndicat, 25 % selon l'EBES sont présents. Une chose est sûre, la centrale fonctionne avec un effectif fortement réduit, et les cadres font des heures supplémentaires.

Ces derniers ne risquent-ils pas, dans ces conditions, de souffrir d'un excès de fatigue susceptible de les amener à commettre une de ces « erreurs humaines » dont on a tant dit qu'elles étaient à l'origine de la plupart des incidents et accidents nucléaires ? Les Néerlandais le craignent, mais à l'EBES on se veut tout à fait rassurant. Le porte-parole de la société, M. Patrick De Vos, admet que les ingénieurs travaillent douze heures par jour pendant quatre jours et demi auprès des réacteurs 3 et 4 et même six jours sur sept à Doel 1 et 2, où le manque de personnel est encore plus important. Mais, ajoute M. De Vos, « *Ils ne font pas un travail très dur* ». Leur principale tâche est de surveiller le bon fonctionnement des installations depuis la salle de contrôle où tout incident est révélé par un signal d'alarme « *sans qu'ils aient besoin de garder sans cesse l'œil fixé sur les panneaux de contrôles* ». Le « *suréquipement* » des réacteurs en système de sécurité élimine, d'autre part, tout risque. D'ailleurs, souligne M. De Vos, depuis le début de la grève, la centrale a déjà connu trois incidents mineurs (dont l'un a été provoqué par une fuite d'huile dans une pompe du circuit primaire de Doel 3). A chaque fois, le système de sécurité a stoppé automatiquement le réacteur incriminé, qui a depuis, été remis en marche.

Exprime-t-on d'autres réserves ? Le porte-parole de l'EBES répond qu'habituellement, la nuit et le week-end, « *seules trente-sept personnes travaillent à la centrale* ». Aujourd'hui, malgré la grève, « *le personnel est donc plus nombreux et en outre plus hautement qualifié* ».

Quarante ingénieurs

Les agents de maîtrise sont aux postes-clés. Dans la salle de contrôle, quarante ingénieurs « prêtés » par le constructeur de la centrale inspectent les installations et effectuent de menus travaux de réglage et de réparations, et le gardiennage est assuré par une entreprise extérieure. Bref, on veille à l'essentiel, qui est de produire de l'électricité. Quant au reste – la préparation des constantes révisions des réacteurs qui occupe habituellement les ingénieurs, la fabrication des pièces en ateliers, etc., – il est remis à plus tard.

Bien qu'à Doel on se soit organisé pour faire face à la crise, bien que des inspections techniques et médicales aient assuré que « *la sécurité était garantie* », la direction de l'EBES a décidé d'arrêter les réacteurs 1 et 2, les 15 et 16 avril. Pour cause de baisse de la consommation due aux vacances de Pâques et à la hausse de température. « *Prétexte idiot* », ont ironisé les syndicats qui pensent plutôt que cette solution a été suggérée aux producteurs d'électricité par le gouvernement belge, soucieux de ne pas envenimer le débat avec La Haye.

Faux, rétorque M. De Vos. L'EBES a pris là une « *décision stratégique* », seule susceptible de garantir, à long terme, le maintien du niveau de la production nucléaire. Cela donnera aussi l'occasion aux cadres de Doel 1 et 2 de prendre quelque repos avant que les réacteurs ne redémarrent dans une quinzaine de jours, que la grève soit terminée ou non.

M. De Vos refuse donc d'admettre que La Haye puisse, indirectement, être à l'origine de l'arrêt des réacteurs. Mieux, il contre-attaque. Les centrales néerlandaises, dit-il, ont reçu récemment la visite des inspecteurs de l'AIEA (1) qui ont fait quelques remarques sur la formation du personnel et la qualification des agents travaillant dans les salles de contrôle. Or, remarque-t-il, c'est le président du conseil d'administration d'une de ces centrales, homme politique plus que technicien, qui a mis le feu aux poudres à propos de Doel. Il a en effet déclaré à la télévision que, si « *75 % de son personnel était en grève, il arrêterait immédiatement la centrale* ». Facile à dire, souligne M. De Vos, d'autant qu'aux Pays-Bas « *les cadres ne peuvent pas toucher un bouton dans la salle de contrôle et que... les grèves sont interdites dans les centrales nucléaires* ».

ELISABETH GORDON.

(1) Agence internationale de l'énergie atomique, dont le siège est à Vienne (Autriche).

Publication du rapport « secret » sur la centrale de Nogent-sur-Seine

Le rapport « secret » de l'Agence financière de bassin Seine-Normandie sur l'approvisionnement en eau de Paris, dont la publication a été réclamée par plusieurs associations, devait être présenté à la presse vendredi après-midi 17 avril par le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon. « *Ce n'est qu'une pré-étude*, précise M. Claude Fabret, le directeur de l'Agence de bassin. *Nous l'avions soumise en 1985 à Mme Bouchardeau, qui, à son tour, avait consulté son collègue de l'industrie en charge des centrales nucléaires et le Service central de sûreté nucléaire, qui l'avait jugé « trop pessimiste » et fait des contre-propositions.* »

Selon le directeur de l'Agence, le rapport n'a rien à voir avec une étude de faisabilité de la centrale de Nogent-sur-Seine, puisqu'il s'attache à tous les risques de pollution accidentels de la Seine en amont de Paris. « *Il aurait fallu approfondir l'étude avant de la livrer au public* », poursuit M. Fabret, qui devait être aux côtés du ministre pour la présentation à la presse.

● **Alerte aux fûts toxiques en Belgique.** – Quatre agents de la protection civile belge ont été blessés, le 12 avril, en manipulant un fût d'isocyanate de toluène échoué sur une plage de Zeebrugge, non loin du lieu du naufrage du car-ferry *Herald-of-Free-Entreprise*, le 6 mars dernier. Le ministre belge de l'environnement, Mme Miet Smet, qui s'est rendu le 15 avril sur le navire océanographique *Belgica*, en mission d'analyse de l'eau de mer, a précisé que cinq des vingt-cinq fûts d'isocyanate de toluène échappés d'un camion naufragé avec le car-ferry ont pour l'instant été retrouvés, endommagés. Ce sont eux seuls qui présentent un risque pour le public, car tous les autres produits toxiques ou inflammables ont été récupérés par les plongeurs ou ramenés au port avec l'épave.

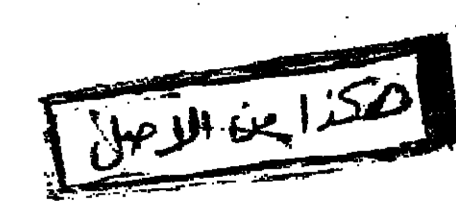
A Verdun

Un colonel retrouvé mort dans son bureau

Selon l'état-major du 1er corps d'armée à Metz, le colonel Jean-Pierre Cazade, qui commandait le 3e régiment d'artillerie de marine à Verdun, se serait donné la mort, jeudi matin 16 avril, « *pour des raisons personnelles* ». Le corps de cet officier âgé de quarante-cinq ans a été retrouvé, dans le bureau de commandement du régiment, son armede service encore dans la main.

Le colonel Cazade achevait son temps de commandemant à Verdun et il devait diriger, en août prochain, la mission de coopération militaire française à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Des sources proches de l'enquête, confiée à la gendarmerie et à la direction de la protection et de la sécurité de la défense (l'ex-sécurité militaire), indiquent que le corps du colonel portait deux impacts de balle de 9 mm (le calibre du pistolet automatique de service MAC-50). La crispation involontaire du doigt sur la détente pourrait expliquer, selon certains enquêteurs, le départ automatique du second coup.



Société

MÉDECINE

Accusée d'exercice illégal de la pharmacie

Rika Zaraï soutient ses plantes

N'entre pas qui veut dans le monde très fermé des plantes médicinales. Mme Rika Zaraï en fait aujourd'hui la douloureuse expérience : le principal syndicat des pharmaciens d'officine et le Conseil national de l'ordre des pharmaciens ont décidé de la poursuivre pour *« exercice illégal de la pharmacie »*.

Après avoir connu un succès phénoménal avec son ouvrage *Ma médecine par les plantes* (plus de deux millions d'exemplaires vendus) l'ancienne vedette de la chanson avait, en bonne logique marchande, tenté de parfaire sa réussite en commercialisant sous son nom les plantes dont elle avait vanté les mérites. C'est ainsi qu'elle avait inauguré, l'an dernier, à Saint-Sylvain-d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, les locaux de la société Pronatura, dirigée par M. Jean-Pierre Magnier, son époux, société dont elle est la principale actionnaire.

L'ancienne chanteuse expliquait alors avoir investi tous ses droits d'auteur dans cette entreprise et vouloir tout mettre en œuvre pour qu'en France le plus grand nombre ait accès à des plantes médicinales de qualité. Pronatura emploie aujourd'hui quarante-neuf personnes et, selon sa fondatrice, *« marche très bien »*. Son activité commerciale porte à la fois sur les ventes aux grandes chaînes de distribution.

Tout, ainsi, aurait pu continuer le plus naturellement du monde. C'était compter sans l'institution pharmaceutique et la vigoureuse défense du monopole de l'officine. Depuis 1979, trente-quatre plantes médicinales sont libres à la vente en France. Elles ne doivent toutefois pas être présentées sous forme de mélanges. Elles ne doivent pas non plus avoir un conditionnement semblable à celui d'un médicament (avec notamment mention d'indications thérapeutiques).

Monopole d'officine

Une information judiciaire a été ouverte après les plaintes du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, d'une part et, d'autre part, de la Fédération nationale des syndicats pharmaceutiques de France, qui groupe la grande majorité des pharmaciens d'officine. A l'ordre, on reproche surtout à la société Pronatura de vendre des plantes médicinales en spécifiant des indications thérapeutiques et sans avoir le statut d'un établissement pharmaceutique. *« Pour notre part*, résume M. Philippe Nacquet, secrétaire général administratif de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, *notre action vise tout ce qui peut porter atteinte au monopole d'officine. Nous avons porté plainte contre la société Pronatura parce qu'elle commercialise des plantes médicinales qui ne sont pas autorisées à la vente libre, comme l'anis vert, parce qu'elle incite au mélange de plantes et parce qu'elle donne des indications thérapeutiques concernant ces produits. »*

La fondatrice de la société Pronatura réfute la première de ces accusations. *« Il est totalement faux de dire que nous commercialisons des plantes qui ne sont pas autorisées. La chose est d'ailleurs très facile à contrôler. En ce qui concerne les mélanges ou les indications thérapeutiques, il faudrait alors interdire la totalité des livres sur les plantes puisque tous donnent ces indications. Ainsi, chaque fois que l'on dit que l'infusion de fleur d'oranger facilite le sommeil c'est de l'exercice illégal de la pharmacie ! Si les pharmaciens veulent instaurer une dictature, ils doivent le dire. »*

Selon Rika Saraï, le fond du problème est d'ordre financier. *« Les pharmaciens découvrent aujourd'hui que le marché des plantes médicinales est une grosse galette. Ils veulent forcer la main du ministre de la santé pour que l'on revienne sur la vente libre de certaines plantes et ils se servent de moi comme d'un bouc émissaire. » « Au départ*, ajoute-t-elle, *des représentants des pharmaciens sont venus me trouver pour collaborer avec moi. Mais ils voulaient l'exclusivité. J'ai préféré travailler avec les grandes surfaces où l'on peut vendre des plantes de qualité 50 % moins cher. Ce que les pharmaciens ne savent pas c'est que plus ils me poursuivront, plus je me battrai. Et je gagnerai. »*

JEAN-YVES NAU.

RELIGIONS

A la demande du Vatican

Le saint suaire de Turin sera daté par le carbone 14

A la demande de l'Académie des sciences pontificale, le Tandétron – un accélérateur de particules couplé à un spectromètre de masse, – installé sur le campus du CNRS à Gif-sur-Yvette et inauguré en avril 1986, datera bientôt par le carbone 14 quelques fils prélevés sur le saint suaire de Turin. Des datations analogues seront faites dans des laboratoires suisse, américain et britannique. Après confrontation des résultats, on saura peut-être, vers Pâques de l'année prochaine, quand le tissu du saint suaire a été fait.

Apparu dans l'histoire en 1357, le saint suaire est un tissu de lin long de 4,36 mètres, large de 1,10 mètre sur lequel deux empreintes sépia très pâle dessinent en négatif deux silhouettes humaines grandeur nature, opposées par la tête, l'une vue de face, l'autre de dos. Le corps ainsi représenté porte les traces indiscutables d'une flagellation, d'un couronnement d'épines, d'une crucifixion, etc. Selon la tradition, le saint suaire aurait enveloppé le Christ mort et la double empreinte serait celle du corps martyrisé de Jésus.

Le saint suaire de Turin pose toutes sortes de problèmes scientifiques : jusqu'à présent, la nature et le mode d'impression de ces taches sépia qui composent l'image n'ont pu être définis et l'âge du tissu n'a pu être déterminé. *Jusqu'à une époque* récente, une telle datation par la carbone 14 aurait dû être faite sur un grand morceau de tissu. Ce qui était impensable, bien évidemment.

Avec le Tandétron, qui appartient au CNRS et au commissariat à l'énergie atomique et qui est géré par un groupement scientifique réunissant le Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette et deux laboratoires de l'université d'Orsay, il en est tout autrement. La sensibilité de la machine est telle, en effet, qu'un bout de tissu grand comme un timbre-poste suffit aux datations par le carbone 14.

Le carbone 14, isotope radioactif du carbone, dont la période est de 5 700 ans (1), n'existe qu'en *quantités infimes*. Un carbone formé actuellement contient 1 000 milliards d'atomes de carbone 12 pour un unique atome de carbone 14. Un carbone formé il y a 40 000 ans contient 400 000 milliards d'atomes de carbone 12 pour un atome de carbone 14.

Cette sensibilité du Tandétron permet à la machine de compter les atomes de carbone 14 présents *non seulement dans une miniscule* quantité de carbone, mais encore dans un carbone vieux de 40 000 ans. Auparavant les datations par carbone 14 ne pouvaient se faire sur de la matière organique vieille de plus de 30 000 ans.

Bien entendu, le Tandétron est utilisable pour doser d'autres corps radioactifs (aluminium 26, béryllium 10), *présents eux aussi* en quantités infimes, et donc pour dater des sédiments et des glaces polaires.

Quoiqu'il en soit, les datations enfin autorisées par le Vatican ne permettront jamais de savoir qui le saint-suaire a enveloppé.

YVONNE REBEYROL.

(1) La période d'un isotope radioactif est le temps au bout duquel la moitié de la quantité initiale de cet isotope s'est *désintégrée et a donné naissance* à un autre corps. Dans le cas du carbone 14, *celui-ci se désintègre en donnant de* l'azote 14.

ÉDUCATION

Les élections étudiantes aux CROUS

L'UNEF-ID gagne dans le désert

Les élections permettant aux étudiants de désigner leurs représentants aux conseils des CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) ont eu lieu dans les vingt-huit académies françaises entre le 7 et le 15 avril. Ce scrutin qui résulte de la récente réforme des œuvres universitaires (*le Monde* du 5 mars), peut paraître relativement technique et secondaire : les CROUS sont le service public qui gère les aides indirectes apportées par l'Etat aux étudiants (*restaurants et cités universitaires*), et les représentants élus des étudiants ne sont plus désormais que sept sur les vingt-quatre membres que compte chaque conseil. Mais il étai intéressant de mesurer les évolutions du monde étudiant depuis la dernière consultation nationale de même nature, en décembre 1982, et d'évaluer la représentation des différents syndicats quatre mois après les grèves de novembre et décembre.

Les résultats sont, de ce point de vue, assez étonnants puisque le taux de participation *ne dépasse pas 5,3 %*. Tous les records négatifs sont battus. Sans doute les élections au CROUS ne mobilisent-elles jamais les foules (11 % à 13 % de participation depuis dix ans). La réforme des œuvres a pourtant eu pour effet de multiplier par deux le nombre d'électeurs cette année. Malgré ce correctif important, la participation réelle a été extrêmement faible : soixante-douze mille votants contre quatre-vingt-neuf mille en 1982.

Quatre mois après un mouvement étudiant spectaculaire, trois semaines après des «états généraux» qui entendaient démontrer la volonté des étudiants d'avoir leur mot à dire sur l'Université, le résultat est sévère.

Les deux organisations de gauche (UNEF-ID, indépendante et démocratique, proche des socialistes et UNEF-SE, solidarité étudiante, proche des communistes) ne rassemblent plus que 55 % des voix, contre 61 % en 1982 et 78 % en 1980. Au contraire, les deux organisations proches de la majorité (le CELF, Cercle des étudiants libéraux de France, et l'UNI, Union nationale interuniversitaire) rassemblent désormais 25 % des suffrages, contre 20 % en 1982 et 10 % en 1980. Les listes locales, régionales, folkloriques ou «corpo» sont stables autour de 20 % et décrochent 47 sièges des 194 sièges attribués.

Mais à l'intérieur de chaque camp, les rééquilibrages sont très nets. A gauche, l'UNEF-ID (socialiste), avec 37,1 % des suffrages (contre 29 % en 1982) et 69 sièges, apparaît désormais comme la première organisation syndicale étudiante. Elle a progressé dans la quasi-totalité des académies. Sa rivale traditionnelle, l'UNEF-SE, ne rasssemble plus que 18 % des voix (et 30 sièges), contre plus de 32 % en 1982. A droite enfin, la poussée profite exclusivement à l'UNI qui, avec 12,6 % des voix (contre 7 % en 1982) et 23 sièges, fait désormais jeu égal avec le CELF, stabilisé à 12,3 % des voix et 25 sièges.

G. C.

ÉCHECS

Le tournoi Swift

Kortchnoï seul en tête

A quatre rondes de la fin, la lutte pour la première place au tournoi Swift de Bruxelles (*le Monde* du 15 avril) est acharnée. Kortchnoï garde la tête devant Kasparov. Le champion du monde a partagé les points avec Torre et Timman, mais il a des chances de gagner sa partie ajournée contre Short, dans laquelle il a un fou de plus, s'il peut tourtefois échapper à l'échec perpétuel. On trouve derrière lui le « revenant » Larsen, que Fischer « atomisa » en 1971 par 6-0 dans la course au titre mondial.

Karpov, s'il a battu Short à la sixième ronde, a dû concéder un demi-point à Winants, le dernier du classement ! L'éternel rival de Kasparov a une partie difficile à terminer contre Van der Wiel, qu'il devrait, au mieux, faire nulle, et une partie en retard à jouer contre Tal.

Classement après six rondes ;

1. Kortchnoï, 4,5 ; 2. Ljubojevic et Kasparov, 4 (une ajournée chacun) ; 4. Larsen et Timman, 4 ; 6. Tal, 3,5 (une partie à jouer) ; 7. Karpov, 3 (une ajournée et une partie à jouer) ; 8. Torre, 2 (une ajournée) ; 9. Van der Weil et Short, 1,5 (une ajournée chacun) ; 11. Luc Winants et Meulders, 0,5.

● **RECTIFICATIFS** : dans l'article consacré à trois livres évoquant les camps de Dachau et d'Auschwitz, Alfred Grosser voulait parler de l'*« humour »* (et non de l'*« amour »*) de Joseph Roven, déporté à Dachau (*le Monde* du 16 avril).

● **L'activité littéraire de René Hardy.** – M. Roger Giron, président du jury du prix Interallié, nous précise que, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 15 avril), René Hardy n'a jamais été lauréat du prix Interallié.

● ***PRÉCISION** : les parlementaires et la commission des archives audiovisuelle de la justice.* – Aux quinze membres de la commission des archives audiovisuelles de la justice nommés par arrêté du 8 avril (*le Monde* du 14 avril), il convient d'ajouter deux représentants du Parlement : M. Philippe Marchand, député (PS) de Charente-Maritime, et M. Charles Jolibois, sénateur (RI) de Maine-et-Loire.

REPÈRES

Paris

L'hospice de Nanterre en accusation

Le statut de la Maison de Nanterre est archaïque, dérogatoire du droit commun, incommode pour les gens hébergés et injuste pour le personnel. Il faut donc le modifier. Telle est, en substance, la déclaration de guerre lancée, le jeudi 16 avril, à M. Chirac par le docteur Jacqueline Fraysse-Cazalis, sénateur communiste des Hauts-de-Seine. La responsabilité de la Maison de Nanterre, établissement centenaire qui regroupe un hôpital de 670 lits, un hospice de vieillards de 700 places et un centre d'hébergement où s'entassent 1 000 à 1 500 clochards de la capitale, appartient à la fois à la préfecture de police et à la mairie de Paris. Les élus de Nanterre souhaitent récupérer l'hôpital et demandent donc aux Parisiens de garder leurs sans-abri et leurs marginaux.

Médecine

Manifestation d'étudiants contre le « résidanat »

Plusieurs centaines d'étudiants en médecine ont manifesté à Paris, jeudi 16 avril, contre le projet de modification du statut des internes de médecine générale, lequel serait transformé en un simple « résidanat ». Les externes de neuf CHU parisiens (sur onze) sont en grève depuis le 8 avril à ce sujet.

Le défilé, parti de la place Vauban, s'est terminé devant le secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur, où le directeur de cabinet de M. Valade a reçu une délégation. M. Valade recevra lui-même les membres du bureau du comité national inter-CHU le mardi 21 avril.

Hooligans

Coup de chaleur à Budapest

Mécontents de la défaite de leur club de football, environ quatre cents supporters du Ferencvaros de Budapest se sont déchaînés, mercredi 15 avril, dans les rues de la capitale hongroise. De retour du stade, ils ont lancé des briques sur des fenêtres, détruit des voitures et attaqué des passants, après la victoire par 1 à 0 du club de Vasas, l'autre équipe de Budapest. Selon la police ces supporters, dont une dizaine ont été arrêtés, ont arpenté le centre de la capitale aux cris de *« Bruxelles, Bruxelles »*, référence aux émeutes du stade du Heysel en mai 1985.

Le Carnet du Monde

Décès

– M et Mme Henri Dangeard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Dangeard
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cliquet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Trouvelot
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Gilles Dangeard
et leurs enfants,
Isabelle et Séverine Dangeard,
Les familles Dangeard et Canet, Marcille et Briqueler
Mme Jacqueline Duval

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis DANGEARD,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Caen,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 15 avril 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le mardi 28 avril, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

4, rue Guichard,
75116 Paris.

– Paris. Malmö. Bruxelles.

Mme Stéphane Golmann,
née Marcelle Gagnon,
M. Jacques Pupponi
et Mme, née Pénélope Golmann,
Olive et Samuel,
M. et Mme Pascal Golmann,
Paul-Emile, Malcolm, Denise et Joëlle,
M. et Mme Paul Golmann,
Jonas et Naomi
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane GOLMANN,

son époux, leur père et grand-père,

survenu à Québec le 9 avril 1987, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 15 avril 1987 à Québec.

A tout ceux qui l'ont connu et aimé ou qui simplement ont aimé ses chansons.

2045-1, parc Samuel-Holland,
Québec, QC G1S, 4 PZ.

– M. et Mme Vincent Morane,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Thillaye du Boullay,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Didier-Jacques Duche,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Inbona,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Hélène Lorilleux,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilles Pierson,
leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants,
Ses trente-quatre petits-enfants,
Et ses cinquante-huit arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre-Charles LORILLEUX,
née Madeleine Drouet,

munie des sacrements de l'Eglise, le 14 avril 1987, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 16 avril.

Une messe sera célébrée à son intention ultérieurement.

72, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Rennes. Orsay. Meknès.

Bernard Rocaboy,
Jean-Manuel de Queiroz,
et ses filles Anne et Agnès,
La famille Scarabin
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève de QUEIROZ,
née Scarabin,

survenu à Rennes, le 15 avril 1987, dans sa quarante-deuxième année.

– Rappelé à Dieu, à l'âge de vingt-cinq ans,

Kamal TITAH,

a été ravi à l'affection
de ses parents,
M. et Mme Ali Titah,
de ses sœurs,
Nessima, Azyadée, Fériale,
de sa tante,
Massika Messadi,
Et de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

« Qu'Allah soit avec les patients. »
Coran, verset 153.

Remerciements

– Très touchés des nombreux témoignages d'affection et d'amitié reçus à l'occasion du décès de

Simona BATTAZZI,

survenu à Rome le 5 avril 1987,

M. Adriano Battazzi
Et sa famille,
ne pouvant répondre personnellement,
adressent tous leurs vifs remerciements.

– Mme Christiane Pulawski,
Mlles Bernadette et Michèle Pulawski,
Mme Anastasie Matuszak,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Boleslaw PULAWSKI,
membre du CPA,
ancien Fondé de pouvoir
de la papeterie de MOULIN-VIEUX,
ancien Directeur financier
et administif
de la société HONEYWELL,

survenu accidentellement le 30 janvier.

Villa les Charmettes,
38530 Barraux.

Anniversaires

– **Henri GARIH**

nous quittait il y a huit ans.

Son merveilleux souvenir est toujours aussi vivace dans le cœur de sa famille et de ses amis.

– Il y a trois ans, le 18 avril 1984,

Adam KÉPÈS

nous quittait brusquement en pleine réunion de travail à l'université Paris-VII.

Il repose maintenant dans le petit cimetière de Saint-Mandrier, qu'il avait choisi.
Que ceux qui l'ont connu et aimé s'associent à sa famille pour se souvenir de lui ce jour-là.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, 12, place du Panthéon, 75231, Paris Cedex 05, le 29 avril, à 15 heures, salle des Commissions, M. Stéphane Lavigne : « L'information de la fiscalité foncière ».

– Université Paris-II, 12, place du Panthéon, 75231, Paris Cedex 05, le 29 avril à 16 heures, salle des Commissions, M. Moon Yong Song : « L'administration centrale en Grande-Bretagne et en Corée du Sud : étude comparée ».

Communications diverses

– *Une messe à la mémoire du maréchal* Pétain est organisée, le vendredi 1er mai, à 11 heures, à l'initiative de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, dans la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, à Paris.

Le Monde

SPORTS

GOLF : l'Open de Cannes

La mécanicienne du swing

L'Open Suze de Cannes, doté d'un million cinq cents mille francs de prix, avec deux cent cinquante mille francs au vainqueur, a lieu jusqu'au dimanche 19 avril. Après la déception de sa défaite en barrage à Augusta, l'Espagnol Severiano Ballesteros lance sur le parcours de 2 605 mètres de Cannes-Mougins, sa campagne européenne. Huit des dix meilleurs de l'année dernière en Europe sont présents ainsi que vingt-six professionnels français. Au moment où le golf gagne partout du terrain, s'approche-t-il pour autant des autres sports professionnels dans la rigueur de sa préparation physique ?

CANNES
Correspondance

Au practice, la jeune femme athlétique et élancée attire les regards sans paraître s'en apercevoir. Visiblement, elle juge le « swing » du Suédois Magnus Persson. Technicienne ? Persson grimace et se tient le dos. Elle l'encourage. Fiancée inquiète ? Sûrement pas. Le coup d'œil expert reste neutre.

Jolande Hurrnan, une Hollandaise de vingt-quatre ans, née à Nordweg, où a lieu l'Open de son pays, est masseuse-kinésithérapeute. *« Magnus, comme beaucoup de ses pairs, souffre du dos. Il avait tendance à terminer son swing penché en arrière, ce qui accroissait la pression dorsale. Je travaille donc à raffermir et raccourcir les muscles abdominaux. Il faut que les vertèbres aient de la place pour respirer. »* Elle s'empresse d'ajouter que jamais elle n'aurait la prétention de remodeler un swing, que là n'est pas son rôle. D'aucuns diront que le miracle tient au simple fait qu'une jeune femme réussit à tenir un vrai rôle sportif sur le circuit européen de golf.

« Des abdominaux mous »

Jusqu'ici, ni la réflexion sur la préparation hivernale ni l'entretien attentif de la condition physique, n'ont figuré parmi les préoccupations majeures des golfeurs. Les réticences qu'elle a rencontrées en dix-huit mois d'activité précaire de vacataire en disent long sur le conservatisme du monde golfique en matière d'entraînement physique. Les succès qu'elle enregistre en revanche, l'adhésion lentement croissante des joueurs, représentent une prise de conscience tardive mais réelle.

Selon Jolande Hurrnan, il était en effet grand-temps. *« Tous ces types ont des abdominaux mous. Ils sont encore jeunes et n'ont pas de problèmes inquiétants. Mais à trente-cinq ans ? A quarante ans ? La carrière d'un golfeur au plus haut niveau peut durer théoriquement vingt-cinq ans. Pourtant, ce ne sont pas des athlètes, loin de là. Ils pratiquent un sport professionnel, richement doté et ne doivent pas se permettre d'y participer en simples dilettantes. Ils ont besoin de travailler tout leur corps, pas seulement de fignoler des coups à longueur de journée. »*

Constat sans indulgence d'une jeune femme embarquée par hasard dans le monde particulier du golf, quand Don Klenk, joueur américain et ami de longue date, lui demanda d'être son caddie, lors de l'Open de la Hollande, il y a deux ans. Entendant le Britannique John Jacobs se plaindre du dos et sachant que son amie venait d'obtenir brillamment ses diplômes de masseuse-kinésithérapeute, il les recommanda l'un à l'autre. Après une première séance, Jacobs, reconnaissant, se demandait haut et fort pourquoi personne de qualifié ne voyageait sur le circuit.

Six mois plus tard, Jolande Hurrnan, avec sa table pliante de massage et son enthousiasme tonique, s'y lança. *« Dans ce domaine, chacun a son approche propre. Les garçons voyaient quelqu'un de différent chaque semaine. Aucun suivi sérieux, c'était l'incohérence totale. »*

Déjà, des vedettes se sont allongées sur sa table. Johnny Miller, Ballesteros (*« je croyais que vous étiez la fiancée d'un joueur »*, s'étonna-t-il) et Jack Nicklaus, avec lequel elle a pu longuement évoquer les méthodes de mise en forme. Confirmation de ce qu'expliquait Nicklaus il y a quelques semaines en Floride : *« Le golfeur de l'avenir sera un athlète complet ou ne sera pas. »* Jack Nicklaus s'en était entretenu déjà avec le premier joueur de tennis au monde : Ivan Lendl. A quarante-sept ans, il demanda au Tchèque des conseils, des renseignements à propos des appareils de mise en forme.

La mentalité golfique était en pleine mutation. Jolande Hurrnan, avec ses diplômes de kinésithérapeute et également de danse classique, arrive donc à point nommé. *« Je voudrais un assistant pour le massage, pour que je puisse me concentrer sur des programmes d'exercices et un travail suivi, continu, sur les parcours,* ajouta-t-elle. *Prévoir dans ce métier, c'est guérir. »* Elle espère voir un gymnase mobile sur le circuit, où les joueurs et leurs épouses pourraient travailler. *« Cela existe déjà sur le circuit américain, mais, malheureusement, sans surveillance, ce qui est dangereux. »*

Une caravane de luxe, superbement équipée, parcourt déjà le circuit européen. Elle appartient à une marque japonaise. L'efficacité de l'équipe de techniciens y est redoutable. On y soigne des... clubs.

Jolande s'efforce de rattraper le retard. Déjà, les pourparlers sont avancés avec une banque espagnole de Santander, qui pourrait la parrainer. La reconnaissance officielle est pour bientôt.

MARC PALLADE.

PLANCHE A VOILE : Coupe du monde

Nouvelles vagues

Du 17 avril au 26 avril, pour la cinquième année consécutive, une épreuve de la Coupe du monde professionnelle de funboard – *planche à voile dans le vent et les vagues* – se déroule à la Torche dans le Finistère.

Est-ce la dernière fois que la Coupe du monde de funboard a lieu à la pointe de la Bretagne ? En 1988, l'étape française se tiendra devant la plage des Sables-d'Olonne, en Vendée. Le principal sponsor et le « pool » des seize plus grands fabricants mondiaux de planches et de voiles tenteront ainsi d'augmenter l'audience d'une épreuve qui constitue déjà un événement sportif très populaire. Car, malgré des conditions météorologiques souvent peu favorables chaque année, plus de cent mille personnes se rendent à la Torche. Des spectateurs venus pour un tiers de l'extérieur de la Bretagne et de l'étranger.

Un score impressionnant pour un sport neuf. Il est vrai que, les jours de tempête, les soixante-quatre meilleurs planchistes du monde entier (garçons et filles) s'affrontent dans des vagues de plusieurs mètres de haut, à courte distance d'une pointe rocheuse qui domine la mer comme une gigantesque tribune.

L'épreuve a d'ailleurs connu l'an dernier la consécration jugée indispensable de la télévision. FR 3 a, en effet, retransmis pendant une heure la phase finale de la compétition. Cette année, c'est TF 1 qui s'est assuré l'exclusivité de la couverture de l'événement. Il sera retransmis – en direct si les conditions le permettent – le 26 avril dans l'émission « A la folie, pas du tout ».

Mais ce succès populaire et cette couverture médiatique ne semblent pas encore suffisants aux deux principaux partenaires de la compétition. Les constructeurs qui assurent à longueur d'année l'entretien d'une équipe de plusieurs coureurs souhaitent que leurs marques soient encore plus connues.

Le principal sponsor depuis deux ans – un organisme de voyages, dont le nom, Peter Stuyvesant Travels, indique clairement le lien avec une marque de cigarettes – cherche aussi à élargir l'audience d'un événement dans lequel il investit cette année 2,5 millions de francs. Les investisseurs lorgnent avec convoitise le triomphe des étapes hollandaise et allemande. Chaque automne, sur les plages de stations balnéaires comme Zandvoort et Sylt, jusqu'à trois cent cinquante mille personnes se pressent pour ce qui est devenu dans ces pays un des événements sportifs les plus populaires de l'année.

C'est par ses nombreuses analogies avec les plages du nord de l'Europe que le dossier présenté par Les Sables-d'Olonne a retenu l'attention des sponsors. Moins excentré et situé dans une région plus peuplée, le site leur semble doté de deux atouts indispensables pour attirer plus de spectateurs. Cependant l'expérience ne sera tentée que pour l'année 1988. *« Nous sommes prêts à revenir à la Torche dès 1989 »*, indique Hanz Wiezman, président de Peter Stuyvesant Travels.

Car le transfert dans une autre région n'aurait pas seulement un caractère injuste vis-à-vis de l'association Dyna-Planche de Quimper qui a cru la première au succès de la planche à voile et qui a pris tous les risques en 1982 en accueillant la première compétition de funboard. Priver le pays bigouden de cette épreuve, c'est aussi enlever à une région ce qui est maintenant devenu un atout touristique. La preuve en sont les subventions apportées par la mairie de Quimper, les dix-huit communes des environs et les conseils général et régional.

Pour gagner le défi des deux cent mille spectateurs, Dyna-Planche et la Fédération française de voile qui sont maîtres d'œuvre sur place, ont apporté un certain nombre d'améliorations. Les dates ont été avancées au milieu des vacances scolaires. Un service d'accueil et d'information a été mis en place à Pont-Labbé (1), qui offre plus de quatre mille lits pour l'hébergement, enfin des navettes sont prévues pour desservir le site.

Sur le modèle des 24 Heures du Mans, une animation est même proposée aux visiteurs qui ne sont pas des passionnés de funboard. Tous les partenaires engagés dans cette aventure semblent donc d'accord pour donner le caractère le plus spectaculaire possible à ce qui n'était au départ qu'une rencontre de fanatiques prêts à passer des heures dans le vent, le froid et l'humidité pour admirer leurs champions.

CHRISTOPHE de CHENAY.

(1) Tél. : 98.82.30.30.

CRÉDIT PHOTO : THOMAS ZIMMERMANN.

L'Américain Peter Cabrinha au cours d'une compétition dans les vagues à Zandvoort, aux Pays-Bas, pendant la Coupe du monde 1986.

Dix ans après les Jeux olympiques de Montréal

Le stade de la patience

Dix ans et huit mois après les Jeux olympiques pour lesquels il avait été construit, le stade de Montréal a enfin un toit. Mardi 14 avril au soir, les techniciens ont achevé de déployer au-dessus de l'ovale de 60 000 places l'immense toile. Le vent a encore retardé l'opération, dernières péripéties d'une longue histoire.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. Les Montréalais, sportifs ou non, en sont désormais convaincus, même s'ils ont dû payer le prix fort pour cultiver cette vertu. Devenu l'un des plus onéreux du monde, leur stade olympique de 60 000 places, qui devait être achevé pour les jeux d'été de 1976, dispose enfin d'un toit, quatorze années après la première pelletée de terre, levée le 28 avril 1973. L'immense toile de couverture (18 482 mètres carrés, 50 tonnes) a été arrimée au mât penché du stade (168 mètres de hauteur) puis déployée petit à petit avec d'infinies précautions pendant quatre jours. L'opération, une première mondiale, a été retardée par le vent et un accident, un ouvrier ayant eu une phalange coupée par un câble.

L'œuvre de l'architecte français Roger Taillibert, concepteur du Parc des Princes, n'est pas encore tout à fait terminée. Le belvédère aménagé au sommet du mât et le funiculaire installé pour y accéder ne seront prêts qu'en juillet. De plus, le mécanisme qui permettra à la toile de se rétracter en trente ou quarante-cinq minutes ne sera au point qu'en septembre. Mais les « Expos », l'équipe locale de base-ball, pourront comme prévu jouer leur premier match à domicile de la saison, le 20 avril, sans craindre de devoir remettre la partie en raison des intempéries.

A moins que, dernier des sortilèges, le « ciel » ne leur tombe sur la tête. Cette catastrophe n'est toutefois guère à redouter selon les ingénieurs de la société Lavalin et de sa filiale Socodec, qui ont méticuleusement préparé l'installation de la *« plus grande toile architecturale suspendue au monde »*.

« Des Jeux modestes »

Les Montréalais n'en avaient pas demandé tant. Ils ne se doutaient surtout pas que le stade, vaste coquille béante en son centre, deviendrait un véritable gouffre financier. M. Jean Drapeau, alors maire de la ville, leur avait promis *« des jeux modestes »* de 120 millions de dollars canadiens (1). Sur cette somme, 80 millions devaient suffire pour la construction des infrastructures nécessaires, dont le stade, le village et le bassin olympique. Aujourd'hui, la Régie des installations olympiques (RIO) estime que le stade et son complexe (piscines sous le mât, vélodrome attenant et aires extérieures) ont à eux seuls coûté 1,1 milliard de dollars, sans compter le paiement des intérêts à venir sur la dette contractée jusqu'en 1994.

A l'ouverture des Jeux olympiques en 1976, le mât restait à construire, mais la facture s'était déjà considérablement gonflée en raison de divers retards, de conflits sociaux, de sabotages et d'évaluations érronées. Les travaux n'ont repris qu'en 1979, mais ont cessé l'année suivante : selon la RIO, la base du mat n'apparaissait pas assez solide pour supporter la masse de béton initialement prévue.

A la même époque, le maire Jean Drapeau et l'architecte Roger Taillibert étaient présentés comme les principaux responsables de la hausse vertigineuse du coût des Jeux olympiques (de 120 à 1 270 millions de dollars en quelques années), à l'issue d'une enquête de trois ans ouverte à la demande du gouvernement québécois.

M. Taillibert a toutefois été réhabilité en 1984. La Cour supérieure du Québec a débouté la régie, qui réclamait à l'architecte plus de 18 millions de dollars à titre de dédommagement. Le tribunal a estimé que les vices de construction constatés dans la structure du stade et du vélodrôme étaient dus à des erreurs de calcul des ingénieurs chargés de la réalisation. Les juges ont insisté sur les *« talents exceptionnels de concepteur »* de M. Taillibert, qui a, en outre, pu récupérer une partie de ses honoraires impayés.

L'allégement du mât

Cette même année, le gouvernement québécois a levé un moratoire de deux ans sur l'acheminement des travaux confiés en 1985 aux firmes Lavalin et Socodec, qui ont respecté l'esprit du concept original. Toutefois, un peu moins de la moitié du mat a été construite en acier et non en béton, permettant d'alléger la structure de quelque 6 000 tonnes.

Les ingénieurs ont aussi renoncé au système de canons à air chaud initialement prévu pour faire fondre la neige accumulée en hiver sur le toit amovible. Ils ont préféré augmenter le nombre et la grosseur des câbles qui retiennent la toile en vingt-cinq points d'attache, pour qu'elle puisse soutenir le poids de la neige. Le toit doit en effet rester fixe en hiver.

Ce dernier contrat (117,7 millions de dollars) n'autorisait cette fois aucun dépassement, et les entreprises se sont livrées à une course contre la montre pour respecter les délais et rattraper le retard pris à la suite de plusieurs incidents. Un incendie a fait quelques dégats dans le mât l'automne dernier et un câble s'est rompu avant de tomber sur la toile au début du mois, sans grand dommage toutefois. Enfin, le vent a choisi de se lever en force au moment du déploiement de la toile et a contraint les ouvriers à effectuer des réparations délicates dans les airs, depuis une nacelle. Comme si le mauvais sort s'était acharné jusqu'au bout sur les travaux de construction de ce stade souvent maudit pour ses coûts mais en général apprécié pour ses lignes.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,6 francs.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnats de France Tourisme. Dimanche 19 avril à Nogaro (FR3 à partir de 15 h).

Safari Rallye. Arrivée lundi 20 avril à Nairobi (Kenya).

Basket-ball

Championnat de France. Quart de finale. Matches retour samedi 18 avril.

Boxe

Championnats du monde des super-plume (WBC). Samedi 18 avril à Nîmes. (Canal Plus 16 h 40).

Cyclisme

Liège-Bastogne-Liège. Dimanche 19 avril (TF1 à 15 h 30).

Tour d'Espagne. A partir de jeudi 23 avril.

Escrime

Championnats du monde Juniors. Jusqu'au lundi 20 avril à Sao-Paulo (Brésil).

Football

Championnat de France. 1re division, 32e journée, vendredi 17 avril.

Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Match retour, Leipzig-Bordeaux. Mercredi 22 avril à Leipzig (RDA) (Cinq à 20 h).

Golf

Open Suze. Cannes-Mougins jusqu'au dimanche 19 avril (FR3 à 15 h 45).

Gymnastique

Rencontre France-Suisse-Bulgarie à Montpellier les 17 et 18 avril.

Motocyclisme

24 Heures du Mans. Samedi 18 et dimanche 19 avril.

Patinage artistique

Trophée international de Morzine. Jusqu'au 18 avril (TF1 en différé lundi 20 à 22 h 15).

Rugby

Championnat de France. Quart de finale samedi 18 avril (Canal Plus à 20 h 30).

Tennis

Tournoi de Nice. Jusqu'au dimanche 19 avril (TF1 extraits de la finale vers 23 h).

Tournoi de Monte-Carlo. A partir du lundi 20 avril. (FR3 en direct à partir de mercredi de 17 à 18 h).

Voile

Grand Prix des multicoques. A Brest jusqu'au 20 avril. (FR3 lundi à 15 h 30.)

Course croisière de l'EDHEC. A partir du mercredi 22 avril.

ÉTRANGER

La rançon des appétits japonais

(Suite de la première page.)

Sans doute y a-t-il dans les réactions, d'un côté comme de l'autre, une part émotionnelle propre à toute crise de ce genre : le jeu de muscles des deux gouvernements étant surtout destiné à leur opinion publique. Les deux pays sont des rivaux trop interdépendants, en particulier dans le domaine des technologies de pointe, pour que des représailles réciproques ne risquent de pénaliser autant celui qui les applique que celui qui les subit. Il reste que la prise de conscience japonaise de la puissance nationale peut se traduire, chez une nouvelle élite, par de l'arrogance, rançon en fait de la condescendance avec laquelle les Occidentaux ont longtemps traité, et traitent encore le Japon.

D'un manière générale, les Japonais des années 1980 ne sont plus enclins, comme ils le faisaient encore volontiers il y a une dizaine d'années, à dénigrer leurs mœurs et à priser inconditionnellement celles de l'Occident : le temps des complexes est révolu. Les japonais sont conscients de leur réussite. Certains intellectuels cherchent à cristalliser ce renouveau d'identité en une sorte d'*idéologie néo-nationaliste*. Certes, la grande-majorité des Japonais se contentent encore de jouir de leur prospérité dans l'hédonisme à la petite semaine de la consommation qui est à leur portée; la jeune génération a une idéologie pour le moins flottante, mais elle est inquiète et, par conséquent, sensible aux manipulations politiques d'un sentiment de crise.

Endaka (la hausse du yen) est sur toutes les lèvres, synonyme de sinistres présages. La majorité des Japonais n'ont encore ressenti que marginalement ses effets bien qu'un nombre croissant de PME soient en difficultés et que le chômage augmente, avec les licenciements opérés par les grands groupes sous la pudique appellation de *« départs volontaires »*. Peu au fait du fonctionnement de l'économie mondiale, le Japonais moyen a cependant compris qu'en l'espace d'un an la compétitivité des entreprises du pays a été entamée de 50% par la dépréciation du dollar, et beaucoup se demandent pourquoi ils devraient être « punis » pour leur succès économique. Cette analyse a beau être sommaire, elle sous-tend les argumentations gouvernementales expliquant que Washington cherche à faire porter sur les autres la responsabilité de ses difficultés.

Enlisement politique

Dans les sondages d'opinion, la cote des Américains est en baisse. Au ministère du commerce et de l'industrie (MITI), on vous présente volontiers une étude démontrant que même si le marché nippon était complètement ouvert, les exportations américaines n'augmenteraient que de 5 à 8 milliards de dollars, des montants loin de remédier à un déficit commercial qui se chiffre à 60 milliards de dollars.

L'irritation japonaise devant l'impatience américaine, et surtout la manière dont elle s'exprime, ne signifie pas qu'à Tokyo on ne soit pas conscient des insuffisances de la politique nippone pour sortir de la crise actuelle. Depuis plusieurs mois, la presse économique critique le gouvernement Nakasone pour ses atermoiements et son manque de programme véritable pour une relance de la demande intérieure, destinée à réduire la part des exportations dans la croissance.

> *Le temps des complexes est révolu.*
> *Les Japonais sont conscients de leur réussite*
> *et savent que leurs succès ne peuvent*
> *être acquis qu'au détriment des autres.*

Riche et économiquement puissant, le Japon est paradoxalement un pays enlisé sur le plan politique. Depuis des mois, il navigue à vue, sans que se manifeste une autorité capable de définir une direction. Les raisons profondes de cet attentisme tiennent à une paralysie de l'appareil politique, causée par plusieurs facteurs conjoncturels : l'absence d'une base solide au sein du Parti libéral démocrate (PLD) a privé M. Nakasone d'une autorité suffisante pour imposer sa réforme fiscale ; la fronde de l'opposition a, d'autre part, conduit à différer l'adoption du budget tandis que les résistances du ministère des finances, fidèle à sa politique d'austérité, ont bloqué tout programme de relance de la demande intérieure, qui contribuerait à accroître encore l'endettement de l'Etat (45 % du PNB). Afin de sortir de l'impasse, M. Nakasone devra-t-il reculer sur les deux fronts en ajournant sa réforme fiscale et en renonçant partiellement à la politique d'austérité budgétaire dont il a fait l'un de ses chevaux de bataille ?

Mais ce blocage politique a aussi des causes plus profondes. L'Occident, parmi ses mythes sur le Japon, se berce de l'idée que, dans ce pays, tout est planifié, organisé, décidé de manière harmonieuse, et que tous les acteurs sociaux s'exécutent comme un seul homme dès que le pouvoir a fait connaître ses directives. C'est là une illusion. Le système de prise de décision au Japon suppose un équilibre entre les intérêts de groupes semi-autonomes qui se partagent le pouvoir : la bureaucratie, les clans politiques, le grand capital. Il n'y a pas au sommet une instance suprême capable d'arbitrer et de trancher. A l'époque Meiji (deuxième moitié du dix-neuvième siècle), le pouvoir politique était centralisé mais, par la suite, il se fragmenta, permettant aux militaires d'asservir la nation à leur dessein. Au lendemain de la guerre, l'impératif du redressement économique et d'expansion souda les intérêts : la bureaucratie et le pouvoir politique (c'est-à-dire le parti dominant, le PLD) gérèrent avec succès la haute croissance et firent surmonter au pays les premiers obstacles (les crises pétrolières). Mais au cours de ce processus, le pouvoir politique, pris dans les rets des lobbies, abdiqua devant leurs intérêts, renonçant à sa responsabilité d'ajustement (c'est ainsi, par exemple, que le Japon a aujourd'hui un système fiscal archaïque, ou que la spéculation foncière est devenue un mal endémique).

Aucune instance politique ne dispose de l'autorité suffisante pour imposer des réformes. Conjuguée à une chute du dollar voulue par les Américains pour tenter de remédier au déclin de leur industrie, cette vacuité du pouvoir politique japonais n'a fait que contribuer à exacerber les anomalies du système socio-économique : pour ne pas perdre leur part de marché, les grands groupes industriels ont cherché à accentuer leur avance, tandis que sur le plan intérieur aucun remède n'était apporté à une répartition traditionnellement déséquilibrée de la richesse nationale, privilégiant le grand capital au détriment des salariés. Un mécanisme qui a, certes, contribué au succès économique du Japon, mais qui, aujourd'hui, provoque un emballement de la machine. Le pouvoir politique est dans l'incapacité de jouer un rôle régulateur dans la redistribution du revenu national. Les immenses profits accumulés sur les marchés extérieurs, comme, au demeurant, l'épargne des ménages, contraints à prévoir l'avenir en raison de l'insuffisance de la couverture sociale, ont donc été dirigés là où la rentabilité est la meilleure, à l'étranger, sur le marché des changes, dans l'immobilier ou à la Bourse.

Le pouvoir politique nippon a géré la haute croissance. Sera-t-il en mesure de sortir le Japon de la crise structurelle actuelle, qui n'est en fait que la rançon d'une puissance bâtie, en partie, sur des réformes différées ?

PHILIPPE PONS.

Fascination-répulsion

Dans les relations fascination-répulsion des Etats-Unis et du Japon, l'attrait semble devoir encore longtemps l'emporter chez les Américains. Une étude réalisée par le poste d'expansion économique français à Washington en rappelle les raisons comme les enjeux pour l'Europe, qui s'est vu ravir son statut de partenaire privilégié. Les pressions américaines se sont multipliées au fur et à mesure que se creusait un déficit commercial impressionnant : 58 milliards de dollars l'an dernier, soit le tiers du déficit global des Etats-Unis, contre 50 milliards un an auparavant. Mais un faisceau de facteurs géostratégiques, financiers, industriels jouent en faveur de Tokyo.

L'importance de l'empire du Soleil-Levant comme gardien en second de l'Asie a été renforcé par la décision nipponne de rompre le tabou du plafonnement à 1 % du produit national brut des dépenses militaires. Son émergence industrielle et financière sur la scène internationale a pris, aux Etats-Unis, de telles proportions que l'interdépendance entre les deux pays exclut toute rupture brutale. Non seulement les Américains considèrent désormais les Japonais comme leurs seuls concurrents sérieux dans la maîtrise des technologies de pointe, mais les investissements nippons se sont accélérés avec la flambée du yen comme avec la montée des tensions protectionnistes au Congrès.

Négligeable au début de la décennie, la présence japonaise atteint aujourd'hui 10,3 % du total détenu par des étrangers. Elle se révèle prédominante en Californie mais aussi dans des industries comme l'automobile, l'électronique, la sidérurgie ou l'aéronautique et fait des sociétés nipponnes des « alliées objectives » des grandes entreprises américaines. Ce phénomène risque fort de s'accentuer, même si la presse commence à se faire l'écho de certaines inquiétudes sur une présence peu compatible avec le « melting pot » cher à la civilisation américaine.

L'irruption financière nippone a été encore plus spectaculaire. Inconnus il y a moins de dix ans, les investisseurs, banques, compagnies d'assurances ou fonds de retraite japonais sont devenus des sources majeures de financement de l'énorme déficit fédéral américain avec des achats de bons et obligations de 52 milliards de dollars en 1986. Plus encore que la présence de neuf japonaises parmi les vingt premières banques mondiales, plus que le poids croissant du yen ou de la place de Tokyo, dont la capitalisation boursière représente près de la moitié de celle de New-York – contre le vingtième pour Paris, – c'est cet apport essentiel aux finances américaines qui plaide en faveur d'une certaine prudence, si ce n'est d'une certaine indulgence de Washington.

On ne saurait sous-estimer ces éléments pour mieux comprendre une réalité souvent masquée par des mesures de rétorsions américaines annoncées à grand son de trompe. Les Japonais en jouent parfaitement dont la qualité de négociateurs n'est plus à démontrer. Déséquilibrer l'adversaire en utilisant ses propres forces, donner « sa pleine valeur à une fausse concession », sont pratiques courantes. Mais il est un phénomène que l'étude des services d'expansion économique souligne à juste titre : les exportations japonaises vers les Etats-Unis sont presque entièrement constituées de produits manufacturés, souvent à très haute valeur ajoutée ; celles des Américains vers le Japon restent pour l'essentiel des produits agricoles, minerais ou produits chimiques intermédiaires. Pratiquement des échanges de pays industriel à pays en développement...

F. Cr.

La CEE essaie de ne pas faire les frais des différends nippo-américains

Les relations triangulaires Europe-Etats-Unis-Japon dans les secteurs de pointe se tendent. Chaque région cherche à préserver ses intérêts avec des armes qui sont de plus en plus protectionnistes, et la CEE, qui craint de faire les frais des différends nippo-américains, essaie de se défendre.

Bruxelles a obtenu au GATT (l'organisme chargé de contrôler l'accord général sur le commerce et les tarifs) la constitution d'un « panel », c'est-à-dire d'un tribunal d'arbitrage, à propos de l'accord signé l'été dernier entre Washington et Tokyo sur les circuits intégrés. Cet accord, qui visait à prévenir les ventes aux Etats-Unis de puces japonaises à des prix de dumping, a mis en place un dispositif qui fixe les prix sur l'ensemble des marchés mondiaux et pas seulement en Amérique. Les Européens ont immédiatement réagi en estimant que cet accord, qui déterminait les prix chez eux, s'était fait *« sur leur dos »*. Ils se sont tournés vers le GATT, qui vient donc de recevoir leur plainte.

Par ailleurs, la CEE a ouvert une enquête anti-dumping contre trente-cinq producteurs japonais d'imprimantes d'ordinateurs vendues à des prix artificiellement bas. Le 9 avril, la CEE avait déjà ouvert une procédure du même type à propos de circuits intégrés. Pour les imprimantes, les Européens s'inquiètent de voir que la part de marché des Japonais est passée de 52 % en 1985 à 74 % en 1986 pour les imprimantes « par points » et de 70 % à 74 % pour les imprimantes « à marguerite ». Les enquêtes devraient durer neuf ou dix mois.

Sur le côté Tokyo-Washington du triangle, les Etats-Unis vont mettre en pratique, le 17 avril, leurs rétorsions contre le Japon, accusé précisément de ne pas respecter l'accord sur les puces signé cet été. Malgré tous les efforts déployés par Tokyo, la Maison Blanche est déterminée à mettre en place des droits de douane punitifs de 100 % sur une liste (non encore publiée) de produits électroniques (téléviseurs, calculettes...) ou sur les films photographiques.

Inquiète du protectionnisme américain montant, la CEE a mis en garde les Etats-Unis contre les risques que présenterait l'adoption d'une nouvelle législation commerciale restrictive actuellement en projet à Washington. Cette loi concerne le textile et tous les pays qui ont un excédent commercial avec les Etats-Unis. M. Willy de Clerq, commissaire européen aux relations extérieures, a déclaré, à propos du textile, que l'adoption de la loi entraînerait *« non seulement des réactions, mais des rétorsions »*.

Sensible remontée du dollar

Le dollar est remonté le 16 avril à son plus haut depuis la crise de confiance provoquée par la guérilla commerciale entre le Japon et les Etats-Unis. Il aura suffi d'une intervention, d'une fermeté inhabituelle, du secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, le 15 avril, pour inverser la tendance. A Tokyo, le billet vert clôturait à 143,50 yens, en hausse de plus de 2 yens sur les cours de la veille. L'effet d'annonce s'estompait quelque peu dans la journée. Mais en cette veille de longue trêve pasquale et de fermeture de la grande majorité des marchés, le dollar terminait à New-York à 143 yens contre 141,60 mercredi.

Les déclarations de M. Baker n'avaient pas été fracassantes en elles-mêmes : les *« parités sont maintenant en harmonie avec les indicateurs économiques fondamentaux »* des principaux pays industriels, avait-il souligné devant l'organisation Japan Society. En précisant que sa remarque se justifiait également pour la parité yen-dollar, il n'en a pas moins donné un signe très clair aux marchés, prêts à jouer la baisse de la devise américaine en dépit de l'annonce, mercredi matin, par le gouverneur de la banque centrale japonaise, M. Satoshi Sumita, d'un accord mis au point lors de la réunion des responsables d'instituts d'émission à Bâle, le lundi 13 avril. Cet accord élargit à la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique les accords swaps existant entre Tokyo, Washington et Bonn pour renforcer les moyens d'intervention sur les marchés des changes.

Les banques centrales disposeront désormais des moyens d'une action renforcée sans pour autant être systématique. Il faudra cependant attendre le mardi 21 avril pour savoir si l'accalmie née des interventions de M. Baker a une chance de se prolonger. Mais à Tokyo les rumeurs vont bon train sur une prochaine et nouvelle baisse du taux d'escompte japonais, pourtant à son plus bas historique depuis le 30 janvier 1986, à 2,5 %.

Economie

AFFAIRES

Ile-de-France, Picardie et Nord - Pas-de-Calais se disputent le TGV Nord

On s'arrache le TGV Nord. Les consultations de la commission présidée par l'ingénieur général Raoul Rudeau et chargée de proposer en mai prochain un tracé entre Paris et la frontière belge sont l'occasion d'une bataille de chiffonniers entre les régions traversées. Celles-ci veulent tirer le meilleur parti de l'infrastructure nouvelle.

L'Ile-de-France demande que le TGV s'arrête dans l'aérogare de Roissy-Charles-de-Gaulle ; la Picardie exige qu'il transite par Amiens. Le Nord - Pas-de-Calais ne supporterait pas qu'il n'entre pas dans Lille. Donner satisfaction à tous obligerait ce train à faire bien des zigzags. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, qui tranchera, cet été, entre les différents plaidoyers, a promis de ne pas faire de « *TGV électoral* ».

Le meilleur des discours est incontestablement celui de M. Pierre Mauroy, député et maire socialiste de Lille, qui se paie le luxe de demander s'il est bien nécessaire de plaider pour un passage du TGV dans sa ville. « *Je ne sais pas comment on pourrait faire autrement*, dit-il, *Lille se trouve en haut du tronc commun de l'Y qui reliera Paris à Bruxelles et à Londres. Donc, le TGV doit passer par notre ville et s'y arrêter. Si des petits malins plaçaient la gare à 5 ou 10 kilomètres du centre, les voyageurs n'auraient de cesse de gagner notre gare centrale, véritable nœud de communication où convergent les trains, les métros, les bus et l'autoroute. Vous n'entendrez pas de récriminations écologiques. Nous attendions le TGV depuis treize ans et nous lui avons réservé les terrains nécessaires.*

» *La SNCF et ses polytechniciens nous bombardent de statistiques sur le coût de l'infrastructure auxquelles nous feignons de ne rien comprendre. Nous voulons bien payer, mais pas la totalité. Ils nous ont d'abord dit que l'addition se montait à 900 millions de francs, mais ils nous facturaient le remplacement intégral d'un poste d'aiguillage à l'entrée de Lille. C'était un peu fort ! Nous sommes descendus ensuite à 640 millions de francs que l'Etat a promis de supporter pour moitié. Malheureusement, la SNCF nous a dit que le passage par Lille des trains en provenance de la Grande-Bretagne leur ferait perdre 8 minutes et que ces 8 minutes valaient 740 millions de francs. Extraordinaire, non ? Alors que les Britanniques les retardent de 28 minutes en refusant de construire chez eux une voie spéciale ! Nous nous battrons sur ces 8 minutes.* » Depuis le 16 avril, l'association Gare de Lille mène une campagne publicitaire pour faire connaître ses arguments.

Bien placé aussi est M. Michel Giraud, président RPR au conseil régional d'Ile-de-France, qui se démène lui aussi pour que le TGV desserve l'aérogare de Roissy – Charles-de-Gaulle. Pas la simple déviation que la SNCF voudrait réaliser pour ne pas ralentir les convois, mais une vraie desserte « en ligne », qui exige un allongement de 13 kilomètres. « *Il importe d'abord de réaliser la synergie entre le transport aérien et le train à grande vitesse, ce qui exige une cadence soutenue de départs de TGV correspondant à l'arrivée en continu des vols internationaux. Cet objectif ne peut être atteint avec les dix ou douze TGV prévus dans chaque sens dans le cas d'une antenne, mais il peut l'être si le tiers des soixante-dix trains prévus s'arrêtent à Roissy. L'Aéroport de Paris serait en mesure, d'ici à la fin du siècle, de devenir le premier d'Europe devant Londres et Francfort.* »

Face à ces places fortes, les Picards se présentent en position d'infériorité. Certes, ils sont unanimes, quelle que soit leur couleur politique, ainsi que le signale notre correspondant à Amiens, pour demander l'arrivée du train à grande vitesse dans leur capitale régionale, « *faute de quoi nous n'aurons pas réussi notre entrée dans le troisième millénaire* », déclare M. Charles Baur, président UDF du conseil régional.

Mais les passages par Roissy et Lille tirent le tracé du TGV vers l'est et, dans ces conditions, la desserte d'Amiens représenterait un coude peu performant.

Qui paie quoi ?

Il ne reste plus aux Picards qu'à plaider pour un ligne TGV qui prenne surtout en compte la liaison avec Londres rallongée, selon eux, de 70 kilomètres par un tracé Roissy-Lille. M. Baur a affirmé que la région était prête à supporter une partie du surcoût de 290 millions de francs provoqué par le transit par Amiens.

Sur ce chapitre financier, on assiste à des échanges beaucoup plus précautionneux qu'en matière de kilomètres gagnés ou perdus. La SNCF et le gouvernement souhaitent que les collectivités locales et l'Aéroport de Paris paient leur quote-part. Ceux-ci répondent qu'ils sont d'accord pour cofinancer cette infrastructure... mais le moins possible. Aussi taisent-ils le montant des enveloppes budgétaires qu'ils sont disposés à donner pour que s'arrête chez eux le TGV, ses voyageurs et son mythe.

ALAIN FAUJAS.

La privatisation du textile italien

Pléthore de candidats

C'est le 15 avril que Paribas a reçu les dernières offres des repreneurs du groupe textile et d'habillement italien Lanerossi, qui, nationalisé en 1962 lors de son rachat par la société pétrolière ENI, doit être vendu en totalité ou par appartements. Le groupe financier français a été choisi comme conseil par l'ENI.

Quatre sociétés forment la holding Lanerossi qui emploie 7 000 salariés (contre 13 000 en 1982) dans 12 établissements. La société Lanerossi elle-même (peignage, tissage, filature de la laine) 2 900 salariés, Marlane (filature et tissage de laine) 523 salariés, Cotoni di Sandrio (filature et tissage de coton, vêtements de travail) 955 salariés, Lebolemoda (confection) 2 600 salariés. Le groupe, qui avait perdu 2 000 milliards de lires (1) de 1972 à 1985, a fait l'objet d'une restructuration : les activités qui pouvaient devenir rentables ont été regroupées au sein de la société holding et vont être privatisées ; les activités structurellement déficitaires seront vendues directement par l'ENI ou reconverties.

La politique de restructuration menée par l'ENI a porté ses fruits puisque la société holding est sortie du rouge en 1986. Le bénéfice du groupe a atteint 6,7 milliards de lires (6,2 milliards de lires pour Lanerossi, 0,5 milliard pour Lebolemoda) tandis que Marlane reste déficitaire de 1,5 milliard de lires, de même que Cotoni di Sondrio (1,3 milliard de lires).

Au lendemain de la clôture des offres d'achat par Paribas, quatre-vingt sociétés se sont portées candidates pour racheter tout ou partie de Lanerossi, en dépit de conditions très strictes posées par l'ENI. Beaucoup d'Italiens sont sur les rangs, dont tous les grands du textile : Benetton, Marzotto, Vantona, Viyella, Grignasco, le groupe Inghérami. Les Français sont également sur les rangs avec DMC, de même qu'une société japonaise.

Paribas dispose d'un mois afin d'opérer une première sélection parmi les sociétés candidates. Mais c'est le Parlement italien qui, en dernier ressort, choisira la ou les sociétés qui achèteront Lanerossi.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 1 000 lires = 4,66 F.

Philips et General Electric discutent de leur secteur médical

Le groupe hollandais Philips et le britannique Picker International du groupe General Electric Company (GEC) ont confirmé le jeudi 16 avril qu'ils discutaient d'une coopération entre leurs branches médicales.

Chez Philips, on s'est toutefois refusé à donner des détails plus précis après les informations publiées dans le *Financial Times* selon lesquelles les deux groupes fusionneraient leurs activités médicales au sein d'une seule entreprise. Le nouvel ensemble, dont le siège serait aux Etats-Unis, serait le plus gros groupe mondial dans les technologies médicales. Philips et Picker ont notamment poussé leurs recherches dans la résonance magnétique nucléaire (imagerie mécicale).

CONSOMMATION

Asperges espagnoles : danger

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) met en garde commerçants et consommateurs contre des conserves d'asperges espagnoles de la marque « Prestige » ou « California », sous numéro d'identification sanitaire 21 500 NA et portant une date de fabrication se situant du 21 mars au 25 mai 1984. Le numéro d'identification sanitaire est imprimé sur l'étiquette. La date de fabrication est inscrite en clair par estampage sur le fond de la boîte.

Les consommateurs qui en possèdent doivent s'abstenir de les consommer, et les distributeurs doivent les retirer de la vente et informer les autorités. C'est un contrôle au détail effectué par la DGCCRF qui a permis de constater la mise en vente de ces conserves ; elles semblent semblant de même fabrication que celles interdites de vente et détruites en 1984 en raison de graves intoxications provoquées par des produits contenant de la toxine botulinique.

● **Mise en cause des briquets Bic aux Etats-Unis.** — La sous-commission du Congrès américain chargée de la protection du consommateur va ouvrir une enquête sur la sécurité des briquets jetables Bic. L'enquête doit également étudier des plaintes selon lesquelles la commission fédérale de la sûreté des produits n'a pas pris les mesures appropriées pour empêcher que des incidents avec ces briquets se reproduisent. Bic fait actuellement face à une vague grandissante d'actions en justice aux Etats-Unis à la suite d'accidents (inflammation accidentelle ou explosion du briquet). — *(AFP.)*

Economie

SOCIAL

Quand la CGT retrouve du tonus

(Suite de la première page.)

La CGT à cet égard ne peut s'enorgueillir d'une victoire comparable à celle des étudiants ou même des adversaires du projet de code de la nationalité. Le gouvernement n'a pas modifié d'un iota son plan d'économies pour la Sécurité sociale et s'apprête même à opérer une nouvelle ponction sur les revenus. Le *« syndrome Devaquet »* n'a pas atteint M. Philippe Séguin. Tout au plus, la sensibilisation à la Sécurité sociale, amplifiée par la manifestation de la CGT, a conduit le gouvernement à adopter une démarche plus prudente et plus *« concertée »* pour la recherche de solutions.

L'autre signe de confiance pour la CGT tient aux résultats des élections professionnelles qui laissent augurer, si la tendance – *apparue depuis le début de* 1986 (*le Monde* du 22 juillet 1986) – se confirme, un début de redressement lors des élections prud'homales du 9 décembre prochain. Ainsi, M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, a fait récemment état de légers gains.

Selon ses propres statistiques, la CGT a progressé de 1984 à 1986 de 0,27 point dans les élections de 640 comités d'entreprise portant sur plus de 600 000 inscrits (+ 0,9 point dans le premier collège, + 0,68 dans les deuxième et troisième). Pour les élections de délégués du personnel, son propre recensement effectué auprès de *1 806 entreprises avec* 1 333 000 inscrits fait état d'un gain de 1 point de 1985 à 1986 (+ 1,55 point dans le collège ouvrier).

Certes, il ne s'agit que de résultats partiels émanant d'entreprises où la CGT est plutôt bien implantée. Bien souvent la centrale ne fait que récupérer une partie de ses pertes antérieures. Mais la tendance est confirmée par d'autres résultats partiels (1).

Si la CGT a perdu la majorité absolue au comité d'entreprise d'Usinor-Dunkerque, elle a, pour des élections professionnelles qui se sont déroulées d'octobre 1986 à avril 1987, progressé dans des entreprises aussi diverses que la SEITA, Unimetal Trith Saint-Léger, la Française de mécanique, Bouygues, Elf-France, la BNP, Ford-Bordeaux, les Houillères de Lorraine, CDF-Chimie, Renault-Douai, etc. Autant d'indicateurs qui montrent que la CGT capitalise souvent, au détriment des autres confédérations, l'inquiétude et le mécontentement des salariés. S'ils ne sont pas automatiquement prêts à la suivre dans des actions – comme on l'a vu chez Renault et dans l'ensemble de l'industrie automobile, où sa remontée électorale ne s'est pas accompagnée d'un regain de mobilisation, – ils la consacrent comme le porte-parole syndical de leur mécontentement.

Un « manifeste »

Si la CGT connaît une embellie, retrouve du tonus, il reste à savoir comment elle va en tirer profit. Depuis l'automne 1986, M. Krasucki cherche à lancer une *« contre-offensive du monde du travail »*, l'initiative du 14 mai s'inscrivant dans cette perspective (2). Par son ampleur, la grève de la SNCF aurait pu l'amorcer. Mais, faute de l'avoir impulsée, maîtrisée et surtout élargie, la CGT a manqué le coche.

Pour avoir une chance de mettre en mouvement les mécontents qui votent pour elle, il lui faut se situer résolument sur un créneau syndical. C'est la seule manière de tenir la dragée haute à FO si cette confédération se décide à traduire en actions les critiques de plus en plus vives qu'elle porte sur la politique du gouvernement. Un tel pari syndical risque d'être difficile à tenir.

Alors M. Krasucki a révélé une pugnacité nouvelle et a même marqué des points face aux « durs » de sa centrale, ce pari syndical suppose que la CGT sorte de son splendide isolement – autrement qu'en choisissant une date d'action, le 14 mai, identique à celle des autre fédérations de fonctionnaires – et cesse de les considérer comme des alliées dociles du patronat, promptes à courber sans cesse l'échine. Telle n'est pas l'orientation actuelle de la CGT.

Comme lors des dix-huit derniers mois de son passage au pouvoir, le PS est traité au pire en adversaire, au mieux en complice de la droite. Qu'un *« manifeste »* émanant de cégétistes de l'Essonne se disant *« sans parti »* ou socialistes soit lancé pour prôner l'unité, une meilleure pratique de la démocratie interne, une adaptation *« aux réalités sociales de la France »*, et pour refuser le renvoi *« dos à dos »* de la droite et de la gauche, et l'excommunication tombe. Le *« manifeste »* a beau n'avoir qu'un rayonnement encore limité – plus de 1 000 signatures dans la CGT, – il suffit à M. Louis Viannet, le nº 2 de la centrale, pour juger qu'il comporte des considérations *« absolument insupportables »*.

Un tel climat interne risque de marginaliser de plus en plus les cégétiste socialistes. Avant le congrès du PS, *la Vie ouvrière* a cru utile de faire écho à un sondage montrant que, pour *« une large partie »* des Français, *« le Parti socialiste se différencie peu de ceux de droite »*... Quelques semaines auparavant, le même organe syndical s'était ému de... l'abstention des socialiste lors du vote du budget de la région Champagne-Ardennes ! L'écho avait suscité la protestation – dans le courrier des lecteurs de la *VO* – de l'un des deux socialistes du bureau confédéral, M. André Deluchat, devenu aussi depuis membre du comité directeur du PS. Protestation sans suites.

Indépendance et indifférence

Après la scission de FO en 1947, Benoît Frachon ironisait sur la prétention des scissionnistes de réduire la CGT à *« son squelette communiste »*. La centrale de M. Krasucki n'en est certes pas là. Mais la volonté d'un PC affaibli semble être de s'appuyer sur la force militante de la CGT comme si elle devait lui servir d'ossature pour ses campagnes futures. La proximité, voire l'identité des thèmes revendicatifs, y compris sur le plan international et le désarmement, n'est plus à démontrer, mais l'intérêt du PC pour « l'outil » CGT grandit...

Dans un rapport présenté devant le comité central du PC le 6 avril dernier, Mme Mireille Bertrand souligne que *« ce souci pointilleux du respect de l'indépendance ne saurait se confondre avec une quelconque indifférence de ce qui se passe, se fait, ou se dit dans le mouvement syndical »*. Analysant les relations CGT-PC, elle estime qu'elles tiennent *« à cette raison fondamentale que, au-delà des différences de caractère et d'objectifs existant entre syndicat et parti, l'action de l'un et de l'autre se situe sur le terrain de classe »*. Les communistes syndiqués à la CGT étaient invités par Mme Bertrand à *« faire progresser »* les pratiques de démocratie syndicale, *« à aider à la création de syndicats CGT dans les entreprises où ils n'existent pas »*, et surtout à *« mettre en échec les opérations visant à établir la confusion sur les conditions de l'indépendance syndicale et à faire de l'anticommunisme ou d'une prétendue « distance » à prendre avec le Parti communiste une sorte de point d'appui pour affaiblir la lutte des travailleurs »*.

Quelques jours plus tard, M. Roland Leroy clarifiait encore un peu plus le message dans *l'Humanité* du 13 avril : *« Les communistes militent activement à la CGT, et heureusement, car ils contribuent grandement à lui garder son caractère indépendant et révolutionnaire. »* Une stratégie qui ramènerait la CGT à n'être que la force de combat du PC serait peut-être politiquement payante pour le parti. Mais elle risque de ruiner syndicalement la centrale et de rendre l'embellie actuelle bien temporaire. Les enquêtes d'opinion montrent en effet que l'image trop politisée de la CGT nuit à l'élargissement de son audience.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Au ministère des affaires sociales, les premières indications sur le premier trimestre 1987 laissent apparaître une remontée sensible (au détriment de la CFDT).

(2) Les fédérations CGT de la fonction publique ont décidé de « faire du 14 mai une grande journée nationale de grève, de vingt-quatre heures, et de manifestations ».

Grèves des personnels du contrôle aérien et des aéroports de Paris

Les personnels techniques de la navigation aérienne sont appelés à faire la grève, le mardi 21, le mercredi 22 et le jeudi 23 avril, de *6 h 30 à 8 h 30, et le vendredi 24 de* 11 heures à 12 heures, par les syndicats CFDT, FO, CFTC et SNCTA (autonomes) d'un côté et par la CGT de l'autre. Cet arrêt de travail, qui perturbera le trafic aérien, a été décidé en dehors des week-ends pour *ne pas pénaliser les usagers*. Il est destiné à faire valoir des revendications en matière de déroulement de carrières, de retraites et d'effectifs.

D'autre part, des agents des aéroports de Paris ont décidé de reconduire, le 17 avril, leur mouvement *de grève pour une durée indéterminée* afin d'obtenir une augmentation salariale de 5 %. Les passagers des compagnies aériennes étrangères éprouveront du mal à faire enregistrer et à récupérer leurs bagages. Les compagnies Air France, UTA et *Air Inter ne seront pas affectées par* cette grève, car elles diposent d'un personnel autonome.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Privatisation de la BIMP : retour d'anciens actionnaires dans le noyau dur

Le ministre de l'économie a choisi le groupe d'actionnaires stables de la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée) dont l'OPV (offre publique de vente) se déroulera la semaine prochaine. M. Balladur a retenu une des propositions à 51 % (d'autres offres prévoyaient des participations plus faibles), qui regroupe la Mutuelle générale de France (13 %), la société de capital-risque *Siparex* (11 %), *Michelin* (10 %), la *banque suisse* Cantrade Ormond Burrus (10 %), UNI-BP (5 %) et la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres (2 %). Parmi ces partenaires, certains étaient actionnaires de la BIMP avant la nationalisation. Il s'agit de Michelin et d'actionnaires familiaux réunis, aux côtés d'actuels salariés de la banque, dans UNI-BP.

L'obtention de 51 % du capital de la BIMP entraîne le paiement d'une surprime de *45 % par rapport au prix de l'action, fixé à 140 F.*

Le groupe De Benedetti acquiert le restaurant Ledoyen

CERUS (Compagnies européennes réunies), holding française du financier italien Carlo De Benedetti, a acquis la *société* Ledoyen, qui exploite le restaurant parisien du même nom sur les Champs-Elysées. Le montant de l'opération est d'environ *35 millions de francs*. C'est Yves Saint Laurent (dont CERUS est actionnaire à 37 %) qui sera responsable de la gestion de la *société* et en deviendra ultérieurement l'actionnaire.

Dans CERUS, YSL constitue, en effet, le pôle de *développement des* activités de luxe, et Pierre Bergé, son patron, entend bien renforcer la position de Ledoyen dans les grands restaurants de la capitale. Ledoyen (en tête des « une étoile » au Michelin) a souffert de la *conjoncture touristique médiocre* de 1986, ce qui s'est traduit par un résultat déficitaire l'année dernière pour un chiffre d'affaires d'une trentaine de millions.

Fairchild cède deux usines de semi-conducteurs

Le groupe Schlumberger va vendre deux usines de semi-conducteurs situées au Japon et en République fédérale d'Allemagne, en raison de la baisse des ventes de mémoires. Il s'agit des *établissements* de Nagasaki et de Wasserburg. Cette *mesure* fait suite à l'échec, le 16 mars, de la vente de Fairchild, la filiale américaine de Schlumberger, spécialisée dans les semi-conducteurs, par le groupe japonais Fujitsu.

La chimie d'Etat italienne revient à l'équilibre

ENICHEM, *filiale chimique du* groupe d'Etat italien ENI, est parvenu en *1986 à rééquilibrer* ses comptes pour la première fois depuis cinq ans. L'entreprise a même dégagé un très léger bénéfice de 2 milliards de lires *(9,34 millions de francs) sur un* chiffre d'affaires pourtant en baisse de 16 % à 5 977 milliards de lires (28 milliards de francs), en raison principalement de la baisse du dollar. Les frais financiers ne représentent plus que 2 % du chiffre *d'affaires* (5 % en 1983), et l'endettement global est revenu de 2 622 milliards de lires à 2 216 milliards de lires (– 15 %).

Le président Lorenzo Necci estime que l'avenir d'ENICHEM passe désormais par des accords internationaux. *Plusieurs* négociations sont en cours.

Sanofi rachète Jacqueline Cochran et La Prairie

Senofi (groupe Elf-Aquitaine) élargit ses assises dans *l'industrie* des parfums. Le groupe vient de racheter pour un prix confidentiel à American Cyanamid ses deux filiales Jacqueline Cochran et La Prairie, spécialisées toutes deux dans ce type d'activité. Jacqueline Cochran *distribue aux Etats-Unis* les parfums Nina Ricci et détient l'exploitation mondiale des marques Geoffrey Beene et Niki de Saint Phalle. La Prairie crée et commercialise pour le monde entier des *produits* de soin haut de gamme. Jacqueline Cochran et La Prairie réalisent ensemble 60 millions de dollars (360 millions de francs) de chiffre d'affaires.

En association avec Robert Ricci, Sanofi va créer outre-Atlantique une société chargée de promouvoir les *lignes de parfums existantes*, d'introduire et de développer sur le marché américain la nouvelle création de son partenaire : Nina.

Sanofi possède les marques de parfum Van Cleef et Arpels, Charles Jourdan, Roger et Gallet, Molyneux et les produits de beauté Stendhal.

REPÈRES

Investissements

Forte hausse de la présence étrangère en RFA

Les investissements nets des entreprises étrangères en RFA ont augmenté de 61,1 % pour atteindre 5,8 milliards de deutschemarks (19,15 milliards de francs) en 1986, alors que les investissements allemands à l'étranger baissaient de 21,5 % pour revenir à 11,2 milliards de deutschemarks, annonce le ministère de l'économie.

Les Britanniques ont été *les plus* nombreux à s'intéresser à la RFA, avec 1,7 milliard de deutschemarks de placements, suivis par les Japonais (1,2 milliard), les Suisses (900 millions), les Américains (500 millions), les Néerlandais *(400 millions)* et les Français (400 millions). Les secteurs visés *étaient* surtout les sociétés de holding (2,1 milliards de deutschemarks), les banques (2,1 milliards également), ainsi que les sociétés pétrolières (800 millions) et la chimie (300 millions).

OPEP

Revenus en hausse de 47 % en trois mois

Les recettes pétrolières des treize pays membres de l'OPEP ont augmenté de 47 % en trois mois, grâce au rétablissement des cours du brut. *Selon les estimations* de la revue *Pétrostratégies*, les revenus pétroliers de l'OPEP ont atteint 24,3 milliards de dollars (1 dollar vaut environ 6 F) au premier trimestre de cette année, contre 16,4 milliards pendant les trois derniers mois de 1986. Cette amélioration est totalement imputable à la hausse des prix, qui sont passés dans l'intervalle de 13,56 dollars par baril en moyenne à 17,67 dollars, puisque la production *des treize pays, elle, a diminué de* 10 %.

A l'*exception du* Gabon, tous les pays membres ont vu augmenter leurs revenus, y compris l'Arabie saoudite (+ 24 %), dont la production a pourtant été réduite d'un tiers. Les plus fortes augmentations de recettes ont concerné le Koweït (+ 75 %) et l'Irak (+ 71 %).

Marchés financiers

PARIS, 16 avril ↑

Encore bien orienté

Pour la deuxième journée consécutive, la Bourse de Paris a *manifesté jeudi d'assez* bonnes dispositions. Des points de fermeté sont réapparus à la cote. Peugeot a été concerné, mais aussi, derechef, toutes les valeurs de travaux publics comme Colas, J. Lefebvre, Auxiliaire d'Entreprises, Dumez.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,63 %.

Pas de quoi pavoiser, mais à la veille du long week-end pascal *de quatre jours* – la Rue Vivienne ferme ses portes ce jeudi soir et ne les rouvrira que mardi prochain – c'est une prouesse.

D'autant que les opérations de liquidation commenceront avec la reprise de l'activité, la réponse des primes étant précisément programmée le 21 avril. L'on peut toujours objecter que cette liquidation est déjà faite. En revanche, sur le front monétaire, *bien des événements* peuvent se produire tandis que les cloches accompliront leurs œuvres avant de s'en retourner. Apparemment, la Bourse ne *semble rien redouter* de ce côté-là. Le dollar se porte mieux, et les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor ont rassuré, témoignant, disait-on autour de la corbeille, qu'il y avait bien concertation entre les banques centrales. La sagesse *de l'inflation et la reprise de Wall* Street ont contribué à détendre le climat. Quant au lourd déficit de la balance commerciale pour mars, beaucoup n'en retenaient *que le bon côté, à savoir que les* investissements industriels reprennent avec l'achat d'équipements étrangers. Y aurait-il un microclimat rue Vivienne ? Des *étrangers l'assuraient*.

Le MATIF s'est encore un peu raffermi. Le marché obligataire avait, lui, franchement bien meilleure allure.

NEW-YORK, 16 avril ↓

Glissement

Bien remis sur ses jambes vingt-quatre heures auparavant, Wall Street a derechef glissé jeudi, mais légèrement. D'abord en hausse très sensible sur les indications encourageantes fournies par le dollar, le marché a, une seconde fois, repassé la barre des 2 300 points. Ce n'est que durant la dernière heure de cotations que les cours ont quelque peu reflué. Parvenu un moment à la *cote 2 320,88, l'indice des industrielles* s'établissait, en clôture, à 2 275,99 (– 6,96 points).

Si le Dow a faibli en fin de parcours, le bilan général de la journée n'en est pas moins resté très positif. Sur 1 973 valeurs traitées, 1 184 ont monté, 468 seulement ont baissé et 321 n'ont pas varié. Résultat très satisfaisant donc. D'après les spécialistes, la faiblesse du Dow n'avait pour seule origine que la mise en œuvre par précaution de programmes de ventes à la veille d'un long *week-end*. Wall Street *chôme*, en *effet*, ce vendredi saint. Hésitation et prudence donc. *« La Bourse doit maintenant administrer la preuve qu'elle a les moyens de surmonter complètement sa dernière crise »*, assurait un broker, qui se disait persuadé que la phase de correction était terminée. Une intense activité a continué de régner, et 190,25 millions de titres ont changé de mains, contre 188,20 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 16 avril
Alcoa	46 3/8	46 1/2
A.T.T.	24 3/4	24 5/8
Boeing	50 1/2	50 1/4
Chase Manhattan Bank	35 3/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	113 1/2	115 7/8
Eastman Kodak	73 1/4	73 3/8
Exxon	89 3/8	88 5/8
Ford	82 1/2	84 3/4
General Electric	106 1/2	103 1/8
General Motors	86	87 3/8
Goodyear	58 3/8	59 5/8
I.B.M.	150 3/4	150 1/4
I.T.T.	56	58 3/4
Mobil Oil	46 3/4	47 1/4
Pfizer	66	67 7/8
Schlumberger	41 5/8	42 3/8
Texaco	31 3/8	31 1/4
U.A.L. Inc.	73 1/8	72 5/8
Union Carbide	27 5/8	28 7/8
U.S.X.	28 1/8	27 7/8
Westinghouse	62 5/8	63 1/4
Xerox Corp.	73 3/8	74 1/4

CHANGES

Dollar : léger fléchissement ↓

Assez ferme durant la journée du 16 avril, le dollar a légèrement fléchi le vendredi saint à Tokyo, une des rares places au monde a être restée ouverte. Il a coté 142,25 yens contre 143,20 yens. Les affaires ont été très calmes. Quelques heures auparavant à New-York, le billet vert s'était traité à 6,0265 F (contre 6,0420 F).

FRANCFORT	16 avril	17 avril
Dollar (en DM)	1,8150	Clos

TOKYO	16 avril	17 avril
Dollar (en yens)	143,20	142,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16-17 avril) ... 8 %-8 1/8 %
New-York (16 avril) ... 6 3/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	15 avril	16 avril
Valeurs françaises	110,3	
Valeurs étrangères	113,4	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 avril	16 avril
Indice général	446,3	450,1

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	15 avril	16 avril
Industrielles	2 282,95	2 275,95

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	15 avril	16 avril
Industrielles	1 515,1	1 540,3
Mines d'or	479,9	444,5
Fonds d'Etat	89,89	90,36

TOKYO

	16 avril	17 avril
Nikkei (Dow Jones)	23 868,43	23 938,35
Indice général	2 141,19	2 171,97

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 avril
Nombre de contrats : 14 851

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,40	107,50	107,40	107,25
Précédent	107,20	107,30	107,20	107,10

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE CRÉDIT LYONNAIS RAMÈNE A 5 % SA PARTICIPATION DANS LA FONCIÈRE LYONNAISE. – Le Crédit lyonnais vient de ramener à 5 % sa participation dans la Société foncière lyonnaise, en reclassant auprès de divers investisseurs 8 % des 13 % qui lui restaient. Le Crédit lyonnais avait déjà annoncé la cession de 16 % du capital de cette société immobilière au groupe Victoire, et de 12 % au groupe AGF, qui détiennent maintenant respectivement 50 % et 20 % du capital de la Foncière lyonnaise. Ces cessions traduisent de la part du Crédit lyonnais une politique de gestion « dynamique » des participations non liées à son activité principale.

RTZ : LÉGÈRE BAISSE DES BÉNÉFICES EN 1986. – Le groupe minier et industriel Rio *Tinto Zinc Corp.* a annoncé une diminution de 2 % de son bénéfice imposable en 1986, qui s'établit à 601,7 millions de livres, contre 614,4 millions en 1985.

Le Monde

La conjoncture économique

Pessimisme confirmé pour 1987

« La conjoncture économique apparaît quelque peu maussade en ce début d'année », écrit DRI (1) dans sa dernière analyse de conjoncture consacrée à la France. Rappelant que l'indice de la production industrielle a progressé en 1986 après avoir baissé en 1985, DRI souligne que l'activité s'est tassée depuis la fin de l'année dernière.

DRI prévoit une progression de 2,2 % du PIB marchand cette année (+ 2,4 % en 1986). Cette croissance – assez faible – serait soutenue par la progression des investissements (+ 4,2 % au total, + 5,1 % pour les seules entreprises), et par celle des exportations (+ 3,7 % après + 1,4 % en 1986). En revanche, la consommation des ménages se développerait sensiblement moins vite cette année qu'en 1985 (+ 1,9 % après + 2,9 %).

Le solde des échanges extérieurs serait faiblement déficitaire (14 milliards de francs), les importations progressant un tout petit peu plus vite que les exportations (+ 3,8 %, contre 3,7 %). Mais la France perdrait de nouveau des parts du marché puisque les importations mondiales progresseraient de 4,4 % en 1987. En 1988, cette mauvaise tendance se poursuivrait (+ 3,7 % pour une demande mondiale augmentant de 4,3 %) Le problème de notre compétitivité est ainsi une fois de plus posé.

OFCE : pessimisme

L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) est plus pessimiste que DRI. *« Ralentissement de la consommation des ménages, faible développement de l'investissement des entreprises, bénéfice accru de la progression de la demande intérieure finale pour les fournisseurs étrangers et mauvaises perspectives à l'exportation se combineront pour comprimer la croissance de la production industrielle et du produit intérieur brut »*, écrit l'OFCE, qui justifie son pessimisme avec trois arguments : faible progression des exportations (+ 1,3 % en 1987) et de la consommation des ménages (+ 2,5 %), augmentation insuffisante des investissements (+ 5,5 % au total, + 6,2 % pour les entreprises).

● **A l'exportation : prix de vente peu compétitifs.** – *« La concurrence accrue des pays du Sud-Est asiatique*, explique, selon l'OFCE, en partie ses déboires. *Déjà en 1986 l'exacerbation de la concurrence internationale a fait que, malgré la reprise du commerce mondial, les exportations françaises ont peu progressé. La demande extérieure a bel et bien augmenté, mais les exportateurs français en ont peu profité, perdant environ deux points de part de marché. La concurrence des pays asiatiques a joué simultanément sur nos ventes en limitant nos débouchés potentiels et sur notre marché intérieur en pénalisant l'offre française. En 1987, le développement du marché européen va trancher avec la contraction du marché américain, ce qui laisse augurer une concurrence acharnée sur les marchés de nos clients privilégiés de la CEE. »* L'OFCE ajoute plusieurs autres facteurs expliquant nos déboires à l'exportation : orientation géographique défavorable de nos ventes, *« encore trop tournées vers les pays en développement »* ; prix de vente peu compétitifs et *« produits mal adaptés à la demande »*.

● **Investissements : préférence donnée à l'assainissement.** – *« L'hésitation à s'endetter davantage reste aujourd'hui une préoccupation aussi forte des entreprises qu'elle l'était en période de dégradation des profits. Si, en cette période d'assainissement, le flux des investissements réalisés reste inférieur au flux des profits engrangés, c'est pour permettre, en élevant l'autofinancement, soit de réduire la demande de crédits aux banques, soit de se désendetter. L'assainissement des structures financières qui s'opère depuis 1983 n'est donc pas jugé encore suffisant. Les taux d'intérêt réels restant élevés, les entreprises préfèrent souvent les placements financiers aux dépenses d'investissement. Ces placements sont attractifs non seulement grâce aux taux d'intérêt qu'offrent les obligations, mais aussi aux plus-values boursières procurées par les actions. »*

● **Consommation des ménages : davantage d'épargne.** – *« Le revenu disponible réel ne progresserait guère moins cette année qu'en 1986, malgré la modération salariale, à cause de la bonne tenue des revenus non salariaux, principalement l'excédent d'exploitation des entrepreneurs individuels. Mais la hausse du revenu soutiendra davantage l'épargne que la consommation ; en moyenne, le taux d'épargne serait, en 1987, au même niveau qu'en 1986, mais progresserait à partir du printemps en phase avec le revenu. »*

Au total, l'OFCE prévoit une croissance du PIB de seulement 1,7 % cette année, un déficit du commerce extérieur renaissant, et conclut : *« Le chômage continuerait à progresser (...). Toute relance de l'activité pourrait infléchir en baisse la courbe du chômage. Mais le risque qu'elle soit confisquée par la concurrence demeure. »*

(1) DRI dépend du groupe Mac Graw Hill.

● **Les Philippines exigent des conditions de rééchelonnement de dette comparables à celles obtenues par l'Argentine.** – Les conditions favorables obtenues par l'Argentine pour étaler dans le temps 32,8 milliards de dollars sur une dette globale de 52 milliards provoquent des remous parmi les surendettés du tiers-monde. Le ministre des finances philippin, M. Jaime Ongpin, a demandé aux banques créancières de revoir les termes de l'accord récemment conclu sur le rééchelonnement de 10,3 milliards d'échéances. Manille avait obtenu une baisse des taux à 7/8 de point au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), Buenos-Aires paiera, pour sa part, 1/16 de point de moins. En outre, les Philippins doivent rembourser sur dix-sept ans et les Argentins sur dix-neuf ans. Une différence jugée inacceptable par M. Ongpin, qui ne voit désormais plus *« d'obligation morale ou légale »* à honorer ses engagements auprès des banques créancières.

A B C D E F G

M. Guillaume propose un plan d'aide à l'agriculture guyanaise

CAYENNE
de notre correspondant

Deux jours avant l'arrivée en Guyane de MM. Jacques Chirac, premier ministre, et François Guillaume, ministre de l'agriculture, les exploitants agricoles guyanais ont pu consulter à la chambre d'agriculture les propositions faites par un groupe d'experts réunis la semaine dernière à Paris pour redresser la situation de l'agriculture locale.

Une enveloppe de 17 millions de francs de subventions de l'Etat est prévue pour améliorer la trésorerie des exploitations. Une expertise sera menée, puis une commission spécialisée classera les exploitations selon qu'elles seront rentables sans aide, viables mais traversant des difficultés passagères ou posant des problèmes majeurs de survie. De plus, quelques nouveaux agriculteurs originaires de Guyane seront installés sur des terres déjà aménagées.

QuanT aux coopératives agricoles qui connaissent de graves difficultés depuis plusieurs années, le groupe d'experts a proposé que l'aide de l'Etat soit subordonnée, unité par unité, à la transformation des structures et (ou) à l'application de nouveaux principes de gestion. Par exemple, la COPORG (Coopérative porcine de Guyane) peut choisir entre un apport de 800 000 F maximum sans changement de statut et le double de cette somme si les producteurs adhèrent à la nouvelle structure de la coopérative d'élevage envisagée : Sica viande pays.

M. François Guillaume va rencontrer les exploitants agricoles et forestiers samedi 18 avril et visiter les exploitations le dimanche pascal. C'est la première fois depuis 1976 (il s'agissait de M. Christian Bonnet) qu'un ministre de l'agriculture se rend en Guyane.

EDMOND FREDERIC.

L'Etat destine 20 % du capital d'Havas à un groupe d'actionnaires stables

La privatisation de l'agence Havas démarre. Par un avis publié ce vendredi 17 avril dans la presse financière, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation annonce en effet la mise en vente de gré à gré de 20 % du capital de l'agence. Cette offre vise à la constitution du « noyau dur » ou, pour utiliser les termes préférés par la Rue de Rivoli, du « groupe d'actionnaires stables ».

Comme dans les opérations précédentes, les candidats repreneurs qui souhaitent faire partie du bloc de contrôle doivent se porter acquéreurs d'une fraction du capital de l'agence comprise dans une fourchette déterminée (entre 1 % et 5 % du capital). La présence au sein de ce noyau dur a un coût : les acquéreurs doivent payer l'action avec une prime par rapport au prix auquel celle-ci sera proposée à l'occasion de l'offre publique de vente. Cette prime s'élève cette fois-ci à 8 %. Les repreneurs doivent enfin s'engager à conserver leur titre pendant deux ans. Au cours des trois années suivantes, ils ne peuvent les céder qu'avec l'accord du conseil d'administration.

Les candidats repreneurs ont jusqu'au lundi 18 mai pour déposer leur demande Rue de Rivoli. D'ici là, une assemblée générale extraordinaire de l'agence aura lieu le 15 mai, pour procéder à une modification des statuts de l'agence, préalable à sa mise sur le marché. A cette occasion, le titre Havas, qui ne sera plus nominatif, sera divisé par quatre. Il y a actuellement 2 626 000 actions Havas d'une valeur nominale de 100 F, cotées à la Bourse de Paris. L'Etat, qui possède directement 44,75 % du capital (mais 50,26 % des droits de vote), s'est doté d'une action *« spécifique »*, qui lui permet pendant cinq ans au maximum, de s'opposer à toute prise de participation indésirable.

La mise sur le marché du reste des actions détenues par l'Etat pourrait intervenir alors dans la seconde quinzaine de mai. L'offre publique de vente ne devrait porter que sur 20 % du capital, 4,5 % environ étant ensuite destinés au personnel de l'agence. Rappelons que l'agence Havas, qui intervient dans les secteur de la publicité, du tourisme et des médias (avec 25 % du capital de Canal Plus), a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 11 milliards de francs et a dégagé un résultat courant après impôts, part du groupe de 250 millions de francs.

ERIC IZRAELEWICZ.

Passation de pouvoirs entre M. Bourges et M. Bouygues

Journée marathon, jeudi 16 avril, pour concrétiser le changement d'état civil de TF 1 : remise du chèque de 3 milliards au ministère des finances, réunion du nouveau conseil d'administration, élection de M. Francis Bouygues à la présidence de la chaîne, et passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau PDG. Journée-tournant dans l'histoire de la chaîne, qui s'est conclue, dans le journal de 20 heures, par les prestations de M. Bourges venu prendre congé des téléspectateurs et de M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, affirmant : « Mission accomplie. »

Compliments et petites phrases

Première étape du marathon : M. Bouygues, accompagné de M. Robert Maxwell (associé pour 10 % dans le tour de table des repreneurs), se rend au ministère des Finances et remet à M. Edouard Balladur un chèque de 3 milliards de francs, représentant la moitié du capital de TF 1. Un acte lui donnant, à lui-même et à ses partenaires, le contrôle de la chaîne. Quelques heures plus tard, les nouveaux actionnaires de TF 1 ainsi qu'un représentant du Trésor public élisent un conseil d'administration provisoire destiné à siéger jusqu'à l'introduction en Bourse des 40 % de TF 1 devant revenir au public, les 10 % restants étant réservés au personnel. Peu après et comme prévu, le conseil élit M. Bouygues pour président. Reste donc à officialiser les choses.

Congratulations, embrassades, cadeaux mais aussi autosatisfaction. MM. Bourges et Bouygues se donnent du *« cher Francis »* et du *« cher Hervé »*, tandis que M. Léotard se félicite *« du grand succès populaire de la privatisation »*, affirmant devant un auditoire impassible l'arrivée de *« l'an II de la télévision ! »* Mais la succession de compliments adressés les uns aux autres n'empêchent pas l'ancien et le nouveau PDG de TF 1 de lancer quelques avertissements ou de prendre date. Ainsi, M. Bourges se réjouit du succès *« emporté de haute lutte »* par son successeur, estimant que le dossier du groupe Bouygues *« ressemblait le mieux à la Une telle qu'elle est »*. Puis, après avoir dressé un long inventaire des actions qu'il a menées durant *« quarante-cinq mois et un jour »* à la tête de la chaîne, M. Bourges se permet un conseil : *« Le défi*, dit-il, *est du côté des saltimbanques plutôt que des nouvelles technologies. »* Et il conclut son intervention en soulignant : *« Les uns et les autres, vous partez à la découverte d'un univers qui vous semblera souvent irrationnel, mais qui a sa logique propre, et c'est souvent la logique du cœur. »*

M. Bouygues n'y va pas non plus de main morte, qualifie M. Bourges de *« magicien de la Une »*, qui s'est comporté *« comme un véritable patron, comme le chef du village TF 1 »*. Une petite phrase qui ne manque pas de déclencher l'hilarité dans l'assistance. Une assistance attentive, qui note la révélation, peut-être involontaire (la phrase n'apparaît pas dans le texte dactylographié du discours), selon laquelle MM. Bourges et Bouygues *« ont travaillé ensemble depuis près d'un an »*...

Le nouveau patron de la Une (il préfère ce terme à celui de président) décoche quelques flèches à l'Etat, soulignant que les résultats de la chaîne *« sont d'autant plus remarquables que l'Etat n'avait pas donné à M. Bourges les moyens financiers nécessaires au juste développement de TF 1 »*. *« Il sera terriblement difficile »*, dit-il, de maintenir la première chaîne à son rang de leader actuel car, *« par une volonté irrationnelle du gouvernement, il y a aujourd'hui six chaînes de télévision généralistes. La concurrence sera donc très dure contre TF 1, les contre-attaques fuseront de toute part. »*

Et l'information ?

S'adressant au personnel, M. Bouygues s'est voulu rassurant, affirmant qu'il n'y aurait pas *« demain de profondes modifications dans l'organisation de la Une »*. Trois hommes seulement de Bouygues viendront *« aider à la modernisation de l'organisation et de la gestion »*, tandis que seront également proposés *« deux ou trois collaborateurs, hommes de télévision très confirmés »*. Le nouveau PDG a confirmé la maintien de l'emploi accompagné d'une *« stratégie »* ouvrant la porte aux jeunes. L'information ? M. Bouygues s'est voulu ferme : *« Dans ce domaine, comme dans tous les autres, et probablement plus encore, c'est la liberté, l'indépendance et le pluralisme qui domineront. »* La hiérarchie, a-t-il déclaré, *« sera ouverte à tous et je m'efforcerai de faire du mérite la règle de la promotion de chacun, dans tous les domaines »*.

Enfin, M. Bouygues a rappelé qu'il s'était engagé à mettre au point *« une charte entre la direction générale et les journalistes »* et qu'il tiendra sa promesse. Cette charte *« devra être vivante et s'adapter constamment à toutes les nécessités quotidiennes »*. La formulation a laissé perplexes bon nombre de journalistes présents, qui ont rappelé que leur demande ne concernait pas l'élaboration d'une charte *« adaptable au jour le jour »*, mais d'une *« convention-type bien définie et précise »*.

ANITA RIND.

Mme AHRWEILER invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Ahrweiler, docteur ès lettres qui, nommée en 1982, est la première femme à diriger l'académie de Paris après avoir présidé l'université de Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Philippe Bernard du *Monde*, et de Philippe Caloni et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1987 a été tiré à 460 501 exemplaires

